This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 473015

Digitized by Google

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.L82
S8

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NANTES

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TOME VINGT-SEPTIÈME

Année 1888

NANTES

IMPRIMERIE DE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD

4, Place du Commerce, 4

1888

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
10-14-26
13603

Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure

Bureau. — 1887-1888-1889.

1888

Henri Le Meignen,	*Président.*
Bon Arthur des Jamonières,	*Vice-Président.*
Bon Bertrand-Geslin,	*Id.*
Cte Régis de l'Estourbeillon,	*Secrétaire Général.*
Alcide Leroux,	*Id.*
Espitalié Lapeyrade,	*Secrétaire du Comité.*
Du Champ-Renou,	*Id.*
Riardant,	*Trésorier.*
Xavier Le Lièvre de la Touche,	*Bibliothécaire-Archiviste.*
A. Legendre,	*id.*

Comité Central. — Membres Fondateurs admis, depuis 1885, à faire partie du Comité.

Delamare.
Dugast-Matifeux.
Bon d'Izarn.

Digitized by Google

A. Menard.
S. de la Nicollière-Teijeiro.

Membres Elus.

Blanchard.
Chaillou.
H. de Cornulier
Kerviler.
Vte de la Laurencie.
Maitre.
Montfort.

Membres Fondateurs admis le 9 Août 1845.

Delamare, Frédéric-Arthur, Professeur honoraire à l'Ecole de Médecine.
Dugast-Matifeux, Charles, Président de la Commission de la Bibliothèque de la Ville.
Izarn, Charles-Marie-Armand, Bon d'.
Menard, Anthime, ancien Bâtonnier.
Nicollière-Teijeiro, de la, Archiviste de la Ville.

Membres Titulaires, classés par ordre d'admission.

Verger, Constant,	19 janvier 1846.
Maquillé, Cte Constant de, Maire de Nozay,	6 mai 1846.
Tour-du-Pin-Chambly, Bon Gabriel de la, Conseiller général (Vendée),	3 septembre 1846.
Monti de Rezé, Cte Alexandre de,	3 septembre 1846.
Echappé, René, Peintre-Verrier,	5 janvier 1849.
Anizon, Paul, Docteur-Médecin,	5 octobre 1852.
Blanchet, Ferdinand, Docteur-Médecin,	7 février 1854.
Bordeaie, Arthur Le Moyne de la, Président de la Société des Bibliophiles Bretons,	2 juin 1854.
Pertheuis, Pierre-Alexandre, Numismatiste,	2 octobre 1855.

Digitized by Google

CAHOUR, l'abbé Abel, ancien Président de la Société,	5 avril 1859.
SOULHARD, Paul, Négociant,	7 janvier 1862.
GRIMAUD, Emile, Imprimeur-Éditeur,	8 novembre 1864.
ORIEUX, Eugène, Agent-voyer en chef honoraire,	6 décembre 1864.
HEURTAUX, Gustave, Docteur-Médecin,	6 mars 1866.
LAMBILLY, Vte Rogatien de, Vice-Président du Comice agricole,	5 juin 1866.
NAU, Paul, Architecte,	5 juin 1866.
LEGENDRE, Alfred-Mathurin-Gustave, Architecte,	12 mars 1867.
TULLAYE, Cte Alfred de la,	5 novembre 1867.
VAN ISEGHEM, Henri, Avocat,	7 janvier 1868.
HUNAULT, Victor-Alfred, Commissaire-priseur,	7 juillet 1868.
CLÉRICEAU de la CLÉRIÇAYE, Constant-Olivier, Architecte,	15 décembre 1868.
MAÎTRE, Léon, Archiviste du département,	8 mars 1870.
LAURENCIE-FLEURY, Vte Marie-Charles-Jules de la, ancien Président de la Société,	28 octobre 1872.
LISLE du DRENEUC, Pitre de, Conservateur du Musée archéologique,	28 octobre 1872.
MASSION, Gustave, Négociant,	28 octobre 1872.
POT, Alphonse,	28 octobre 1872.
COMTE, Félix,	14 janvier 1873.
HUETTE, René, Homme de Lettres,	14 janvier 1873.
LAFONT, Georges-Joseph-Charles-Jules, Architecte,	14 janvier 1873.
MONTFORT, Jules, Architecte,	14 janvier 1873.
SURGÈRES, Mis Anatole de GRANGES de,	11 mars 1873.
CORNULIER, Henri de, Conseiller général,	2 décembre 1873.
LE MEIGNEN, Henri, Avocat,	2 décembre 1873.
BREMOND D'ARS, Mis de MIGRÉ, Cte Anatole de, ancien Président de la Société,	5 mai 1874.
PICHELIN, Paul, Avocat,	4 août 1874.
BAUGÉ, Simon,	1er décembre 1874
MARCHANT-DUPLESSIS, Paul,	2 février 1875.
BLANCHARD, René, Pharmacien,	2 mars 1875.
LAENNEC, Théophile, Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie,	2 mars 1875.

Digitized by Google

VIAU, Louis, Artiste peintre,	2 mars 1875.
JAMONIÈRES, Bon Arthur des	16 mars 1875.
GUYHET, Eugène,	6 juillet 1875.
BOSSIS, Auguste,	16 novembre 1875.
MÉNARD, René, Architecte,	7 mars 1876.
GRÉGOIRE, l'abbé Pierre,	21 mars 1876.
DOMINIQUE, l'abbé Jules,	7 novembre 1876.
LE QUEN d'ENTREMEUSE, Raoul, ancien élève de l'Ecole des Chartes,	6 février 1877.
LEROUX, Alcide-Léon-Pierre-Marie, Avocat,	6 février 1877.
ROUSSE, Joseph,	6 mars 1877.
LINYER, Louis, Avocat,	1 mai 1877.
EVELLIN, Marie-Louis, Chasublier,	19 février 1878.
LALLIÉ, Alfred, ancien Député,	19 février 1878.
ALIZON, Emile, Notaire,	4 juin 1878.
GUILLET de la BROSSE, Gustave,	23 juillet 1878.
BOUGOUIN, François, Architecte,	7 janvier 1879.
GARNIER, Arthur, Avocat,	7 janvier 1879.
BACQUA, Auguste, Maire de Saint-Fiacre,	4 novembre 1879.
GONTARD de LAUNAY,	4 novembre 1879.
BLANC, Octave, Avocat,	3 février 1880.
ESTOURBEILLON, Cte Régis de l', Inspecteur de la Société française d'Archéologie,	3 février 1880.
BERNARD, Auguste, Notaire,	18 janvier 1881.
BASTARD, Charles, Numismatiste,	8 février 1881.
RIARDANT, Charles, Directeur du Comptoir d'Escompte,	8 février 1881.
VIEUVILLE, Charles de la,	8 mars 1881.
FRABOULET, Mathurin, Architecte,	5 avril 1881.
GAHIER, Stanislas, ancien Notaire,	5 avril 1881.
GÉNUIT, Marcel, Docteur-Médecin,	20 décembre 1881.
POIRIER, Paul, Ingénieur civil des Mines,	17 janvier 1882.
PORSON, Louis-Célestin, Docteur-Médecin,	8 mars 1882.
DESLOGES, Adolphe,	13 février 1883.
PERION, Charles, Négociant,	13 février 1883.
BROCHAND, Eugène, Avocat,	6 mars 1883.

Digitized by Google

La Peyrade, Henri Espitalié,	6 mars 1883.
Fabré, Xavier,	3 avril 1883.
Josso, Adolphe, Négociant,	3 avril 1883.
Touche, Xavier Le Lièvre de la,	3 avril 1883.
Champ-Renou, Jules du,	1er mai 1883.
Vollatier, Philibert, Chef de Bureau à la Préfecture,	1er mai 1883.
Audeville, René Sarrebourse d',	3 juillet 1883.
Collart de Sainte-Marthe, Bon Hulot de,	15 janvier 1884.
Kersauson de Pennendreff, Joseph de,	15 janvier 1884.
Bertrand-Geslin, Bon, ancien Sous-Préfet,	5 février 1884.
Monti de Rezé, Bernard de,	5 février 1884.
Monti de Rezé, Claude de,	5 février 1884.
Résal, Jean, Ingénieur des Ponts et Chaussées,	5 février 1884.
Révérend de Bougy, Gabriel, Architecte-Ingénieur,	5 février 1884.
Chastellier, Emmanuel de,	4 mars 1884.
Pouvreau, Raymond, ancien Conseiller d'arrondissement,	4 mars 1884.
Chevillard, l'Abbé, Aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres à Chantenay,	1er avril 1884.
Cormerais, Ludovic, ancien Auditeur au Conseil d'Etat,	1er avril 1884.
Berthou, Paul de, Elève de l'Ecole des Chartes,	3 juin 1884.
Coquillard, Pierre, Architecte,	2 juillet 1884.
Chaillou, Félix, Avocat,	13 janvier 1885.
Lemut, André, Ingénieur civil,	13 janvier 1885.
Bagneux, Vte Frotier de,	3 mars 1885.
Nogues, Adelson,	21 avril 1885.
Veillechèze, Alfred de,	12 mai 1885.
Gourcuff, Olivier de, Secrétaire de la Société des bibliophiles bretons,	2 juin 1885.
Menard, Anthime, fils, Avocat,	7 juillet 1885.
Dieu, Léon, Chef de bataillon au 65e,	3 novembre 1885.
Allard, l'abbé L.,	12 janvier 1886.
Boisdulier, Gardin du, Avocat,	12 janvier 1886.
Chenantais, Eugène, Architecte du département,	12 janvier 1886.

Digitized by Google

DION, Mis Albert de,	12 janvier 1886.
MONTI de REZÉ, Vte Robert de,	12 janvier 1886.
PONTBRIANT, Cte Fernand du BREIL de, Conseiller général,	12 janvier 1886.
PASTELLIÈRE, Abel de la,	25 janvier 1886.
RADO du MATZ, Alcide, Ingénieur des Ponts et Chaussées,	25 janvier 1886.
CHAMAILLARD, Ernest-L. PONTHIER de,	9 février 1886.
TOUCHE, Henri LE LIÈVRE de la,	9 février 1886.
LIBAUDIÈRE, Alexis, Négociant,	9 février 1886.
SAY, Achille,	9 février 1886.
SAY, Edouard,	9 février 1886.
CHASTELLUX, Emmanuel de, ancien Sous-Préfet,	6 avril 1886.
GABORIT, l'abbé, Curé de Saint-Pierre,	6 avril 1886.
GUINY, Albert du,	6 avril 1886.
GANRY, Pitre LE LARDIC de la, Architecte,	6 avril 1886.
MONTI de REZÉ, Cte Henri de,	6 avril 1886.
CAZENOVE de PRADINE, Henri de,	11 mai 1886.
KERVENOAEL, Emile de,	11 mai 1886.
TERNAY, Cte Ludovic de,	11 mai 1886.
MONTAULT, Charles BARBIER de, ancien Conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Poitiers,	1er juin 1886.
OHEIX, Robert, Avocat,	1er juin 1886.
BOURCARD, Gustave,	22 juin 1886.
GUILLOTIN de CORSON, Yvonic,	22 juin 1886.
SOREAU, l'abbé Henri, Professeur à Saint-Stanislas,	22 juin 1886.
TEULÉ, l'abbé P., Directeur de l'Externat des Enfants-Nantais,	22 juin 1886.
BOUYER, l'abbé Jules, Aumônier des Dames-Blanches,	2 novembre 1886.
DUBOIS de la PATELLIÈRE, Maire de Saint-Etienne-de-Mont-Luc,	2 novembre 1886.
RADIGOIS, l'abbé Auguste, Aumônier du Pensionnat des Frères,	2 novembre 1886.
BROCHAND, Peintre décorateur,	14 décembre 1886.
WISMES, Bon CHRISTIAN de,	1er mai 1887.
WISMES, Bon Gaëtan de,	1er mai 1887.

Digitized by Google

BORD, Gustave,	5 avril 1887.
CAILLÉ, Dominique, Avocat,	5 avril 1887.
CAILLÉ, Gustave, Négociant,	5 avril 1887.
COUËTUS, Vte Geoffroy de,	5 avril 1887.
SAINT-QUENTIN, Marcel de, Notaire,	5 avril 1887.
TOCHÉ, Charles,	5 avril 1887.
CHEVASNERIE, Charles, de la,	3 mai 1887.
LE COUR, Charles, Député,	3 mai 1887.
LE COUR, Henri, Conseiller général,	3 mai 1887.
SENOT de la LONDE,	3 mai 1887.

Membres correspondants, classés par ordre d'admission

KERVILER, René POCARD-, Ingénieur des Ponts et Chaussées,	1er juillet 1873.
SEIDLER, Charles, à Londres,	1er juillet 1873.
KERSABIEC, Vte Edouard SIOC'HAN de, ancien Président de la Société,	20 avril 1847.
MARIONNEAU, Charles, ancien Président de la Société,	3 juin 1856.
CHESNEAU, Alfred, Négociant,	6 novembre 1860.
BARTHÉLEMY, Anatole de, de l'Institut,	7 juin 1864.
MEYNIER, l'Abbé, Curé à Basse-Goulaine,	4 mars 1869.
CORSON, l'Abbé GUILLOTIN de, chanoine honoraire de Rennes,	24 juin 1865.
BLANCHARD, Gustave, ancien Percepteur à Nozay,	2 juillet 1872.
ROCHEBRUNE, Octave de,	2 mars 1875.
BIAIS, Emile, Secrétaire de la Société Archéologique de la Charente,	7 décembre 1875.
SÉCILLON, Cte de,	4 décembre 1877.
LE CHAUFF de KERGUÉNEC,	4 mars 1879.
PERRON, Greffier de Justice de Paix à Varades,	18 janvier 1881.
JOSNIN, l'Abbé, Vicaire au Landreau,	7 juin 1881.
MÉRESSE, G., Banquier à Saint-Nazaire,	7 juin 1881.
AUMONT, Joseph,	17 janvier 1882.

Digitized by Google

CHATELLIER, Paul MAUFRAS du, Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France,	11 décembre 1883.
REMAUD, l'Abbé, Curé de Saffré,	15 janvier 1884.
CULLÈRE, l'Abbé, Curé d'Obydos (Brésil),	5 février 1884.
COUFFON de KERDELLEC'H, Alexandre de,	1er avril 1884.
BEJARRY, Cte Amédée de, Sénateur (Vendée),	13 janvier 1885.
EUDEL, Paul, Publiciste,	13 janvier 1885.
GUÈRE, Cte Alphonse de la, Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France,	7 juillet 1885.
TOUCHE, Henri Roumain de la, Conseiller d'arrondissement,	7 juillet 1886.
TRÉMOILLE, duc Louis de la,	2 décembre 1884.
DRESNAY, Vte Maurice du,	9 février 1886.
BOUCHÉ, S. G. Mgr, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier, Membre d'honneur,	11 mai 1886.
GOUVELLO, Vte Hippolyte Le, Maire de Sévérac,	11 mai 1886.
GUINY, Alain du,	11 mai 1886.
MARTIN DESLANDES,	22 juin 1886.
VERNON, Mte Balby de,	2 novembre 1886.
PERRAUD, Emile, d'Issé,	14 décembre 1886.
BOCERET, Emmanuel de, à Guérande,	1er mars.
NICOLAZO de BARMON, H., château de la Touche, à Fégréac.	5 avril 1887.
LEFÈVRE, Henri, Notaire à Bouvron,	3 mai 1887.

Digitized by Google

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Départements.

1. Aisne,	St-QUANTIN.	Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quantin.
2. Alpes (Maritimes),	NICE.	Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
3. Aube,	TROYES.	Société académique d'agriculture des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.
4. Aveyron,	RODEZ	Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
5. Bouches-du-Rhône,	MARSEILLE.	Société de statistique de Marseille.
6. Charente,	ANGOULÊME.	Société archéologique et historique de la Charente.
7. Charente-Infér^re,	SAINTES.	Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
8. Cher,	BOURGES.	Société des antiquaires du Centre.
9. Corrèze,	BRIVE.	Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
10. Côtes-du-Nord,	St-BRIEUC.	Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.
11. —	d°	Société d'émulation des Côtes-du-Nord.
12. Creuse,	GUÉRET.	Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

Digitized by Google

13. DORDOGNE,	PERIGUEUX.	Société historique et archéologique du Périgord.
14. FINISTÈRE,	BREST.	Société académique de Brest.
15.	QUIMPER.	Société archéologique du Finistère.
16. GARD,	NIMES.	Académie de Nîmes.
17. GIRONDE,	BORDEAUX.	Société archéologique de Bordeaux.
18. ILLE-ET-VILAINE,	RENNES.	Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
19. —	do	Société des lettres de la faculté de Rennes.
20. JURA,	LONS-LE-SAUNIER.	Société d'émulation du Jura.
21. LANDES,	DAX.	Société de Borda.
22. LOIR-ET-CHER,	BLOIS.	Société des sciences et des lettres du Loir-et-Cher.
23. —	VENDOME.	Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
24. LOIRE,	St-ETIENNE.	Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.
25. LOIRE-INFÉRIEURE,	NANTES.	Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
26. —	do	Revue historique de l'Ouest.
27. LOIRET,	ORLÉANS.	Société archéologique et historique de l'Orléanais.
28. LOT,	CAHORS.	Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
29. LOZÈRE,	MENDE.	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.
30. MAINE-ET-LOIRE,	ANGERS.	Société académique de Maine-et-Loire.
31. —	CHOLET.	Société des Sciences, lettres et beaux-arts de Cholet.
32. MANCHE,	SAINT-LO.	Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche.
33. MARNE,	CHALONS-SUR-MARNE.	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

Digitized by Google

34. MARNE (HAUTE-),	LANGRES.	Société historique et archéologique de Langres.
35. MAYENNE,	LAVAL.	Commission historique et archéologique de la Mayenne.
36. MEURTHE-ET-MOSELLE,	NANCY.	Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.
37. MORBIHAN.	VANNES.	Société polymathique du Morbihan.
38. ORNE,	ALENÇON.	Société historique et archéologique de l'Orne.
39. PYRÉNÉES (BASSES-),	PAU.	Société des sciences, lettres et arts de Pau.
40. RHIN (HAUT-),	BELFORT.	Société belfortaine d'émulation.
41. RHONE,	LYON.	Société académique d'architecture de Lyon.
42. SAONE (HAUTE-),	VESOUL.	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Haute-Savoie.
43. SAONE-ET-LOIRE,	AUTUN.	Société éduenne des lettres, sciences et arts.
44. SARTHE,	LE MANS.	Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.
45. —	d°	Société historique et archéologique du Mans.
46. SEINE,	PARIS.	Société nationale des antiquaires de France.
47. —	d°	Société française de numismatique et d'archéologie.
48. SEINE-INFÉRIEURE,	ROUEN.	Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.
49. SEINE-ET-OISE,	RAMBOUILLET.	Société archéologique de Rambouillet.
50. SÈVRES (DEUX-),	NIORT.	Société de statistique, sciences, belles-lettres et arts du département des Deux-Sèvres.
51. SOMME,	AMIENS.	Société des antiquaires de Picardie.
52. TARN-ET-GARONNE,	MONTAUBAN.	Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
53. VAR,	DRAGUIGNAN.	Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.

Digitized by Google

54. VENDÉE,	LA ROCHE-SUR-YON.	Société d'émulation de la Vendée.
55. VIENNE,	POITIERS.	Société des antiquaires de l'Ouest.
56. VIENNE (HAUTE-),	LIMOGES.	Société archéologique et historique du Limousin.
57. YONNE,	AUXERRE.	Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
58. CONSTANTINE,	BONE.	Académie d'Hippone.
59. —	CONSTANTINE.	Société archéologique du département de Constantine.

Etranger

60. ÉTATS-UNIS.	WASHINGTON.	Institut Smithsonien (Smithsonian-Institution).

Divers

Ministère de l'Instruction publique	5
Bibliothèque publique de la ville de Nantes	1
Archives du département de la Loire-Inférieure	1
Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure	3
	10

Digitized by Google

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE DU 10 JANVIER 1888.

Présidence de M. Henri Le Meignen, Président.

Etaient présents : MM. le baron Bertrand-Geslin et des Jamonières, vice-présidents; Léon Maître, Xavier de la Touche, Pouvreau, H. La Peyrade, Christian de Wismes, Gaëtan de Wismes, Fabré, Alcide Leroux, Emile Grimaud, baron d'Izarn, Félix Chaillou, comte Régis de l'Estourbeillon, A. Legendre, du Champ-Renou, Nicolazo de Barmon, de la Nicollière-Teijeiro, de Chastellux, de Cornulier, de Couëtus, de Kervenoaël, Bastard, Say, Perron.

Au début de la séance, sont déposés sur le bureau :

1. — *Annales de la Société académique d'architecture de Lyon.* T. VIII. 1887.

2. — *Catalogue trimestriel* d'Alphonse Picard (4e trimestre 1887). Paris.

3. — *Journal des Savants*, 6 cahiers, de juin à novembre 1887.

4. — *Le projet de création en Algérie et en Tunisie d'une mer dite Intérieure, devant le Congrès de Blois,* 1884.

5. — *Mémoires de l'Académie de Nîmes,* 8e série, T. VIII. 1885.

6. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.* 5e série, T. VII. 1886.

7. — *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* Année 1887. No 1.

8. — *Bulletin de la Société académique de Brest.* 2e série. T. XII. 1886-1887.

Digitized by Google

9. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes.* T. XXVI. Année 1887 (1er semestre).

10. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1886.

11. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (3e trimestre 1887).

12. — *Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze.* T. IX, 2e et 3e livraisons, 1887.

13. — *Smithsonian report,* 1885. Part. 1.

14. — *Société archéologique de Bordeaux.* T. X, 2e fascicule, 1885.

15. — *Société archéologique de Bordeaux.* T. XII, 1er fascicule, 1887.

Il est procédé au scrutin pour l'élection de MM. Edouard Pied, officier de l'Instruction publique, économe du Lycée de Nantes, et de M. de Gouyon de Beaucorps, bibliothécaire du cercle Louis XVI à Nantes. Ces Messieurs, ayant réuni l'unanimité des suffrages, sont nommés membres résidents de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

La Société procède ensuite à la nomination d'un Bibliothécaire en remplacement de M. René Blanchard, démissionnaire.

M. A. Legendre est nommé Bibliothécaire à l'unanimité moins deux voix.

Au scrutin pour la nomination de trois membres du Comité central en remplacement de MM. Léon Maître et Anizon, membres sortants, et Henri Le Meignen, élu Président de la Société, MM. Léon Maître, René Blanchard et Félix Chaillou sont nommés pour trois ans membres du Comité.

En proclamant M. A. Legendre comme Bibliothécaire, M. le Président profite de l'heureux choix que vient de faire la Société, pour remercier notre confrère du zèle qu'il ne cesse de déployer pour la conservation des monuments historiques de notre vieille cité et en particulier des souvenirs intéressants de la cathédrale de Nantes. Il rappelle tous les efforts faits par M. Legendre, non seulement pour sauver les intéressantes pierres tombales trouvées sous la Porte Saint-Pierre, mais encore ses démarches réitérées pour obtenir la démolition de l'ancien Corps de garde de la place Louis XVI et continuer sur son emplacement des fouilles qui ne peuvent manquer d'amener de curieuses découvertes. L'administration préfectorale, ajoute l'orateur, a secondé vaillamment les efforts de la Société archéologique et de notre confrère pour atteindre ce but. M. le Préfet de la Loire-Inférieure avait même désigné une Commission spéciale composée de membres de la Société, pour surveiller ces fouilles, et le succès semblait certain lorsque le veto et les obstacles apportés par le Génie militaire sont venus détruire en un instant toutes les espérances qu'on avait formées à cet égard. Aujourd'hui tout espoir semble d'autant plus évanoui, qu'un nouveau bail vient d'être passé et

Digitized by Google

que la réfection complète de la toiture du Corps de garde semble indiquer que longtemps encore il demeurera sur cet emplacement. Il serait de plus à souhaiter, dit M. Le Meignen, que non seulement on démolisse le Corps de garde, mais qu'on fasse disparaître les bâtiments annexes, aussi laids que massifs, de l'Evêché, de façon à dégager complètement l'élégant Manoir épiscopal du XVe siècle et l'ensemble extérieur de la cathédrale, qui, tel quel, ne se présente que sous un aspect fâcheux aux yeux du visiteur étranger.

Beaucoup de gens, ajoute l'orateur, n'ont pu comprendre les travaux faits aux tours de la cathédrale en 1886; lors du Congrès de la Société française d'archéologie, beaucoup les ont vivement critiqués et ne se sont montrés parfois que trop disposés à rejeter sur l'architecte chargé de la direction des travaux, la responsabilité du vilain aspect présenté désormais par les tours et la façade. Ces critiques étaient et demeurent d'autant moins fondées, qu'en dehors du porche de la cathédrale et de sa galerie supérieure, rien dans les tours ne présentait le moindre intérêt artistique. L'architecte chargé des travaux ne pouvait donc faire de l'art là où préalablement il n'y en avait pas, et l'on n'aurait pas dû oublier que le seul objet de ces travaux, consistant dans le jet à terre de la pierre salpêtrée, était une mesure de sécurité nécessaire[1].

Sur la proposition de M. Le Meignen et de plusieurs membres de la Société, celle-ci émet alors le vœu que la démolition du Corps de garde de la place Louis XVI ait lieu le plus tôt possible.

M. Perron, de Varades, montre à la Société une amulette de faucon trouvée dans les ruines du vieux château de Belligné. Cette amulette en bronze porte comme armoiries les quintefeuilles des Chotard d'Ancenis et doit être au moins du XIIIe siècle. C'est un objet d'une assez grande rareté. M. Perron montre encore une grande quantité de généalogies manuscrites ou imprimées, concernant diverses familles de Bretagne, du Maine et de l'Anjou, et provenant du Cabinet d'un secrétaire de la Chalotais.

M. Léon Maître fait à la Société le récit des très intéressantes fouilles qu'il vient d'exécuter à Rieux avec le concours de M. de Barmon. Cet exposé a sa place marquée dans le Bulletin de la Société.

M. le Président se rend l'interprète de la Société en adressant à cette occasion à nos deux confrères tous ses remerciements et ses félicitations.

La séance est levée à 9 heures 3/4.

Le Secrétaire général,

Cte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

1. Voir notes N et S.

Digitized by Google

Séance du 7 février 1888.

Présidence de M. H. Le Meignen, président.

Etaient présents : MM. le baron d'Izarn, Félix Chaillou, Orieux, de Kersauson, Claude de Monti de Rezé, baron de la Tour du Pin Chambly, Perthuis-Laurant, Riardant, Legendre, X. Le Lièvre de la Touche, H. La Peyrade, Verger, de la Pastellière, Mis de Surgères, abbé Gaborit, Christian de Wismes, de Kervenoaël, Geoffroy de Couëtus, Emile Grimaud, Alcide Leroux, de l'Estourbeillon.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau :

1. — *Annales de Bretagne*, publiées par la Faculté des lettres de Rennes. T. III, n° 2. Janvier 1888. — Rennes, Plihon et Hervé.

2. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, 2 autog., 2 portraits, 1 pl. T. IX, 4e livraison. — Brive, J. Roche, 1887.

3. — *Bulletin de la Société de Borda*. Dax, 12e année, 1887, 4e T. 3 pl. Dax, J. Labègue, 1887.

4. — *Bulletin de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres*. Nos 10-12. 1887. — Niort, au siège de la Société.

5. — *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*. Année 1886. — 90-58 pages, 5 pl. — Vannes, 1887. J. Galles.

6. — *Livre de comptes* (1395-1406). — *Guy de la Trémoïlle et Marie de Sully*, publié d'après l'original par Louis de la Trémoïlle. In-4o carré, vergé Hollande, 278 pages — Nantes, Emile Grimaud, 1887.

7. — *Madame la marquise de la Rochejaquelein et les guerres de la Vendée*, par Émile Grimaud. Gr. in-8o, 42 pages. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, 1888.

8. — *Qabbalah. — The philosophical Writings of Salomon Ben Yehudah Ibn Gebirol or Aticebron, also An Ancient Lodge of Initiates*, etc., *by Isaac Myer*, LL. B., 4 pages. — Prospectus. — Philadelphia, 1888.

9. — *Revue historique de l'Ouest*. 3e année, 6e livraison. — Nantes, 1888.

Digitized by Google

10. — *Bulletin bibliographique de la librairie française* (supplément à la *Revue historique de l'Ouest*), 34 p., n° 4, 1887.

11. — *Revue de Saintonge et d'Aunis.* T. V, 1re liv., 1er février 1888.

12. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord.* T. XXV, 1887. 392 p., 1 pl. — Saint-Brieuc, imp. Francisque Guyon, 1887.

13. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, séance du lundi 6 février 1888. — 10 pages.

14. — *Wissenschaftliche Bibliographie des Weltlitteratint (Bibliographie scientifique de la littérature universelle)*, publiée par Herbich et Rapsilber, à Leipzig; Konigsstrasse, 25. — N° 3, 1887.

Il est procédé à l'élection de M. l'abbé Gendre, vicaire de Puceul (Loire-Inférieure), présenté par M. l'abbé Remaud, curé de Saffré, et M. le comte Régis de l'Estourbeillon. Notre nouveau confrère est admis à l'unanimité.

M. le Président félicite et remercie M. Legendre, Bibliothécaire de la Société, du soin qu'il veut bien apporter à la réorganisation de la Bibliothèque et de l'intéressante analyse des volumes reçus chaque mois par la Société, qu'il a eu l'excellente idée de joindre à chaque nouvel ordre du jour. Ces renseignements aussi utiles qu'intéressants ne pourront qu'être fort bien accueillis par tous nos collègues auxquels ils rendront de véritables services.

M. Le Lièvre de la Touche fait part à la Société d'une lettre fort intéressante de M. A. de Brehier, propriétaire au Grand-Fougeray (Ille-et-Vilaine), relative à l'ancienne cloche des Cordeliers de Nantes.

Voici en peu de mots, nous dit M. A. de Brehier, l'historique de cette cloche depuis la Révolution : « Par arrêté du 13 octobre 1793, la Municipalité révolutionnaire de Fougeray avait ordonné la descente des cloches de l'église qui furent conduites au district de Bain pour être fondues, mais les sans-culottes de Fougeray n'avaient point réfléchi qu'en enlevant les cloches, il ne restait plus de timbre pour l'horloge. La population commença dès lors à se plaindre hautement qu'on ne pouvait plus savoir les heures, ni même sonner l'alarme en cas d'incendie. Pour faire taire les mécontents, les républicains de Fougeray réclamèrent à Nantes une cloche quelconque et reçurent celle des Cordeliers qui avait été oubliée dans quelque coin et avait ainsi échappé à la destruction. Par malheur, sa conservation ne devait pas être définitive, car, en septembre 1887, M. le curé de Fougeray l'a cédée à M. Havart, fondeur à Villedieu-les Poêles (Manche), pour être convertie en métal. »

Cette cloche, de la fin du XVe siècle, porte l'inscription suivante :

Digitized by Google

« Mil quatre cent septante sept. lors Françoys, duc segond, fut fait ce tain « et mis pei en bault ;

« Evesque lors, P. du Chaffault et S. de Landa, gardien. »

M. de la Touche demande que la Société veuille bien s'enquérir auprès de M. Havart s'il ne serait pas possible d'acquérir de lui ce très précieux souvenir de nos anciens ordres religieux nantais, et quelles seraient ses conditions dans cette hypothèse.

La Société partageant cette opinion, charge son secrétaire, M. de l'Estourbeillon, de poursuivre cette négociation.

La séance est levée à 9 h. 1/4.

Le Secrétaire général,

Cte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON.

SÉANCE DU 6 MARS 1888

Présidence de M. Le Meignen, président.

Etaient présents : MM. Le Meignen, Président ; de la Nicollière, Legendre, Christian de Wismes, Gaëtan de Wismes, Pied.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants :

1. — *Annales de Bretagne*, publiées par la Faculté des lettres de Rennes. T. III, n° 1. Novembre 1887. — Rennes, Plihon et Hervé.

2. — *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, t. 8e de la 6e série, 1887. — Nantes, L. Mellinet et Cie.

3. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 364 p. 1 pl. T. XXVI, 1887. — Vendôme, typographie Lemercier, 1887.

4. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*. Année 1887, n° 3. — Amiens, A. Douillet et Cie, 1887.

5. — *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, IIe série. T. XXIII, XXXIe t. de la collection. — Amiens, 1887 et 1888. 2e fascicule. — Le Mans, imprimerie Edmond Monnoyer, 1887.

6. — *Journal des Savants*. Décembre 1887 et janvier 1888. — Paris, imprimerie nationale, MDCCCLXXXVIII.

Digitized by Google

1RE LIGNE

2ME LIGNE

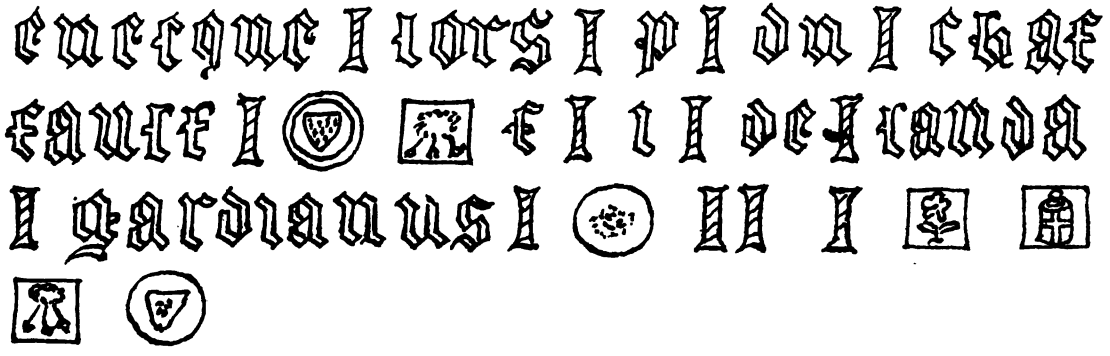

Digitized by Google

Digitized by Google

7. — *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*. T. XXXVII. Lettres et Arts. — Angers, imprimerie Lachèse et Dolbeau, 1886.

8 — *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*. T. XIII, 1881-1886. - Rodez, imprimerie Rotery-Virenque, 1886. 430 p., 12 pl. et cartes.

9. — *Procès-verbaux des séances de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*. XIV, du 29 juin 1884 au 20 mars 1887. — Rodez, imprimerie Rotery-Virenque, 1887.

10 — *Revue historique de l'Ouest*, 4e année, 1re livraison. Vannes, imprimerie Eugène Lafolye, 1888.

11 — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*. Bulletin no 2. Séance du lundi 6 février 1888.

OUVRAGES OFFERTS :

12. — Par M. Delamare, bibliothécaire de la Société académique, les *années* 1871-1872-1874-1875 et 1876 des *Annales de la Société académique de Nantes*.

13.— Par M. Delamare, la *Table alphabétique des noms d'auteurs et des matières contenues dans les Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure* (1879), 2 exemplaires.

14. — Par M. Maître, archiviste du département, les numéros 1 et 3 de l'*Inventaire des Archives départementales*, et dix-neuf volumes des *Séances du Conseil général de la Loire-Inférieure*.

15. — Par M. Morin, bibliothécaire de la ville de Nantes, les tomes 3 et 4 du *Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Nantes*.

16. — Par M. Vier, libraire, les nos 2, 3 et 4 du *Bulletin* (*1866*) *de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*.

17.— Par M. Delamare.— *Livre doré de l'Hostel-de-Ville de Nantes*. (*Nomina illorum scripta sint in cœlis.*) Nantes, chez Pierre Mareschal, imprimeur du Roy, vis-à-vis le Puits-Lory.

18. — Par M. Delamare. — *Les Métamorphoses d'Ovide*, 1 frontispice, 478 pages, avec nombreuses gravures dans le texte. A Paris, chez Augustin Courbé, imprimeur et libraire ordinaire de Monseigneur le duc d'Orléans, dans la petite salle du Palais, à la palme, 1651.

Le Jugement de Pâris, etc., etc. A Paris, G. Augustin Courbé, imprimeur et librairie ordinaire de Mgr le duc d'Orléans, dans la petite salle du Palais, à la palme, MDCLI.

Digitized by Google

19. — Par M. Emile Grimaud. — *Les derniers jours de l'Ordre de Malte et le grand bailli de la Tour-du-Pin,* par le Cte H. de la Tour-du-Pin la Charce, 45 p. Paris, A. Sauton, 1885.

20. — Par M. Emile Grimaud. — *L'Église de Tréguier,* par l'abbé Y.-M. Lucas, vicaire à Plouézec. Nantes, 24 p. Imprimerie Vincent Forest et Emile Grimaud, 1886.

Hommages d'auteurs a la société

21. — Par M. Goullin. — *Lettre sur mon voyage d'Italie. Impressions à la vapeur. A M. J. F., à Pau* (36 pages, 17 pl.). La Bouvardière, 23 février 1888.

22. — Par M. le comte Alphonse de la Guère. — *Geoffroy, évêque de Nantes, 1198-1213. Essai biographique* (38 pages, 2 pl.). Caen, Henri Delesques, imprimeur, 1888.

23. — Par M. Léon Maître. — *Les Villes disparues de la Loire-Inférieure, 3e livraison. — Rieux-Fégréac,* 34 p., 5 pl. Nantes, imprimerie Vincent Forest et Emile Grimaud, 1888.

Séance du 3 avril 1888

Présidence de M. le Cte Régis de l'Estourbeillon, Secrétaire général.

Etaient présents : MM. Stéphane de la Nicollière-Teijeiro, A. Perthuis, de Kersauson, Pied, Legendre, baron Christian de Wismes, baron Gaëtan de Wismes, baron Hulot de Collart, du Champ-Renou, H. La Peyrade, de Kervenoaël. Flornoy, Hastings.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau :

Publications

1. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée.* 34e année, 1887. 3e série, vol. 7, 240 p., 1 pl. — La Roche-sur-Yon, D. Servant, impr. MDCCCLXXXVII.

Digitized by Google

2. — *Bibliographie de la France. Journal général de l'Imprimerie et de la Librairie.* Nos 1 à 11.

3. — *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques.* Année 1887, no 2, p. 181 à 364, 4 pl. — Paris, Ernest Leroux, éditeur, MDCCCLXXXVII.

4. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.* T. XV. Année 1887. 4 fascicules, 324 p., 9 pl. — Montauban, I.-L. Forestié, 1887.

5. — *Bulletin de la Société de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.* T. VII, 2e livraison, p. 153 à 330, 4 pl. — Rouen, J. Espérance-Gagniard, 1887.

6. — *Bulletin de la Société de Borda.* 13e année, 1888, t. 1, 57 p., 2 pl. — Dax, J. et L. Labèque, 1888.

7. — *Catalogue des Livres d'un amateur de province.* — Paris, A. Claudin, 1888, 28 p.

8. — *Catalogue trimestriel* (1re l. 1888) *de Livres anciens et modernes de la librairie Alphonse Picard.* T. XL. — Paris, Alphonse Picard, mars 1888.

9. — *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher.* T. XII, 1re partie. 304 p. — Blois, 1888.

10. — *Revue de la Société des Etudes historiques*, faisant suite à l'*Investigateur*. 4e série. T. 5, 53e année, 1887. 530 p. — Paris, Ernest Thorin.

11. — *Revue historique et archéologique du Maine*, T. 22. Année 1887. 2e S. 416 p. — Le Mans, Pellechat, éditeur, 1887.

12. — *Revue de Saintonge et d'Aunis.* Bulletin de la *Société des Archives historiques.* VIIIe vol. 2e livr., 1er mars 1888, p. 97 à 160. — Saintes, Mme Z. Mortreuil, 1888.

Hommage d'auteur a la Société

13. — *Inventaire de François de la Trémoïlle* (1542), *et Comptes d'Anne de Laval*, publiés d'après les originaux, par Louis de la Trémoïlle. In-4o, 214 p. — Nantes, Emile Grimaud, imprimeur-éditeur. MDCCCLXXXVII.

Au début de la séance il est procédé au vote pour l'admission de MM. Félix Lemoine, André Loyant, Emile Paris-Reby et Albert Pergeline, présentés comme membres résidents, et de M. Georges Baconnière de Salverte, présenté comme membre correspondant.

Digitized by Google

Ces Messieurs ayant réuni l'unanimité des suffrages, sont proclamés membres de la Société ; M. le Président, au nom de la Société archéologique, se fait un devoir, au début de la séance, d'adresser l'expression de toute sa gratitude et tous ses remerciements à M. le duc de la Trémoïlle, qui vient d'offrir à la Société la magnifique *Généalogie de la Maison de la Trémoille*, après lui avoir déjà offert le mois précédent le très intéressant *Livre de comptes de Guy de la Trémoïlle et de Marie de Sully* (*1395-1406*). M. de l'Estourbeillon entretient l'assistance des principales seigneuries qui se partageaient jadis l'importante paroisse de Guémené-Penfao et s'y disputèrent souvent les prééminences dans l'église paroissiale. Les seigneurs de Bruc, Callac, Montnoël et Juzet jouèrent souvent un rôle important dans les luttes du moyen âge. Chacun de ces châteaux, dont il serait fort désirable d'avoir une monographie détaillée, avait sous sa dépendance un grand nombre de petites seigneuries secondaires, telles que Tremelan, Viellecour, Le Brossay, Tremon, Saran, Treguel, Coësnerion, etc., dont l'histoire renferme également de précieux détails.

M. de l'Estourbeillon en donne notamment comme exemple le très curieux acte de fondation de la Chapelle Saint-Julien, annexe de l'église de Guémené, bâtie en 1421 par Messire Guillaume de Montnoël, seigneur de Pussac, « avec le consentement de tous les *anciens* de la dite frairie de Pussac, qui y comparaissent chacun individuellement. »

Après cette communication, la séance est levée à 9 heures.

Le Secrétaire du Comité,
DU CHAMP-RENOU.

SÉANCE DU 1er MAI 1888.

Présidence de M. Le Meignen, président.

Etaient présents : MM. Perthuis-Laurant, Léon Maître, Legendre, Hastings, Claude de Monti, Lemoine, Xavier de la Touche, Eugène Flornoy, Loyant, J. de Kersauson, Pouvreau, Brochand, La Peyrade.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau :

1. — *Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie.* T. XI. Année 1887, en six fascicules, 682 p., 5 pl. — Paris, au siège de la Société, 46, rue de Verneuil.

Digitized by Google

2. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e t. de 1887. (Pages 305 à 404.)

3 — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*. Année 1887, no 4, p. 329 à 356, 1 pl. — Amiens, A. Douillet et Cie, imp.-lib., 13, rue des Logis-du Roi, 1888.

4. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*. T. IX, no 134, 3e et 4e trimestres de 1887, p. 85 à 148. 1 pl. — Orléans. H. Herluison, lib.-édit., 17, rue Jeanne-d'Arc, 1887.

5. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, siège à Brive. T. X, 1re l., p. 1 à 176, 2 pl. — Brive, Marcel Roche, impr. de la Société, janvier-mars 1888.

6. — *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1885-1886, 11e s. T. 15, 529 p., 3 pl. — Pau, Léon Ribaut, lib. de la Société, rue Saint-Louis, 1886.

7. — *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1886-1887, 11e s. T. 16, 468 p., 2 pl. — Pau, Léon Ribaut, lib. de la Société, rue Saint-Louis, 1886.

8. — *Journal des Savants*, février 1888, p. 61 à 120. — Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCLXXXVIII.

9. — *Journal des Savants*, mars 1888, p. 121 à 180. — Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCLXXXVIII.

10. — *Revue historique de l'Ouest*, 4e année, 2 l., p. 80 à 200. Un Armorial breton du XVIIe s. (suite), p. 53 à 80.

Hommages d'auteurs a la Société

11. — *Aux Amis de Briseux*, 21 p., par Robert Oheix. — Lib. et imp. Prud'homme, éditeurs pontificaux.

12. — *Cas de conscience*. Réponse à M. Henri Finistère. 10 p., par Robert Oheix. — (Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, janvier 1888.) — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

13. — *Le Vandalisme au Congrès de Pontivy*. — (Extrait du *Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne*. T. VI, pages LXI à LXV, 27 p., par Robert Oheix.) — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

14. — *M. l'abbé Allard, doyen du Chapitre de Nantes*, 8 p., par Robert Oheix. — Saint-Brieuc, imp.-lib. Prud'homme.

Digitized by Google

OUVRAGES OFFERTS POUR LES ARCHIVES

15. — Par M. le docteur Delamare, les fascicules 1, 2 et 4 de 1866 ; — 1, 2 et 3 de 1867 ; — 2 de 1870-1871 ; — 1 de 1873; — 1 et 2 de 1874 ; — 2 et 3 de 1875, du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes.*

16. — Par M. Perthuis, les fascicules 3 et 4 de 1862 ; — 1, 2 et 3 de 1863 ; — 1 et 2 de 1864 ; — 4 de 1867 ; 2 de 1868 ; — 1 et 2 de 1869, du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes.*

17. — Par M. Perthuis, 233 Ordres du jour des séances de la Société, du 29 juillet 1856 au 8 décembre 1886.

L'on procède d'abord à l'élection de M. Pommier, présenté par MM. Le Meignen et de Lisle, de M. Guy de Montfort, par MM. de Lisle et de Kersauson, et de M. Camille de la Pilorgerie, par MM. Le Meignen et Legendre.

M. de Lisle, empêché d'assister à la séance, nous écrit la lettre suivante : « M. Pommier, que j'ai l'honneur de présenter, est un amateur passionné des armes du Moyen Age et de la Renaissance. Sa collection, qui a figuré en partie à nos expositions, se compose uniquement de pièces de choix et d'une indiscutable authenticité. Les études qu'il a publiées sur les armes françaises aux différentes époques de notre histoire, font honneur à son savoir et prendraient un rang distingué dans les travaux de nos bulletins. M. Pommier est non seulement un connaisseur érudit, c'est de plus un artiste et ses relations amicales avec Luc-Olivier Merson ont enrichi son cabinet de plusieurs œuvres du maître. La nomination de M. Pommier comme membre résident est donc une véritable bonne fortune pour notre Société. »

M. Guy de Montfort, nous disent ses parrains, a toujours eu un goût très prononcé pour l'étude des choses anciennes et a particulièrement travaillé la science héraldique ; c'est pour la Société une excellente recrue.

M. Camille de la Pilorgerie est le neveu du regretté M. Jules de la Pilorgerie qui, par ses talents et son érudition, avait conquis un rang distingué parmi les meilleurs écrivains de notre région. M. Camille de la Pilorgerie a mis en pratique l'archéologie ; dernièrement il a fait en Orient un magnifique voyage et il est un de nos rares compatriotes qui, après une pénible marche de neuf jours à travers le désert, ait pénétré jusqu'aux ruines de Palmyre. Voilà certes, pour un candidat, des titres précieux et peu communs. Aussi M. le Président espère-t-il que lorsque M. de la Pilorgerie assistera à nos

Digitized by Google

séances, il voudra bien nous dire quelques mots des curiosités qu'il a été à même de voir et des impressions qu'il a ressenties en parcourant ces contrées si fécondes en merveilles de toute sorte.

MM. Pommier, de Montfort et de la Pilorgerie sont élus à l'unanimité membres résidents.

M. Oheix offre à la Société plusieurs brochures : *Aux Amis de Brizeux. — Le vandalisme au Congrès de Pontivy. — Cas de conscience. — M. l'abbé Allard.* — M. le Président enverra à M. Oheix des remerciements au nom de la Société.

M. le Président rappelle que le congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne se tiendra cette année comme de coutume le mardi de la Pentecôte : nous avons le droit de nous y faire représenter par trois membres. MM. Maître et de l'Estourbeillon se sont déjà fait inscrire ; si un autre de nos collègues désirait prendre part à cette réunion, il est prié d'envoyer son adhésion dans le plus bref délai.

M. le Président lit une circulaire de M. le Ministre des Beaux-Arts, disant que d'après la loi du 30 mars 1887, il doit être fait un classement des objets mobiliers appartenant à l'Etat, aux départements, aux communes, aux fabriques et autres établissements publics, et dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt national. Le ministre demande pour ce travail le concours des archéologues de notre région.

La Société accède d'autant plus volontiers à ce désir qu'elle voit peut-être là le seul remède pour empêcher la destruction d'un grand nombre d'objets intéressants, qui en des mains ignorantes sont voués à une condamnation certaine.

M. le Président raconte la très curieuse découverte faite à la cathédrale par notre collègue M. Legendre, inspecteur diocésain. En enlevant les marches qui, de l'ancien chœur, descendent au tombeau de La Moricière, M. Legendre découvrit un caveau funéraire : il avertit aussitôt le bureau de la Société et Mgr l'évêque de Nantes, qui délégua un de ses grands vicaires ; la pierre qui recouvrait l'enfeu fut alors enlevée et l'on se trouva en présence d'un corps assez bien conservé. L'endroit dans lequel était ce caveau ne permettant pas de bien examiner le cadavre, on enleva la châsse avec des soins infinis : l'on put alors constater que ces restes étaient certainement ceux d'un des anciens évêques de notre ville ; une crosse en bois et un anneau pastoral en étaient les preuves certaines ; les vêtements semblaient d'une très grande richesse.

Digitized by Google

M. le Président rédigea aussitôt en double un procès-verbal d'exhumation; l'un fut donné à l'évêché, l'autre restera dans nos archives.

Il n'est guère possible de dire dès maintenant quel est ce prélat, bien qu'il soit presque sûr, d'après certaines indications, qu'il devait vivre au XIVe ou XVe siècle; mais l'érudition de nos confrères, spécialement MM. de la Nicollière, de Kersauson et Legendre, nous tirera bientôt d'embarras.

Des félicitations et des remerciements unanimes sont adressés à M. Legendre pour cette découverte si intéressante pour notre histoire locale.

La séance est levée à 10 h. 1/4.

Le Secrétaire du Comité,
LA PEYRADE.

SÉANCE DU 5 JUIN 1888.

Présidence de M. Le Meignen.

Etaient présents : MM. Pied, Lemoine, Legendre, Libaudière, Hastings, de la Nicollière-Teijeiro, Blanchard, Leyant, Montfort, Léon Maître, Paris-Raby, de Veillechèze, La Peyrade.

Sont déposés sur le bureau :

1. — *Annales de Bretagne*, T. 3, n° 3. Avril 1888, f. 299 à 454. — Rennes, Plihon et Hervé.

2. — *Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, T. XI. — Nice, 613 p. — Imprimerie Malvano-Mignon, 1887.

3. — *Bulletin Archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* Année 1887, n° 3, p. 365 à 499, 4 pl. — Paris, Ernest Leroux, MDCCCLXXXVII.

4. — *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 112-371 p. T. XIV, 1887. — Quimper, imprimerie A. Jaouen.

5. — *Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des Archives historiques.* VIIIe, V, 3e livraison, p. 161 à 240. 1er mai 1888. — Saintes, Mme Z. Martreuil.

HOMMAGES D'AUTEURS A LA SOCIÉTÉ

6. — *Die reiter. — Statuette Karls des Grossen aus dem Dome zu Metz,*

Digitized by Google

lerläutert von. — Prof. Dr. Ernest aus'm Weerth., Bonn, 1885. — Universitas Buchdruckerei, von Carl Georgi, 32 p., 4 pl.

7. — *L'imagination.* Discours prononcé dans la séance du 21 novembre 1886, par M. E. Orieux, président de la Société Académique de la Loire-Inférieure, 23 p.

8. — *Etude sur la géographie ancienne dans les contrées de la Basse-Loire*, par M. E. Orieux, agent-voyer en chef honoraire du département de la Loire-Inférieure, 32 p.

9. — *Le Long calendrier*, par M. E. Orieux, 39 p., 5 tableaux.

Ouvrages offerts pour la Bibliothèque

10. — *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, les années 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864; 1er et 2e trimestres de 1859; — 1er trimestre de 1865, par M. Richard, artiste-peintre.

Pièces offertes pour les Archives

11. — Par M. Marionneau, ancien Président de la Société Archéologique de Nantes, 241 Ordres du jour des séances de la Société, du 30 décembre 1856 au 28 novembre 1879; — une collection des convocations du Comité central; — sept pièces administratives; — 29 lettres adressées au Président de la Société archéologique; — la minute du discours d'installation de M. le baron de Wismes, ancien Président de la Société Archéologique (22 janvier 1878); — des pièces diverses.

Au début de la séance, M. le Président annonce avec une profonde douleur la mort de Mgr Bouché, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier et membre d'honneur de notre Société.

Archéologue distingué, cet éminent prélat s'était efforcé de conserver dans son diocèse tout ce qui, au point de vue de l'art et de l'histoire, pouvait avoir de l'intérêt: nombre d'églises et de chapelles curieuses ont ainsi été préservées; c'est dire qu'il était l'adversaire acharné des Vandales, cette race de barbares modernes, dont l'espèce vivace, loin de s'affaiblir, semble au contraire s'accroître avec une désespérante fécondité.

Mgr Bouché avait eu la noble idée d'honorer particulièrement la mémoire des grands hommes de notre Bretagne. C'est lui qui, il y a quelques années, fit ériger à Saint-Jacut-de-la-Mer le monument commémoratif de Dom Lobineau, le vieil historien breton.

Digitized by Google

Il avait également entrepris la réédification du tombeau de saint Yves, le grand protecteur des malheureux. Le travail est maintenant à peu près terminé et l'inauguration solennelle en était fixée au mois de septembre prochain : un congrès en l'honneur du saint devait réunir à cette époque l'élite de notre province. Tout promettait donc une cérémonie d'un grand éclat; mais la mort est venue frapper notre illustre collègue au moment même où il allait pouvoir contempler l'achèvement de sa grande œuvre et jouir avec un légitime orgueil du fruit de ses efforts.

Monsieur Pied lit un excellent travail sur l'établissement des bains de la Petite-Hollande, et il offre à la Société une plaque retrouvée en cet endroit et rappelant la date de leur installation. M. le Président est l'interprète de tous en adressant ses remerciements à M. Pied; son intéressante communication sera insérée au Bulletin.

M. le Président donne lecture du procès-verbal d'inhumation des restes de l'évêque dont le corps a été retrouvé sous le chœur de la cathédrale.

.....

.....

.....

Après cette lecture, M. le Président offre de nouveau à M. Legendre ses félicitations et ses remerciements pour l'empressement qu'il a mis à appeler à ses fouilles le bureau de la Société archéologique : cet excellent sentiment de bonne confraternité est d'autant plus louable qu'il est malheuheureusement très rare. M. le Président espère qu'aucun de nos confrères ne l'oubliera lorsqu'il aura la bonne fortune de faire des découvertes intéressantes.

M. Legendre lit le compte rendu de ses fouilles à la Cathédrale ; il cherche surtout à établir l'identité de l'ancien évêque de Nantes et il croit avoir la certitude que l'on se trouve en présence du corps de Robert Paynel. D'ailleurs, le travail de M. Legendre sera publié dans le Bulletin de cette année et les lecteurs pourront apprécier les très bonnes argumentations que l'auteur présente en faveur de sa thèse.

La séance est levée à 10 heures.

Le Secrétaire du Comité,
LA PEYRADE.

Digitized by Google

Séance du 3 juillet 1888.

Présidence de M. Le Meignen.

Etaient présents : MM. Bertrand-Geslin, Perthuis, Legendre, de Dion, Pied, Lemoine, de Kervenoaël, Bastard, La Peyrade, Pâris-Reby, Charles Perrion.

La Société a reçu les ouvrages suivants déposés sur le bureau :

1. — *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 5e S., T. IX, 13 pl., 472 p. Année 1887. Angoulême, chez L. Coquemard. M. DCCC LXXXVIII.

2. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, p. 405 à 452. Premier trimestre de 1888.

3. — *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. Année 1887. 41e v., p. 113 à 424. 8 pl. et LV à CXVII 11e de la 3e série. Auxerre, Secrétariat de la Société.

4. — *Bulletin de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres*, p. 1 à 48, 1 pl. Nos 1-3. Janvier-mars 1888. Niort, au Siège de la Société.

5. — *Comptes rendus des séances de la Société Archéologique de Bordeaux*, p. 1 à 52. Années 1881-1882. Bordeaux, imp. veuve Cadoret.

6. — *Comptes rendus des séances de la Société Archéologique de Bordeaux*, p. 53 à 97. Années 1883-1884. Bordeaux, imp. veuve Cadoret.

7. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*. Documents inédits concernant la Province, p. 1 à 572. 10 pl., t. XIe. Amiens, imp. A. Douillet et Cie, 1888.

8. — *Société Archéologique de Bordeaux*. T. XII. 2e fascicule, p. LXV à CXXIV, 2 pl. Bordeaux, veuve Cadoret, 1887.

9. — *Société Archéologique de Bordeaux*. T. XII, 3e fascicule, p. 1 à 64. 1 pl., 1 tableau. Bordeaux, veuve Cadoret, 1887.

10. — *Revue historique de l'Ouest*, 4e année, 3e livraison, p. 201 à 296, 81 à 130. Vannes, Eugène Lafolye, 1888.

M. Legendre inscrit à l'ordre du jour lit son excellent travail sur l'emploi des caractères gothiques au moyen âge : il prouve que l'usage en a commencé au VIIIe siècle ; à l'appui de cette thèse, M. le marquis de Dion dit qu'à

Digitized by Google

l'Ecole des Chartes les écritures des différentes époques sont affichées dans une des salles ; il est facile en effet d'y constater que les caractères gothiques furent employés du VIIIe au XVe siècle. Le travail de M. Legendre est donc concluant, et M. le Président lui adresse toutes ses félicitations.

Les broderies des vêtements de l'évêque, que l'on suppose être Robert Paynel, sont d'une finesse rare et d'une richesse remarquable ; d'après M. Lemoine, fort compétent en cette matière, l'étoffe est du vrai Damas certainement fabriqué dans le pays. Remarque assez curieuse : le bout des gants de laine est tissée d'après une méthode semblable à celle employée maintenant dans nos fabriques.

Les gants portent d'un côté le monogramme du Christ, de l'autre celui de la Vierge.

Le chaton de la bague est une améthyste; d'ailleurs toujours et de tout temps l'améthyste a été la seule pierre employée pour les anneaux d'évêque et même si l'on en croit certains savants, c'est une marque distinctive qui n'est pas douteuse.

M. le Président annonce qu'il va donner lecture d'un document relatif à l'histoire de la Cathédrale de Nantes, communiqué par M. Dugast-Matifeux. Le Comité ayant décidé que le Bulletin en préparation sera presque entièrement composé de documents relatifs à l'histoire de la Cathédrale de Nantes, M. le Président fait appel à tous ceux qui pourraient avoir des pièces relatives à l'histoire de la Cathédrale ; il note que les documents relatifs aux chapelles de cette cathédrale et aux chapellenies qui y étaient établies sont presque entièrement inconnus. A ce propos M. le Président fait remarquer qu'il ne faut pas confondre une *chapelle* et une *chapellenie*. Cette confusion a été commise dans un *écrit récent* où l'on tire une conclusion absolument injustifiée de ce fait qu'un chapelain de Saint-Gohard avait reçu son investiture dans la chapelle de la Trinité : ce simple fait qu'un chapelain de Saint-Gohard a reçu son investiture dans telle chapelle n'implique pas du tout que la chapelle où se fit la cérémonie fût dédiée à saint Gohard. Dans l'espèce même le texte cité dit tout le contraire de ce qu'on a voulu lui faire dire puisqu'il indique formellement que la chapelainie était desservie à l'autel *de la Trinité*. Aucune confusion ne peut donc être faite entre cette chapelle de la Trinité dont nous ignorons l'emplacement et la chapelle souterraine de Saint-Gohard qui était très certainement, personne ne saurait en douter, dans la crypte centrale. L'écrit en question se contredit encore lorsqu'il fait de la chapelle *de la Trinité* une chapelle absidale. Le texte dit que la *chapelle de la Trinité est située* AU HAUT DE LA NEF ; si la chapelle de la Trinité était

Digitized by Google

située *dans la nef*, elle ne pouvait pas être dans *l'abside*. L'examen du texte est concluant et renverse tout le système de l'auteur de *l'écrit*.

Après ces préliminaires, M. le Président commença la lecture du document procuré par M. Dugast-Matifeux. C'est une lettre de « Monsieur Meslier, général des Finances de Bretagne, au père de Tournemine, jésuite, » que M. Dugast-Matifeux a trouvée dans la grande collection appelée communément : Mémoires de Trévoux [1]. Cette lettre n'est en réalité qu'une étude sur la cathédrale de Nantes. Elle a l'avantage de donner la mesure de ce qu'on savait au XVIIIe siècle sur notre cathédrale. M. Meslier écrit cette lettre à propos d'une petite sculpture de cette église représentant l'écu de Bretagne avec la devise : « *Coment qu'il soit?* » et établit que cet écu doit être celui du duc Jean V. Cette lettre est contenue dans les Mémoires de Trévoux de l'année 1714 et est par conséquent antérieure à la mutilation qu'on a fait subir en 1733, sous prétexte de restauration, au chœur de notre cathédrale. C'est en 1733 qu'entre autres pertes qui firent jeter et avec raison les hauts cris à Travers témoin de ce désastre, on eut à déplorer celle d'un magnifique crucifix d'argent, suspendu à la voûte, que les chanoines firent fondre pour subvenir aux dépenses de restauration. M. Meslier parle d'une modification faite au chœur, et comme ce ne peut être de celle de 1733, postérieure à son travail, il en résulte qu'avant 1714 le chœur avait déjà subi des changements. M. le Président souhaite qu'on en ait enfin fini avec toutes ces modifications et que nous puissions tous et bientôt assister à l'achèvement définitif du monument. M. le Président fait remarquer en terminant sa lecture que ce document ne serait pas déplacé dans le Bulletin. Travers s'est, il est vrai, servi de cette lettre, mais il n'en a pas pris toutes les opinions et par conséquent la publication du document primitif a toujours sa raison d'être.

Monsieur Lemoine rappelle, à propos du Christ dont il est parlé dans la lettre de Monsieur Meslier, que cet usage des crucifix suspendus à la voûte des églises fut général à une certaine époque et tend à reprendre maintenant en Belgique. Il a probablement duré jusqu'au XVIIe siècle. C'est à partir de cette époque en effet que le mauvais goût a commencé à se montrer pour battre son plein au XVIIIe. C'est alors qu'on a mis dans les églises des boiseries Louis XV, charmantes dans un salon, mais absolument déplacées dans une Cathédrale, dans une Cathédrale gothique surtout. A cette époque aussi les ostensoirs en forme de soleils, probablement à l'instar de celui de Louis XIV, ont remplacé les délicieuses monstrances du temps de saint Louis. Quelle diffé-

1. Voir note R.

Digitized by Google

rence pourtant entre ces affreux soleils et des bijoux comme la monstrance de Saint-Jean-de-Monts que naguère les membres de la Société Archéologique ont eu occasion d'admirer, comme celle de Cologne qui, quoique très petite, vaut, dit-on, trois millions. Monsieur le Président constate avec plaisir qu'aujourd'hui le goût s'est développé, et que si nous ne créons pas, au moins nous avons le mérite de choisir de bons modèles et la sagesse de les imiter. La séance est levée à neuf heures et demie. Monsieur le Président donne rendez-vous au mois de novembre ou de décembre, selon que les travaux arriveront plus ou moins nombreux.

Le Secrétaire par intérim,
ÉMILE DE KERVENOAEL.

Ouvrages reçus en Août 1888.

1. — *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin,* 666 p., 22 pl., 1 tableau. T. XXXV. Limoges, imprimerie veuve H. Ducourtieux, 1888.

2. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* p. 357 à 428. Année 1888, n° 1. Amiens, A. Douillet et Cie.

3. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.* Année 1888, n° 2, p. 429 à 476. Amiens, A. Douillet.

4. — *Bulletin de la Société de Borda,* 13e année, 2e trimestre 1888, p. XLV à LXXII, et 57 à 156. Dax, imprimerie Labèque.

5. — *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.* XXXI tome. Années 1887-1888, 3e fascicule, p. 217 à 376. Le Mans, imprimerie Edmond Monnoyer.

6. — *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Cholet,* 1887, p. 291 à 361. Cholet, J.-H. Farré, 1888.

7. — *Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze.* T. X, p. 179 à 352, 2 pl., 2e livraison, avril-juin 1888. Brive, Marcel Roche, imprimeur de la Société.

8. *Bulletin de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres.* Nos 4-6, avril-juin 1888, p. 49 à 104. Niort, au siège de la Société.

Digitized by Google

9. — *Mémoires de la Société Eduenne.* Nouvelle série. T. XV, 538 pages, 2 pl. Autun, imprimerie Déjunieu, père et fils. M DCCC LXXXVII.

10. — *Recueil des notices et mémoires de la Société Archéologique du département de Constantine.* 24 v. 1886-1887, 256 p., 21 pl. Constantine, imp. Adolphe Braham, 1888.

11. — *Revue historique de l'Ouest.* 4e année, 4e livraison. Vannes, imprimerie Eugène Lafolye.

12. — *Revue de Saintonge et d'Aunis, Bulletin de la Société des Archives historiques,* VIIe volume, 4e livraison, p. 321 à 416, 1 pl. Saintes, Mme Z. Mortreuil, libraire, 1887.

13. — *Revue de Saintonge et d'Aunis, Bulletin de la Société des Archives historiques,* VIIIe volume, 4e livraison, p. 241 à 304. Saintes, Mme Z. Mortreuil, libraire, 1888.

Hommages d'auteurs a la Société

14. — *Notice sur Odette ou Odinette de Champdivers et Marguerite de Valois, sa fille,* par M. Prével. (Extrait des *Annales de la Société Académique de Nantes,* 1879.) 44 pages.

15 — *Histoire de Savenay,* de M. Ledoux. Compte rendu par M. L. J. Prével. (Extrait des *Annales de la Société Académique de Nantes,* 1878.) 12 pages.

Ouvrages offerts a la Société

16. — Par M. le vicomte de la Laurencie : les 3e et 4e trimestres (1868) du *Bulletin Archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.*

17. — Par M. Pitre de Lisle, trois tomes 18, les tomes 19, 20, 21, 22. Trois 1rs semest. du t. 23. 1, 2e semest. du t. 23, et 1, 1, semest. du t. 24 du *Bulletin Archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.*

18. — Par M Camille de la Pilorgerie : *Campagne et Bulletin de la grande armée d'Italie, commandée par Charles VIII (1494-1495), d'après des documents rares ou inédits, extraits en grande partie de la Bibliothèque de Nantes,* par J. de la Pilorgerie, 478 pages. Nantes, Imprimerie Vincent Forest et Émile Grimaud, 1866.

Digitized by Google

Ouvrage acquis pour la Bibliothèque

19. — *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes,* par M. l'abbé Martigny, ouvrage contenant 676 pages et 270 gravures. Paris, Hachette, 1865.

Volumes envoyés par les Sociétés correspondantes pour compléter les collections dépareillées.

20. — Par M. le Président de la Société des Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, les volumes 1 (1865) et 6 (1879).

21. — Par M. le Président de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, les tomes 17 (1880) 18 (1881) et 22 (1884).

22. — Par M. le Président de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, le tome XIV.

23. — Par M. le Président de la Société des Sciences et Beaux-Arts de Cholet, le Bulletin de 1885.

24. — Par M. le Président de la Société Académique du Gard, l'année 1875 de la collection.

Ouvrages reçus en Septembre et Octobre 1888.

1. — *Annales de Bretagne,* T. III, N° 4, juillet 1888, pages 457 à 668. 1 planche, 1 plan. Plihon et Hervé, Rennes.

2. — *Annales de la Société Académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure,* 1er semestre 1888, 220 pages. Nantes, imprimerie L. Mellinet.

3. — *Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution,* July, 1885. Part. II, p. 1 à 264 et 1 à 939. 143 pl., 2 cartes, 3 photogravures. Washington, 1886.

Digitized by Google

4. — *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.* Année 1888. N° 1. Paris, Ernest Leroux, p. 1 à 196. 2 planches, 4 cartes, MDCCCLXXXVIII.

5. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.* 2 t. 1888, p. 453 à 481. 1 pl.

6. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.* 3 t. 1888, p. 485 à 524.

7. — *Bulletin de la Société de Borda.* Dax, 13e année, 1888. 3e t. p. LXXIII-XCI et 157-252. Dax, imprimerie Labèque, 1888.

8. — *Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze.* T. dixième, 3e livraison, p. 353 à 544. 2 pl., 1 fac-similé. Brive, Marcel Roche, imprimeur de la Société. Juillet-septembre 1888.

9. — *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne.* 42e volume, 1er semestre. Auxerre, 31 juillet 1888.

10. — *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan.* Année 1887, 238 pages. Procès-verbaux 53. 5 plans. Vannes, imprimerie Galles, 1888.

11. — *Journal des Savants.* Avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1888. Paris, imprimerie Nationale, MDCCCLXXXVIII.

12. — *Mémoires de l'Académie de Nîmes.* T. IX, 1886. 468 pages, 1 planche. Nîmes, imprimerie Chastanier, 1887.

13. — *Mémoires de la Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord.* 2e série, t. 3. 1re livraison, 176 pages. St-Brieuc, Prud'homme, imprimeur, 1888.

14. — *Mémoires de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres.* 3e série. T. V, 1888. 437 pages, 3 pl., 12 feuillets de musique. Niort, au siège de la Société.

15. — *Revue Historique et Archéologique du Maine.* T. 23. Année 1888. 1er semestre, 462 p. Le Mans, Pellechat, éditeur, 1888.

16. — *Revue Historique de l'Ouest.* 4e année, 5e livraison, p. 417 à 242. Vannes, imprimerie Eugène Lafolye, 1888.

17. — *Revue de Saintonge et d'Aunis, Bulletin de la Société des Archives Historiques.* VIIIe volume, 5e livraison. 1er septembre 1888, p. 305 à 392. Saintes; Mme Z. Mortreuil, libraire, 1888.

18. — *Société de Secours des Amis des Sciences.* — Compte rendu du 28e exercice. 203 pages. Paris, Gauthier-Villars et fils, 1888.

Digitized by Google

Hommages d'Auteurs a la Société

19. — *Anales del Museo Nacional, Republica de Costa Rica.* Tomo 1. Ano de 1887. San-José, Tipografia Nacional, 1888.

20. — *L'Art à Nantes au XIXe Siècle,* par E. Maillard. Paris, Librairie des Imprimeries réunies, 13, rue Bonaparte.

Pièces offertes pour les Archives.

21. — Par M. Marionneau, ancien Président de la Société Archéologique de Nantes, 15 pièces diverses, 42 lettres à lui adressées comme Président, 23 Minutes-réponses. Le *Journal officiel* du 4 mai 1878, donnant le rapport de M. Chabouillet, Secrétaire de la section d'archéologie, lu à la Sorbonne, à la réunion des délégués des Sociétés savantes des départements.

C'est dans cette séance que fut remise à M. le baron de Wismes, qui en était alors président, la Médaille décernée à la Société archéologique de Nantes.

Volumes envoyés par les Sociétés correspondantes pour compléter les collections dépareillées.

22. — Par M. le Président de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, les tomes 1, 3, 4, 5, 6 et 9 des procès-verbaux des Séances, 1864-1874.

23. — Par M. le Président de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, la 1re livraison du 4e volume, la 5e livraison du 5e volume et la 2e livraison du 6e volume 1886.

24. — Par M. le Président de la Société académique de Brest, les tomes 7, 8, 9 et 10 (1880 à 1885) de la 2e série.

25. — Par M. le Président de la Société archéologique du Finistère, les tomes 6, 7, 8 et 10 (1878 à 1883).

26. — Par M. le Président de l'Académie de Nîmes, L'éducation carolingienne. *Le Manuel de Dhuoda* (843). par Edouard Bandurand, 271 pages. Paris, Alphonse Picard, 1887.

Digitized by Google

27. — Par M. le Président de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, les 1, 2 et 4e trimestres 1868, 1er trimestre 1874 et 4e trimestre 1876.

28. — Par M. le Président de la Société historique et archéologique du Maine, le tome X, la première livraison du tome 18 et le tome 21.

29. — Par M. le Président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, le 2e trimestre 1887 et les tomes 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 9 (1878 à 1887) de la 2e série.

30. — Par M. le Président de la Société archéologique du département de Constantine, les tomes 1856, 1857, 1862, 1864, et les tomes 10 à 17 (1866-1875).

Publications envoyées par les nouvelles Sociétés correspondantes.

31. — Par M. le Président de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. 23 volumes (1864 à 1886).

32. — Par M. le Président de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, le 2e bulletin du tome second de la 2e série, 1888.

33. — Par M. le Président de la Société des sciences et lettres de Blois, les tomes 2, 7, 8 et 10 (1884).

34. — Par M. le Président de la Société d'émulation du Jura, le tome 3 (1887) de la 4e série.

35. — Par M. le Président de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, les fascicules Juillet et Août du T. 39, 1888.

36. — Par M. le Président de la Société historique et archéologique de Langres, les 38 premiers fascicules du Bulletin (1872 au 1er mars 1888), les 7 premiers fascicules des Mémoires de la même Société (1880 à 1888). — L'*Essai sur l'Histoire et la généalogie des Sires de Joinville* (1008-1386), par J. Simonnet, volume de 342 pages et 1 planche, et le *Cartulaire du Prieuré de Saint-Etienne de Vignory*, par J. d'Arbaumont, volume de 314 pages et 11 planches, le dit volume imprimé à Langres commme le précédent, chez Firmin Dangien.

Digitized by Google

37. — Par M. le Président de la Commission historique et archéologique de la Mayenne, les tomes 3, 4 et 5 (1882 à 1887), et la *Sigillographie des Seigneurs de Laval* (1095-1605), par Bertrand de Broussillon et Paul de Farcy. Volume de 152 pages, de l'imprimerie G. Fleury et A. Dangin à Mamers, 1888.

38. — Par M. le Président de la Société historique et archéologique de l'Orne, les tomes 1 à 6 (1883-1887) et les trois premiers fascicules de 1888.

39. — Par M. le Président de la Société belfortaine d'émulation, les volumes 6, 7 et 8 (1883-1887).

40. — Par M. le Président de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Haute-Saône, les 2 premiers fascicules du n° 17.

41. — Par M. le Président de l'Académie d'Hippone, les Bulletins 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 (1869-1888).

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Liste des Membres de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure..... I
Liste des Sociétés Correspondantes..... IX
Extraits des Procès-verbaux des séances XIII

CATHÉDRALE DE NANTES

I. — Pièces Administratives

Rapport lu le 12 janvier 1886, à la séance de la Société Archéologique de Nantes, par M. A. Legendre..... 1
Lettre à Messieurs les Membres du Conseil Général, par M. A. Legendre 5
Rapport à Monsieur le Ministre des Cultes sur le Résultat des fouilles et déblais autorisés par décision du 16 Mai 1885, par M. L. Sauvageot..... 5
Lettre de M. Sauvageot à M. Legendre..... 11
Note relative à l'Enfouissement des bases, des piliers du Chœur, par M. A. Legendre..... 13

Digitized by Google

II. — Documents pour servir à l'Histoire de la Cathédrale de Nantes.

Notes prises du 16 Août 1887 au 31 Janvier 1888, par M. A. Legendre 15
Découverte du Tombeau d'un Évêque du XIVe au XVe siècle dans le bras de croix. Procès-verbal de l'Exhumation, par M. Le Meignen..... 32
Notes prises du 1er Février au 30 Avril 1888, lues à la séance du 5 Juin, par M. A. Legendre 35
Tableau chronologique des Evêques de Nantes depuis saint Clair jusqu'à Monseigneur Fournier, par M. A. Legendre. 73
Histoire de la Cathédrale par le Monument.
Notes sur l'étude des plans de la Cathédrale.
Au IVe — VIe — Xe, XIe, XIIe — XVe, XVIe, XVIIe, XIXe Siècles, par M. A Legendre..... 99

III. — Pièces Justificatives.

Note A. — 193
Note B. — Séance du Conseil Général de la Loire-Inférieure du 22 Août 1888. 203
Note C. — Rapport adressé le 20 Avril 1882 à Monsieur le Ministre des Cultes, par M. de Baudot, Inspecteur général des édifices diocésains.. 212
Note D. — Tombeau de Guillaume Guéguen (Chapelle de saint Clair)..... 216
Note E. — Tombeau projeté pour Monseigneur Duvoisin. 223
Note F. — Cloches de la Cathédrale, après la Révolution..... 236
Note G. — Etat de la Cathédrale pendant les Fêtes Décadaires 211
Note H. — Devis demandé à Mathurin Crucy, architecte voyer, pour les Premières Réparations exécutées à la Cathédrale après la Révolution. 250

Digitized by Google

Note I. — Etat du Grand Orgue après la Révolution. Notice par Albert Minard, ancien Organiste..... 252
Note J. — Etat de l'Evêché et du jardin de l'Evêché pendant et après la Révolution..... 270
Note K. — Réparations des Autels de la Cathédrale après la Révolution 277
Note L. — Rapport des architectes Seheult, Allonneau et Nau sur l'Etat de la Cathédrale en 1806.... 286
Note M. — Bénitiers-Coquilles 293
Note N. — Grattages des façades de la Cathédrale de 1815 à 1819 et 1828..... 298
Note O. — Pièces relatives au Tombeau des Carmes, et aux Caveaux découverts en 1846..... 307
Note P. — Monseigneur de Hercé n'a pas été soldat..... 342
Note Q. — Lettre de François Seheult jeune au Préfet.. 347
Note R. — Ecusson d'Hermines, ou de Bretagne moderne avec la devise COMENT QU'IL SOIT..... 349
Note S. — Affiches d'Adjudications 356

***

Appendices aux Notes B et C 357

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES [1].

1. Inscription trouvée sous le Grand-Autel en 1887.
2. Inscription au nom de Hélie Brosset, architecte de la Cathédrale de 1650 à 1655.
Inscription trouvée sous l'autel de la Vierge en 1887.
3. Urne renfermant les Entrailles de Monseigneur de Guérines (Chapelle des Dames de la Retraite).
4. Urne renfermant le Cœur de Monseigneur de Guérines (Chapelle du Séminaire de la Philosophie.)
5. Tombeau de Monseigneur Fournier à Saint-Nicolas.
6. Reliquaire renfermant le Cœur de Monseigneur Fournier (Chapelle de l'Evêché).
7. Pierre tombale d'Evêque du XIVe, découverte dans la Crypte Sud.
8. Fragments en Marbre blanc de Chapiteaux Romano-Bysantins du VIe siècle.
9. Partie d'une Coupole sphéroïdale découverte à l'Ouest du bras de la Croix (XIIe siècle).
10. Décoration du Chœur, improprement dénommée Jubé.
11. Fragments en Marbre blanc d'une table d'autel du VIe siècle.
12. Vases Funéraires découverts dans des tombeaux des XIIe et XIIIe siècles, sous la Coupole du Bras de Croix.
13. Poignets (XIVe siècle) en parements en tissu de samit brodé d'or fin.
Camocas (XIVe siècle). Drap de soie blanc broché ton sur ton.

1. Les planches 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10 et 28 sont publiées en photographie, dans un fascicule séparé.

Digitized by Google

14. Evêque du XIVe siècle (Côté de la Crosse).
15. Evêque du XIVe siècle, découvert dans un caveau sous la Coupole du Bras de Croix.
16. Vases Funéraires, trouvés dans le caveau de l'Evêque du XIVe siècle.
17. Vase, Pots et Pichet Funéraires, découverts sous une pierre tombale du XIVe siècle, dans la Chapelle absidale Sud de la Crypte.
18. Vases Funéraires du XIVe siècle, découverts sous un cercueil dans la nef circulaire de la Crypte.
19. Parallèle de Plans, avec absides (à 0,002 m).
20. Cathédrale d'Evhemerus et de saint Félix, VIe siècle (à 0,002 m).
21. Crypte du XIe siècle (à 0,005 m).
22. Crypte du XIe siècle (à 0,002 m). Caveaux et substructions découverts au bras de Croix.
23. Crypte du XIe siècle et fondations de l'église du XIIe siècle.
24. Chœur de la Cathédrale du XIe, et Nef du XIIe.
25. Parallèle d'Eglises à Coupoles (XIIe siècle).
26. Plan (à 0,001 m) de la Cathédrale de Nantes, indiquant les parties construites aux XVe — XVIe — XVIIe et XIXe siècles.
27. Plan (à 0,001 m) de la Cathédrale de Nantes, commencée par Mathurin Rodier en 1434.
28. Inscription provenant du tombeau de l'Evêque Galeran (XIIIe siècle).
29. COMENT QU'IL SOIT — Devise supposée du Duc de Bretagne Jean V.

***

FAC-SIMILÉ

C. — De Mathurin Crucy, architecte-voyer de la ville de Nantes 175
D. — De Monseigneur Jean-Baptiste Duvoisin..... 175

Digitized by Google

S. — Des Signataires du Procès-verbal du 3 septembre 1840..... 189
1, 2, 3. — D'affiches pour entretien des combles après la Révolution 356
4, 5, 6, 7, 8. — D'affiches pour grattage des façades de la Cathédrale de 1815 à 1819, et 1828 356
9. — D'affiches pour la reprise des travaux de la Cathédrale (3 septembre 1840)..... 356

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES OUVRAGES CONSULTÉS

CLASSÉS CHRONOLOGIQUEMENT

HISTOIRE

1588. — *L'Histoire de Bretaigne, des Roys, Ducs, Comtes et Princes d'icelle, etc. Mise en écrit par noble homme Messire* BERTRAND D'ARGENTRÉ, à Paris chez Jacques du Puys, à la Samaritaine, 1588.

1636 — *Les Vies, Gestes, Morts et Miracles des Saints de la Bretagne.* Par le R. P. F. ALBERT LE GRAND, du Couvent de Bonne-Nouvelle de Rennes, 1636.

1714. — *Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts, Recueillis par l'Ordre de son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes,* Août 1714. De l'imprimerie de S. A. S.— A Trévoux, et se vandant à Paris. G. Etienne Ganeau, libraire, 1714.

Concordance du Calendrier Républicain et du Calendrier Grégorien.

1807 — *Mémoires de l'Académie Celtique.* Paris, Dentu, 1807.

1836. — *Histoire Civile, Politique et Religieuse de la Ville et du Comté de Nantes,* par l'ABBÉ TRAVERS. Imprimé pour la première fois sur le manuscrit original, appartenant à la bibliothèque publique de la ville de Nantes. Avec des notes et éclaircissements. Nantes, Forest, Imprimeur-Libraire, 1836.

1843. — *La Commune et la Milice de Nantes,* par CAMILLE MELLINET. A Nantes, de l'Imprimerie de Camille Mellinet, 1843.

Digitized by Google

1834. — *Histoire de la Petite Bretagne ou Bretagne Armorique, depuis ses premiers habitans connus,* par M. F. G. P. B. MANET, Prêtre. Saint-Malo, chez l'auteur, 1834.

1837. — *Archives Curieuses de la Ville de Nantes et des Départements de l'Ouest,* par F. J. VERGER. Nantes, 1837-1841.

1839. — *Histoire de Nantes,* par M. A. GUÉPIN, docteur en médecine. Seconde édition. Nantes, Prosper Sébire éditeur, 1839.

1846. — *Notice sur l'Eglise de Saint-Pierre, Cathédrale de Nantes.* Prosper Sébire, Libraire, 1846.

1853. — *Revue des Provinces de l'Ouest (Bretagne et Poitou).* Nantes, Armand Guéraud et Cie, Imprimeurs-Editeurs, 1853-1858.

1857. — *Dictionnaire National ou Dictionnaire Universel de la Langue française,* par M. BESCHERELLE aîné. A Paris, chez Garnier frères, Editeurs, 1857.

1858. — *Guide du Voyageur à Nantes et aux environs,* par HIPP. ETIENNEZ. Nantes, Petitpas, Libraire-Editeur, 1858.

1859. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure,* 1859-1886.

1868. — *Armorial des Evêques de Nantes,* par STÉPHANE DE LA NICOLLIÈRE. Nantes, Imprimerie Charpentier, 1868.

1872. — *Dictionnaire des Architectes Français,* par ADOLPHE LANCE. Paris, Vve A. Morel et Cie, Editeurs, 1872.

1873. — *Le Livre Doré de l'Hôtel de Ville de Nantes,* par ALEXANDRE PERTHUIS et S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO. Nantes, Imprimerie Jules Grinsard, successeur de H. Charpentier, 1873.

1877. — *Bulletin de la Société des Bibliophiles Bretons et de l'Histoire de Bretagne.* Nantes, à la Société des Bibliophiles Bretons et de l'Histoire de Bretagne, 1877....

1877. — *Notices archéologiques sur les Tombeaux des Evêques*

Digitized by Google

d'Angers, par M. L. DE FARCY. Angers, Librairie P. Lachèse, 1877.

1883. — *L'Apostolat de saint Clair, premier Evêque de Nantes. Tradition nantaise*, par M. L'ABBÉ CAHOUR. Nantes, Imprimerie de l'Ouest, 1883.

1885. — *Les Petits Bollandistes. Vies des Saints*, par Mgr PAUL GUÉRIN. Paris, Bloud et Barral, Libraires-Editeurs, 1885.

1886. — *Documents pour servir à l'histoire du Diocèse de Nantes*, édités par M. l'ABBÉ CAHOUR. Epigraphie et Iconographie de la Cathédrale. Nantes, Librairie Mazeau, 1886.

1886. — *La Crypte de la Cathédrale de Nantes*, par HENRI LE MEIGNEN. Saint-Brieuc, Imprimerie L. Prudhomme, 1886.

1886. — *Catalogue (Archéologie et Peinture ancienne) de l'Exposition des Beaux-Arts à Nantes en 1886.* Imprimerie Schwob.

1887. — *Nouveau Dictionnaire biographique et critique des Architectes français*, par CH. BAUCHAL. Paris, Librairie générale de l'architecture et des travaux publics, 51, rue des Ecoles, 1887.

1888. — *L'Art à Nantes au XIXe siècle*, par E. MAILLARD, 1888.

— *Annuaire du Commerce de Nantes* (Etrennes Nantaises), Imprimerie Camille Mellinet.

— *Rapports de M. le Préfet et Procès-Verbaux des Séances du Conseil Général de la Loire-Inférieure.*

— *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, Paris.

— *La Semaine religieuse du Diocèse de Nantes.*

— *Archives Départementales.*

— *Registres Capitulaires.*

— *Archives de la Société Archéologique de Nantes.*

Digitized by Google

*
* *

ARCHITECTURE ET ARCHÉOLOGIE

1835. — *Bulletin Monumental ou Collection de Mémoires et de renseignements,* par DE CAUMONT, 1835.

1840. — *Revue générale de l'architecture et des Travaux publics,* sous la direction de M. CÉSAR DALY. Paris, 1840.....

1845. — *Annales Archéologiques,* publiées par DIDRON. Paris, au bureau des Annales archéologiques, 7, rue d'Ulm, 1845.

1854 — *Histoire de l'Art Monumental dans l'Antiquité et au Moyen Age, suivie d'un traité sur la Peinture sur verre,* par L. BATISSIER. Paris, Furne et Cie, Editeurs, 1854.

1854 — *Abécédaire ou Rudiment d'Archéologie (Architecture Religieuse),* par M. DE CAUMONT, 3e édition. Paris, Derache, 1854.

1858. — *Gazette des Beaux-Arts. Courrier Européen de l'Art et de la Curiosité.* Paris, 1858.....

1858. — *L'Architecture du Ve au XVIIe siècle, et les Arts qui en dépendent,* par JULES GAILHABAUD. Paris, Gide et Baudry, 1858.

1865. — *Dictionnaire des Antiquités Chrétiennes,* par M. l'ABBÉ MARTIGNY. Paris, Librairie de L. Hachette et Cie, 1865.

1865. — *Dictionnaire raisonné du Mobilier français, de l'époque Carlovingienne à la Renaissance,* par M. VIOLLET-LE-DUC. Paris, Ve A. Morel et Cie, Editeurs, 1865-1875.

1867. — *Dictionnaire de l'Architecture française, du XIe au XVIe siècle,* par M. VIOLLET-LE-DUC. Paris, A. Morel, Editeur, 1867-1878.

Digitized by Google

1867. — *Traité de l'Architecture,* par M. LÉONCE RAYNAUD, 3e Edition. Dunod, éditeur. Paris, 1867.

1872. — *Rome souterraine. Résumé des découvertes de M. de Rossi dans les catacombes de Rome,* par J. Spencer Northcote et W. R. Browalow, traduit de l'anglais, avec des additions et des notes, par PAUL ALLARD, précédé d'une Préface par M. DE ROSSI. Paris Didier et Cie, Libraires-Editeurs, 1872.

1873. — *Architecture Romane du Midi de la France,* par HENRY REVOIL. Paris, Ve A. Morel et Cie, Libraires-Editeurs, 1873.

1884. — *Les Sculpteurs français de la Renaissance, Michel Colombe,* par LEON PALUSTRE. Paris, Imprimerie A. Quantin, 1884.

1878. — *Les Monnaies Royales de France,* par HOFFMANN. 1878.

1887. — *Promenades Archéologiques, Rome et Pompéi,* par GASTON BOISSIER, 3e édition. Paris, Librairie Hachette et Cie, 1887.

1888. — *L'Architecture Romane,* par EDOUARD CORROYER, Paris, Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît, 1888.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉVÊQUES DE NANTES

INHUMÉS DANS LA CATHÉDRALE DE NANTES

1.	— 584.	Saint Félix.....	.....
2.	— 1169.	Bernard.....	.....
3.	— 1208.	Geffroy.....	.....
4.	— 1226.	Estienne.....	Chapelle St-Michel.
5.	— 1263.	Galeran.....	.....
6.	— 1267.	Jacques.....	Près des Saintes Reliques.
7.	— 1292.	Durand.....	Près le grand-autel.
8.	— 1337.	Daniel Vigier.....	Chapelle St-Jean-Baptiste.
9.	— 1352.	Olivier Salhadin.....	Chapelle de la Madeleine.
10.	— 1365.	Robert IV, dit Paynel..	En avant de l'autel St-Eutrope.
11.	— 1391.	Jean de Montrelaix....	Chapelle St-Guillaume.
12.	— 1397.	Bonabes de Rochefort..	.....
13.	— 1419.	Henri IV, dit le Barbu..	Chapelle St-Pierre et St-Paul.
14.	— 1443.	Jean de Malestroit.....	Au milieu de la Nef.
15.	— 1477.	Amaury d'Acigné.....	Chapelle St-Clair (Transept Sud).
16.	— 1488.	Pierre du Chaffault....	Chapelle St-Félix.
17.	— 1506.	Guillaume Guéguen....	Id. de la Madeleine.
18.	— 1532.	François Hamon.....	Chapelle St-Clair (Transept Sud).
19.	— 1717.	Gilles de Beauvau.....	.....

Digitized by Google

20.	— 1746.	Christophe de Sansay..	Caveau des Evêques.
21.	— 1775.	Pierre de la Muzanchère.	Id.
22.	— 1783.	Jean de Sarra.....	Id.
23.	— 1813	Jean Duvoisin.....	Id.
24	— 1822.	Louis d'Andigné.....	Id.
25.	— 1838.	Joseph de Guérines....	Id.
26.	— 1849.	Jean de Hercé.....	Id.
27.	— 1869.	Antoine Jaquemet.....	Id.

Digitized by Google

EVÊQUES DE NANTES

INHUMÉS A NANTES, HORS DE LA CATHÉDRALE

1.	— 409.	Didier.....	Eglise St-Julien.
2.	— 442.	Léon.....	Chapelle St-André.
3.	— 487.	Nonnechius.....	Eglise St-Donatien.
4.	— 492.	Karmundus.....	d°
5.	— 498.	Cervinus.....	Eglise St-Clément.
6.	— 502.	Clémens.....	Eglise St-Similien.
7.	— 527.	Epiphanius.....	Chapelle St-Etienne.
8.	— 775.	Deomarus.....	Eglise St-Donatien.
9.	— 875.	Hermengarius.....	d°
10.	— 907.	Fulcherius.....	d°
11.	— 1382.	Simon de Langres.....	Eglise des Frères Prédicateurs.
12.	— 1877.	Félix Fournier.....	Basilique Saint-Nicolas.

***

Depuis saint Clair (310) jusqu'à Monseigneur Fournier (1877) :

27 Evêques de Nantes ont été inhumés à la Cathédrale.

12 Evêques de Nantes ont été inhumés à Nantes hors de la Cathédrale.

91 Evêques de Nantes ont été inhumés hors de Nantes.

***

Pour les Evêques de Nantes, inhumés hors de Nantes, voir le Tableau Chronologique des Evêques de Nantes, pages 73 à 97.

Digitized by Google

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 5, ligne 26 : lire PRÉLIMINAIRES, au lieu de *prélémi-naires.*
Page 17, ligne 10 : lire JAQUEMET, au lieu de *Jacquemet.*
Page — ligne 24 : d° d°
Page 21, ligne 1 : d° d°
Page 34, ligne 6 : lire DE trous, au lieu *des* trous.
Page 37, ligne 26 : lire TURONUS, au lieu de *Turanus.*
Page — ligne 36 : lire d° d°
Page 39, ligne 26 : lire Travers ajoute, *p. 486.*
Page — ligne 29 : lire GALERAN, au lieu de *Galleran.*
Page 44, ligne 26 : lire pl. *14,* au lieu de *13.*
Page 45, ligne 6 : lire BARONIUS, au lieu de *Barouins.*
Page 50, ligne 19 : lire pl. *14 et 15,* au lieu de *14.*
Page 51, ligne 30 : lire BESANTS, au lieu de *besauts.*
Page 53, ligne 4 : lire *81-88,* au lieu de *81-83.*
Page 58, ligne 58 : lire PARIS, LENOIR, au lieu de *Paris Le-noir.*
Page 60, ligne 2 : lire PANSE, au lieu de *pause.*
Page 63, ligne 25 : lire *103,* au lieu de *102.*
Page — ligne 27 : lire *27,* au lieu de *28.*
Page — ligne 28 : lire *9,* au lieu de *10.*
Page — ligne 30 : lire Parmi ces NEUF, QUATRE, au lieu de Parmi ces *dix, cinq.*

Digitized by Google

Page 63, ligne 32 : lire QUATRE, au lieu de *cinq*.
Page 64, ligne 1 : le NEUVIÈME, au lieu de *dixième*.
Page — ligne 4 : lire D'ABORD, au lieu de *d'adord*.
Page 67, ligne 67 : lire PAULE, au lieu de *Paul*.
Page 94, ligne 16 : supprimer *Enterré à la Cathédrale*.
Page 95, ligne 10 : ajouter ENTERRÉ A LA CATHÉDRALE.
Page 101, ligne 5 : lire LUI fait, au lieu de *le* fait.
Page 107, ligne 35 : lire DALY, au lieu de *Doly*.
Page 109, ligne 109 : lire Note 2, au lieu de *1*.
Page 130, ligne 8 : lire DISPARAÎT, au lieu de *disparut*.
Page 157, ligne 32 : lire NOTES N ET S, au lieu de *note N*.
Page 174, ligne 34 : lire MINARD, au lieu de *Ménard*.
Page 177, ligne 24 : lire ALORS, au lieu de *encore*.
Page — ligne 30 : lire NOTES N ET S, au lieu de *note N*.
Page 180, ligne 29 : lire PALUSTRE, au lieu de *Palluste*.
Page — ligne 30 : lire d° d°
Page 182, ligne 16 : lire COUVEL, au lieu de *Cauvel*.
Page 190, ligne 17 : lire COUVEL, au lieu de *Cauvel*.
Page 203, ligne 5 : lire CELLES, au lieu de *cette*.
Page 256, ligne 29 : lire NIEDERMEYER, au lieu de *Vieder-meyer*.
Page 259, ligne 1 : lire VENANTIUS.
Page — ligne 35 : lire DES PROGRÈS, au lieu *de progrèss*.
Page 264, ligne 12 : lire MINARD, au lieu de *Ménard*.
Page 308, ligne 34 : lire IL LE FUT.

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE NANTES

Digitized by Google

Digitized by Google

DOCUMENTS

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DE LA CATHÉDRALE

DE NANTES

I

Rapport lu le 12 janvier 1886 à la séance de la Société Archéologique

---

Messieurs,

En recevant avis que j'avais, sur la Crypte de notre Cathédrale, une communication importante à vous faire, vous avez sans doute pensé qu'il s'agissait de sa conservation. Eh bien, détrompez-vous.

Cette Crypte, presque par vous découverte, qui n'a revu le jour que par votre énergique volonté, est, si vous n'y faites attention, appelée à disparaître.

Permettez-moi d'entrer dans des détails. Le 31 décembre dernier, le projet élaboré par M. Sauvageot pour l'achèvement intérieur de la Cathédrale, venait devant la Commission des Monuments historiques, présidée par M. le Directeur des Cultes, maître des Requêtes au Conseil d'Etat.

Digitized by Google

Tout d'abord, je dois faire remarquer que, pour répondre à un vœu du 28 août 1884 du Conseil général, lequel vœu émettait le désir « *que le gouvernement prenne les dispositions nécessaires pour terminer au plus tôt les études et achever la Cathédrale*, » le projet était présenté d'urgence par M. Sauvageot, qui, dans le courant de l'année, avait eu la précaution de voir successivement les trois Inspecteurs généraux diocésains, afin, le projet achevé, de ne pas s'exposer à des modifications qui toujours, en pareil cas, traînent en longueur et reculent indéfiniment les travaux.

Le projet ainsi préparé arrivait donc à la Direction des Cultes, on peut le dire, accepté à l'avance par les hommes de l'art ; il ne restait plus qu'à connaître, comme d'usage, les observations de Monseigneur l'Evêque, pour le sanctionner et lui donner administrativement la dernière signature.

Si le rapport de Monseigneur était favorable, les travaux allaient être repris immédiatement.

Malheureusement, Messieurs, il n'en est pas ainsi. Le rapport de Monseigneur étant entièrement contraire à la conservation de la Crypte, il faut maintenant remanier le projet en entier.

Vous entendez, Messieurs, en entier. Dans son rapport, Monseigneur n'admet pas la réfection des voûtes de la Crypte, parce que cela entraîne à celle des *bases* du nouveau chœur et à sa surélévation.

Monseigneur, ne se faisant nul besoin de ladite Crypte, M. le Directeur des Cultes a été très logique en disant dans la Commission que, puisque l'Evêque, c'est-à-dire le plus intéressé dans la question, n'en voulait pas, il ne voyait pas pourquoi l'Etat en ferait plus que lui.

La Commission a donc décidé, séance tenante, de demander à M. Sauvageot de remanier le projet en conséquence, ce qui ajournerait la reprise des travaux à six ou huit mois, ou plus, probablement, à une année.

Maintenant, Messieurs, que j'ai cru de mon devoir, au point de vue archéologique, de vous faire connaître où en était l'affaire, je vais vous dire quel était, pour l'achèvement intérieur du monu-

Digitized by Google

ment, l'ordre des travaux, afin que vous puissiez comprendre l'importance qu'il y a à se prononcer d'*urgence* sur la question de la Crypte.

Les travaux projetés comprennent par ordre :

1° L'enlèvement du Grand Arc, ou Jubé.

2° En même temps la sortie des déblais provenant de la Crypte.

3° La démolition successive des quatre piliers romans de la Croix, et leur remplacement par des piliers semblables à ceux de la nef et du nouveau chœur.

4° Enfin, l'achèvement de la Crypte, c'est-à-dire la réfection des voûtes, la création d'un escalier et surtout de jours latéraux, aussi nécessaires pour la ventiler que pour l'éclairer.

Pour refaire les socles des piliers, il faut absolument se prononcer au préalable sur les voûtes de cette Crypte, afin de déterminer la hauteur des bases.

Si on exécute les voûtes suivant le projet présenté par M. Sauvageot, on surélève le chœur, ce qui permet d'avoir latéralement des jours qui éclaireraient mystiquement l'ensemble de la Crypte, à peu près comme elle pouvait l'être il y a sept ou huit cents ans, et aussi d'y arriver par un escalier.

Si on abandonne les voûtes, alors plus d'escalier, plus d'aération ni de jours possibles, plus de Crypte; tout au plus conserverait-on sous ce nom le vieux chœur de la partie mentionnée de la cathédrale du XIe siècle.

Mais alors, comment accédera-t-on à ce chœur?

On y accédera simplement par une trappe, dans l'ouverture de laquelle on glissera de loin en loin le corps d'un évêque, avec le moins d'ostentation possible.

Oui, Messieurs, si vous l'abandonnez, cette Crypte, avec son vieux chœur, sa nef circulaire, ses chapelles absidales, ses gradins, ses marches à moitié usées par la piété de nos pères, tout cela sera perdu et perdu sans retour.

Puisque Monseigneur ne croit pas pouvoir attacher son nom à la conservation entière de notre vieille relique archéologique,

Digitized by Google

à nous de revendiquer cet honneur, à nous de conserver au département et à la France une de nos richesses nationales.

C'est au moment où l'Etat vient en aide :

1° En allouant un crédit pour l'achèvement des déblaiements de la Crypte en question ;

2° En augmentant de moitié le chiffre d'entretien de la Cathédrale et de l'Evêché ;

3° En accordant un crédit pour réparer les contre-forts de la façade O., lesquels contre-forts sont tellement effrités sur les angles, qu'à chaque instant la chûte des matériaux menace la sécurité publique ;

4° En accordant un autre crédit pour la couverture de la Cathédrale, laquelle couverture est dans un état déplorable ;

5° Enfin, en allouant un crédit pour l'enlèvement des échoppes qui encombrent le Palais épiscopal sur la rue de l'Evêché.

C'est à ce moment, dis-je, qu'au lieu de reconnaître cette participation bienveillante dans les dépenses, on semble la méconnaître.

Si vous voulez, Messieurs, que la Cité s'enorgueillisse un jour à bon droit de notre Cathédrale; si vous voulez que l'étranger visite le seul monument ancien que vous ayez à Nantes, qu'il connaisse, par sa remarquable construction, comment se défendaient nos ancêtres à l'époque, relativement récente, des invasions normandes, prenez les devants, ne vous laissez pas arrêter par quelques chiffres qui, dans l'ensemble, n'ont véritablement pas d'importance. Luttez et terminez honorablement ce vieux monument qui, depuis plus de quatre cent cinquante ans, attend son achèvement.

L'Inspecteur diocésain,

A. Legendre.

Nantes, 12 janvier 1886.

Digitized by Google

II

Édifices diocésains. — Achèvement de la Cathédrale.

Nantes, le 12 août 1886.

Monsieur le Conseiller général,

Pendant la Session d'août, une demande de participation du Conseil dans les dépenses d'*achèvement de la cathédrale,* vous sera proposée.

De cette participation dépend en grande partie la prompte livraison au Culte (d'ici dix huit-mois ou deux ans) du Monument principal de la cité.

Au préalable, pour vous mettre à même, M. le Conseiller général, de vous rendre compte de l'importance de la question, je vous adresse, relatif à la crypte, le rapport de M. Sauvageot, architecte diocésain, à M. le Ministre des Cultes, et du même, une lettre dans laquelle il me fait connaître les chiffres des dépenses partielles ou totales.

Veuillez, etc.

A. Legendre.

III

Édifices diocésains de Nantes. — Cathédrale. — Résultat des fouilles et déblais autorisés par décision du 16 mai 1885.

Paris, le 20 avril 1886.

RAPPORT DE L'ARCHITECTE DIOCÉSAIN

Monsieur le Ministre,

Les études préléminaires du projet d'achèvement du chœur de

Digitized by Google

la Cathédrale de Nantes impliquaient des fouilles et déblais que vous avez bien voulu autoriser par décision du 16 mai 1885.

Conformément à votre demande, j'ai l'honneur de vous faire connaître sommairement le résultat de ces recherches dont l'objet principal était la reconnaissance exacte des restes de l'ancienne crypte du XIe siècle, déblayée en partie seulement par les soins de la Société archéologique du département de la Loire-Inférieure.

Ainsi que je l'ai déjà indiqué dans mon rapport en date du 1er novembre 1885, la crypte de la Cathédrale de Nantes offrait de grandes dimensions : elle s'étendait, en effet, sous tout l'ancien chœur roman de cet important édifice. Les parties mises à jour il y a quelques années ne montraient cependant qu'une partie centrale, ou martyrium, située dans l'ancien sanctuaire, entourée d'un déambulatoire, au milieu duquel on apercevait l'amorce d'une chapelle placée suivant le grand axe de l'église supérieure. Le périmètre extérieur du collatéral était visible sur quelques points seulement de son parcours, et on ignorait alors la délimitation de la crypte vers l'ouest.

Les fouilles et déblais complémentaires opérés dans le cours de l'année 1885, ont permis de déterminer absolument l'étendue et la forme de toutes les parties de la crypte de la Cathédrale de Nantes, dont on peut maintenant se faire facilement une idée précise.

Contrairement à ce qu'on avait supposé, la crypte s'arrêtait en avant des quatre gros piliers romans de la croisée. Le parement de mur ancien vers l'ouest avec ses piles adossées, visible maintenant dans toute la largeur du martyrium et aussi à l'extrémité sud du collatéral, ainsi que l'ancienne descente à la crypte trouvée dans ce dernier endroit, ne peuvent laisser de doute à cet égard. Le niveau des bases des piliers de la croisée, dégagées actuellement, et qui sont placées bien en contre-bas de la naissance des voûtes de la crypte, suffirait d'ailleurs, à le démontrer.

En outre de ce point intéressant, les déblais exécutés dans le côté sud du collatéral, ont mis aussi à jour une partie impor-

Digitized by Google

tante d'une chapelle demi-circulaire, ouverte sur le déambulatoire et située exactement sous l'une des chapelles rayonnantes du chœur, démolies depuis longtemps, mais dont le souvenir est affirmé par des plans et vues diverses. C'est vainement que j'ai fait pratiquer plusieurs sondages du côté nord du collatéral pour y retrouver des traces d'une chapelle correspondante; de ce côté tout a été détruit lors de l'établissement des fondations du nouveau chœur. Relativement aux dispositions générales de la crypte, j'ai également retrouvé les deux portes établissant la communication entre la partie centrale de la crypte et le bas-côté qui l'enveloppait. A l'une de ces portes, du côté nord, existent encore les entailles profondes réservées dans la maçonnerie, dans lesquelles glissait la traverse en bois servant à assurer la fermeture solide du ventail mobile de cette baie. De plus, trois des fenêtres extérieures par lesquelles la crypte prenait jour sur le dehors, ont été retrouvées.

Au point de vue de la construction, les parties nouvellement déblayées ont montré partout des parements bien conservés de murs épais, en maçonnerie mélangée de schiste et moellon de granit, ainsi que les piles et colonnettes engagées, soigneusement appareillées en pierre et granit, analogues aux éléments précédemment découverts. Dans le mur du martyrium situé vers l'ouest, il est toutefois à signaler la présence de grosses tuiles, placées dans un certain nombre de joints verticaux, ainsi qu'on en voit dans beaucoup d'édifices antérieurs au XIIe siècle. Le banc sur lequel reposent les piles et les colonnettes adossées du martyrium, est continu ; il tourne tout autour de cette partie principale de la crypte, sans interruption au droit des deux portes. Sous ce banc peu élevé, on remarque encore d'épaisses tuiles posées à plat, profondément engagées dans la maçonnerie et formant une sorte d'arasement des murs. Ces mêmes tuiles ou grandes briques en terre cuite très dure, existent également sous les piles engagées du déambulatoire et s'étendent même sur une partie du sol, au pied de l'ancienne descente. Il est bien probable que toute la surface de la crypte était primitivement pavée avec de pareilles briques rectan-

Digitized by Google

gulaires, variant de 0m,04 à 0,05 d'épaisseur et mesurant environ 0m,27 par 0,34 de côtés. Par exception, on voit encore dans la chapelle du milieu une assez grande portion d'un carrelage épais, en briques de même nature, mais en forme de losanges. Peut-être ces briques sont-elles postérieures aux précédentes. Quant aux voûtes de la crypte détruites au XVIIIe siècle, il en existe de nombreuses amorces, d'après lesquelles leur disposition et leur structure se trouvent parfaitement indiquées. La hauteur de ces voûtes est du reste fixée par la largeur des divers arcs en plein-cintre dont les sommiers sont encore en place. Les chapelles rayonnantes étaient voûtées en cul de four, avec prolongement en berceau en avant dans la chapelle centrale seulement.

Dans le déambulatoire, les voûtes d'arêtes construites en schiste, étaient séparées par des arcs doubleaux saillants appareillés en granit et reposant sur les chapiteaux des colonnettes engagées. Les voûtes d'arêtes du martyrium, construites de même en schiste, portaient directement sur les chapiteaux des quatre grosses colonnes isolées et des colonnettes engagées du pourtour, sans l'intermédiaire d'arcs doubleaux. Au droit seulement du mur ouest, existaient trois arcs formerets. Enfin dans l'angle nord-ouest on voit encore le corbeau en granit recevant la retombée de l'arête de la voûte à cet endroit. Rien ne serait donc plus facile que de rétablir les voûtes en question conformément à leurs dispositions primitives, dont tous les éléments certains sont encore en place. Je rappellerai ici, pour mémoire, les diverses substructions romaines qui ont déjà été reconnues et dont le dessus affleure presque le niveau de l'ancien sol de la crypte du XIe siècle.

A titre de renseignements particuliers, je me bornerai à énumérer ici les différents objets et fragments intéressants, indépendants de la construction, mis à jour ou recueillis dans les déblais et sondages faits en 1885.

En première ligne, il convient de citer la superbe statue d'évêque, en pierre finement travaillée, remontant au commencement du XIVe siècle, trouvée dans la chapelle latérale demi circulaire de la crypte. Cette belle figure couchée, de grandeur

Digitized by Google

naturelle, est posée sur deux massifs en terre, entre lesquels étaient placés un grand nombre de vases de diverses formes, tous brisés, mais dont quelques-uns ont pu être reconstitués, grâce aux soins de M. Legendre, Inspecteur des travaux diocésains. C'est du reste M. Legendre qui a fait exécuter et suivi quotidiennement les fouilles avec un soin et un zèle éclairés auxquels sont certainement dus la plus grande part des heureux résultats obtenus.

Cette statue d'évêque a évidemment été apportée dans cette chapelle à une époque relativement récente. Elle paraît provenir de l'un des deux tombeaux du XIVe siècle dont les coffres décorés d'arcatures existent encore sous les remblais faits entre les gros piliers romans de la croisée, lors de la surélévation du sol de cette partie de l'édifice.

Trois sépultures ont été mises à jour en cherchant le parement des substructions romaines traversant le déambulatoire en avant de la chapelle centrale. Les squelettes, qui ont été laissés en place, sont orientés vers l'est et assez rapprochés l'un de l'autre ; ils reposent à une très faible profondeur au-dessous du sol de la crypte dans des cercueils en bois précieux presque entièrement détruits aujourd'hui. Deux pièces de monnaie en bronze, trouvées à la hauteur de la rotule droite du premier et du deuxième squelette permettent de faire remonter ces sépultures au XIVe siècle. L'une de ces pièces, du diamètre de 0m016, porte en effet l'effigie de Louis le Masle, vivant vers 1345. La seconde pièce, semblable comme dimension, semble appartenir à la même époque et provenir du pays de Dombes ou de la principauté d'Henrichemont.

Plusieurs vases et terrines en terre cuite, noire ou blanche, vernissée à l'intérieur, de grandes dimensions, et trouvés complètement brisés, étaient placés entre les cercueils et sous ceux-ci. Les croquis ci-joints montrent les dimensions et la forme de ceux qui ont pu être reconstitués en en assemblant les morceaux à grand renfort de patience.

Indépendamment de ces objets, il a été trouvé encore en différents endroits de la crypte et à diverses profondeurs de nombreux

Digitized by Google

fragments et débris de poteries gallo-romaines, provenant de vases et coupes en terre rouge très fine. Sur plusieurs de ces fragments on remarque des ornements et des animaux; deux morceaux montrent des marques de potiers, malheureusement incomplètes.

Une autre série de débris, également d'origine gallo-romaine, provient de vases en terre noire ornée de stries.

La période du moyen âge a fourni, à son tour, des échantillons variés de morceaux de carrelages émaillés, très usés, et un nouveau groupe de fragments de poteries vernissées des XVe, XVIe et XVIIe siècles.

Un certain nombre de débris de fioles en verre, érisés par leur long séjour dans le sol, rencontrés à des profondeurs variables, paraissent appartenir à plusieurs époques.

Enfin, pour ne rien omettre, j'indiquerai encore quelques morceaux de ferrailles rendus informes par l'oxydation et divers ossements d'animaux : bœuf, mouton et agneau.

Tous ces vases, monnaies et objets divers sont classés et déposés chez l'Inspecteur des travaux diocésains, où ils produisent un certain encombrement.

En raison d'un très prochain changement de domicile de M. Legendre, il devient urgent de fixer aujourd'hui une destination définitive à ces objets. La meilleure, il me semble, serait d'en faire don au musée archéologique de Nantes.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de bien vouloir me faire connaître le plus tôt possible la décision que vous prendrez à ce sujet.

Signé : L. Sauvageot,
Architecte diocésain.

Nota. — Pour la statue d'Evêque et la Construction, se reporter aux photographies de la Crypte remises à la direction des Cultes.

Digitized by Google

IV

Edifices diocésains de Nantes. — Achèvement du Chœur de la Cathédrale.

Paris, le 30 juillet 1886.

Monsieur Legendre,

Je vous envoie les renseignements suivants, relatifs à la question des travaux d'achèvement de la Cathédrale, que je vous recommande de suivre activement.

La situation a été précisée dernièrement de la manière suivante par lettre de la Direction des Cultes à Monsieur Glaize : L'Etat maintient sa participation pour *un quart* dans la dépense des travaux projetés de l'achèvement du chœur. L'Evêché paraissant ne pas vouloir augmenter sa participation *pour moitié*, il reste alors à pourvoir au montant du quatrième quart.

Cette situation s'applique aussi bien au projet présenté, comprenant le rétablissement de la crypte avec chœur surélevé, qu'au projet modifié, suivant lequel la crypte serait sacrifiée en la recouvrant seulement d'un plancher en fer.

Dans le premier cas (projet présenté, rétablissant la crypte), la dépense générale est évaluée à 522.875 fr. sur lesquels il y a actuellement 53.900 fr. de disponibles. Les nouveaux crédits nécessaires

s'élèvent donc, dans ce premier cas, à..... ..	468.975	»
dont un quart serait fourni par l'Etat, soit.....	117.243	45
moitié fournie par le Diocèse, soit...	234.486	90
Si le diocèse persistait à ne pas augmenter sa participation, il y aurait donc à pourvoir au quatrième quart, s'élevant à.....	117.243	45

Dans le deuxième cas (projet modifié, sacrifiant la crypte), la dépense générale est évaluée à 467.875 fr. sur lesquels 53.900 fr. sont disponibles.

Digitized by Google

Les nouveaux crédits nécessaires s'élèveraient donc alors à 413.975 fr. dont un quart serait fourni par l'Etat, soit 103.493 75
moitié fournie par le Diocèse, soit..... 206.987 50
et quatrième quart, auquel il y aurait à pourvoir entièrement, si le diocèse persistait à ne pas vouloir augmenter sa participation..... 103.493 75

De ces chiffres il résulte que, dans l'hypothèse du maintien des participations indiquées plus haut, le rétablissement de la crypte représente, pour le diocèse, une augmentatiou de dépenses de 27.499 fr. seulement; ce qui est vraiment bien peu, eu égard à l'importance du résultat archéologique pouvant être ainsi obtenu.

J'ajouterai, et je crois pouvoir l'assurer, que si le diocèse augmentait sa participation dans une certaine mesure, l'Etat augmenterait aussi la sienne dans la même proportion; ce qui réduirait alors notablement le déficit actuel de 117.243 fr. ou de 103.493 fr. auquel il s'agit de faire face actuellement, pour permettre la reprise des travaux d'achèvement du chœur de la Cathédrale de Nantes.

En supposant un peu de bonne volonté du côté du diocèse, on peut donc facilement apercevoir une réductiou de moitié du déficit indiqué ci-dessus, ce qui limiterait la somme à trouver à 58.621 fr., pour l'exécution complète du projet comportant la conservation de la crypte, ou à 51.746 fr. sans conservation de la crypte.

C'est donc, en résumé, une allocation de 58.621 fr. ou de 51.746 fr., qu'il y aurait lieu de demander au Conseil général. Cependant, si la Société archéologique pensait pouvoir trouver une partie de cette somme au moyen de souscriptions spéciales, le montant desdites souscriptions particulières viendrait alléger d'autant la part du Département. Il va sans dire que l'allocation du Conseil général pourrait être répartie en plusieurs annuités; mais ces annuités devraient être d'au moins 5.000 francs, afin de ne pas éterniser le paiement des travaux.

Faites, je vous prie, de cette lettre l'usage qui vous paraîtra

Digitized by Google

convenir, en en remettant d'abord une copie à Monsieur e Préfet, et en voulant bien, ensuite, me tenir au courant des circonstances

Toujours à vous,

Signé : L. SAUVAGEOT,
Architecte diocésain.

V

Cathédrale de Nantes. — Piliers du chœur

Note relative à L'ENFOUISSEMENT DES BASES, *principalement de leurs grosses moulures.*

Nantes, le 27 août 1886.

Au commencemant de l'année, la Société archéologique par deux votes successifs s'est prononcée pour la conservation de la crypte de la Cathédrale avec le chœur surélevé au-dessus du niveau du chœur actuel, c'est-à-dire pour *la crypte avec voûtes.*

Au mois de juin dernier, dans la séance du 1er juin, la même Société, se déjugeant, se prononçait sur la proposition de M. l'abbé Gaborit pour le contraire de ce qu'elle avait précédemment deux fois voté, — pour un projet de conservation dans son état actuel de la crypte, c'est-à-dire *sans voûtes,* par conséquent avec chœur au niveau de celui actuel prolongé. Or, et c'est ici que j'appelle l'attention générale, — on a dit : Si vous faites la crypte avec voûtes, les magnifiques moulures des bases seront enterrées !

Je réponds, *que vous fassiez un chœur surélevé ou non, toutes les bases de ce nouveau chœur resteront enterrées.*

En effet, par le niveau prolongé du chœur actuel, les moulures des bases des piliers de gauche seront enterrées de vingt-neuf centimètres, celles des bases des piliers de droite le seront de dix centimètres ; — enfin celles des bases des piliers du fond ne

Digitized by Google

commenceront qu'à trente-six centimètres au-dessus du dallage, c'est-à-dire qu'elles disparaîtront derrière la hauteur d'un siège ordinaire. — Par conséquent, on peut bien dire que toutes les moulures des bases seront *cachées* et que les nervures des piliers émergeront les unes au-dessus, les autres au-dessous du dallage.

Les bases disparaissant, l'argument avancé de ce côté contre la crypte surélevée n'existe pas.

Un trait rouge, tiré sur les bases des piliers du nouveau chœur, démontre du reste clairement ce que j'avance. Ce trait est le niveau du chœur actuel.

Au public de reconnaître, dans l'intérêt du Monument, de quel côté est la vérité.

L'Inspecteur diocésain,

A. Legendre.

Digitized by Google

ACHÈVEMENT INTÉRIEUR

DE LA

CATHÉDRALE DE NANTES

Notes prises du 16 août 1887 au 31 janvier 1888

Le 16 août, les travaux de l'achèvement intérieur de la Cathédrale, c'est-à-dire la réfection des quatre piliers de la croisée, ont été commencés.

Le 18, en démolissant le grand autel, on a trouvé une pierre indiquant la date à laquelle l'autel avait été réédifié. Cette pierre (pl. 1), placée l'inscription en dessous au niveau du palier de l'autel, provient d'un meneau en tufeau du XVIIe siècle, qui a été scié; elle mesure de longueur 1,20 à 1,30, et de largeur 0,28 à 0,31.

Elle porte que :

« CETTE PIERRE FUT PLACÉE LE 29 VENDÉMIAIRE AN XI DE LA
« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PAR J.-B. DUVOISIN, EVÊQUE DE
« NANTES & ETIENNE-FRANÇOIS-LOUIS-HONORÉ LETOURNEUR,
« PRÉFET DE CE DÉPARTEMENT.
« FAIT SOUS LA CONDUITE DE F.-J. OGÉE, ARCHITECTE. »

Les deux anges en marbre blanc qui ornaient l'autel sont signés: Leysner fecit 1779.

Digitized by Google

L'un d'eux, celui de gauche, est de beaucoup plus remarquable que l'autre par la grâce du mouvement et l'élégance des draperies ; malheureusement ces anges, par suite de déplacements successifs, sont très mutilés ; les têtes et les ailes ont été recollées ; il en est du reste de même et encore plus des marbres de l'autel.

Le 7 septembre, sous le petit autel de la Vierge, placé en avant du pied droit sud du grand arc décoratif, on a trouvé une pierre calcaire (pl. 2) mesurant en hauteur 0,33, en largeur 0,345, portant l'inscription suivante :

J'AY ÉTÉ PAUSÉE
PAR Mrs CHARLE
BOUSSINEAU DE
MAURE CHANOINE
INT : DE FAB : LE 12
JUIN 1778.
†

Les 22 et 23 août, les caveaux dans lesquels étaient déposés les évêques de Nantes, depuis le commencement de ce siècle, ayant été ouverts, il fut juger nécessaire de les retirer avant la pose de la cloison de séparation du chantier ; en conséquence la translation se fit le 24 août, ainsi que le relate le procès-verbal suivant :

Nantes, le 25 août 1887.

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le vingt-quatre août, de neuf heures à deux heures, ont été exhumés, en présence de M. Verger, commissaire de police du premier arrondissement :

1° D'un caveau situé au nord, dans la grande nef de la Cathédrale de Nantes, à l'ouest du jubé, sous le premier palier du chœur, en avant de l'autel Saint-Joseph, les cercueils de :

Digitized by Google

« Jean-Baptiste Duvoisin, Évêque de Nantes, né à Langres le 19 octobre 1744, décédé à Nantes le 9 juillet 1813.

« Louis-Jules-François d'Andigné de Maygneuf, Évêque de Nantes, né le 4 may 1756, décédé le 4 février 1822.

« Jos. M. J.-B. P. A. Micolon de Guérines, Évêque de Nantes, décédé en 1838.

Jn-Eo de Hercé, Évêque de Nantes, décédé en 1849. »

2° D'un caveau situé au sud, semblablement à l'ouest du jubé, en avant de l'autel de la Vierge, le cercueil d'Antoine-Mathias-Alexandre Jacquemet, né à Grenoble le 6 septembre 1803, Évêque de Nantes, décédé le 9 décembre 1869.

Le caveau sud renfermait également un petit cercueil en bois, qui n'a pas été ouvert.

Le caveau nord contenait aussi un cercueil ordinaire en bois disposé en travers dessus les quatre autres en bois, renfermant des ossements et débris d'étoffes ; de plus, placée sur le cercueil de Mgr Duvoisin, une boîte en plomb ayant forme de cœur, dans laquelle est celui dudit Évêque ; — puis scellée sur le même cercueil, une petite boîte aussi en plomb contenant, sans doute en poussière, l'acte de décès, ainsi qu'il a été reconnu par une boîte semblable scellée sur le cercueil de Mgr d'Andigné.

Les enveloppes en bois des cercueils de Nos Seigneurs Duvoisin, d'Andigné et de Hercé se sont trouvées pourries. Celles des cercueils de Nos Seigneurs de Guérines et Jacquemet sont en très mauvais état, par suite de l'humidité des caveaux dans lesquels ces cercueils étaient placés.

Le corps de Mgr d'Andigné est renfermé dans un cercueil en zinc gravement endommagé par l'oxyde formé au contact d'un cercueil en sapin dans lequel a été mis le corps ; les cercueils en zinc et sapin sont troués en plusieurs endroits sur le côté droit.

Les autres corps sont renfermés dans des cercueils en plomb, qui, de même que celui en zinc de Mgr d'Andigné, n'ont pas été ouverts.

La translation a été faite de deux heures à quatre heures et demie, par Mgr Le Coq, évêque de Nantes, assisté de M. l'abbé Dubois, doyen du Chapitre ; de M. l'abbé Marchais, vicaire général ; de M. l'abbé Bruneau, chanoine custode de la Cathédrale ; de M. l'abbé Cottineau, chanoine, et de plusieurs autres membres

Digitized by Google

du clergé; de M. Sauvageot, architecte diocésain, et de M. Legendre, architecte inspecteur-diocésain.

Les corps ont été placés par ordre d'ancienneté sur la même ligne (suivant la tradition orientale), provisoirement dans la nef circulaire de la nouvelle crypte, au nord et contre le mur ouest, du côté opposé à l'entrée sud de cette crypte, c'est-à-dire du côté de l'Evêché.

L'Inspecteur-diocésain,

A. Legendre.

Vu et certifié exact le rapport d'autre part.

Nantes, le 25 août 1887.

Le Commissaire de police,

Signé : Verger.

Voici les inscriptions relevées sur chacun des cercueils.

Sur celui de Mgr Duvoisin :

Ici repose
Le corps de Mgr Illustrissime et Reve
rendissime Jean-Baptiste Duvoisin
Évêque de Nantes, Baron de l'Empire
Conseiller d'État, Aumônier de S. M.
l'Empereur et Roi. — Grand Croix de l'Ordre
Impérial de la Réunion, Officier de la
Légion d'Honneur.
né a Langres, le 19 Octobre 1744
Décédé en son Palais Episcopal, le 9 ju
illet 1813.
requiescat in pace

Digitized by Google

Sur celui de Mgr d'Andigné :.

ICI REPOSE
LE CORPS D'ILL. ET REV. Mgr LOUIS
JULES FRANÇOIS D'ANDIGNÉ DE
MAYGNEUF, ÉVÊQUE DE NANTES
NÉ LE 4 MAY 1756
DÉCÉDÉ LE 2 FÉVRIER 1822

Sur celui de Mgr de Guérines :

HIC JACET JOS. M. J.-B. P. A.
MICOLON DE GUÉRINES
EPISCOPUS NANNETENSIS
OBIIT IN SUO PALATIO
EPISCOPALI DIE DUODECIMO
MEN ANNO — 1838
ÆTATIS SUAE — 70
EPISCOPATUS VERO
16°

Sur celui de Mgr de Hercé :

Jn Es DE HERCÉ

Et au-dessous :

FAIT PAR MAINGUY PLOMBIER
Pce LOUIS 16, n° 6, 1 FÉVRIER
1849

Sur celui de Mgr Jaquemet :

ANTOINE
MATHIAS ALEXANDRE
JACQUEMET
NÉ A GRENOBLE
LE 6 SEPTEMBRE 1803
SACRÉ ÉVÊQUE DE NANTES
LE 29 JUILLET 1849
DÉCÉDÉ LE 9 DÉCEMBRE 1869
DANS SA 67ème ANNÉE

Digitized by Google

La boîte en plomb et en forme de cœur, contenant celui de Mgr Duvoisin, mesure de hauteur 0,20, de largeur 0,17 et d'épaisseur 0,11 centimètres ; on y lit l'inscription suivante, presque semblable à celle placée sur le cercueil :

ICI REPOSE
LE CŒUR DE Mgr L'ILLUSTRISSIME ET
REVERENDISSIME JEAN-BAPTISTE
DUVOISIN, ÉVÊQUE DE NANTES, BARON
DE L'EMPIRE, CONSEILLER D'ÉTAT, AUMÔNIER
DE S. M. L'EMPEREUR ET ROI NAPOLÉON LE
GRAND, GRAND CROIX DE L'ORDRE IMPÉRIAL
DE LA RÉUNION, OFFICIER DE LA LÉGION D'HO
NNEUR.
NÉ A LANGRES, LE 19 8bre 1744
DÉCÉDÉ EN SON PALAIS EPISCOPAL
LE 9 JUILLET 1813
REQUIESCAT IN
PACE ???

Sur le cercueil de Mgr Duvoisin était placée, scellée, une boîte en plomb de onze centimètres carrés et cinq d'épaisseur ; l'inscription suivante est gravée dessus :

DÉPOUILLE MORTELLE DE Mgr
J.-B. DUVOISIN, ÉVÊQUE DE
NANTES
DÉCÉDÉ LE 9 JUILLET 1813.

Sur le cercueil de Mgr d'Andigné une boîte semblable était scellée ; une inscription analogue à celle ci-dessus y est gravée :

DÉPOUILLE MORTELLE DE
M. L. J. Fois D'ANDIGNÉ
DE MAYNEUF, ÉVÊQUE DE NANTES
DÉCÉDÉ LE 2 FÉVRIER 1822

Digitized by Google

Sur le cercueil de Mgr Jacquemet est restée scellée une petite boîte de plomb d'environ deux centimètres d'épaisseur.

La boîte en bois, qui n'a pas été ouverte, mesure en longueur 0,80 centimètres, en largeur 0,20 et en hauteur 0,25.

Enfin, au bas des inscriptions de Nos Seigneurs Duvoisin et d'Andigné, sont gravées les armes de ces prélats ; de plus, sur le cercueil de Mgr Duvoisin est gravée à gauche, en tête de l'inscription, une sorte de croix grecque.

Pour compléter la liste des dépouilles des évêques de Nantes, décédés en ce siècle, nous devons mentionner :

1° Le cœur de Mgr d'Andigné, déposé dans le caveau des évêques d'Angers, à la cathédrale Saint-Maurice.

2° Les entrailles de Mgr de Guérines, placées dans la chapelle des Dames de la Retraite à Nantes.

3° Le cœur du même évêque, déposé dans la chapelle du séminaire de la Philosophie de Nantes.

4° Le corps de Mgr Fournier qui repose dans son église de Saint-Nicolas.

5° Le cœur du même prélat, déposé dans la chapelle de l'Evêché.

Nous extrayons des notices archéologiques sur les tombeaux des évêques d'Angers, par M. L. de Farcy [1], ce qui se rapporte au cœur de Mgr d'Andigné.

Procès-verbal extrait des registres de la Fabrique, de l'année 1822.

« Vendredi, 15 février. Il est authentiquement reconnu par « tous les membres de la Fabrique présents, ci-soussignés, qu'au- « jourd'hui 15 février 1822, vers midi, le cœur d'illustrissime et « révérendissime père en Dieu, Mgr Louis-Jules-François d'An- « digné de Mayneuf, évêque de Nantes, y décédé le 2 de ce mois

1. Angers, librairie P. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, chaussée Saint-Pierre, 13, 1877.

Digitized by Google

« a été déposé après un service funèbre et solennel, célébré pon-
« tificalement pour le repos de son âme, dans le caveau de l'église
« cathédrale d'Angers, pour y demeurer à la disposition de la
« famille du défunt et provisoirement jusqu'à ce que la chapelle
« domestique, dans laquelle ses proches se proposent de le
« recueillir, soit convenablement préparée.... »

Le caveau des évêques d'Angers qui a de longueur 15 à 16 mètres, de largeur 7 à 8, et 3 mètres sous voûte environ, renferme trois cercueils placés en ligne au fond sur le petit côté, à gauche Mgr Paysant, au milieu Mgr Montault, à droite Mgr Angebault.

Le cœur de Mgr d'Andigné, nous écrit [1] M. de Farcy, était, lors de l'enterrement de Mgr Angebault, placé dans une sorte *d'écuelle de bois* au pied du cercueil de Mgr Montault ; — et il ajoute : « *Je vis la chose*; il fut convenu que M. le prêtre custode « se procurerait une urne quelconque en marbre ou autre chose « par décence ; ceci a-t-il été fait ? je n'en sais rien. ».

On lit sur la boîte de plomb en forme de cœur, l'inscription suivante :

ICI REPOSE
LE CŒUR D'ILL. ET REV. MGR
LOVIS JULES FRANÇOIS D'ANDIGNÉ
DE MAYNEUF, ÉVÊQUE DE
NANTES, NÉ LE 4 MAI 1756
DÉCÉDÉ LE 2 FÉV. 1822

De la dépouille de Mgr de Guérines, on a fait trois parts ; la première, le corps, est déposé à la Cathédrale ; la deuxième, les entrailles, placées dans la chapelle des Dames de la Retraite; et la troisième, le Cœur, déposé dans la chapelle du séminaire de la Philosophie.

Les entrailles, conservées dans la chapelle des Dames de la Retraite, sont renfermées dans une urne de pierre (pl. 3), marbrée de gris, sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

1. Sur la recommandation de Mgr Freppel.

Digitized by Google

VISCERA
EJUS
REMINISCENTIS
OMNIUM
VESTRUM

Sur le fût d'une colonne en marbre noir, supportant l'urne, est gravée en lettres dorées cette autre inscription surmontée d'un médaillon en marbre blanc orné des armes du prélat :

ILL. ET RR.
PÈRE EN DIEU
MONSEIGNEUR
DE GUÉRINES
DE PRÉCIEUSE MÉMOIRE
ÉVÊQUE DE NANTES
EN 1822
ACQUIT ET FONDA
CETTE MAISON
DE RETRAITES
EN 1826
OH PRIEZ POUR LUI
IL MOURUT
LE 12 MAI
1838

Le cœur de Mgr de Guérines est placé dans la chapelle du Séminaire de la Philosophie, du côté nord, entre les deux fenêtres de l'abside, en ligne avec le devant de l'autel.

Un petit motif funéraire (pl. 4) composé au-dessus de la cymaise d'une plaque de marbre blanc, surmontée d'une urne en plâtre fermée par un couvercle terminé par des flammes, porte sur la panse les armes du prélat qu'accompagnent sous le couvercle deux têtes d'anges ailés.

L'inscription ci-dessous, gravée sur la plaque en caractères romains, indique que le cœur est déposé en cet endroit :

Digitized by Google

AMORIS
QUO NOS
DIGNABATUR
IN TERRIS TESTIS
ET MEMORIALE
QUO NOS
PROTEGIT
IN CŒLIS OBSES
HIC CONDITUM
EST COR
ILL^MI ET REV^MI
IN CHRISTO
PATRIS D. D.
J. MICOLON DE
GUÉRINES.

Sur le cercueil de Mgr Fournier, inhumé dans son église de Saint-Nicolas, à l'emplacement du chœur de l'ancienne église, il n'y a aucune inscription [1].

Au-dessus du tombeau érigé face à la cure de Saint-Nicolas, dans la troisième travée de la nef *est*, au sud du transept, une suite d'inscriptions (pl. 5) apprennent que le nouveau Félix nantais est né à Nantes, le 2 mai 1803, qu'il a été baptisé le 4 mai, dans le temple qu'il devait rebâtir si superbement quarante ans plus tard ; que c'est dans la vieille église Saint-Nicolas qu'il fut nommé vicaire le 2 juillet 1827 ; que c'est aussi dans cette même église qu'il fut installé curé le 25 mars 1836 ; qu'ayant été élu évêque de Nantes le 27 juin 1870, il fut sacré dans sa nouvelle église de Saint-Nicolas le 10 août suivant ; enfin, qu'étant mort à Rome le 9 juin 1877, il fut inhumé dans son église Saint-Nicolas, érigée depuis en Basilique, le 9 janvier 1882.

Au-dessus de ces inscriptions, placées par moitié à droite et

1. Renseignements transmis par M. l'abbé Roy, curé de Saint-Nicolas.

Digitized by Google

à gauche de la croisée, on lit sur deux lignes parallèles aux arcs, l'inscription suivante, également de droite à gauche :

A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE DE MONSEIGNEUR
FÉLIX FOURNIER, ÉVÊQUE DE NANTES
TÉMOIGNAGE
DE PIÉTÉ FILIALE, DE RECONNAISSANCE
ET DE RESPECTUEUSE AFFECTION.

D'autres inscriptions existent sur le tombeau, mais elles se rapportent principalement à l'Iconographie du monument.

Le Cœur de Mgr Fournier est placé dans la Chapelle de Monseigneur à l'Evêché; mais, plus décemment conservé que celui de Mgr d'Andigné à Angers, le bocal qui le contient est renfermé dans un reliquaire (pl. 6).

Toutefois, pour toute inscription, on peut lire sur une étiquette attachée au goulot du bocal :

D : Alessandro Cavr Ceccarelli
Chirurgo Segreto di sua Santità
Papa Pio IX.

Dans l'enlèvement des déblais du bras de croix, il a été trouvé plusieurs caveaux, construits aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Ces caveaux avaient tous été violés ; ils contenaient un certain nombre de squelettes.

A l'ouest du pilier N. E., existait le socle en tufeau d'un tombeau élevé au XIVe siècle, dont le caveau à moitié engagé sous la maçonnerie supportant un cintre, n'a pu être visité et ne pourra l'être qu'à la fin des travaux.

Nous sommes porté à croire que la belle pierre tombale d'évêque du XIVe (pl. 7), trouvée il y a deux ans parmi les gravois de la chapelle absidale sud de la crypte, était placée sur ce tombeau.

Isolément et un peu en contre-bas du niveau des nefs, trois

Digitized by Google

fragments de marbre ont été rencontrés; deux en marbre blanc, (pl. 8), proviennent de chapiteaux romano-bysantins; le troisième, une partie de colonne cannelée, semble de l'époque gallo-romaine.

Pensant que le marbre de cette dernière, qui est de nuance bleue, était un marbre cipolin, nous avions prié M. Loichemolle de s'en assurer, en faisant polir quelques fragments.

Après le polissage, M. Loichemolle, ne reconnaissant pas bien le marbre, s'adressait à M. Baret, lequel a bien voulu nous adresser la note suivante :

« Le calcaire formant le fragment de la colonne paraît avoir une grande similitude d'aspect et de composition avec le calcaire du terrain primitif que j'ai signalé sur la côte de Ville-ès-Martin, près Saint-Nazaire... l'un et l'autre renferment des inclusions de feldspath et de mica. Dans le calcaire de la colonne le mica se présente sous la forme de lamelles hexagonales ou rhomboïdales, et l'orthon sous la forme du prisme rhomboïdal oblique.

« Le calcaire primitif de Saint-Nazaire est cristallin et généralement très chargé de mica, il appartient à la série des cipolins; cependant quelques filons présentent un aspect compact et le mica semble y faire presque entièrement défaut; si le fragment de la colonne est de notre région, il aurait été pris assurément dans ces derniers filons, avec lesquels il a beaucoup de ressemblance.

« Ch. Baret. »

Pour compléter les renseignements donnés par M. Baret, nous nous empressons de faire connaître que les filons de marbre, signalés par ce savant géologue, sont parmi les rochers qui avoisinent le phare de Ville-ès-Martin.

Là se bornent jusqu'à présent, car le sol de l'église du XIe siècle n'a pas été fouillé au-dessous du sol des nefs, les quelques trouvailles archéologiques; nous ne devons cependant pas oublier de mentionner de gros fragments de matériaux cuits, dont la destination ne nous paraît pas encore définie.

Digitized by Google

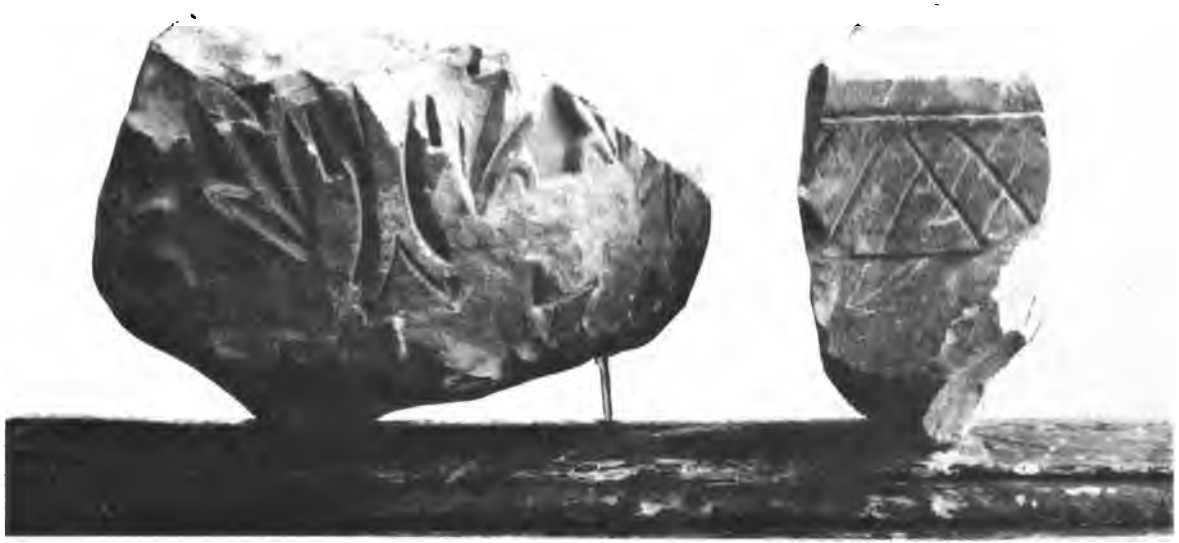

Fragments en Marbre blanc
d'une table d'Autel du VIe Siècle.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Partie d'une COUPOLE SPHÉROÏDALE
découverte à l'Ouest du bras de la Croix. (XIIe Siècle)

Digitized by Google

Mais, si par le bas nous n'avons presque rien rencontré, nous croyons avoir été plus heureux par le haut ; en effet, en démolissant le grand arc décoratif Henri IV-Louis XIII, successivement quelques fragments de décoration romane, qui seront classés ultérieurement, ont été rencontrés ; puis ce n'est pas sans surprise que presque parallèlement au cintre de l'arc, nous avons vu paraître dans les maçonneries romanes les restes d'un arc sphéroïdal (pl. 9), sur lequel devait évidemment reposer une coupole semblable de toutes dimensions à celle du bras de croix ; ce qui nous fait croire qu'au XIIe siècle, la grande nef de la Cathédrale de Nantes devait être voûtée de coupoles, dans le genre des nefs de la cathédrale d'Angoulême, de l'église abbatiale de Fontevrault, de l'église de Loches, voire même (les nervures à part) de la Cathédrale d'Angers.

L'inclinaison de la toiture de la nef, indiquée dans le mur ouest de la partie centrale, exactement à la même hauteur que sur les trois autres côtés, démontre que toutes les voûtes romanes de la Cathédrale étaient recouvertes d'un toit en charpente, comme il convenait dans l'ouest, pour empêcher les infiltrations.

Par suite de cette découverte, il nous semble prouvé qu'au XIIe siècle, la Cathédrale de Nantes était entièrement recouverte de voûtes, savoir :

1° A coupoles, dans la nef allant jusques et y compris le bras de croix ;

2° En berceaux et à culs de four dans le chœur et la chapelle absidale de l'axe ;

3° En berceaux et sans doute aussi à culs de four dans les transepts ;

4° A culs de four, pour les deux petites chapelles absidales ;

5° En berceau, autour du chœur, dans la nef circulaire.

6° Enfin, en berceaux avec voûtes, plein cintre, surbaissées ou surélevées, et à culs de four dans la crypte (c'est-à-dire dans l'église souterraine ainsi dénommée) vers *est* au delà des transepts seulement, car en deçà il n'y a jamais rien eu au-dessous des dallages de l'église du XIe siècle.

Digitized by Google

Pour ce qui est de savoir si la Cathédrale de cette époque avait des nefs latérales, rien jusqu'à présent n'est venu le confirmer. Le plan d'une grande nef à coupoles est simple en général ; aussi pensons-nous que, de même que les édifices romans ci-dessus cités, la Cathédrale de Nantes du XIe en était dépourvue ; ce qui nous permet de croire que la Cathédrale du XVe siècle a été construite comme une église enveloppante de celle du XIe.

Les arrachements de murs latéraux, découverts derrière l'arc décoratif, en même temps que l'arc à coupole, autorisent, nous le pensons du moins, cette supposition.

Du reste, rien ne sera plus facile, pour compléter le plan général de l'église du XIe siècle, que de rechercher ultérieurement les fondations qui restent à découvrir.

Pour compléter ces premières notes, nous devons signaler 33 monnaies trouvées éparses dans les déblais du nouveau chœur, et, ce qui est plus important, 17 autres pièces découvertes mélangées à du charbon, dans le socle du pied droit (pl. 10) de l'arc décoratif, là où était l'autel de la Vierge.

Notre confrère M. Charles Bastard a bien voulu se charger de classer ces pièces et voici l'énumération qu'il en a donnée, le 7 janvier 1888 :

1° Pièces trouvées éparses dans le nouveau chœur, parmi les déblais de l'ancienne crypte.

ROMAINES

N° 1. — Deux moyens bronzes, un petit bronze et un fragment. Frustes.

BRETAGNE

N° 2. — Charles de Blois, 1341-64. Denier, billon noir. + KAROLVS, au centre DVX entre deux mouchetures mouvant de la légende R/ + BRITANNIE, croix égale.

N° 3. — Jean V, 1399-1442, Nantes. Double, billon noir

Digitized by Google

+ IOHANHES DVX. Hermine passant à gauche R/ + MONETA BRITANIE, croix pattée et échancrée. 2 exemplaires.

N° 4. — François Ier, 1442-1450. Demi-blanc, billon. FRANCISCVS : BRITONV : DVX : Targe échancrée à gauche, chargée de cinq mouchetures posées 2. 1. 2. R/ + SIT : NOM : DNI : BENEDICTV. Croix pattée et échancrée dans un double cercle.

N° 5. — Id. Rennes. Double, billon noir. + FRANCISCVS : DVX : R : Hermine enchaînée passant à gauche, au-dessus une moucheture. R/ + : MONETA : BRITANIE : Croix cantonnée aux 1er et 4e d'une moucheture mouvant du grénetis.

Cette pièce a été frappée avec un soin tout particulier, — la légende et les lettres qui la composent sont d'une pureté que l'on rencontre bien rarement dans les monnaies bretonnes.

N° 6.— François II, 1458-81, Morlaix. Double, billon noir + : FRANCISCVS : DVX : BRIT : M : Hermine enchaînée passant à gauche, au-dessus une moucheture R/ + MONETA : BRITANNIE : Croix pattée et échancrée placée en sautoir, cantonnée d'une moucheture aux 1er et 4e.

France

N° 7. — Double tournois, XVe siècle, Louis XI ou Charles VIII (?).

Sans intérêt.

N° 8. — Henri III, 1574-89. Double tournois. Deux exemplaires.

N° 9. — Louis XIII, 1610-43. Double tournois, 1619, 1629, 1640. Cinq exemplaires.

N° 10.— Louis XIV, 1643-1715. Liard, 1656, 1669. Deux exemplaires.

N° 11. — Louis XVI, 1774-93. 2 sols. Monnaie constitutionnelle frappée à Strasbourg, 1793.

Monnaies Féodales

N° 12. — Comté d'Anjou. Geoffroy II, 1040-60 + GOSIDVS

Digitized by Google

COS. Croix avec l'alpha au 3e et l'oméga au 4e. R/ + VRBS AIDCCV. Monogramme de Foulques. Denier argent.

N° 13. — Comté de Réthel. Charles I de Gonzague, 1621-37. Double cuivre.

N° 14. — Duché de Bouillon. Frédéric-Maurice, 1623-52. Double cuivre.

N° 15. — Comtat Venaissin. Urbain VIII, 1623-44, Avignon (Papes). Monnaie frappée par le légat. Quattrino, cuivre, VRBANVS VIII, PONT. MAX. Buste à droite R/ ANT. CAR BARLE. AVE. 1640. Dans le champ trois abeilles simulant des lis.

N° 16. — Jetons de pacotille allemands fabriqués en majeure partie à Nuremberg, 2 exemplaires. Sans aucun intérêt.

N° 17. — Jeton de Christophe Juchault, sieur du Blotereau, maire de Nantes, 1642.

N 18. — Deux doubles, frustes.

2° Pièces découvertes au-dessus des fondations, dans le pied-droit de l'arc décoratif, dénommé jubé.

N° 1. — François II, duc de Bretagne, 1458-1481.

Double billon noir + FRANCISCVS : DVX BRITONV. Hermine enchaînée passant à gauche, au-dessus une moucheture. R/ + : MONETA : BRITANIE : N. ou R. (Nantes et Rennes). Croix pattée et échancrée, cantonnée d'une moucheture aux 1er et 4e.

3 exempl. mal conservés.

N° 2. — Id. — Denier, billon noir + FRANCISCVS : DVX N. ou R. Hermine passant à gauche, dessous un point. R/ + MONETA : BRITANIE : N. ou R. : Croix pattée et échancrée. 4 exempl. mal conservés.

N° 3. — François Ier, roi de France, 1515-1547. Liard au Dauphin + FRACISCVS, etc. Dauphin R/ + SIT, etc. Croisette. 1 exempl. mal conservé.

N° 4. — Henri III, 1574-1589. Double tournois. HENRI III R.

Digitized by Google

DE FRANC. ET POL. (date illisible). Buste du roi R/ + : DOVBLE :O: TOVRNOIS. Trois fl. de lis. 2 exempl. très mal conservés.

N° 5. — Id. — Liard Henri III D. G. F. ET P. R. 1579. Grande H sous couronne R/ SIT. NOM. DNI. BEN. Croix fleurdelisée ; dessous M/.

1 exempl. mal conservé.

N° 6. — Imitations des liards du Dauphiné et de Dombes par les seigneurs de *Décianes*, petits seigneurs du Piémont. 2 exempl. assez bien conservés.

L'Evêque ou quelque autre dignitaire de la Cathédrale était peut-être allié aux seigneurs de Décianes ? Ce serait intéressant à rechercher.

N° 7. — Louis XIII, 1610-1643.

Double tournois LOYS XIII R. DE FRAN. ET NAV. Buste lauré avec fraise et draperie. R/ + DOVBLE TOURNOIS. 16 9. Trois fl. de lis. 1 ex. assez bien conservé.

N° 8. — Fruste (probablement un double de François II).

Toutes ces pièces sont très communes, mais la trouvaille n'en est pas moins intéressante ; car il est étonnant de trouver réunies des pièces du 15e et du 17e siècle ! — Cette grande variété indique aussi qu'elles ont été choisies.

La date du Louis XIII nous indiquera approximativement celle de la construction.

Quant aux liards du Piémont, je crois aussi qu'ils y ont été déposés avec intention.

Nantes, le 31 janvier 1888.

A. Legendre.

Digitized by Google

DÉCOUVERTE

DU

TOMBEAU D'UN ÉVÊQUE

DANS LA CATHÉDRALE DE NANTES

Procès-verbal de l'Exhumation

L'an 1888, le 1er mai, je soussigné, Henri Le Meignen, avocat, président de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, ayant été avisé par notre collègue M. Legendre, architecte, inspecteur diocésain, qu'une tombe paraissant inviolée venait d'être découverte dans l'ancien chœur de la Cathédrale de Nantes, entre les deux piliers qui soutiennent, du côté de l'Evangile, la vieille coupole romane, dans l'axe de ces deux piliers et à une profondeur d'environ 1m60 au-dessous du dallage dudit chœur, nous nous y sommes immédiatement transportés, avec MM. du Champ-Renou et Henri La Peyrade, secrétaires ; Xavier Lelièvre de la Touche, archiviste; Porson, docteur en médecine, et Ch. Bastard, membres de notre Société.

Là, étant en présence de M. Legendre, de M. Lequesne, appareilleur de travaux ; Hardouin, tailleur de pierres, et Brémont, maçon, nous avons fait lever le dallage de ladite tombe et reconnu que, dans un caveau en tuffeaux de 2 mètres environ de long

Digitized by Google

ÉVEQUE DU XIVe SIÈCLE
découvert dans un caveau sous la
Coupole du Bras de la Croix

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

sur 60 centimètres de large et 88 centimètres de profondeur, reposait sur trois barres de fer placées à 30 centimètres du sol inférieur un cercueil en bois. Le dessus du cercueil enlevé, nous avons vu, couché, la tête vers l'ouest et les pieds au levant, un squelette qui paraissait revêtu de riches vêtements.

Les nécessités des travaux de construction de la Cathédrale devant amener la destruction de ce tombeau, et l'obscurité nous empêchant d'examiner à loisir le corps, nous avons, avec des précautions infinies, fait passer, sous la châsse très pourrie, deux planchettes, qui nous ont permis de relever entièrement et de faire sortir intact du caveau le cercueil et tout ce qu'il contenait.

Nous avons alors aperçu, déposée à la gauche du cadavre, une longue crosse de bois, terminée par un ornement qui nous a paru appartenir aux styles du XIVe ou du XVe siècle. La tête, recouverte d'une sorte de bonnet ou de clémentine, reposait sur un coussin de soie; le visage avait été recouvert d'un voile de soie, qui avait conservé toute sa souplesse. Les cheveux, très fins et châtains, apparaissaient sous le bonnet. La dentition était magnifique. Les bras se croisaient sur la poitrine; le droit semblait avoir serré étroitement un objet métallique, un vase sacré, par exemple, qui, sous une influence que nous ne pouvons préciser, avait perdu sa forme et n'existait plus qu'à l'état de résidu pâteux ayant encore un éclat métallique; l'avant-bras gauche était redressé vers l'épaule. Les mains étaient toutes deux recouvertes de gants, sur les manchettes desquels se lisait, brodé en or et couleur, le monogramme du Christ. A l'annulaire de la main gauche et par-dessus le gant était un anneau d'or, avec un cabochon en cristal de roche en forme de cœur. Le corps avait été embaumé, et nous y trouvâmes des parcelles de mercure qui n'avaient subi aucune altération. Il était enveloppé dans un vêtement ressemblant à une chape et sur lequel se voyaient des passementeries en forme de cordelières. Les jambes étaient recouvertes d'un épais tissu de soie, et les pieds chaussés de mules dont les semelles de cuir étaient très apparentes.

Au contact de l'air, tous ces objets n'ont pas tardé à se dé-

Digitized by Google

composer et à tomber en poussière. Nous avons pu conserver seulement les manchettes, une partie de la crosse, l'anneau d'or et des fragments du vêtement et du bonnet.

Sous la châsse, dans la partie vide qui se trouvait sous la barre de fer, étaient 6 ou 7 pots de terre grossière contenant des charbons. Un seul était intact. Tous étaient percés des trous, faits de main d'homme, qu'on y rencontre ordinairement.

L'anneau, la crosse, le monogramme du Christ nous faisant conjecturer avec une presque certitude que nous étions en présence du corps d'un évêque de Nantes, nous avons immédiatement avisé Monseigneur l'Évêque de notre découverte. Sa Grandeur a délégué M. l'abbé Michel, son vicaire général, et M. l'abbé Briand, son secrétaire particulier, qui ont reconnu l'entière exactitude des détails qui précèdent, et en présence desquels les ossements ont été respectueusement déposés dans une châsse de plomb recouverte de chêne, qui a été ensuite placée dans le caveau servant de sépulture provisoire de Nosseigneurs les Évêques de Nantes.

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal, à Nantes, le 2 mai 1888.

Digitized by Google

DOCUMENTS

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DE LA CATHÉDRALE

DE NANTES

—

Notes prises du 1er février au 30 avril 1888, lues à la séance du 5 juin.

Pendant la réfection du pilier Nord-Ouest, on a de temps à autre constaté dans la direction de la diagonale N.-O.-S.-E. du bras de croix, des passages conduisant à un escalier roman qui existe à partir d'une certaine hauteur ; ces passages larges de 0.60 à 0.65 centimètres ont de hauteur deux mètres. Les difficultés d'exécution ont jusqu'à présent empêché de reconnaître le diamètre de cet escalier que l'on s'attend à retrouver près de l'angle intérieur S.-E. du pilier, c'est-à-dire sous la coupole.

C'est en cherchant à retirer des maçonneries qui sillonnent en tous sens le chœur récemment démoli (et dont les plans lorsqu'ils seront plus complets vous seront ultérieurement communiqués), des débris des édifices anté-

Digitized by Google

rieurs, que nous avons été amené à découvrir le tombeau dont notre honorable Président vient de vous entretenir.

Quelques jours avant cette découverte, plusieurs morceaux de marbre avaient été rencontrés, dont un fragment de colonne en marbre brèche rouge, des environs de Laval, carrière de Saint-Berthevin, que M. Loichemolle dit aujourd'hui épuisée ; et un bloc de marbre blanc veiné de Carrare, mesurant de largeur 0.84 centimètres, de longueur 0.96 et d'épaisseur 0.30. Le grain superbe de ce marbre serré et très fin fait regretter que ce beau fragment, qui n'a pas moins de treize siècles, n'ait pas été trouvé plus complet. Nous pensons qu'il provient d'une table d'autel reposant sur des colonnettes. En raison de son poids, ne pouvant le faire transporter ici, nous avons fait mouler l'ornement d'entrelacs qui y est figuré par les côtés, (pl. 11).

De nombreux fragments de marbres cipolins provenant de colonnes cannelées, semblables à ceux déjà trouvés, ont aussi été retirés des anciennes substructions.

Le 30 avril, les palâtres du tombeau de l'Evêque furent découverts.

Comme nous avions reconnu, non-seulement que les caveaux précédemment ouverts, avaient tous été violés, que nous n'y avions trouvé que des débris de vases funéraires ou d'ossements qui avaient été foulés aux pieds, nous ne pensions plus rien voir dans ce genre qui n'eût été visité, quand fort heureusement nous reconnûmes que le tombeau en question ne touchant pas entièrement les maçonneries, n'avait pas été aperçu.

Les trois palâtres en granit qui le recouvraient étaient bien joints entre eux à l'aide du mortier. Nous fîmes avec de grandes précautions lever la pierre du milieu et vîmes, à hauteur du poignet droit, une sorte de petite couronne ducale d'un blanc jaune sale, dont au premier abord nous ne nous rendîmes pas compte ; mais, reconnaissant que nous étions en présence d'un corps paraissant ancien,

Digitized by Google

Fragments en Marbre blanc d'une table d'Autel du VIe Siècle.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

à en juger par deux pots funéraires aperçus à la tête, nous fîmes rabattre la pierre et avisâmes le bureau de la Société archéologique de notre découverte.

Le procès-verbal vient de vous faire connaître les détails de l'exhumation.

Avant de les compléter, je dois vous dire qu'au Nord du tombeau de l'évêque, nous découvrîmes en même temps, placé parallèlement, mais plus vers l'Ouest, un autre caveau recouvert d'une seule dalle schisteuse d'ardoise. Dans ce caveau reposait directement sur un sol uni dressé en chaux, un squelette regardant le Levant dont les os étaient encore enveloppés de paille qui y était pour ainsi dire collée. La tête, fait assez rare, n'était représentée que par une masse pâteuse. Une petite croix en bois fendu, de noisetier, reposait en travers de la poitrine. Quelques paillettes indiquaient que ce squelette était celui d'un ecclésiastique. Un pot funéraire brisé, pl. 12, et une petite maille de Philippe le Bel sont les seuls objets rencontrés dans ce caveau.

Voici sur le petit tournois ce que dit notre collègue M. X. Le Lièvre de la Touche :

« Cette monnaie dite Maille tournois ou obole tournois doit être « attribuée à Philippe IV (1285-1314).

« La légende de l'avers porte *Philippus rex*, une croisette sépare « la fin et le commencement de la légende, au centre une croix.

« Dans les oboles ou mailles de Philippe III et V la lettre L du mot « Philippe est dissemblable pour Philippe IV. Au revers, *Turanus civis* Chatel tournois à la croix coupant la légende.

« Dans les mailles ou oboles de Philippe III et de Philippe V, l'O du « mot *Turanus* est long. L'émission de la monnaie à l'O long eut lieu « en août 1303, elle suivit l'émission de la monnaie dite cornue, 1293. « Ce système monétaire donna lieu à une révolte, l'affaiblissement mo- « nétaire augmentant de plus en plus. Ce ne fut qu'en janvier 1310 « qu'eut lieu le retour à la monnaie légale. Il est donc à peu près cer- « tain que cette maille a été émise entre 1303 et 1310.

« Ce qui encore prouverait que cette maille est de Philippe IV ; c'est « que celle de Philippe V a presque toujours le T de Turanus *Oncial* « ou porte des signes particuliers dans la légende. »

Digitized by Google

***

Le 2 mai, un troisième caveau entièrement parallèle au second, et de lui séparé par un parpaing en tuffeau, fut encore découvert. Les palâtres en schiste en avaient été brisés par la charge des matériaux, et étaient effondrés. Nous n'avons rien vu dans ce caveau, que vers le centre, des ferrures très oxydées, réunies dans un carré de 0.30 à 0.40 centimètres, au milieu duquel, sauf un os de bras, il n'y avait qu'un tas de poussière d'os, mélangée à des détritus de bois.

Evidemment nous étions en présence d'un corps dont les os déjà anciens avaient été réunis dans un coffret qui lui-même était réduit en poussière.

***

Pour en finir sur ce qui a été trouvé dans les caveaux ouverts antérieurement au 16 août dernier, nous mentionnerons qu'en démolissant le grand autel les ouvriers rencontrèrent sous les gradins placés à l'Ouest un vase funéraire qui était pris dans la maçonnerie. Ce vase, pl. 12, se trouvait dans l'axe même du monument et au pied d'un squelette dont la tête regardait le Levant ; il n'y avait pas de caveau et les os étaient en grande partie réduits en poussière [1].

Sur le même axe, entre l'autel et le mur provisoire qui fermait le chœur, un autre caveau en partie démoli a donné les débris d'un squelette mélangés à deux vases fragmentés, pl. 12, qui nous paraissent les plus anciens de tous

1. Nous pensons que ce squelette, dont les os semblaient avoir été déplacés, était celui de l'évêque Durand, du XIIIe siècle.

Digitized by Google

VASES FUNÉRAIRES
découverts dans des tombeaux des XIIe et XIIIe siècles
sous la Coupole du Bras de la Croix.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici [1], et une espèce d'agraffe qui nous semble de la fin de l'époque mérovingienne [2].

***

A l'Ouest du présent caveau et aussi dans l'axe du monument, se trouvait en partie engagé sous le grand-autel, un caveau mesurant de longueur 2m28, de largeur 1m14 et de profondeur au-dessous du dallage des nefs, 0m74. A cette hauteur, il avait été remanié et ne mesurait plus de largeur par la tête que 0.92, les parpaings en tuffeaux de 0.30 d'épaisseur ayant été inclinés chacun de 0.11 centimètres. Le petit côté du caveau dépassait de vingt centimètres vers Ouest, l'axe transversal du bras de croix.

Ce caveau était celui du duc Jean IV. Voici ce qu'en dit Travers (T. 1, p. 459):

« Le corps de Jean IV fut inhumé le lendemain (2 novembre 1399) « de sa mort dans le chœur de l'église Cathédrale, où l'on voit son « tombeau, mais dans une situation différente de celle qu'il eut « d'abord. Comme on changea la position de l'autel, on fut obligé de « changer aussi celle du tombeau, avec la permission du roi, le substi- « tut du procureur général s'étant opposé à ce qu'on le rasât sans « cette permission. On l'ouvrit l'an 1733, sans avoir des ménage- « ments qu'il eût été convenable d'observer à l'ouverture de la sépul- « ture d'un souverain, et sans aucune attention à en conserver les « restes. Ce tombeau est d'albâtre, avec la figure du duc en relief, « telle qu'on la voit au T. 1er de l'Hist. de Bret., par D. Lobineau. »

Dans le T. 3, Travers ajoute :

1. Ces deux vases sont en poterie épaisse, le plus complet mesure de hauteur 0.12 et à la pause 0.14 centimètres.

2. Nous croyons que l'évêque Galleron, du XIIIe siècle, fut enterré dans ce caveau.

Digitized by Google

« L'an 1733, le chapitre de la Cathédrale donna une nouvelle forme « au chœur de l'église, changea la construction de l'autel, et fit la ba- « lustrade de fer que l'on voit aujourd'hui (1750). A cette occasion, « l'on combla une crypte qui était sous le haut du chœur et l'on s'en « est repenti depuis, on rasa les tombeaux des évêques Henri le Barbu « et Pierre du Chaffault. On voulut en faire autant de celui du duc « Jean V. L'opposition que le substitut de M. le procureur général « y forma, arrêta la réduction. Le chapitre en informa la cour, qui lui « répondit de conserver le tombeau et lui permit de tourner la figure « vers l'autel. Le tombeau avait été ouvert et pillé par les manœuvres. « L'ouvrage était grand et dura quelque temps. Avant l'entreprise, le « chœur était si fermé de toutes parts que personne n'était édifié de la « noble gravité et de l'humble modestie de messieurs les chanoines « pendant l'office. Aujourd'hui on les voit, et ils voient aussi ce qui se « passe à l'église.

« L'entreprise, considérable en elle-même, coûta peu ou peut-être « rien au chapitre. Monsieur de Sansay y a fourni une grosse somme ; « on ne fit pas le trône tel qu'il souhaitait l'avoir, et le chapitre, pour « faire le surplus des frais, vendit le crucifix d'argent de l'abside et les « images de même matière de la sainte Vierge et de saint Jean qui l'ac- « compagnaient. Les précieuses mitres de nos anciens évêques, cou- « vertes de larmes d'or, de perles fines et de pierreries, et d'autres bi- « joux de prix, ces riches monuments de la piété de nos ancêtres, ont « disparu. Jésus-Christ, vendu dans son image, sortit de l'église au « commencement de l'orage. »

Voici ce qu'on en lit sur le registre de Saint-Laurent, qui est près de cet endroit :

« Le 26 d'octobre de l'année 1733, l'église cathédrale de Saint-Pierre, « ayant été polluée par effusion de sang, causée par une batterie de deux « massons sur les deux heures, Messieurs du chapitre firent cesser l'of- « fice, transportèrent processionnellement le Très-Saint-Sacrement « dans l'église de Saint-Laurent, où ils ont continué leurs offices jus- « qu'à la réconciliation de ladite église, qui fut faite après les petites « heures, dites à Saint-Laurent le 28 du même mois. La procession partit « de la sacristie de Saint-Pierre. Monsieur l'abbé de Chouin, doïen, fit « la cérémonie, ensuite le chapitre se rendit processionnellement dans « Saint-Laurent, d'où le Saint-Sacrement fut rapporté au son des « cloches dudit Saint-Laurent à l'église cathédrale. Messieurs le cha-

Digitized by Google

« noine et le bas chœur étaient en chapes, conformément à ce qui se « passa en pareille occasion en 1662. — Signé : N. QUESSON, recteur de « Saint-Laurent. »

Comme on le voit, rien n'a manqué au couronnement du vandalisme de 1733. Ces deux manœuvres se boxant dans l'église même, sans doute pour se partager ce qu'ils avaient pris en toute liberté dans le caveau du duc Jean IV dont ils venaient de profaner les restes, n'en auraient pu faire davantage en 1793.

Nous faisons remarquer que le grand autel et les tombeaux placés dans le chœur de la Cathédrale furent successivement disposés comme suit :

Dans le vieux chœur du XI•, appelé chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul, et depuis de Saint-Félix, était placé le grand autel dédié aux princes des apôtres.

Cet autel y resta jusque sous Louis XIII, époque à laquelle il fut jeté aux délivres. Travers, (T. 3, p. 244) dit en effet que :

« Le 17 décembre (1623), M. de Cospéan consacra le grand autel « qu'on venait de bâtir à la Cathédrale, lequel n'existe plus ; il fut « détruit une des années dernières (vers 1750). »

Ainsi en 1623 un autel Louis XIII était édifié puis détruit à son tour 27 ans après.

Vers 1750, un troisième grand autel fut élevé dans le chœur de la Cathédrale et placé au point central dans l'axe du transept.

Cet autel fut démoli pendant la Révolution, puis réédifié au même endroit l'an XI de la République française.

Il a été définitivement enlevé dudit chœur roman l'année dernière.

Jusque sous Louis XIII, les saintes reliques furent placées un peu en arrière du jubé.

Au point central du bras de croix était le tombeau du

Digitized by Google

duc Jean IV, ayant à sa gauche le tombeau de Robert Peynel, et à sa droite celui de Bonabes de Rochefort. Ces trois tombeaux des XIVe et XVe siècles avaient des pierres tombales reposant sur des socles au-dessus du sol des nefs.

Dans le vieux chœur également reposant sur des socles étaient disposés à gauche le tombeau d'Henri le Barbu, à droite celui de Pierre Duchaffault, du XVe siècle.

Plusieurs évêques enterrés au XIIIe siècle avaient été placés autour des saintes reliques.

Dans le grand caveau placé entre les piliers S.-E. et S.-O., nous ne trouvâmes que les ossements entassés de sept ou huit squelettes, et les poignets en fer d'une châsse. Parmi ces squelettes ne paraissant pas avoir plus de deux siècles, l'un d'eux, sans doute le dernier déposé avant la Révolution, était dessus au milieu de la châsse en bois ouverte et précédemment brisée, était remarquable par la quantité de cheveux et de poils qui le couvraient. Aucuns débris de vases funéraires ni autres, sauf une attache en soie trouvée près de la rotule droite du dernier squelette décrit, n'y ont été rencontrés. La construction de ce caveau est du XVIIe siècle; nous supposons qu'on y enterrait les serviteurs de l'église, ou officiers du bas-chœur [1]. Dans tous les cas, ce caveau ne peut être celui des chanoines, car dans une notice publiée en 1846 sur l'*Eglise Saint-Pierre, Cathédrale de Nantes*, on lit :

« Les travaux entrepris en 1846 pour le renouvellement du dallage « ont mis à découvert plusieurs caveaux. L'un d'eux, au milieu de la nef, « était celui du chapitre. On y a trouvé une vingtaine de cercueils po- « sés sur des barres de fer. Les corps des chanoines portant presque « tous perruque, étaient encore revêtus de leurs habits sacerdotaux.

« Le caveau des Evêques est situé sous le chœur, à droite de l'au- « tel : il renferme les cercueils des trois prélats qui ont occupé le « siège de Nantes depuis le Concordat. »

1. Jusqu'à la Révolution, les évêques, chanoines et officiers du bas-chœur furent enterrés dans les cathédrales. — Depuis le Concordat de 1801, les évêques seulement sont de droit enterrés dans les cathédrales.

Digitized by Google

Ces trois cercueils provisoirement déposés dans le grand caveau appelé par nous caveau des Evêques, furent plus tard transportés dans le caveau situé dans la grande nef, à l'entrée du chœur, à gauche, en avant de l'autel Saint-Joseph, d'où ils ont de nouveau été retirés le 24 août dernier.

Le grand caveau dont nous venons de parler était voûté du nord au sud ; il a de longueur de l'est à l'ouest 4 mètres, de largeur 3 mètres, les pieds droits de hauteur 0,65 ; il mesurait sous clef 2 m. 03, c'est à-dire que la voûte était un peu surbaissée. Il est limité à l'est par un mur de 0,60, de construction du XVIIe ou du XVIIIe ; à l'ouest par les substructions romanes du pilier S.-O. ; au sud par des substructions modernes et romanes ; enfin au nord par des substructions romanes très épaisses.

Au-dessus de ces dernières, dans l'axe transversal du bras de croix et à 4 m. 20 de l'axe longitudinal de la grande nef, nous avons trouvé un caveau dont le radier placé à 0,24 au-dessous du niveau des dallages des nefs, était lui-même à 0,25 au-dessus d'un sol roman très épais, fait en chaux, sorte de béton qui se laissait difficilement entamer par la pioche.

Le caveau formé de quatre parpaings en tuffeau mesurait intérieurement de longueur 1 m. 59, de largeur 0,46 et de hauteur 0,48 ; comme construction il était en tout semblable à celle des trois caveaux rencontrés du côté nord.

Un vase funéraire très fragmenté et des débris d'ossements y ont seuls été vus.

Nous pensons que Bonabes de Rochefort fut inhumé en cet endroit.

A l'est du pilier N.-O., s'étendant comme tous les autres de l'Ouest à l'Est, nous avons remarqué un caveau qui par ses dimensions nous paraît avoir été réservé aux enfants du bas chœur. Ce caveau mesure en longueur 2^m66, en largeur 0^m70, en hauteur 1^m68. Au fond on a trouvé des os et des planches qui avaient été foulés et brisés

Digitized by Google

sous les pieds. Aucun débris de vases n'y a été rencontré. Deux rangs de barres de fer divisaient ce caveau en trois parties.

***

Pour revenir au tombeau de l'Evêque, vous avez, Messieurs, sous les yeux les objets qui ont été découverts dans le caveau.

Ce caveau touchait par les petits côtés des maçonneries épaisses et anciennes reliées par des parpaings en tuffeau, ayant chacun, ainsi que ceux des caveaux découverts plus au Nord, deux rangées de six tuffeaux posés sans être appareillés les uns au-dessus des autres directement, sans joints coupés. Dans le caveau de l'Evêque, le dallage irrégulièrement fait est en pierres épaisses de huit centimètres. Les trois barres de fer ont de section quatre centimètres. Il n'y avait pas de barres de fer dans les deux autres caveaux, qui du reste n'ont de hauteur que 0,55 centimètres, alors que celui de l'Evêque en a 0,88.

Les planches du cercueil qui ont deux centimètres d'épaisseur présentent tous les caractères du sapin, sans qu'il soit très facile de dire lequel; cependant nous pensons que ce pourrait être du sapin des Vosges *(Abies pectinata)*, apporté à Nantes par la Loire. Une des planches de côté, percée d'un trou de trois centimètres de diamètre, nous fait croire que ce sapin a été flotté.

La crosse en bois très léger et creux, qui nous semble de noisetier ou de sureau, est cassée en cinq morceaux, pl. 13. Cette crosse mesure de longueur 1^{m}25 centimètres sous le petit chapiteau qui la surmontait, et qui lui-même a de hauteur cinq centimètres. Ce chapiteau était couronné d'un motif dont nous avons les quatre fleurons, mais de la partie recourbée soit en dessus, soit en dessous, par le côté, il n'a absolument rien été retrouvé.

Digitized by Google

Voici sur les crosses, en général, ce que dit l'abbé Martigny dans son *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* (page 259) :

« *Le bâton pastoral* est d'une origine fort ancienne. Sans nous ar-
« rêter à l'opinion qui voudrait le faire remonter jusqu'aux apôtres,
« nous citerons celle de Barouins qui, d'après les plus solides auto-
« rités, dit que les évêques s'en servaient certainement au quatrième
« siècle. Le témoignage de saint Grégoire de Tours a été invoqué pour
« le sixième, mais c'est à tort selon nous : le passage cité fait mention;
« non pas d'un évêque portant une crosse, mais d'un archidiacre s'ap-
« puyant sur un bâton ordinaire. — Primitivement, le bâton pastoral
« était de bois, de cyprès le plus communément; il y en eut d'or et
« d'ivoire. Plus tard et dès le commencement du sixième siècle, on eut
« des crosses ornées d'or, et enfin des crosses d'or ou d'argent mas-
« sif. Nous en avons la preuve dans le testament de saint Rémi, rap-
« porté dans l'histoire de Flodoard, où il est fait mention d'une crosse
« d'argent façonnée : *argenteam cambutam figuratam.* — On
« a donné au bâton pastoral plusieurs noms : celui de *pedum*, parce qu'il
« ressemble à la houlette du berger qui est recourbée pour saisir et
« ramener les brebis ; celui de *ferula*, du verbe *ferio* « je frappe », parce
« que le pasteur doit quelquefois user de sévérité envers ses ouailles.
« Le pape, non plus que les cardinaux évêques à Rome, ne se sert pas
« de la crosse. Mais c'est à tort que quelques auteurs, entre autres
« Grancolas, avancent qu'il en fut toujours ainsi. Outre que nous trou-
« vons des témoignages contraires à cette assertion dans les écrivains
« liturgistes, nous avons des images anciennes de saint Grégoire-le-Grand
« et de Gélase II, où ces papes sont représentés avec un bâton surmonté
« d'une croix ou d'un globe. Innocent III est le premier qui ait affirmé
« que les papes ne portent pas le bâton pastoral. Or, comme il siégeait
« en 1199, et que Gélase II, qui figure encore avec la crosse, siégeait en
« 1118, on peut conclure de là que l'usage de cet insigne ne cessa, pour
« les papes, que vers le milieu du douzième siècle. En Orient, le bâton
« pastoral n'est pas recourbé, mais droit et surmonté d'un globe, quel-
« quefois d'une croix ou de la lettre T, qui elle-même est une des
« formes antiques de la croix ; quelques-uns de ces bâtons se tiennent
« par deux serpents entrelacés dont les têtes sont affrontées. »

Nous savons qu'au moyen âge, pour éviter la violation des tombeaux, on retirait après les funérailles les objets

Digitized by Google

précieux ayant appartenu au défunt, et qu'on leur substituait des objets semblables sans valeur pour ne pas tenter la cupidité des voleurs.

Cet usage s'est perpétué à Nantes jusque vers la fin du siècle dernier, ainsi que nous l'apprend Camille Mellinet dans son histoire sur la Commune et la Milice de Nantes. Décrivant les obsèques de Monseigneur de la Muzanchère, célébrées le 7 avril 1775, il dit (V. 5, p. 244) :

« Le corps, revêtu de ses ornements pontificaux, placé sur un lit de « parade noir, porté par huit prêtres irlandais, fut promené proces- « sionnellement par la ville comme au trajet de l'Assomption. Il fut « descendu ensuite dans l'enfeu des évêques, après qu'on lui eut retiré « l'anneau et la croix d'or, en lui laissant la mitre et tous les orne- « ments dont il était vêtu ; mais le soir on le retira pour l'habiller « d'ornements moins riches, et on le déposa dans une châsse de plomb « sur laquelle se trouvait gravée cette épitaphe : *Hic jacet DD. Petrus « Mauclerc de la Muzanchère, Lucionensis natus anno 1700. « Episcopus Nannetensis anno 1746. Obiit 1a die aprilis 1775. « Requiescat in pace.* »

***

L'anneau épiscopal est en or jaune très pur et très fin ; il mesure de diamètre intérieur dix-neuf millimètres à peine. La pierre est blanche, elle est de forme ovoïdale et formée de deux pierres, dont celle du dessus un peu convexe et biseautée n'a que le quart de l'épaisseur totale. Lors de la découverte, cette pierre paraissait colorée d'un rose très léger. Une circonstance toute fortuite a démontré que cette teinte rosée venait d'une poussière rougeâtre qui, comme volume, ne représente pas plus qu'une tête d'épingle moyenne. Cette poussière était étendue entre les deux parois intérieures qui sont parfaitement adhérentes, et n'a pu être placée là qu'avec intention ; pour nous, c'est sans doute de la poussière de reliques.

Des recherches que nous avons faites, il ressort que les

Digitized by Google

anneaux épiscopaux étaient plutôt riches, très riches même, que simples. Les pierres qui les ornaient étaient non seulement, comme matière, plus précieuses que celle que nous décrivons, mais elles étaient encore augmentées d'une valeur artistique qui, par le sujet qu'elles comportaient, devait grandement en rehausser la valeur. La pierre de notre anneau présente cette particularité peu ordinaire, du moins nous le croyons, d'être de la plus grande simplicité, puisqu'elle est blanche et tout unie. Ce n'est pas que cette simplicité ne soit pour nous une marque de grande distinction, car elle est conforme à ce qu'en dit l'abbé Martigny, mais elle nous paraît une véritable exception dans son genre, surtout si on examine les deux parties qui n'en forment qu'une. La plus épaisse, celle du dessous, occupe le fond de la capsule ; la plus mince, le dessus, retenue par quatre griffes qui la sertissaient à la première. Pour plus d'adhérence entre les deux pierres, elles avaient été collées à la pointe par un petit enduit. De même que la pierre, l'anneau, la capsule et les griffes sont des plus simples, de l'or très fin mais uni ; le cercle est de forme demi-ronde un peu aplatie. Sa hauteur est de cinq millimètres forts, le diamètre extérieur est de vingt-deux millimètres; la capsule a de longueur dix-huit millimètres, de largeur quatorze ; cette largeur, prise au-dessus de l'axe transversal, c'est-à-dire que la capsule est en forme d'œuf, le haut un peu aplati, tandis que le bas est en pointe.

Pour ce qui est de la poussière rougeâtre qui était placée entre les deux parois, si, comme nous le croyons, cette poussière est de la poussière de reliques, nous comprenons la valeur que pouvait avoir pour son possesseur l'anneau qui les contenait, et alors nous concevons la simplicité de la pierre.

Quoi qu'il en soit, voici ce que l'abbé Martigny dit de l'anneau épiscopal dans son Dictionnaire des Antiquités chrétiennes, page 38 :

Digitized by Google

« L'anneau épiscopal doit être d'or et orné d'une pierre précieuse, « sans entaille ni figure quelconque (Durand, op. et loc. laud.). L'or « avertit l'évêque de l'obligation où il est de reproduire en sa per- « sonne les qualités de ce précieux métal ; sa ductilité, en se mon- « trant toujours doux et miséricordieux envers tous ; sa pureté, par « l'intégrité de sa doctrine et de ses mœurs ; son éclat, par la splen- « deur de ses œuvres et de sa réputation ; son poids, par la gra- « vité de sa tenue et de sa vie ; sa valeur : de même que l'or est le plus « précieux des métaux, ainsi l'évêque doit se montrer le plus parfait « des chrétiens. » (A. Dusaussay, Panopl. épisc., p. 197, seqq.)

Dans son travail sur *les Bagues* à toutes les époques et en particulier de l'anneau des Evêques et des abbés, l'abbé Barraud (Bulletin monumental, 30e v., 1864, p. 381-382), dit :

« Les papes et les évêques étaient autrefois inhumés avec leurs vê- « tements sacrés et ayant au doigt l'*anneau*, marque de leur dignité. « Cet usage, fort ancien, n'a cessé que dans des temps assez rappro- « chés de nous. Peut-être même est-il maintenant encore observé dans « quelques églises.

« Il en est particulièrement fait mention dans un opuscule ancien, « écrit par un auteur anonyme de Tours, sous le titre de *Speculum* « *Ecclesiæ* « le Miroir de l'Eglise ». — « Les clercs qui ont reçu les « ordres, y est-il dit, doivent être ensevelis avec les habits dont on les « a revêtus dans leur ordination ; le prêtre avec l'ornement qu'il porte « à l'autel, le moine avec la chasuble qui est la marque de sa profession « religieuse. Sur la poitrine du prêtre on placera un calice. Si l'on « n'en a pas un en étain, on en placera un de Samos, c'est-à-dire en « terre, car Samos est une île où l'on a commencé à fabriquer des « vases de terre. *L'évêque doit avoir l'anneau, parce qu'il est* « *époux*. L'on ne doit pas en orner la main des prêtres, parce qu'ils « ne sont pas époux, mais les amis ou les vicaires de l'époux. »

Guillaume Durand, auteur du XIIIe siècle, sans entrer dans les mêmes détails, consigne aussi cette coutume dans son *Rational des divers offices :*

« Les clercs, s'ils sont dans les ordres sacrés, seront inhumés avec « les ornements que demanden les ordres qu'ils ont reçus S'ils ne son

Digitized by Google

« pas dans les ordres sacrés, on les inhumera comme les simples laïques.
« On ne doit jamais se dispenser de suivre la règle qui prescrit d'en-
« terrer les clercs avec leurs insignes, s'il s'agit d'un évêque ou d'un
« prêtre. On l'omet souvent pour les autres ordres, parce que cela
« entraînerait dans des dépenses qui ne sont pas possibles. »

Page 385 :

« Des fouilles exécutées, en 1844, à l'occasion de la construction d'un
« caveau dans la chapelle de Notre-Dame à la cathédrale de Troyes, ont
« amené la découverte de plusieurs cercueils. L'un d'eux contenait la
« dépouille mortelle d'Hervée, évêque de Troyes, mort en 1206. Le
« prélat avait été enseveli avec ses vêtements épiscopaux, dont il restait
« encore des débris assez considérables; un calice d'argent, couvert
« de sa patène également en argent, était placé près de la tête. A gauche
« du squelette se trouvait, la volute tournée en dedans, une croix en
« cuivre rouge doré et émaillé de bleu. L'*anneau pastoral* ne fut pas
« d'abord aperçu, mais, après de minutieuses recherches, on le décou-
« vrit également au côté gauche. Il s'était détaché de la main droite
« tournée de ce côté, les bras ayant été croisés sur la poitrine confor-
« mément à l'usage. Cet anneau a deux centimètres de diamètre. C'est
« un cercle mi-plat, formé au marteau, et auquel est fixé, au moyen de
« quatre griffes, un beau saphir oblong. Le cercle à sa jonction avec
« le support de la pierre ou le chaton, est orné de trois petites feuilles
« l'une trilobée et les autres à quatre divisions. »

Page 415 :

« Les évêques portent aussi leur anneau à *l'avant-dernier doigt ;*
« mais ce n'est pas à l'avant-dernier doigt de la main gauche, c'est à
« celui de la *main droite,* ainsi que l'indique le pontifical de Clément
« VIII et d'Urbain VIII. »..... « L'époux, y est-il dit, prend l'anneau,
« et avec le prêtre, il le présente aux trois premiers doigts de la main
« droite de l'épouse... et il le met ensuite à l'un des doigts de la main
« gauche et il l'y laisse. L'épouse le portera toujours à cette main,
« contrairement à ce que fait l'évêque, car il doit publiquement l'avoir
« à la main droite, en signe d'une pleine et entière chasteté. »

Contrairement aux citations ci-dessus, le prélat avait l'anneau à l'annulaire de la main gauche, fait que nous ne

Digitized by Google

pouvons attribuer qu'à une méprise commise au moment de l'embaumement.

***

Des vêtements nous n'avons rien pu sauver de ce qui recouvrait le haut du corps. Celui-ci avait été embaumé, ainsi qu'il fut facile de le reconnaître dès le premier abord à l'aspect affaissé et momifié de l'ensemble. Une substance retirée du haut de la poitrine, et une dernière goutte de mercure trouvée sur la planche au fond du cercueil, ne peuvent laisser de doute à cet égard.

Peut-être devons-nous attribuer aux produits employés à cet embaumement la décomposition du vase ou mieux du calice qui reposait du côté droit au-dessous de la tête, et la perte de la partie supérieure des vêtements.

Les soieries qui recouvraient les jambes semblaient dans le caveau, gonflées qu'elles étaient par l'humidité, des bottes ou des hauts-de-chausses, elles étaient maintenues par des bandelettes latéralement et au-dessus du cou-de-pied. Les semelles des chausses étaient retenues de la même manière, pl. 14.

L'extrémité des manchettes,

Deux petits carrés servant à agraffer le vêtement,

Un fragment de soie du voile qui recouvrait la face,

Un autre fragment de soie du coussin sur lequel reposait la tête, sont les objets qui ont été recueillis.

L'extrémité de l'annulaire avait conservé, protégée par l'anneau, le bout du gant qui est de laine tricotée.

Voici ce que notre collègue M. Lemoine dit de ces objets :

« Ces gants sont de tricot fait à la broche. Ils sont pourvus de poignets au parement en tissus de *Samit*, brodé d'or fin. Suivant

Digitized by Google

ÉVÊQUE DU XIVe SIÈCLE

(Coté de la Crosse.)

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

« l'usage de ce temps, pour les Evêques, ils sont bordés d'un cercle « d'or brodé.

« Ces deux poignets, admirablement conservés, ont une bordure den- « telée de trèfles guipés d'or. Sur le champ, deux monogrammes du « Christ et de la Vierge en lettres gothiques d'un dessin très pur et « brodés de gros fils d'or en coupure.

« Entre ces monogrammes, un semis de fleurettes de bleuets brodés « de soie avec une finesse qui témoigne de l'habileté et du goût des « brodeurs de cette époque.

« Pour faciliter le passage de la main, ces poignets ont une ouver- « ture treillagée de soie qui se prêtait facilement à la pression et « remplissait l'office des *élastiques* de nos jours.

« Les chausses retenues avec des bandelettes sont en *Camocas* ou « drap de soie blanc, broché ton sur ton, et qu'on dirait être de fabri- « cation récente, tant par la texture du tissu que par son dessin. Les « bandelettes sont du même tissu, coupées en rubans et ourlées.

« L'étoffe du voile qui recouvrait la figure, de même que celle qui « formait le coussin, est de soie, un tissu nommé *Cendal* ou taffetas « très léger. »

Pour compléter les renseignements de M. Lemoine, nous lisons dans le *Dictionnaire du Mobilier de Viollet-le-Duc*, d'après M. Francisque Michel, au sujet des étoffes de Camocas :

« Pour ce qui est du Camocas, le prix n'en était guère moins élevé « que celui des draps d'or, au-dessous desquels cependant on serait « tenté de le placer dans la hiérarchie des tissus. On l'employait à faire « des vêtements, nommément des corsets..... mais surtout des orne- « ments sacerdotaux..... Il y avait du camocas blanc, noir semé de « gouttes blanches, bleu, vert, rouge, violet, rayé, blondet, cendré, « plombé, à couleur de fleur de pêcher, vermeil, avec de petits besauts « jaunes ; il y en avait aussi dont les raies étaient d'or et d'argent, « mais cette étoffe représentait plus habituellement des oiseaux. En « usage en Orient, si l'on peut ajouter foi à Mandeville et à Clavijo, le « camocas venait non seulement de l'île de Chypre, mais encore, selon « toute apparence, de la Grèce ; du moins le terme καμουχὰς y était « répandu, avec la signification de drap de soie ou de coton fabriqué à « la façon de Damas. » (*T. 3, p. 361.*)

Et au sujet des étoffes de Cendal :

Digitized by Google

« Le sydoine ou le syndon (Cendal) était très probablement une « étoffe de soie. Cette étoffe s'employait aussi bien pour les vêtements « que pour les ensevelissements. On plaçait aussi, pendant le moyen âge, « les personnages de distinction dans le cercueil avec leurs vêtements « de cérémonie, et cette habitude paraissait généralement adoptée par « le haut clergé. Toutes les tombes d'évêques que nous avons vu ouvrir, « et qui dataient des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, conservaient les « vestiges des vêtements de ces dignitaires ecclésiastiques. Il en était « de même pour les tombes des seigneurs suzerains pendant le moyen « âge. Ces personnages étaient plus ou moins bien embaumés, revêtus « de leurs habits, et portés, le visage découvert, jusqu'à leur sépulture « sur des lits de plantes odoriférantes. » (*Dre du Mobilier*, T. 4, p. 76.)

A ces renseignements, nous ajouterons que la frise de ces manchettes au parement en tissu de Samit, est à cinq compartiments inégaux, ornés des monogrammes du Christ et de la Vierge, séparés par un semis de fleurettes qu'accompagnent des bleuets et fleurettes dans les deux compartiments qui touchent le treillis réservé pour faciliter le passage de la main.

Un cercle formé de petits anneaux d'or entrelacés, borde la manchette à laquelle venait s'attacher la manche.

Sur le champ du parement, des étoiles sans nombre à six et huit rayons, faits de paillettes d'or, harmonisent et rehaussent la richesse du parement qui est couronné de huit fleurons trèflés, accouplés par deux dans les trois compartiments milieu, un seul existant sur les angles: Une sorte de garniture sertie également de paillettes d'or, encadre les bordures de la manchette sur trois côtés, et relie de la façon la plus gracieuse les fleurons par de petites courbes légèrement infléchies, ce qui donne comme silhouette à ces manchettes la forme d'une élégante couronne.

Les deux petites agrafes ont vingt-cinq millimètres de carré, elles sont ornées d'un quatre feuille bordé dans le même genre que les manchettes, et chaque lobe est semblablement étoilé. Les étoffes en cendal du voile recouvrant la figure et formant le coussin sont unies.

Digitized by Google

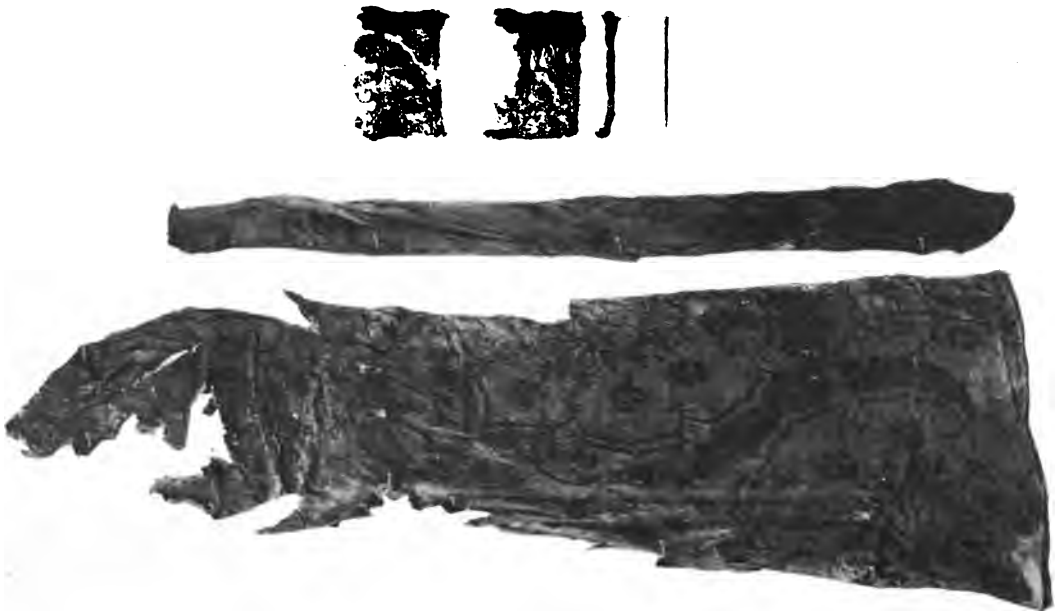

POIGNETS (XIVe Siècle)

en parements en tissu de samit brodé d'or fin

CAMOCAS. (XIVe Siècle)

Drap de soie blanc broché ton sur ton

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

La tête était recouverte d'un bonnet de laine à double épaisseur, au moins sur les bords ; la couleur de ce bonnet semble avoir été gros bleu noir.

Travers, T. 2, p. 81-83, dit que :

« Les chanoines portaient l'aumusse appelée Capellus sur la tête et « pendante sur le dos, et non sur le bras comme aujourd'hui ; et le « bonnet, birretum, depuis la Toussaint jusqu'au 1er mars, au lieu du « riche camail qu'ils ont pris, lequel n'est proprement que l'ancienne « aumusse qu'ils ont retenue, et qu'ils portent à la manière d'autre- « fois. Le Chapitre n'approuvait pas que les chanoines se distinguassent « par de belles aumusses, portassent des souliers pointus ou à bec d'oi- « seau, *solutares rostratos,* etc... ; que le bas chœur eût des surplis « de toile fine. Mais le statut permet aux dignités d'user de plus belles « aumusses que les chanoines. L'usage de porter l'aumusse sur la tête « subsistait encore l'an 1499 pour les chanoines en ordre sacré ; les « autres qui n'y étaient pas le portaient sur le bras, comme de petits « clercs qui doivent être tête nue et avoir le bonnet sous le bras devant « leurs maîtres. L'aumusse originairement n'est pas une marque de « distinction : elle était autrefois commune à tous les prêtres et était « le signe de leur sacerdoce *(Registres du Chapitre,* 1er juillet 1451, « *statuts de la collégiale,* l'an 1499). »

Viollet-le-Duc dit également (*Dictionnaire du Mobilier*, T. 3, p. 34) :

« L'aumusse, dans la plupart des églises cathédrales, devait être « portée sur la tête, de la Saint-Michel à Pâques, et pendant la belle « saison, pliée sur l'épaule. »

*
* *

Du corps qui mesurait un mètre soixante-seize centimètres et pouvait avoir (car la tête était un peu relevée et rentrée) de longueur un mètre quatre-vingts, voici, au point de vue anthropologique, ce qu'en dit notre collègue M. le docteur Porson :

Digitized by Google

« Le 1er mai 1888, sur l'invitation de M. le Président de la Société « d'Archéologie, d'examiner, au point de vue anthropologique, le corps « découvert la veille dans le chœur de la cathédrale de Nantes, nous « avons pu, après un examen sommaire, établir d'une manière à peu « près certaine deux particularités qui, dans la circonstance, présen- « taient un véritable intérêt : c'était d'abord le sexe de ce corps, ses « ornements l'avaient fait déjà soupçonner, mais la structure du sque- « lette pouvait seule permettre de le préciser ; c'était ensuite son âge.

« Pour ce qui concernait le premier point, l'examen des os du bassin « ne laissait subsister aucun doute, nous étions bien en présence d'un « homme ; la prédominance des diamètres verticaux sur les transver- « saux, la forme irrégulièrement ovalaire du trou sous-pubien, la hau- « teur de la symphise pubienne, l'arcade sous-jacente formant un angle « aigu en étaient des preuves irrécusables, tous ces caractères étant particuliers au sexe masculin.

« Pour ce qui était de l'âge, il était également permis d'affirmer « que le corps soumis à notre examen était arrivé à l'âge minimum de « 45 à 50 ans : la soudure de l'appendice xiphoïde au sternum et celle « du coccyx au sacrum ne se voient en effet qu'après cette époque de « la vie.

« Il était plus difficile de préciser l'âge maximum ; cependant l'ins- « pection des dents pouvait nous donner quelques renseignements « utiles à ce sujet : non seulement elles étaient toutes au complet sur « les deux maxillaires, mais leur usure n'était pas très avancée ; moins « prononcée au niveau des incisives que des molaires, elle avait fait « disparaître au niveau de ces dernières les tubercules de la couronne ; « l'ivoire était à nu et la hauteur de la dent, à partir du collet, devait « être diminuée d'un tiers environ. L'usure des dents est toujours plus « prononcée que dans le cas précédent lorsque la vieillesse confirmée « est atteinte ; on pouvait donc conclure que le corps ne devait pas « avoir dépassé soixante ans.

« Nous ne pensons pas qu'il y ait à tenir compte pour la fixation de « l'âge, de la couleur des cheveux ; en effet, il était facile de constater « que toutes les matières organiques contenues dans le cercueil, étoffes, « bois, débris humains, avaient pris une coloration uniformément « brune ; ne doit-on pas conclure de ce fait que les cheveux soumis aux « mêmes influences modificatrices du tombeau, avaient dû subir des « effets semblables ?

« Nous ajouterons, à titre d'intérêt purement esthétique, que la tête « était d'une régularité remarquable ; l'angle facial très ouvert, le front « haut et légèrement fuyant, les saillies osseuses peu marquées « donnaient à son ensemble une distinction peu commune.

« Dr L. Porson. »

Digitized by Google

Voici, maintenant, le résultat des analyses et recherches faites par notre savant collègue M. Andouard, de la Société Académique.

De la poussière trouvée au fond du vase funéraire non brisé, M. Andouard dit :

« Cette poussière est composée d'une poudre grise très tenue, parsemée de nombreux débris de charbon de bois, dont le volume varie de « celui d'une tête d'épingle à celui d'une noisette.

« La poudre, traitée par les réactifs chimiques, ne laisse aucun doute « sur sa nature : c'est de la cendre de bois. Elle provient évidemment de « la combustion du charbon dont un reste l'accompagne et qui a dû servir à brûler des parfums pendant la cérémonie funéraire. »

Du calice :

« Ce vase est réduit en fragments de petite dimension, d'une épaisseur de 3 à 4 millimètres, rarement plus, d'une densité comprise entre « 2,20 et 4,70 suivant les parcelles choisies. Beaucoup de ces fragments « présentent une courbure parfois très accentuée. Leur section est un « peu verte sur les bords et d'un gris noirâtre uniforme au centre. Les « deux faces sont couvertes d'un enduit verdâtre, quelquefois bleu, généralement brillant, inégal et très rugueux.

« L'analyse chimique assigne aux divers fragments une composition « un peu variable, sous le rapport de la proportion relative et même « de la nature des éléments dont ils sont formés.

« L'irrégularité constatée dans la densité faisait pressentir celle-ci. « Voici la moyenne obtenue sur des parcelles d'une épaisseur maximum :

Silice	26.436
Alumine	32.914
Oxyde de fer	1.218
— d'étain	16.727
— de plomb	13.302
— de cuivre	2.230
Chaux	1.071
Soude	0.683
Eau, acide carbonique et perte	5.419
Total	100.000

Digitized by Google

« Cette composition et l'examen physique des fragments autorisent à « dire que le vase était façonné de terre recouverte d'un vernis plom- « bique épais, sur lequel avaient sans doute été appliqués des ornements « d'étain et de cuivre. Très visibles encore sur certains débris, tout en « ayant perdu leur forme primitive, ces ornements n'existent pas sur les « autres. De là les différences de poids spécifique et de composition « déjà signalées.

Sur la matière végétale retirée de la poitrine, M. Andouard écrit :

« Les plantes qui constituent cette matière sont très déliées, de cou- « leur brune et même noire par endroits, et divisées en tronçons dont « la longueur excède rarement un centimètre.

« En les examinant avec le secours d'une loupe, on les reconnaît pour « des débris de graminées. Mais l'absence de fleurs et de fruits ne permet « pas de discerner les espèces. C'est du foin ordinaire très probablement.

De la substance qui remplissait le coussin sur lequel reposait la tête, M. Andouard dit :

« La substance qui remplissait le coussin sur lequel reposait la tête « de l'évêque, est un mélange de débris d'étoffe et d'un produit duve- « teux d'une couleur brune, presque noire.

« Celle-ci, vue au microscope, paraît fortement imprégnée d'une « matière noirâtre qui en masque la structure anatomique. Mais lors- « qu'on dissout cette matière ou qu'on en atténue la nuance, on distingue « nettement les caractères des fibres du coton.

« C'est bien du coton, adhérent çà et là à quelques minces lambeaux « de tissu de soie d'une couleur voisine de la sienne.

Sur l'objet de forme cordiforme, M. Andouard observe que :

« Ce bijou est à peu près intact comme forme, mais la substance dont « il est composé est méconnaissable. Elle est d'un rouge brun, granu- « leuse et terne à la surface et creusée sur le côté d'un petit sillon « d'aspect ferrugineux.

Digitized by Google

VASES FUNÉRAIRES
trouvés dans le caveau de l'Evêque du XIVe Siècle.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

« Soumis à l'investigation chimique, il ne cède aux réactifs que de « l'acide silicique, du fer et une trace de métal alcalin. C'est un silicate, « autrement dit une pierre probablement commune. »

*
* *

Suivant les rites pratiqués aux inhumations de l'époque, des vases funéraires avaient été déposés dans le caveau. Il y en avait six, pl. 16. L'un a été retiré intact avec des cendres et du charbon, il était placé au bas des reins. Deux étaient symétriquement disposés, nous l'avons dit, de chaque côté de la tête, les trois autres ont été ramassés en morceaux, ce qui n'a rien de surprenant, car il est possible qu'ils aient été jetés et non déposés ; en effet, avant d'aller rechercher au loin quels usages étaient pratiqués alors pour les funérailles, nous voyons que G. Berri, prêtre de Saint-Nicolas de Nantes, dit dans son testament du 16 novembre 1494 [1] :

« Je veux qu'on prenne quatre enfans qui auront chascun une robe « de drap blanchet avec un cierge allumé d'une main et de l'autre un « pot de terre neuf, dans lequel il y aura brasier de charbon et encens « sur iceluy et moi ensépulturé, les dits pots seront jettés dans ma « fosse, ainsi qu'il est de bonne coutume de faire. »

Travers dit aussi (T. 1, p. 370) :

« Pour faire honneur aux morts, on allumait des lampes sur ou « devant leur sépulture. Eudon de Pontchâteau en fonda une à Blanche- « Couronne l'an 1258, pour brûler jour et nuit devant la sépulture de « son père, et, pour son entretien, assura vingt-cinq sols de rente « *(Titres de Blanche-Couronne)*. C'est à cet usage que l'on doit « rapporter le luminaire qu'on continue de mettre aujourd'hui à quel-

[1]. *Histoire de la Petite-Bretagne ou Bretagne-Armorique*, par Manet. T. second, p. 508. Saint-Malo, chez l'auteur, 1834.

Digitized by Google

« ques anciens tombeaux et sur les sépultures dans le diocèse. L'on « observait encore dans ces temps l'usage de mettre dans les sépul- « tures des pots ou autres vases avec du charbon allumé et de l'encens ; « on trouve de temps en temps de ces sortes de vases quand on ouvre « de vieilles sépultures. Durand, dans son *Rational* liv... remarque « que cela ne s'observait pas dans toutes les provinces. »

Voici maintenant ce que nous apprend des usages de Paris Lenoir, dans les *Mémoires de l'Académie Celtique :*

« Il était d'usage de construire les sarcophages en plâtre en pleine « terre, c'est-à-dire dans la fosse même creusée exprès pour recevoir « le corps. Cependant nous en avons remarqué plusieurs dans les « fouilles de Sainte-Geneviève, qui ont été fabriqués d'avance et ap- « portés ensuite sur les lieux, ce qui prouve qu'il y avait des fabriques « de ces sortes de cercueils en pierre et en plâtre, comme les Romains « en avaient de marbre, de terre cuite ou de toute autre matière, « comme nous avons nos fabricants qui les font en bois. On trouve « assez communément dans ces sortes de tombeaux, des pots de terre « ou de grès évasés par le haut. Ces pots ou vases dont on a longtemps « ignoré l'usage, ne sont, selon moi, que de simples cassolettes dans « lesquelles, à l'aide du charbon allumé que l'on y déposait, on brûlait « de l'aloès ou de l'encens pour neutraliser la mauvaise odeur que pou- « vait répandre le corps du défunt pendant la durée des obsèques. Les « corps se déposaient alors, vêtus et à découvert, dans le tombeau qui « était préparé pour le recevoir ; là on lui rendait les honneurs fu- « nèbres et les derniers devoirs. C'est après les cérémonies religieuses « qu'on fermait la tombe de son couvercle, sans en retirer les pots ou « les cassolettes dont il s'agit, parce qu'ils avaient été bénis par le « prêtre officiant, et qu'on les considérait, en conséquence, comme un « préservatif des malins esprits. C'est par cette raison qu'on a trouvé « une certaine quantité de ces vases dans les fouilles que l'on vient de « faire dans l'église de Sainte-Geneviève. Ces vases ou petits pots fu- « nèbres dont j'ai vu et découvert un grand nombre dans différents « tombeaux placés dans divers lieux, sont toujours de la même forme « et composés de la même matière ; ce qui confirme l'opinion où je « suis que l'usage en était généralement consacré, et qu'il y en avait « des manufactures comme d'une marchandise d'un débit assuré.

« Il y a tout lieu de croire que l'usage d'inhumer les morts à décou- « vert vient de ce qu'on ne tenait point de registre mortuaire, et que

Digitized by Google

« c'était là la manière de constater publiquement le décès. C'était donc « une espèce de confrontation publique qui attestait le genre de mort « du personnage ainsi exposé. C'est encore l'usage en Italie de porter « à l'église les morts à visage découvert. On a suppléé au défaut des « enregistrements mortuaires si utiles aux familles, par les épitaphes « et les longues inscriptions dont on avait couvert les murs de nos « églises et de nos cimetières[1]. »

Dans son Mémoire sur la coutume de placer des vases dans la sépulture de l'homme, et spécialement dans les sépultures chrétiennes depuis le XIe jusqu'au XVIIe siècle, l'abbé Cochet dit[2] :

« Tous ces pots ont généralement une anse, on en connaît cependant « qui en ont présenté deux. Beaucoup d'entre eux sont forés sur la « panse. Chez quelques-uns, les trous ont été faits avant la cuisson, « mais chez la plupart ils ont été pratiqués après. Ces trous sont ordi- « nairement au nombre de quatre, cependant cette limite est parfois « dépassée[3]. »

Il ajoute :

« M. Viollet-le-Duc a trouvé un vase du genre de ceux que nous « venons de décrire à la cathédrale d'Amiens, dans un tombeau d'é- « vêque du commencement du XIVe siècle. C'est en cette matière la « date la plus moderne que nous connaissions. Les plus anciens au con- « traire sont ceux que M. Albert Lenoir signale dans les tombes du « chœur de Sainte-Geneviève de Paris. Ils pourraient être antérieurs « au XIe siècle. »

Les vases légers et unis ci-dessus désignés sont de ceux que l'abbé Cochet range en première catégorie, dans laquelle

1. *Mémoires de l'Académie Celtique,* T. 1, p. 356. Paris, Dentu, MDCCCVII.
2. *Bulletin monumental,* 22e v. 1856, p. 339.
3. Le vase funéraire, pl. 12, trouvé pris dans le mortier à l'ouest du grand autel, est intact et percé de huit trous formant comme une couronne au dessus de la panse. — Quatre de ces trous sont forés deux à deux et sont pour ainsi dire jumelés.

Digitized by Google

nous faisons entrer les six récemment découverts. Ces pots mesurent, le plus grand, de hauteur et à la pause, 0,14 ;

Le plus petit, de hauteur, 0,11, à la panse, 0,12.

Dans une seconde, aussi de l'époque capétienne, il classe les mêmes objets.

« Recouverts à l'intérieur d'un vernis verdâtre et plombifère qui « semble être tombé inégalement sur le vase. »

Il fait entrer dans cette catégorie :

« Les vases qui ont contenu de l'eau bénite, ne sont point forés d'au- « cune façon, mais sont semblables pour la matière et la forme. »

C'est dans ce groupe que nous rangerons les pots découverts, il y a deux ans, sous la pierre tombale déposée dans la chapelle sud de la crypte.

Nous vous ferons souvenir, Messieurs, que cinq de ces pots furent trouvés en morceaux mélangés à du charbon et à des cendres dans un plus grand vase [1], lequel loin d'avoir, comme l'a dit Albert Lenoir, une forme ordinaire, rappelle au contraire par sa forme les plus beaux types de la poterie gauloise, pl. 17.

Quatre de ces vases à goulot très étroit et le cinquième en forme de petit pichet, présentent aussi cette exception aux vases décrits par l'abbé Cochet (tant il est vrai que suivant les localités il y a de nombreuses variétés), qu'ils sont vernis irrégulièrement non à l'intérieur, mais à l'extérieur, principalement sur les anses et par le dessus. Le vase qui les contenait présente lui aussi à l'extérieur de nombreuses taches de vernis très irrégulièrement appliqué.

1. Ce vase mesure de hauteur 0,28, à la panse 0,27 ; les quatre pots à goulot étroit, en hauteur, 0,25, 0,24, 0,20 et 0,17 ; à la panse, 0,17, 0,18, 0,13 et 0.11 ; le pichet, en hauteur, 0,12.

Digitized by Google

VASE, POTS, ET PICHET FUNERAIRES
découverts sous une pierre tombale du XIVe siècle,
dans la Chapelle absidale Sud de la Crypte.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

En terminant cette étude des vases funéraires, vous observez, Messieurs, que la découverte de ces derniers, ramassés religieusement parce qu'ils avaient été bénis, est incomplète, en ce que si nous avons la pierre tombale [1] qui recouvrait le caveau, les ossements qui reposaient dans le caveau de ce tombeau avaient dû être retirés en même temps que les vases, et placés dans un coffret que nous avons peu de chance de retrouver dans les quelques déblais qui n'ont pas été enlevés [2].

Ce qui nous semble certain, c'est que ces vases et la pierre tombale déposée au-dessus, proviennent d'un tombeau dont il ne reste plus aujourd'hui de traces.

D'après notre manière de voir, cette pierre tombale ne peut provenir que d'un tombeau dont le côté était adossé à un mur, ce qui n'est pas le cas des deux tombeaux isolés trouvés dans l'axe du transept du bras de croix, que nous supposons d'ailleurs être ceux de Robert Peynel et de Bonabes de Rochefort.

Nous croyons que cette pierre était placée sur un tombeau dans le vieux chœur (ancienne chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul ou de Saint-Félix), soit sur celui d'Henri le Barbu à gauche, soit sur celui de Pierre Duchaffault à droite ; nous inclinons fortement pour ce dernier, et voici les trois raisons que nous en donnons :

La première, une raison toute d'usage, c'est que la pierre tombale devant être orientée à l'Est, comme le corps qu'elle recouvrait, ne pouvait se trouver sur le côté gauche

« 1. Sur l'assurance de M. Boismen, nous avons fait dire par M. Sauvageot, dans « son rapport au Ministre *, que deux tombeaux dont les coffres étaient décorés « d'arcatures *existaient sous le dallage du bras de croix*. M. Boismen nous avait « dit avoir pris des précautions pour faire entourer ces coffres de sable, afin qu'ils « ne fussent pas détériorés par les gros gravois. La vérité nous force à déclarer « que lors du déblaiement du chœur, nous n'avons absolument rien vu de ce qui « nous avait été annoncé par M. Boismen. »

2. Voir note A.

*. Rapport de l'architecte diocésain, 20 avril 1886, p. 9.

Digitized by Google

du chœur, parce que le côté droit de notre pierre tombale est fruste et devait toucher le mur du côté du midi.

La deuxième, plus spécieuse, c'est que la statuaire de cette pierre jusqu'à présent supposée du XIVe, peut bien en effet comme style être du XIVe, mais comme dans nos pays on était parfois très en retard, n'avoir été exécutée que dans le XVe siècle.

Enfin la troisième, c'est la citation de Travers (T. 2, p. 197):

« L'évêque Pierre Duchaffault mourut au Palais épiscopal, sur les « dix heures du matin, le Lundi 12 Novembre; il fut inhumé à l'église « cathédrale le Mercredi suivant, auprès de l'autel de Saint-Pierre et « de Saint-Paul, à *droite*.

« L'on voyait il y a peu de temps, dans la chapelle de Saint-Félix, « autrefois de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à côté de l'ancien chœur, « le tombeau de l'évêque Pierre Duchaffault, avec ce morceau d'épi- « taphe : « Pierre... » Le surplus était couvert de la muraille de clô- « ture de l'ancien chœur et marquait le commencement de son épisco- « pat et le jour de sa mort. La construction du nouveau chœur, du « temps de M. de Sanzai, a entièrement dissipé la chapelle, le tombeau « et son inscription. »

***

Comme complément des vases trouvés en 1885, nous donnons, pl. 18, les trois vases découverts dans la nef circulaire de la crypte, sous le cercueil placé au milieu.

Le grand pot en terre blanche, vernissé à l'intérieur, a de hauteur 0.37 et à la panse 0.40. Il est orné dans les trois quarts de sa hauteur par onze bandes étroites ou rubans faits au pouce, larges de 0.02 centimètres. Les anses ont 0.09 de largeur.

Le pot de gauche a de hauteur et de largeur 0.20 centimètres; il est en terre noire.

La terrine a de hauteur 0.15 et de diamètre 0.32, plus un rebord de 0.02, — ce rebord est échancré sur une longueur de 0.11.

Digitized by Google

VASES FUNÉRAIRES du XIVe Siècle.
decouverts sous un cercueil dans la nef circulaire de la Crypte.

Digitized by Google

Digitized by Google

Ces trois vases, dont les morceaux avaient été mis intentionnellement les uns dans les autres, étaient, mélangés à de nombreux charbons, disposés directement sous le cercueil.

Revenant à l'évêque récemment découvert, nous trouvons un style bien caractérisé dans le petit chapiteau qui terminait la crosse; aussi sans hésiter l'attribuons-nous au XIVe siècle. Le socle du tombeau, que dans le temps nous avons signalé, est bien lui aussi de ce siècle.

Maintenant reste à savoir quel est le prélat qui, dans ce siècle, fut enterré où il a été rencontré.

Si nous connaissions très exactement les noms des anciens autels ou des chapelles du moyen âge, rien ne serait sans doute plus facile pour être fixé, mais la plupart de ces noms ont changé depuis la Révolution, ou même avant, en 1733. Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'après quelques recherches on peut avoir l'espérance de les découvrir dans les archives ecclésiastiques, départementales, municipales ou ailleurs. En l'absence de renseignement précis, nous allons procéder par induction.

D'après seulement quatre historiens, Albert le Grand, d'Argentré, Travers et Mellinet, nous relevons que depuis saint Clair jusqu'à notre regretté et savant collègue Monseigneur Fournier, 130 évêques ont occupé le siège épiscopal de Nantes.

Sur ces 130 évêques, 102 ont été inhumés hors de la cathédrale, soit à Nantes dans d'autres églises, soit au loin ; 28 seulement sont désignés comme ayant été déposés dans la cathédrale; dont 18 dans des endroits dénommés, et 10 sans aucune désignation.

Parmi ces dix, cinq furent inhumés au XVIIIe siècle, probablement dans les chapelles latérales de l'église du XVe, mais de ces cinq évêques, pas plus que de saint Félix dont les ossements furent levés et mis dans un reliquaire, de Bernard au XIIe, de Geoffroy et de Galeran au XIIIe, il ne saurait, je crois, être ici question.

Digitized by Google

Reste le dixième, Bonabes de Rochefort, évêque du XIVe, sur lequel nous reviendrons.

Des 18 prélats inhumés dans des endroits désignés mais imparfaitement connus, nous en retrancherons dix, d'adord, les cinq évêques décédés en ce siècle, qui ont été provisoirement exhumés l'année dernière.

Pendant le XVIIe siècle, aucun évêque n'a été inhumé dans la cathédrale, mais lorsque sous Louis XIII on fit la décoration du chœur et que le grand autel fut avancé presque sous cette décoration, les ossements de deux évêques du XIIIe siècle, Jacques et Durand, furent déplacés.

Au XVIe siècle, deux évêques seulement Guillaume Guéguen et François Hamon, sont inhumés sur le côté sud, dans des chapelles connues [1].

Enfin l'évêque Estienne du commencement du XIIIe siècle, n'est pas non plus celui que nous cherchons.

Des huit autres évêques enterrés, quatre au XIVe, quatre au XVe siècle.

Nous éliminerons de droit Jean de Malestroit enterré devant la chaire du prédicateur, au milieu de la nef de sa cathédrale du XVe. Nous éliminerons également Amaury d'Acigné inhumé dans la chapelle Saint-Clair, aujourd'hui transept sud [2], Henri le Barbu et Pierre du Chaffault, inhumés dans le *vieux chœur* au-dessus de la crypte, par conséquent bien en contre-haut de celui disposé en partie dans le bras de croix depuis 1733.

En effet, à cette époque, le niveau du chœur récemment démoli était, ainsi que l'a prouvé le socle du tombeau que nous avons rencontré, à la même hauteur que le dallage

1. Du tombeau de Guillaume Guéguen (voir note D), il ne reste que le cadre, dont les arabesques renaissance sont fort remarquables ; la pierre tombale, les cuivres et autres ornements ont été enlevés pendant la Révolution. La pierre tombale qui se voit aujourd'hui sur ce tombeau est celle de l'évêque François Hamon *.

2. *Archives curieuses de la ville de Nantes*, par Verger, T. I, p. 415.

* Les sculpteurs français de la Renaissance, *Michel Colombe*, par Léon Palustre. *Gazette des Beaux-Arts*, T. XXIX, 2e période, p. 528.

Digitized by Google

actuel des nefs, la grande nef s'étendait alors jusqu'au mur Est du bras de croix. Ce n'est que sous Louis XIII, lorsque se fit la décoration du chœur, très improprement appelée jubé de nos jours, mais parfaitement dénommée lorsqu'une tribune de ce genre existait, que la nef fut ramenée au sud-ouest du transept, et que le niveau du bras de croix venant augmenter le vieux chœur, fut surélevé de vingt centimètres seulement, ainsi qu'il a été facile de le reconnaître pendant la démolition par les socles en tuffeau, restés cachés depuis les remaniéments de 1733 derrière les autels de la Vierge et de Saint-Joseph.

Le niveau Roman est parfaitement indiqué d'ailleurs par le socle d'une colonne engagée placée dans la nef Sud, sur le côté Sud du pilier S.-O., et le sera jusqu'à la fin des travaux par les bases des grandes colonnes accouplées du bras de croix en démolition.

Ce niveau général des dallages de l'église du XIe, conservé par l'église du XVe, est celui du dessus des tailloirs des chapiteaux de la crypte, ce qui prouve bien aussi, ainsi que nous l'avions tout d'abord remarqué, qu'il ne pouvait pas se rencontrer de crypte dans le bras de croix. Les fouilles faites depuis trois ans en ont de plus donné une complète certitude.

Parmi les quatre évêques du XIVe, nous supprimons Daniel Vigier, inhumé sur le côté nord de la cathédrale, dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste qu'il avait fait bâtir, puis Olivier Salhadin enterré sans épitaphe dans une chapelle du côté sud.

Reste donc encore :

Robert Paynel, inhumé en 1365 devant l'autel Saint-Eutrope.

Jean de Montrelaix inhumé en 1391, chapelle Saint-Guillaume, sans épitaphe ni enfeu, puis Bonabes de Rochefort, dont nous avons déjà parlé, inhumé en 1395 sans désignation.

Digitized by Google

Si on se rapporte aux textes, il nous paraît que Jean de Montrelaix, inhumé aux frais du Chapitre, sans épitaphe ni enfeu, ne peut être celui que nous cherchons.

L'élimination entre Robert Paynel, décédé le 26 février 1365, et Bonabes de Rochefort, décédé le 19 novembre 1398, à trente-trois ans de distance, devient plus embarrassante ; ces deux prélats étant morts pendant l'hiver, le bonnet de laine ne peut ici prouver en faveur de l'un ou de l'autre ; peut-être aussi, pour les funérailles, en fit-on usage en toute saison.

Toutefois pour nous, le chapiteau de la crosse aux moulures fermes et carrées nous paraissant bien du XIVe siècle, c'est-à-dire plutôt du commencement de la deuxième moitié que de la fin ; nous inclinons à penser que Robert Paynel est l'évêque que nous cherchons.

Les soins apportés à l'embaumement du corps, la richesse des ornements qui le revêtissaient, les cheveux abondants qui peut-être n'ont pas changé de couleur, sont autant d'indices que nous avons rencontré l'ancien confesseur et ami de Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray en 1364, Robert Paynel qui, dans la force de l'âge, en mourut de chagrin très peu de temps après [1].

L'autel Saint-Eutrope au pied duquel fut enterré notre évêque aurait alors existé, d'après notre supposition, à l'ouest du pilier N.-E. du bras de croix.

Une fresque que l'on peut croire du commencement du XIIIe siècle, et qui est momentanément cachée par les charpentes, pourra, lorsqu'il sera possible de la faire photographier, aider à en apprendre davantage.

1. Albert le Grand, p. 410.

Digitized by Google

***

En attendant que nous puissions rendre notre travail plus explicite par des plans, nous allons dire quelques mots sur les autels et chapelles de la cathédrale, ou plus exactement des cathédrales d'Evhemerus et de saint Félix du VIe siècle, de Guérech du XIe, de Jean de Malestroit du XVe, enfin de celle de XIXe siècle.

Actuellement, il y a trois autels et huit chapelles à la cathédrale. Le maître autel placé provisoirement au milieu de la grande nef, près de la cloison qui sépare le chantier de construction.

L'autel de la Vierge, touchant le pilier nord, et l'autel Saint-Joseph, touchant le pilier sud.

Avant les travaux commencés l'année dernière, le grand autel était au centre du bras de croix ; l'autel de la Vierge était accolé au pilier S.-O. de ce bras de croix, et l'autel Saint-Joseph accolé au pilier N.-O.

Un autel dédié à la Bienheureuse Françoise d'Amboise était provisoirement placé dans l'axe de la nef nord, et touchait le mur Est du transept nord (c'est cet autel qui sert aujourd'hui de maître autel).

Dans la nef du sud, il y a quatre chapelles.

1° La chapelle la plus rapprochée du transept sud est dédiée à saint Clair ; c'est celle dans laquelle se trouve le tombeau de Guillaume Guéguen sur le socle duquel est placée non la pierre tombale de Guillaume Guéguen mais celle de François Hamon. Cette chapelle fut d'abord dédiée à sainte Madeleine et à saint Hervé.

2° La chapelle de Notre-Dame-de-Pitié.

3° La chapelle de Sainte-Anne.

4° La chapelle de Saint-Vincent-de-Paul.

Digitized by Google

Dans la nef nord, il y a aussi quatre chapelles :

1° La chapelle de Saint-Jean-Baptiste, touchant le transept nord.

2° La chapelle du Sacré-Cœur.

3° La chapelle de Saint-Donatien et de Saint-Rogatien.

4° La chapelle des Fonts-baptismaux.

Dans une notice de 1846 [1], nous lisons que le nom de chapelle de la Vierge fut remplacé par celui du Saint-Sacrement, nom qui est aujourd'hui porté en double par la chapelle du Sacré-Cœur. A cette époque, la chapelle Saint-Jean-Baptiste était comme aujourd'hui spécialement dénommée chapelle de l'Evêque.

***

Le premier sanctuaire chrétien à Nantes fut édifié par saint Clair en l'honneur des princes des apôtres saint Pierre et saint Paul. Ce sanctuaire, élevé au temps du paganisme, était forcément situé en dehors de la cité gallo-romaine, probablement à l'emplacement de l'église Saint-Similien.

Le deuxième, dédié aux mêmes saints par Eumerius, fut construit en adjonction ou à la place du temple dédié au dieu Janus, dont le sanctuaire fut démoli et remplacé par un sanctuaire chrétien, après la promulgation de l'Edit de Constantin.

Il ne faut pas oublier que le sanctuaire fermé et étroit d'un temple païen construit pour quelques prêtres seulement qui y célébraient leurs mystères [2], ne pouvait convenir à une église chrétienne, même la plus modeste, dans laquelle prêtres et fidèles devaient tous trouver place.

1. Notice sur l'église de Saint-Pierre, cathédrale de Nantes, p. 21.

2. Il est certain que les chrétiens, par un sentiment de répulsion instinctif pour tout ce qui rappelait le polythéisme, se refusèrent bien souvent à consacrer au culte nouveau les temples païens. Ces édifices, si étroits à l'intérieur, offraient d'ailleurs un espace suffisant à peine pour contenir les prêtres (*Histoire de l'Art Monumental*, par L. Batissier, p. 359).

Digitized by Google

Ce ne fut toutefois que plus de deux cents ans après l'Edit de Constantin qu'un autre Eumerius ou Evhemerus se décida à faire construire une cathédrale pouvant contenir les chrétiens qui commençaient à devenir nombreux.

Saint Félix fit la consécration de la cathédrale d'Evhemerus. Ce temple, d'après la description de Fortunat, avait trois nefs et était couvert en charpente. Trois absides placées évidemment dans l'axe des nefs [1], dont celle du milieu plus profonde que les deux autres, complétaient ce plan *Latin*, qui était celui des basiliques romaines.

L'autel du milieu restait toujours sous le vocable des princes des apôtres. — L'autel de droite était placé sous ceux de saint Hilaire et saint Martin. — L'autel de gauche sous celui de saint Ferréol.

Une tour pyramidale couronnait la croisée, ce qui veut dire qu'au haut des trois nefs et en avant des trois absides, il y avait transversalement un espace de la largeur de la grande nef, et s'étendant dans la largeur entière de l'église.

Cette église d'Evhemerus et de Saint-Félix fut, ainsi que l'a rappelé M. Le Meignen au congrès de Pontivy [2], pillée et saccagée en 843 par les Normands qui massacrèrent l'évêque Gohard à l'autel Saint-Ferréol.

L'année suivante, l'église, dont la construction n'avait pas souffert, fut réconciliée par Suzanus, évêque de Vannes.

Les successeurs de l'évêque Gohard réparèrent les désordres qu'y firent les Normands après leurs incursions devenues très fréquentes jusqu'à l'année 908.

En cette année, les Normands firent le sac de la ville, ils pillèrent entièrement la cathédrale et mirent le feu à la couverture.

Pendant trente et un ans, la ville fut déserte. Enfin en

1. Histoire de l'Art monumental, par L. Batissier, p. 365. — Abécédaire ou rudiment d'Archéologie, par de Caumont (Architecture religieuse), 3e édition, p. 8 et 9.

2. La Crypte de la Cathédrale de Nantes, par Henri Le Meignen. 1886.

Digitized by Google

939, l'évêque Octro vint occuper le siège de saint Gohard et fit réparer les ruines [1].

Une cinquantaine d'années plus tard (981-988), Guérech faisait jeter les fondements de l'église romane à coupoles dont le chœur a été démoli en 1874.

Cette église elle-même étant devenue insuffisante, Jean de Malestroit fit en 1434 commencer une vaste cathédrale qui, en dépit des entraves apportées à son achèvement depuis plus de quatre siècles, sera achevée (espérons-le ?) d'ici deux ou trois ans.

L'église de Guérech comprenait une nef, un chœur, et trois absides, dont celle du milieu par tradition beaucoup plus large et profonde que les deux autres qui étaient d'ailleurs petites.

Toujours par tradition, l'autel de l'abside nord fut dédié à saint Ferréol et celui du chœur aux premiers apôtres. — Nous ne connaissons pas les dédicaces des absides Est et Sud.

Pour nous, l'autel Saint-Ferréol de la basilique Saint-Félix et l'autel Saint-Ferréol de l'église de Guérech ne peuvent se rencontrer à la même place, parce que le plan de l'une ne ressemble pas du tout à celui de l'autre. Nous savons que l'un comme l'autre était du côté Nord, mais rien de plus.

Nous savons aussi que les cathédrales successivement bâties ici, n'ont qu'une chose commune, c'est le grand axe qui, s'il a dévié du N. au S., est sensiblement resté le même de l'Est à l'Ouest; en effet, l'axe du XVe, plus tourné vers le Nord que celui du XIe, se rencontre sur l'axe de celui-ci, juste au point central du bras de croix, c'est-à-dire au centre de l'église.

La tour pyramidale placée sur la croisée de l'église d'Evhemerus avait, elle aussi, on peut très vraisemblablement le supposer, son centre en ce point central, qui lui-même pouvait être celui de l'ancien temple de Janus.

1. Albert le Grand, p. 399.

Digitized by Google

Entre le plan complètement ouvert de l'église latine du VIe siècle et le plan fermé de celle du XIe, il y a une différence du jour à la nuit.

L'un est rectangulaire, a trois nefs, un transept et trois absides SUR LA MÊME LIGNE, le tout éclairé par des fenêtres en grand nombre; même en faisant la part des hallucinations de son historien Fortunat, l'édifice devait être remarquable surtout dans un pays où il était unique dans son genre.

L'autre n'a qu'une nef mais elle est vaste, large et haute, un transept presque aussi long que la nef, un chœur important et trois absides SUR UN PLAN CIRCULAIRE dont celle du milieu très grande, le tout très fermé et éclairé par des ouvertures très étroites.

Dans l'un on a construit avec sécurité sans se préoccuper des invasions barbares. Dans l'autre au contraire, on y a pensé, on a fait grand et solide, tant pour résister à ces invasions que pour se conformer à la construction de l'époque.

Les souvenirs vivaces des terribles invasions normandes aidant, on comprend très bien que l'église du XIe fut projetée avec une vaste crypte. Celle-ci d'ailleurs avait sa place indiquée dans une véritable excavation dont le sol naturel est de beaucoup en contre-bas de l'église haute [1].

Dans cette crypte, il y avait sous le chœur un martyrium pouvant servir de refuge en temps de guerre, et autour du martyrium une nef circulaire desservant trois chapelles

1. La basilique d'Evhemerus et de Saint-Félix avait sans doute été édifiée plus à l'Ouest, dans la partie comprise entre l'entrée actuelle de la cathédrale et le transept, en dehors par conséquent de l'excavation dans laquelle fut ensuite construite la crypte de la cathédrale romane.

Ce qu'il y a de certain, c'est que dans cette crypte il n'a été rencontré; lors de l'enlèvement des gravois, aucun débris de la basilique du VIe siècle.

Les maçonneries de cette crypte ne renferment pas davantage de matériaux provenant de la basilique, ce qui prouverait que celle-ci, après l'incendie, ne fut pas immédiatement démolie. Ce que l'on constate dans les murs de la crypte, c'est non seulement la présence de nombreuses briques, employées avec symétrie, mais aussi d'autres matériaux, de granit principalement, arrachés à des constructions *gallo-romaines*, dont la crypte occupe du reste en partie l'emplacement.

Digitized by Google

absidales correspondant à celles du dessus, soit quatre autels dans la crypte.

Dans le transept, des autels furent ultérieurement accolés aux piliers N.-E. et S.-E. du bras de croix; par suite l'église de Guérech ne renfermait pas moins de douze autels.

Parmi eux, celui de Saint-Pierre et de Saint-Paul, depuis de Saint-Félix, était dans le vieux chœur; celui de Saint-Clair, dans le transept sud. Les saintes reliques étaient à l'entrée du chœur, entre les deux piliers S.-O. et N.-O. Nous pensons que l'autel Saint-Eutrope touchait le pilier N.-E.; mais nous ne connaissons pas les chapelles occupées par les autels Saint-Lazare, Saint-Guillaume et la vieille chapelle Saint-Michel.

Les ossements de l'évêque Jacques ayant été en 1622 *transférés dans la chapelle Saint-Lazare,* nous supposons que cette chapelle était à droite ou à gauche dans la nouvelle cathédrale du XVe.

Jean de Montrelaix, *inhumé en 1391 dans la chapelle Saint-Guillaume,* c'est-à-dire quarante-trois ans avant la pose de la première pierre de la cathédrale du XVe, n'a pu être enterré dans cette cathédrale.

Peut-être a-t-il été inhumé dans l'abside sud de l'église romane.

Nous en dirons autant de la *vieille chapelle Saint-Michel,* dans laquelle l'évêque Etienne fut inhumé en 1226, plus de deux cents ans avant que la cathédrale du XVe fut commencée.

Cette chapelle a pu être celle de l'abside principale, la dénomination de *vieille chapelle* que lui donne Travers, nous semble autoriser cette supposition[1].

Nantes, le 5 juin 1888.

A. LEGENDRE.

1. Il serait fort possible d'ailleurs que cette *vieille chapelle* dont l'axe diffère sensiblement du chœur même de la partie centrale de la crypte de Guerech ait été construite la première.

Digitized by Google

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES

ÉVÊQUES DE NANTES

DEPUIS SAINT CLAIR JUSQU'A MONSEIGNEUR FOURNIER

D'après Albert le Grand, d'Argentré, Travers et Mellinet

Ier, IIe, IIIe siècles

1. SAINT CLAIR.....	70 275	96[1] 310	Edifia à Nantes une petite chapelle en l'honneur des Princes des Apôtres, saint Pierre et saint Paul[2].
2. ENNIUS.....	96 310	101 330	Eut l'honneur d'élever le premier à Nantes un temple public au Dieu des Chrétiens.

1. Les dates en première ligne sont d'Albert le Grand ; celles en seconde ligne, de Travers.

2. Il décéda au Bourg de Régvini au diocèse de Vennes, le 10 octobre l'an 96, où les Chrétiens l'ensevelirent, et s'y voit encore le lieu de sa sepulture, son anneau et sa crosse ou baston pastoral furent apportés à Nantes et mis dans le thrésor de l'Eglise Cathédrale. Son corps demeura à Régvini jusqu'à l'an 386, que la paix ayant esté rendue à l'Eglise, le Roy Conan Mériadek sépara les comtés de Vennes et Cornoüaille du Spirituel de l'Evesché de Nantes, et fit consacrer Judicaël évêque de Vennes, et à la requête d'Arisins Evesque de Nantes, qui avait consenti ceste séparation, le corps de sainct Clair fut transporté de Régvini en son Eglise de Nantes, où il a esté conservé jusqu'à l'an 878, que les Nortmands ayant mis pied en Bretaigne il fut porté à Angers et déposé dans le Monastère de sainct Aubin, où il est conservé en une châsse d'argent doré eslevée sur le grand Autel. Dans la Cathédrale de Nantes, ils ont le crane de sainct Clair enchâssé en un chef d'argent, et en l'Eglise Parrochiale de Régvini (dédiée à sainct Clair), ils en ont aussi des Reliques. . . . .

(La vie de Sainct Clair, Albert le Grand, p. 362.)

La légende de nos derniers *Propres* dit que l'on conserve à la Cathédrale la tête et l'anneau pastoral de saint Clair. On le dit : c'est tout ce que je puis assurer ; mais la mode n'était point encore que les Evêques eussent un anneau pastoral, et saint Clair, qui était un évêque pauvre, ne pouvait avoir un anneau aussi précieux que celui qu'on nous montre.

(Histoire de Nantes, par l'abbé Travers. T. 1, p. 21.)

On place le martyre de saint Donatien et de saint Rogatien, son frère aîné, à l'an 289 ou 290, sous l'épiscopat de saint Clair. Travers. T. 1, p. 3.

Digitized by Google

INTERRUPTION. — PERSÉCUTIONS

IVe siècle

3. Saint Similien..	296	310	Convertit et anima au martyre
	330	...	les saincts Frères Donatian et Rogatian, fils du consul ou Comte de Nantes.
4. Eumélius I.....	312	337	Commença la démolition d'un
	...	...	fameux temple dédié au Dieu BOVL-IANVS.
5. Marcus.....	337	368	
	...	...	
6. Aribius.....	368		Fit apporter le corps de sainct
	...	...	Clair de l'église de Régvini à la Cathédrale de Nantes.
7. Didier.....	387	409	Fit bâtir l'église Saint-Vincent
	...	444	et fut inhumé dans celle de Saint-Julien qu'il avait aussi fait bâtir à la Fosse.

Digitized by Google

Ve siècle

8. Léon.....	409 442	Enterré dans la chapelle Sainct-André, qu'il avait fait bâtir.
9. Eusèbe.....	442 464 459 462	Officia aux obsèques du roi Budik, ensevely dans l'église Sainct-Cire (à présent Saint-Léonard), fondée par luy ès Faux-bourgs, (à présent dans la ville).
10. Nonnechius.....	464 487 462 ...	Ensevely près le sépulcre des Bienheureux Martyrs saincts Donatian et Rogatian, où depuis on édifia une belle Eglise en leur honneur.
11. Karmundus.....	488 492 475 ...	Ensevely dans l'église de Sainct-Donatian bâtie par ses parents hors les Faux-bourgs de Nantes, au lieu où les SS. Martyrs avaient été ensevelis.
12. Cervinus.....	492 498	Ensevely dans l'église de Sainct-Clément aux faux-bourgs de Nantes, qu'il avait fait bastir.

Digitized by Google

VIe siècle

13. CLÉMENS.....	498	502	GIST A SAINCT SEMBIN [1].
	...	...	
14. PIERRE.....	...	...	
	...	...	
15. EPIPHANIUS.....	502	527	Ce prélat fit le voyage de Jé-
	...	...	rusalem d'où il apporta des Re-
			liques de sainct Estienne pre-
			mier Martyr, sa mandibule d'en
			haut avec les dents y enchâssez,
			qu'il couvrit d'argent, et donna
			à sa Cathédrale, et s'y voit en-
			core à présent en une statue d'ar-
			gent représentant le dit sainct
			Levite. Il fit bâtir la Chapelle
			de sainct Estienne près l'église
			des saints Donatian et Rogatian
			et Y FUT ENSEVELY.
16. MARSUS, St-MARS.	...	...	
17. EUMÉLIUS II.....	527	559	Il jetta les fondements d'une
	...	...	ample et spacieuse Eglise Cathé-
			drale, laquelle il ne put achever
			prévenu de mort qui fut le vingt-
			huictième Mars l'an cinq cent
			cinquante-neuf, ayant laissé de
			grands revenus à son Eglise, la-
			quelle était desservie de son
			temps par six-vingts prêtres.
18. CONDIUS.....	...	...	
19. MACLIAU.....	...	...	
20. **Saint Félix**....	559	586	Il acheva la cathédrale [2], FUT
	...	584	ENSEVELY EN LA CATHEDRALE.

1. Saint-Similien.
2. Sainct Félix n'a point eu d'autre part à l'édifice de l'église de Nantes, que de l'avoir fait consacrer.

Digitized by Google

... Ses saintes reliques furent levées de terre un septième de juillet et révéremment mises en un coffre d'argent doré pesant 2900 gros, avec une inscription gravée dessus en langue syriaque.

.....

L'os de la tête et les dents séparez du reste furent enchâssez en un chef d'argent qui se garde au thrésor de l'église Cathédrale, en laquelle il y a une Chapelle de son nom pratiquée dans le mur septentrional du chœur vis-à-vis de celle de Saint-Clair[1].

Fortunat attribue à Evhémère l'honneur d'avoir bâti cette église dans son entier.....

Fortunat, dans un autre endroit, fait la description de l'église de Nantes, mais il ne dit point que Félix l'acheva.

On doit lire dans le texte de Fortunat *celebraret* pour *cumularet* qu'on y a substitué, la consécration de cette église étant due à saint Félix.

(Travers, t. I, p. 68.)

L'autre ouvrage de l'évêque Félix (si toutefois on peut la dire son ouvrage), fut la magnifique cathédrale de Nantes, commencée, dit-on, par son prédécesseur Evemerius; Félix l'acheva. Fortunat, liv. III, c. V, a fait la description de ce monument, mais sans dire qu'il fut l'ouvrage de Félix. Cette église avait deux grandes ailes ou portiques aux côtés de la nef : le lambris était orné de peintures, l'édifice éclairé par quantité de belles fenêtres, le toit couvert d'étain ; et, du milieu de l'édifice, s'élevait fort haut une tour carrée, terminée par une espèce de dôme. Le principal autel était dédié sous l'invocation des Apôtres, celui de l'aile droite sous celle de saint Hilaire et de saint Martin, et celui de l'aile gauche en l'honneur de saint Ferréol, martyr de Vienne.

Fortunat, liv. IV, c.V, dans l'épitaphe qu'il a faite d'Evemerus, attribue à celui-ci tout l'ouvrage sans donner d'autre part à son successeur que sa consécration ou dédicace. On attribue cependant à Félix l'honneur d'avoir achevé la construction de cette cathédrale ; cela vient de ce que l'on a substitué dans le vers de Fortunat le mot *cumularet* à *celebraret* qu'on y doit lire.

Evhemere, dit Fortunat, bâtit l'église et la mit sous un seul toit, après l'avoir achevée; mais son successeur a fait la solennité de sa dédicace, et, par cette cérémonie, consommé l'ouvrage.

(Histoire de Nantes, par l'abbé Travers, t. I, p. 75-76.)

1. Vie de sainct Félix. Albert le Grand, p. 195-196.

Digitized by Google

VIIe siècle

21. Nonnechius II...	586	613	
	584	...	
22. Euphronius.....	614	635	
	...	...	
23. Léobaldus	635	640	
	613	626	
24. Saint Paschase.	640	649	
	...	...	
25. Taurinus	649	649	Décéda incontinent après son
	...	...	élection.
26. Harco	649	654	
	...	...	
27. Salapius.....	654	663	
	...	...	
28. Agathée.....	673	700	

Digitized by Google

VIIIe siècle

29. Euphronius II...	664	710	
30. Amno.....	710	757	
	...	...	
31. Emilien.....	725	...	
32. Salvius.....	...	...	
33. Sylvius.....	...	...	
34. Déomarus.....	757	775	Ensevely en l'église de Sainct-Donatian sous une table de marbre.
	752	776	

Digitized by Google

IXe siècle

35. ODILHARDUS.....	776 804 776 800	
36. ALANUS.....	804 816 800 820	
37. ATTO.....	820 834	
38 TRUTGARUS.....	816 825 834 835	
39. SAINT GOHARD...	825 843 836 843	Massacré dans sa Cathédrale [1].
40. ACTARD.....	844 855 843 850	Déposé et banni, Mourut en 874, Archevêque de Tours.
41. GILARDUS.....	855 862 851 ...	Chassé de son siège. Décéda évêque de Guérande en 899.
42. HERMENGARIUS...	865 875 872 886	Ce prélat fit don à la Cathédrale d'une portion de la vraye Croix de nostre Sauveur, et d'un floquet du poil des barbes des Apostres sainct Pierre et sainct Paul, le tout enchâssé en argent. ENTERRÉ A SAINCT-DONATIAN en un sépulcre de marbre.
43. LAUDERANUS.....	875 897 886 896	
44. GORGOCIUS.....		

1. . . Tandis que ces cruels massacres se commettaient en la nef de l'Eglise, le glorieux Pontife saint Gohard estait à l'Autel et célébrait la Messe pontificalement, servi et assisté de ses Archidiacres, tous ses Chanoines, Chantres et Chapelains, et les Moines du Monastère d'Aindre estans dans le Chœur en leurs sièges, et encore bien que les cris pitoyables de cette multitude qu'on esgorgeait peslemesle sans pitié ni mercy, fust capable de troubler les esprits les plus rassis, si est-ce que le saint Prélat, et à son exemple ses Officiers et Chanoines ne se troublèrent ni prinrent la fuite, ainsi attendirent constamment que les barbares ayant forcé les barrières et clostures du chœur, les vinrent massacrer en leurs sièges, chacun tenant son rang et faisant son office, ils montèrent insolemment à l'Autel ayant forcé les chanceaux, tuèrent les Officiers assistants du Saint Pontife, lequel disant le *Sursum corda* à l'entrée du Préface de la Messe, fut rudement arraché de l'Autel par un de ces barbares, lequel l'ayant jetté par terre, luy fit voler la teste de dessus les espaules, tout revestu de ses habits pontificaux comme il estait..... (La Vie de saint Gohard. Albert le Grand. p. 160.)

Digitized by Google

Xe siècle

45. FULCHERIUS.....	897	907	Fit reparer les murs de la Cathédrale. Bâtit un fort et petit chasteau pour se loger — GIST A SAINCT-DONATIAN [1].
	896	906	
46. ISAIAS	907	908	
	906	907	
47. ADALARDUS	908	908	Fuyant devant les Normands, se retira en Bourgogne.
	907	...	

INTERRUPTION. — INVASIONS NORMANDES

1. La chronique de Nantes le qualifie d'homme de bien, d'homme prudent et de conseil. Il répara les ruines de la cathédrale qu'Evhémère avait bâtie, et que Félix avait fait consacrer ; il l'allongea et l'augmenta considérablement. On peut dire qu'il la fit presque toute neuve.

(Travers, T. I, p. 150.)

Digitized by Google

48. OCTRO[1].....	939	940	
	939	...	
49. HOSTIONUS	940	958	Se retira en son évesché de
	...	...	Léon, où il décéda en 962.
50. GAUTIER	958	966	
	959	980	
51. GUERECH[2].....	966	985	Employa partie des fruicts et
	981	988	revenus de l'Evesché aux réparations de la Cathédrale. Son médecin Heroic, abbé de Rhedon, l'ayant saigné avec une lancette empoisonnée, il mourut, ne voulant pas qu'on luy coupast le bras. Il fut ensevely à Rhedon.
52. JUDICAEL.....	985	996	Transféré à Vannes.
	988	990	
53. HUGUES.....	996	999	
	990	992	

1. En celui temps Hoctron, dit la Chronique de Nantes, citée par Pierre le Baud, fit démolir une tour qui encore estait demourée des anciens édifices de celle église (de Nantes), pour la convoitise d'une pomme dorée qui estoit sur ladite tour, dont il fut mocqué et déprisé par ledit duc Alain, et par honte, délaissa l'évesché de Nantes, et s'en retourna à Saint-Paul, où premier il avait esté ordonné, et adonc le duc Alain eslut Gautier, fils de Wichoneus, archevêque de Dol, et l'institua évesque de Nantes.....

L'église cathédrale, bâtie par Evhémère, dans le VIe siècle, et réparée à la fin du IXe par l'évêque Foulcher, était en ruines. On ne sait en quelle église les chanoines, réduits à un petit nombre, et très pauvres, faisaient leur office, si ce n'est à Notre-Dame, que le duc avait fait réparer et où l'évêque se rendait facilement par ses jardins, qui ont encore aujourd'hui une sortie sur l'ancien cimetière de Notre-Dame.

(Travers, T. I, p. 158-159.)

2. Fit rebâtir la cathédrale dès ses fondements. (Travers, T. I, p. 180.)

Digitized by Google

XIe siècle

54. Hervé [1].....	999	1006	
	992	1005	
55. Gautier II	1006	1043	
	1005	1039	
56. Budik	1043	1049	Déposé pour crime de Simonie.
	1039	1049	Mourut dans son voyage à Rome, où il allait se justifier.
57. Evrard.....	1049	1055	
	1049	....	
58. Quiriacus.....	1055	1078	
	1052	1078	

1. Son corps sainct demeura en son Église de Landt-Howarné jusques à l'an 878 que pour éviter la rage des Nortmands il fut porté en la Chapelle Priorale du Chasteau-Royal de Brest, où il fut jusques à l'an 1002, que le Duc Geffroy premier de ce nom le fit mettre en une grande châsse d'argent historiée des principales actions de sa vie, enrichie de pierreries, et en fit présent à son Confesseur et Aumosnier Hervé, Evesque de Nantes, lequel le mist au thrésor de la Cathédrale parmi les autres relicques, où il est honorablement conservé, et a une Chapelle en la même Eglise, qui est la première de la nef à costé droit, bâtie par Guillaume Gueguen, jadis Evesque de Nantes, qui y gist en un sepulchre de marbre blanc.

(La vie de S. Hervé, Albert le Grand, p. 150.)

Digitized by Google

XIIe siècle

59. BENOIST DE BRETAIGNE [1]..	1080 1079	1111 1115	Mourut au monastère de Kemper-Ellé, âgé de 85 ans.
60. ROBERT I	1112	....	
61. BRICE ROBERT.	1111 1112	1140 1139	Rebastit son Manoir Episcopal, donna à son Eglise quantité de précieux ornemens.
62. FRANÇOIS.....	1140	1144	
63. ITERIUS	1140 1142	1147 1147	
64. **Bernard**.....	1147 1147	1169 1169	ENTERRÉ EN SA CATHÉDRALE.
65. ROBERT II.....	1171 1170	1183 1184	Fit le voyage de Jérusalem, et au retour mourut à Brandaise en Italie.
66. ARTUR.....	1184	1185	
67. MAURICE DE BLAISON.....	1184 1185	1196 1197	Ce prélat fut transféré à Poitiers par le Pape Innocent troisième, à la pétition des Chanoines et Clergé de Poictiers l'an 1196.

1. Ce prélat assista, l'an 1092, au concile de Bourdeaux, et y termina le grand procès qui existait entre son église et Audebert, abbé de Bourgdéols, au sujet de l'église de Saint-Donatien et Saint-Rogatien. Les chanoines de Nantes, à la suite de cet accord, transférèrent les corps des deux saints martyrs à l'église cathédrale, si plutôt ils ne les avaient déjà enlevés sous l'évêque Hervé ou Gautier II, par voie de sequestre, le procès pendant. (*Titres de l'église de Nantes.*)

(Travers, t. I, p. 2[illegible].)

Digitized by Google

XIIIe siècle

68. **Geffroy**.....	1196 1216 1198 1208		Fit parachever la grosse tour qui s'élève par-dessus le Chœur des Chanoines en la Cathédrale, laquelle il fit paver et orner de beaux parements. — FUT INHUMÉ EN SA CATHÉDRALE [1].
69. GAUTIER III....	1208 1213		
70. **Estienne**....	1216 1226 1213 1226		Décéda au retour de son voyage à Rome, laissant par testament à son Eglise dix marcs d'or, dont furent faits trois Calices du poids de sept marcs, et une grande Croix d'or du poids de trois marcs, dans le croëzon de laquelle est enchâssée une notable portion de la vraye Croix, qu'on expose à l'adoration le Vendredy Sainct. IL FUT INHUMÉ EN LA CHAPELLE DE SAINCT-MICHEL EN SA CATHÉDRALE. Inhumé dans la VIELLE CHAPELLE DE SAINCT-MICHEL.
71. CLÉMENT DE CHASTEAUBRIAND	1226 1227 1227 1228		

1. Un catalogue manuscrit de la fin du XVIe siècle dit qu'il fit achever la grosse tour du chœur, qu'il augmenta les revenus de son église, et l'enrichit d'ornements.

Dom Morice dans le T. 1er des Preuves de l'Hist. de Bretagne, col. 793, donne un titre pris, dit-il, sur l'original à Buzai, daté du mois de juillet 1201, qui donne le nom de Guillaume à l'évêque de Nantes qui vivait alors..... ..... On apprend par ce titre que l'église de Saint-Pierre avait l'an 1201 UN PORTIQUE dont il ne reste rien aujourd'hui, etc.....

(Travers, t. 1., p. 309.)

Digitized by Google

72. HENRI I.....	1227 1228	1234 1235	Enterré en l'abbaye de Melleray.
73. DANIEL		....	
74. ROBERT III.....	1235	1240	Fait patriarche de Jérusalem en 1240.
75. **Galeran**.	1240 1240	1260 1263	GIST EN SA CATHÉDRALE [1].
76. GAUTIER IV....	1264	1264	
77. **Jacques**.....	1260 1264	1267 1267	Ce prélat mourut le 7 février l'an 1267 — GIST EN LA CATHÉDRALE PRÈS DES SAINCTES RELIQUES, ses ossements avec sa tombe qui est de franc cuivre, furent transférez en la chapelle de Sainct-Lazare l'an 1622. Son corps fut levé en 1622 lorsqu'on bâtit le grand autel que les dernières années (c'est l'abbé Travers qui parle vers 1750) ont vu détruire et changer de place. (Travers, T. I, p. 376.)
78. GUILLAUME DE VERU	1267 1267	1278 1277	
79. MAUR.....	....	1278	
80. **Durand**	1279 1278	1292 1292	Mourut à Fougery. Son corps rapporté à Nantes FUT INHUMÉ DANS LE CHŒUR DE SA CATHÉDRALE PRÈS LE GRAND AUTEL, ses ossements furent découverts l'an 1618, à cause du bastiment neuf, et mis derrière le grand Autel, vis-à-vis du lieu auquel ils étaient auparavant.

1. Ce prélat est décédé en 1264. Voir note A.

Digitized by Google

XIVe siècle

81. Henri II, dit de Calestria..	1293 1292	1304 1298	
82. Henri III	1299	1304	
83. Daniel **Vigier**.....	1305	1337	Fit de grands biens à son église..... Gist en sa Cathédrale près la Chapelle Parrochiale de Saint-Jean-Baptiste, bastie et consacrée par luy, et sur son tombeau est érigé un sépulcre de marbre noir, autour duquel on a autrefois veu de grands clartez et lumières.
84. Barnabé de Rochefort.	1338	1339	Résigna à Olivier en 1339.
85. Olivier **Salahadin**.....	1337 1339	1354 1352	Gist en sa Cathédrale en la Chapelle de la Magdalaine sans Epitaphe.
86. Hugues de Montrelaix, surnommé La Fleur des Prélats de son temps..	1354	1355	Transféré à l'Evesché de Treguer. Créé Cardinal de Bretagne en 1375 par le Pape Grégoire XI.
87. Robert IV, dit **Paynel**. .	1355 1353	1365 1365	Grand et intime amy de Charles de Blois. Ce prince ayant

Digitized by Google

			perdu la vie et la bataille à la journée d'Auray le 29 septembre 1364, notre Prélat en fut si attristé qu'il en tomba malade d'ennuy, et mourut peu après, IL FUT ENTERRÉ EN SA CATHÉDRALE DEVANT L'AUTEL DE SAINCT-EUTROPE.
88. G.....	1365	1366	
Frère SIMON DE LANGRES.....	1365 1366	1382	Absent dès 1370, on ne sait où il alla.
89. JEAN Ier.....	1373	1376	
90. SIMON DE LANGRES.....	1376	1382	ENTERRÉ AU CHŒUR DE L'EGLISE DES FRÈRES PRÉDICATEURS, sous la seconde marche de l'Autel du costé de l'Evangile, son tombeau couvert d'une lame de franc cuivre burinée de son Effigie et armes avec Epitaphe.
91. JEAN DE **Montrelaix**....	1383	1391	GIST EN LA CHAPELLE DE SAINCT-GUILLAUME EN SA CATHÉDRALE sans Epitaphe ny en-feu.
92. BONABES DE **Rochefort**..	1391 1391	1398 1397	Fonda la sacristie de sa Cathédrale, et y fit une autre fondation. Il mourut l'an 1398, le 19 novembre, et GIST EN SA CATHÉDRALE.
93. PIERRE Ier ...	1397	1399	

Digitized by Google

XVe siècle

94. BERNARD DU PAIRON.....	1399	1404	Transféré au siège de Tréguier où il décéda en 1408.
95. HENRI IV DIT **le Barbu**.	1405 1404	1419	FUT ENTERRÉ EN LA CHAPELLE DES APOTRES SAINCT PIERRE ET SAINCT PAUL (à présent celle de Sainct-Félix) [1].
96. JEAN DE CHASTEAU-GIRON, DIT DE **Malestroit**...	1419 1419	1443 1443	ENTERRÉ AU MILIEU DE LA NEF DE SON ÉGLISE CATHÉDRALE devant la chaire du Prédicateur sous une lame de cuivre [2].
97. GUILLAUME DE CH. GIRON, DIT DE MALESTROIT...	1443	1462	Se démit en faveur de son neveu Amaury d'Acigné, fut titré archevêque de Thessalonique. Mourut au Mans le 17 avril 1492. Gît à Saint-Nicolas du Mans.

1. Henri mourut le 27 avril 1419, dans un âge avancé, ayant été près de trente-six ans évêque, tant à Vannes qu'à Nantes, et avant d'être évêque, abbé de Prières pendant plusieurs années. Il fut inhumé à la Cathédrale dans la chapelle de Saint-Pierre, depuis de Saint-Félix, où l'on voyait son tombeau il y a peu d'années. Cette chapelle ne subsiste plus; elle est entrée dans le nouveau chœur de l'église en 1733.

(Travers, T. I, p. 515.)

2. L'évêque Jean de Malestroit, qui officiait à la cérémonie, posa la seconde pierre..... (fondements de la nouvelle cathédrale, le 13 ou 14 avril 1434).

(Travers, T. I, p. 532).

Digitized by Google

98. Amaury d'Acigné.....	1462	1477	Ensevely en sa cathédrale en la chapelle de Sainct-Clair.
99. Jacques Delbiest	1477	1477	Inhumé à l'Abbaye de la Grenetière (diocèse de Luçon).
100. Pierre du Chaffault.	1477	1488	Enterré chapelle de Sainct-Félix, tout auprès de l'autel.
101. Robert V, dit Despinay.....	1488	1493	On ignore le lieu de sa mort.
102. Jean Despinay.....	1493 1495	1498	Transféré à Saint-Pol-de-Léon où il mourut en 1503.

Digitized by Google

XVIe siècle

103. GUILLAUME **Guéguen.**	1500 1506		Fonda en la Cathédrale trois Messes à notte à estre célébrées tous les Mardis, Vendredis et Samedis de l'année après Matines, fit bastir à ses frais la Chapelle de saincte Magdaleine et sainct Hervé, et y employa deux mille huit cens livres ; il rebastit bonne part de son Manoir Episcopal qui estait ruiné en plusieurs endroits, où se voyaient ses armes en relief. Il mourut le 23 novembre 1506. — GIST EN SA CHAPELLE DE LA MAGDALEINE en un sépulcre de marbre blanc, avec Epitaphe en vers Latins et Français GRAVÉS SUR LAME DE CUIVRE DORÉ [1].
104. ROBERT VI, surnommé GUIBÉ..... Cardinal de Nantes....	1506 1513 1506 1511		Mourut à Rome. Enseveli dans l'église Sainct-Yves.

1. Il fut inhumé le jeudi suivant en grand triomphe, *cum magna triumpha*, dit le *registre*, à l'église de Saint-Pierre, devant l'autel de Saint-Clair. Son corps fut levé peu de temps après, porté dans la chapelle de Sainte-Magdelaine et mis dans un tombeau de marbre blanc sur lequel on voit sa figure : on la voit sculptée de la main de Michel Colombe, le plus habile sculpteur de son siècle ; il venait d'achever le magnifique tombeau du duc François II dans l'église des Carmes de Nantes.

L'évêque Guillaume Guéguen a fondé, dans la chapelle de la Magdelaine qu'il avait fait bâtir et où il repose, trois messes à note : il avait fait aussi de grandes réparations à l'évêché (*Epitaphes et Inscriptions*).

(Travers, T. 2, p. 259.)

Digitized by Google

105. FRANÇOIS **Hamon**..	1513 1531 1512 1532	ENSEVELI EN LA CHAPELLE SAINCT-CLAIR.	
106. LOUIS D'ACIGNÉ.....	1532 1541 1532 1541	Enterré dans le chœur du couvent de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Rennes. Transféré à Amiens, fait Cardinal — il y décéda au mois de May 1574.	
107. JEAN DE LORRAINE.....	1541 1550 1541	Tint l'évêché jusqu'à sa mort en 1550.	
108. CHARLES.... Cardinal de Bourbon-Vendôme.	1550 1552		
109. ANTOINE I DE CRÉQUY...	1552 1562 1554		
110. ANTOINE II DE CRÉQUY...	1562 1566	Permuta pour l'évêché de Vannes.	
111. PHILIPPES DU BEC.....	1566 1594	Transféré à l'Archevêché de Rheims.	
112. JEAN DU BEC.	1594 1599 1596	Permuta avec le suivant pour l'Evêché de Saint-Malo.	

Digitized by Google

XVIIe siècle

113. CHARLES DE BOURGNEUF	1599	1617	Mourut le 17 juillet 1617 à Chartres, fut enterré à Sainct-Pierre-en-Vallée.
114. HENRI DE BOURGNEUF D'ORGÈRES.	1617	1618	Se démit de son siège, fut transféré à Saint-Malo.
115. PHILIPPE THIBAULT.....	1621	....	Se désista en faveur du suivant.
116. PHILIPPES COSPEAU (COSPÉAN).	1621	1635	Transféré au siège de Lisieux, où il décéda le 8 mai 1646, âgé de 76 ans.
117. GABRIEL DE BEAUVAU[1].	1635 1636	1667	Se démit de son Evêché en faveur de Gilles de la Baume. Mourut à Grandmont en 1668, dans un âge fort avancé[2].
118. GILLES DE LA BAUME..... LE BLANC DE LA VALIÈRE	1667	1677	Se démit en faveur de son neveu Gilles de Beauveau. Décédé à Tulle en 1709, à l'âge de 90 ans.

1. Les biographies d'Albert le Grand s'arrêtent à Gabriel de Beauvau.
2. Travers, t. 3, p. 411.

Digitized by Google

XVIIIe siècle

119. GILLES-JEAN-FRANÇOIS DE **Beauvau**..	1679 1677	1719 1717	Mourut le 6 septembre 1717, dans la 39e année de son épiscopat[1]. ENTERRÉ A LA CATHÉDRALE.
120. LOUIS DE LA **Vergne** DU **Tressan**... ...	1717	1723	Nommé le 17 octobre 1723 à l'archevêché de Rouen, mourut à la maison de campagne de l'archevêché de Rouen en avril 1733. ENTERRÉ A LA CATHÉDRALE.
121. CHRISTOPHE-LOUIS **Turpin** DE **Crissé** DE **Sansay**[2]..	1723	1746	Décédé à la maison de Chassais le 29 mars 1746, à l'âge de 74 ans. C'est sous cet épiscopat qu'en 1733 fut remanié le chœur du XIe. ENTERRÉ A LA CATHÉDRALE.

1. Il n'était pas mort d'évêque de Nantes à Nantes, depuis François Hamon, l'an 1532, de sorte que personne ne pouvait tester du cérémonial qu'il eût vu garder en de pareilles circonstances. Monsieur de Beauveau fut enseveli sans honneur à la cathédrale. Son corps, embaumé aux frais du chapitre, le fut si mal qu'il se corrompit à être insupportable. Quatre soldats, la pipe à la bouche, le descendirent dans un caveau de l'église, sans autre clergé que le chanoine Monsieur de Sesmaisons, qui fit les prières à basse voix et à huis clos. On avait dit autrefois à Monsieur de Beauveau qu'il aurait la sépulture d'un soldat; il ne pouvait le croire, étant évêque ; la prophétie fut justifiée par l'événement.

(Histoire de la Ville de Nantes, par l'abbé Travers. T. 3, p. 445.)

2. Les biographies de Travers s'arrêtent à Turpin de Crissé de Sanzai.

Digitized by Google

122.	PIERRE **Mauclerc** DE LA **Muzanchère**.....	1746 1775	Mourut âgé de 75 ans, fut embaumé par le sieur Minée, chirurgien de l'Evêché et de la Collégiale, dont le fils fut élu évêque constitutionnel à Nantes, à l'époque révolutionnaire[1].
123.	JEAN-AUGUSTIN DE **Fretat** DE **Sarra**.....	1775 1783	INHUMÉ DANS SA CATHÉDRALE.
124.	CHARLES-EUTROPE DE LA **Laurencie**...	1784 1791	Quitta son siège épiscopal en 1791. Décédé à Paris en 1816.

INTERRUPTION. — RÉVOLUTION

1791 1793	Julien Minée, Evêque constitutionnel.

1. Par un rapprochement au moins singulier, le corps du prélat fut embaumé (d'accord avec M. Dupré, apothicaire) par le sieur Minée, chirurgien de l'évêché et de la Collégiale, dont le fils fut élu évêque constitutionnel à Nantes à l'époque révolutionnaire. Le chirurgien Minée, dont la vive piété était très estimée dans le clergé, ne se doutait guère alors, quand il s'efforçait d'assurer la conservation du corps du premier pasteur de l'église de Nantes, que son fils serait appelé à porter la même crosse et la même mitre, à une époque où ce même corps, embaumé par ses soins, serait extrait de son tombeau pour être déchiré par les mains d'une populace en furie.

(La Commune et la Milice de Nantes, par Camille Mellinet, t. 5, p. 254.)

Digitized by Google

XIXe siècle

125. Jean-Baptiste **Duvoisin**[1].....	1802	1813	Inhumé a la cathédrale dans le caveau des évêques.

INTERRUPTION DE 1813 A 1819

126. Louis-Jules François d'**Andigné** de **Mayneuf.**	1819	1822	Inhumé a la cathédrale dans le caveau des évêques. — Son cœur est déposé dans le caveau des évêques d'Angers.
127. Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin **Micolon de Guérines**	1822	1838	Inhumé a la cathédrale dans le caveau des évêques.—Son cœur est dans la chapelle du séminaire de la Philosophie à Nantes, et ses entrailles dans la chapelle des Dames de la Retraite.

1. Voir note E.

Digitized by Google

128. Jean-François de **Hercé**...	1838	1849	Inhumé a la cathédrale dans le caveau des évêques.
129. Antoine-Mathias-Alexandre **Jaquemet**.....	1849	1869	Inhumé a la cathédrale dans le caveau des évêques.
130. Félix Fournier.....	1870	1877	Inhumé dans sa basilique Saint-Nicolas. Son cœur est déposé dans la Chapelle de l'Evêché.

Nantes, le 5 juin 1888.

A. Legendre.

Digitized by Google

Digitized by Google

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA CATHÉDRALE DE NANTES

Histoire de la Cathédrale par le Monument

NOTES SUR L'ÉTUDE DES PLANS DE LA CATHÉDRALE

1. — Au IVe siècle.
2. — Au VIe siècle.
3. — Aux Xe, XIe, XIIe siècles.
4. — Aux XVe, XVIe, XVIIe, XIXe siècles.

Malgré les retards apportés à l'achèvement des travaux de la Cathédrale par ceux qui devraient être les premiers à en presser l'exécution, malgré les ennuis que peuvent causer les plus noires calomnies, malgré tout, et davantage par la force des choses qu'autrement, car il faudra évidemment que les tiraillements suscités par quelques brouillons prennent fin [1], le gros œuvre de la cathédrale sera achevé d'ici quelques années.

1. Le Conseil général vient d'e faire justice dans sa séance lu 22 août 1888. (Voir note B.)

Digitized by Google

Pour arriver à cet achèvement, les travaux faisant au fur et à mesure disparaître les derniers vestiges des âges antérieurs, nobles restes qui se laissent difficilement entamer et ne se rendent que sous les coups répétés du pic et du poinçon, nous avons pensé qu'avant que cette disparition entière ne fût atteinte, le moment était venu de fournir les plans archéologiques de la cathédrale de Nantes, afin d'aider, si possible, à en préciser l'histoire.

Digitized by Google

IIIe Siècle

Les débuts de cette histoire sont très embrouillés. Les historiens désignent saint Clair comme premier évêque de Nantes. L'un [1] le fait occuper le siège dans le premier siècle, de 70 à 96. — Un autre [2] le fait venir au plus tôt dans le troisième siècle, en 275, et disparaître pendant la persécution de Dioclétien et de Maximien.

Avec un écart de deux siècles, il est facile d'être d'accord [3].

Nous nous rangerons à l'opinion de Travers qui dit [4] que :

Sulpice Sévère, auteur du IVe siècle, écrit en termes exprès que la foi fut portée fort tard dans les Gaules, et que, quand saint Martin vint à Tours, l'an 371, il n'y avait presque point encore de chrétiens à Tours et dans les pays que nous habitons.

Cet écrit nous paraît d'autant plus vrai que, bien que l'Edit de Constantin ait été promulgué en 313, il s'en fallait de beaucoup trois siècles plus tard que tous fussent chrétiens. D'Argentré ne nous en apprend-il pas que [5] :

Le dict S. Félix fut au second Concile de Tours [6], par lequel se remarque que nostre Bretaigne estait encore habitée d'hommes de nation Romaine ; car il y a une défense à tous, soient Bretons ou Romains, de consacrer dans les pays Armoriques, aucun en Evesque, sans le consentement du Métropolitain ou de ceux du pays. Se peut aussi par mesme

1. Albert le Grand.
2. Travers.
3. Nous devons observer que les hagiographes sont aujourd'hui d'accord pour reconnaître qu'il y a eu deux saint Clair (Voir M. de la Borderie).
4. Travers, t. I, p. 19.
5. D'Argentré. Histoire de Bretaigne, p. 51 bis.
6. En 566.

Digitized by Google

moyen observer que la fausse religion des anciens Payens n'y estoit encores du tout estaincte et abolie en ce temps. Car il se trouvait des Chrétiens si pervers et meslez qu'ils célébroient le premier jour de janvier en l'honneur du dieu Janus à la feste de la Chaire S. Pierre, mettoient et offroient sur les tombes des décédez grand nombre de viandes, et souvent après avoir ouy le service divin de nostre religion se transportoient aux lieux, arbres, pierres et fontaines dédiées à la folle superstition des Gentils, et là mangeoient des viandes consacrées aux idoles.

Par ce dernier récit, on peut juger combien la nouvelle religion eut de peine à prendre racine en Bretagne ; dans tous les cas, que saint Clair soit venu au premier siècle ou à la fin du troisième, les historiens le reconnaissent comme premier évêque. Ceux qui le font exister au troisième siècle pensent que c'est sous son épiscopat que les saints Donatien et Rogatien furent martyrisés, vers l'an 287 ou 288 [1].

Albert le Grand nous dit que [2] :

Saint Clair édifia à Nantes une petite chapelle en l'honneur des Princes des Apôtres S. Pierre et S. Paul, où il mit le clou dont la main droite de S. Pierre avait été attachée en croix.

Cette chapelle, érigée par saint Clair en plein paganisme, n'a pu être élevée dans la cité gallo-romaine ; tout au plus fut-elle un petit oratoire caché à l'entrée de la forêt avoisinant le coteau de Saint-Similien. Evidemment au temps des persécutions, saint Clair se serait bien gardé de se placer près d'une voie romaine soit à l'est de Nantes, du côté de la route de Paris, soit au sud, du côté de Rezé, et encore moins sur les bords de la Loire qui, à Nantes comme ailleurs, devait être la route la plus fréquentée.

1. Les petits Bollandistes. Vie des sains, t. 6, p. 142.
2. Page 389.

Digitized by Google

IVe Siècle.

C'est à Ennius, second évêque de Nantes, qu'était réservé l'honneur d'ériger à Nantes, après la promulgation de l'Edit de Constantin, le premier temple public au Dieu des Chrétiens[1].

Avant de parler de l'église principale de la Cité, c'est-à-dire de la Cathédrale, nous tenons à démontrer que le fait avancé par notre honorable collègue M. l'abbé Cahour, *d'une basilique élevée sur le coteau de Saint-Similien par saint Clair dans le premier siècle*, est une supposition entièrement gratuite ; il est vrai que M. l'abbé Cahour prend lui-même la peine de se réfuter quand il dit[2] :

> Que pouvait être ce monastère, sinon le *conventiculum*, couvent, communauté, dont parle Francis Way, ou plutôt, le petit ensemble de constructions décrit plus haut ? Qu'on observe bien cependant que je n'entends rien affirmer, pas même l'existence de l'oratoire de Saint-Clair, sous la vieille église Saint-Similien.....

Après cette restriction, nous nous demandons pourquoi s'être donné tant de peine pour prouver que l'édifice élevé par saint Clair, qu'on l'appelle chapelle, oratoire ou autrement, devait être une basilique et définir parmi ceux ainsi dénommés un édifice qui comme tel n'a probablement jamais existé. Notre honorable collègue s'efforce donc de démontrer en s'appuyant du très excellent ouvrage de l'abbé Martigny, que l'édifice élevé par saint Clair *avait trois chapelles*, —

1. Travers, t. 1, p. 27.
2. *L'Apostolat de saint Clair*, par M. l'abbé Cahour. Nantes, 1883, p. 50.

Digitized by Google

que ces trois chapelles étaient précédées *d'une salle carrée ou pied de croix*, — et que ce genre de plan a été *le type de nos églises du Moyen Age.*

S'il y a dans ces suppositions un semblant de vérité, il y a aussi de graves erreurs.

Voici ce que nous lisons dans l'ouvrage de M. de Rossi [1] :

En entrant dans la vigne sous laquelle gît le cimetière de Calliste, on arrive d'abord à la crypte de Lucine contiguë à la voie Appienne, Nous la laisserons de côté pour le moment, et nous nous dirigerons vers un petit édifice à trois absides (atlas V, Cc I) qui s'élève dans l'intérieur de l'enclos. Quel est cet édifice ? Marangoni y voyait la basilique [2] construite par saint Damase pour abriter sa sépulture, celle de sa mère et celle de sa sœur. Le P. Marchi crut y reconnaître l'église de Saint-Marc et de Saint-Marcellin, mentionnée dans les Itinéraires. Depuis la découverte du cimetière de Calliste, le nom qui lui appartient n'est plus douteux : c'est la *cella memoriæ* bâtie au IIIe siècle, probablement par le pape saint Fabien, au-dessus des tombeaux de saint Sixte et de sainte Cécile, et dans laquelle les pèlerins s'arrêtaient avant de descendre dans les cryptes où reposaient ces deux martyrs.

Commentant la citation ci-dessus, l'abbé Martigny dit [3] :

Une telle découverte est d'autant plus importante que nous retrouvons dans les petites églises en question, précisément ce qui faisait lacune dans l'histoire de l'architecture chrétienne des premiers siècles, c'est-à-dire *l'anneau qui relie immédiatement l'architecture en plein air à l'architecture souterraine.* Ces édifices présentent des copies aussi exactes que possible des *cubicula*, des cryptes, des petites églises des catacombes. En effet, *la forme commune de celles-ci est le quadrilatère*, et il s'en trouve par centaines où, EN DEHORS DU CARRÉ ET SUR TROIS DE SES FACES, s'ouvrent trois *arcosolia*, destinés à servir en même temps de tombeaux aux martyrs et d'autels pour le

1. Rome souterraine, par M. de Rossi, traduit de l'anglais par Paul Allard. Paris, Didier et Cie, MDCCCLXXII, p. 174.

2. En Italie, les églises, quelle qu'en soit la forme, sont communément dénommées basiliques.

3. Dictionnaire des Antiquités chrétiennes, par l'abbé Martigny. Paris, Hachette, 1865, p. 80-81.

Digitized by Google

sacrifice. Or, telle est aussi la disposition des deux petites basiliques que nous avons citées comme type; elles sont quadrilatérales et munies de trois absides pour recevoir trois sarcophages, lesquels étaient aussi des autels quand ils renfermaient des corps de martyrs, comme ceux des basiliques de Sainte-Pétronille, des Saints-Nérée-et-Achillée, à la droite qui sort de Rome, et de celle des saints Marc-Marcellianus et Tranquillinus à gauche.

Notre honorable collègue parlant de l'abbé Martigny dit à son tour :

Nous reproduisons ci-contre le dessin que le savant archéologue donne de l'une de ces basiliques quadrangulaires d'abord, enrichies ensuite de trois absides, et PRENANT AINSI LA FORME D'UNE CROIX.

Puis il ajoute :

La partie inférieure était la nef destinée au peuple, et la partie supérieure, couronnée de ses trois chapelles, était consacrée au culte. Il est impossible de ne pas reconnaître, dans cette transformation de la basilique primitive, l'origine de l'église chrétienne proprement dite. Cette forme de croix alla s'accusant de plus en plus dans les grandes basiliques ou cathédrales, par le prolongement de sa nef, de son chœur absidal et de ses transepts, en même temps qu'elle s'embellissait par la multiplication de ses nefs latérales et de ses chapelles nombreuses.

Il n'y a qu'un malheur pour les conclusions de notre honorable collègue, c'est que le plan qu'il décrit n'a jamais existé que dans son imagination, et qu'il n'est pas plus décrit dans l'ouvrage de l'abbé Martigny que dans celui du chevalier de Rossi.

M. de Rossi a été heureux de retrouver le chaînon qui *relie les églises des catacombes*, c'est-à-dire le chaînon qui relie les premiers sanctuaires chrétiens cachés aux autres; mais il n'a rien indiqué de plus et s'est bien gardé avec raison de ne pas en déduire un symbolisme qui alors ne pouvait être imposé ou suivi.

Le plan indiqué par M. l'abbé Cahour montre un escalier

Digitized by Google

pour descendre à la catacombe, voilà tout ce qu'il offre de particulier.

Les édifices découverts par M. de Rossi sont au nombre de deux, ils sont figurés dans l'ouvrage du chevalier [1], sur le plan du cimetière de Saint-Calliste. L'un, celui dont nous produisons le plan (1 pl. 19), présente sur les trois côtés irréguliers d'un carré, trois absides. — Le quatrième côté est placé *directement* sur le bord de la voie Appienne à l'alignement et ouvert dans toute sa largeur.

L'autre édifice présente en un peu plus petit la même disposition de trois absides sur les trois côtés d'un carré également irrégulier, mais ici le quatrième côté est fermé non pas de manière à former un carré en prolongement de celui central, mais un simple rectangle transversal, dans lequel quelques fidèles pouvaient à la rigueur se grouper.

Il faut enfin que notre vénérable collègue y mette de la bonne volonté pour assimiler son église du premier siècle avec celles ci-dessus décrites, car si simples qu'elles soient, leur édification ne remonte même pas au commencement du quatrième siècle. [2]

De Rossi observe en effet que :

DÈS QUE LA PAIX EUT ÉTÉ RENDUE A L'ÉGLISE, le premier soin des chrétiens fut d'honorer les reliques des martyrs dont les corps étaient déposés dans les profondeurs des diverses catacombes. *Des basiliques plus ou moins somptueuses furent élevées sur leurs sépulcres.* On ne voulut pas les déplacer ; on construisait au-dessus d'eux, au même niveau ou à un niveau un peu supérieur, l'oratoire disposé de telle façon que l'abside se trouvât au-dessus du tombeau, et que l'autel le surplombât perpendiculairement. Mais, pour donner place à ces constructions, il fallut souvent couper la surface du sol, et mettre à nu la catacombe jusqu'au premier ou second étage où reposait le martyr ; de là la démolition de plusieurs galeries, la destruction d'une multitude de monuments des âges primitifs, le « *massacre* » d'un nombre incalculable de *loculi*.

1. M. de Rossi est aujourd'hui commandeur, etc., etc.
2. Rome souterraine, p. 132-133.

Digitized by Google

PARALLÈLE DE PLANS AVEC ABSIDES

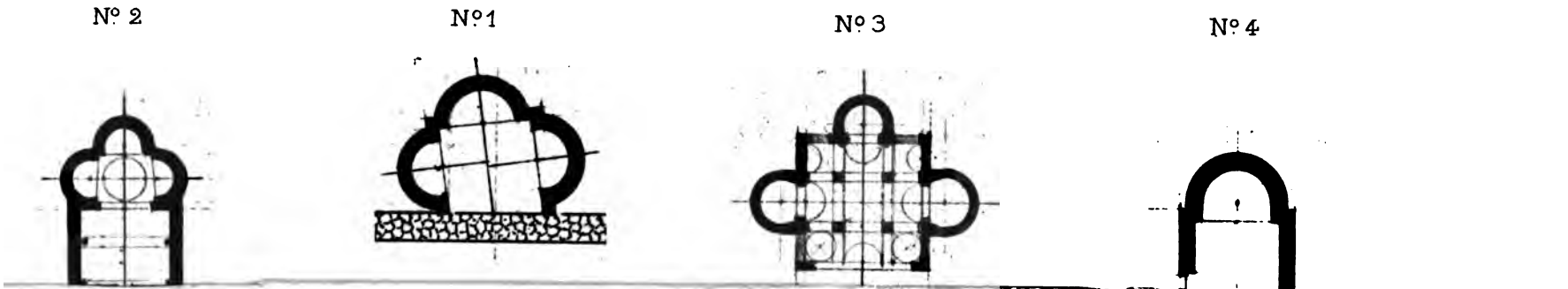

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

po
pa

de
le
pr
irı
es
l'a

di:
leı
pa
ce
qu

bo
av
leı
du

I
chı
déı
plı
On
niv
faç
sur
tru
cat
de
de
cul

1
2

Digitized by Google

Pour trouver un exemple dans le genre de celui décrit par M. l'abbé Cahour, il faut se reporter au plan de la chapelle de la Trinité [1] (2 pl. 19), que Viollet-le-Duc pense du VIIe ou du VIIIe siècle ?

Nous ne croyons pas, dit Viollet-le-Duc, qu'il existe en Occident une coupole plus ancienne que celle de l'église de la Trinité. Et cet exemple, qui probablement n'était pas le seul, indiquerait que les architectes des premiers temps de l'art roman étaient fort occupés de l'idée d'élever des coupoles sur pendentifs ; car à coup sûr, il était vingt procédés plus simples pour voûter la travée principale de cette chapelle, sans qu'il y eût nécessité de recourir à ce moyen. Il y avait là évidemment l'idée d'imiter ces constructions byzantines qui alors passaient pour les chefs-d'œuvre de l'art de l'architecture.

De la forme du plan, Viollet-le-Duc ne tire, cela se comprend, aucune conséquence.

A notre époque, habitués à voir (*les cathédrales exceptées*) les monuments s'élever comme par enchantement, on se rend difficilement compte des faibles moyens de construction dont on disposait au commencement du Moyen Age.

Si dans le département du Var, en pleine contrée romaine, on était embarrassé au VIIe ou au VIIIe siècle, que doit-on penser des constructions que l'on essayait d'élever dans nos pays

Nous donnons (3 pl. 19) un autre exemple qui se rapproche entièrement du plan des petites chapelles décrites par le chevalier de Rossi, c'est le plan de l'église de Germiny-des-Prés [2].

Ce plan, élevé au commencement du *neuvième* siècle seulement (806), est, si on le suppose débarrassé de sa

1. Dictionnaire raisonné de l'architecture par Viollet-le-Duc, t. 4, p. 348-350
Architecture Romane du Midi de la France, par Henry Révoil, MDCCCLXVII, t. I, p. 5-6.
L'architecture Romane par Edouard Corroyer, Paris, Quentin, 1888, p. 169?
2. Revue générale de l'Architecture, par César Doly, t. VIII, pl. 10 et 11.

Digitized by Google

coupole, conforme aux édifices des catacombes. Il a comme eux autour d'un vestibule carré trois absides, et le quatrième côté est entièrement ouvert. Peut-être même une abside existait-elle sur ce quatrième côté [1], ce qui prouverait qu'au neuvième siècle on était loin encore de suivre la tradition préconisée par M. l'abbé Cahour, puisque dans le département du Loiret, au centre de la France, on construisait des églises suivant le plan carré ou grec de l'époque constantinienne.

Nous citerons encore un exemple qui nous semble mieux répondre à l'idée que l'on peut se faire du modeste édifice de saint Clair [2] qu'une chapelle à trois absides, c'est le plan (4 pl. 19) de l'église de Babouda, élevée au Ve siècle dans la Syrie Centrale [3].

Ce plan est si simple, qu'il est naturel. — Une nef rectangulaire, dans sa longueur, précède une abside, et est elle-même précédée d'un portique à trois arcades, sur lequel ouvrent trois portes.

Retranchons le portique et on obtiendra un plan dans le genre de ce que pouvait être l'oratoire de Saint-Clair.

Pour revenir au plan en croix, ce n'est qu'à la fin de l'époque romane que l'on y arrive en Occident, après plusieurs siècles d'études, dans des édifices de premier ordre. La cathédrale à coupoles Saint-Maurice d'Angers (3 pl. 25) nous en offre un magnifique exemple, de la simplicité duquel s'éloignèrent les constructeurs du moyen âge au fur et à mesure qu'ils approchèrent du XVIIe siècle.

Au moyen âge, encore plus que de nos jours, on fit une variété infinie de plans. A Rome, le plan très simple des basiliques civiles, un rectangle terminé sur le petit côté opposé à l'entrée, par une abside semi-circulaire où sié-

1. L'Architecture romane, par Edouard Corroyer, p. 141.
2. Si toutefois ce n'était pas une simple grotte.
3. L'Architecture romane, par Edouard Corroyer, p. 76.

Digitized by Google

geaient les juges [1], devint celui des basiliques chrétiennes. En Orient, berceau du christianisme, le plan *carré* symbolysait la croix. En Occident ce fut la croix latine. On a fait des églises sur tous les plans, carrés, rectangulaires, ronds, polygonaux, à une ou à plusieurs nefs, à un ou à plusieurs transepts, avec porches ou sans porches, avec absides circulaires ou absides carrées à l'Ouest comme à l'Est, avec tours au centre et aux angles, etc., etc.

Par ce qui vient d'être exposé, nous pensons pour ce qui est du symbolisme, du plan de nos édifices religieux en Occident, qu'un édifice, quel qu'il soit, ne peut être cité comme exemple avant le douzième siècle, parce que c'est seulement à cette époque que de tâtonnements en tâtonnements les constructeurs arrivaient à être *maîtres* en ce qu'ils voulaient faire.

C'est en effet à partir de cette époque que nos églises prenant en tête un énorme développement par le Chœur et les Chapelles absidales, le symbolisme du plan s'affirme alors de plus en plus.

De Caumont observe judicieusement [2] :

Qu'à partir du Ve siècle, les églises occidentales offraient dans le plan de leurs basiliques un changement notable, celui de *l'apparition des transepts*, c'est-à-dire L'ÉLARGISSEMENT que prit le vaisseau entre l'abside et les nefs, de manière à donner au plan de l'édifice LA FORME D'UNE CROIX.

On sait en effet que dans le plan des basiliques civiles qui devint, nous l'avons dit, celui des basiliques chrétiennes, les nefs étaient précédées dans toute leur largeur d'un Narthex et terminées de même par une surface de toute la largeur des nefs, d'ou l'origine du transept.

Dans ces grandes basiliques civiles, la nef milieu était

1. Promenades archéologiques, Rome et Pompéi, par Gaston Boissier. 3e édition, p. 115. — Paris, Hachette, 1887.

1. Abécédaire d'archéologie, architecture religieuse, par de Caumont, 1854, p. 11.

Digitized by Google

terminée de l'autre côté de cette travée transversale par une partie circulaire appelée abside. Cette même disposition fut conservée aux basiliques chrétiennes, avec cette différence en plus que d'autres absides beaucoup plus petites furent placées dans l'axe de chaque nef.

C'est principalement vers la fin de l'époque Carlovingienne, ou mieux dans les commencements de celle Capétienne (987), que le plan des édifices chrétiens eut véritablement des tendances à symboliser la croix.

Après la construction de Saint-Front de Périgueux, des premières années du XIe siècle, on fit au commencement du XIIe des églises à coupoles, dont les cathédrales d'Angoulême, d'Angers, l'abbaye de Fontevrault, nous offrent en parallèle (pl. 25) de superbes exemples.

Ces édifices, comme on peut le reconnaître, diffèrent entièrement des basiliques par leur plan ; au lieu d'être couverts en charpente, ils le sont par des coupoles, et au lieu d'avoir trois ou cinq nefs s'étendant dans toute la largeur de l'édifice, ils n'en ont plus qu'UNE SEULE qui a été construite aussi large que possible[1].

De là un plan véritablement nouveau, qui ne sera modifié qu'au XIIIe siècle. Dans ces églises de transition à une seule nef, le bras de Croix, alors parfaitement dénommé, est lui aussi recouvert par une coupole généralement semblable à celles de la nef.

Enfin, comme pour en faire un plan type et symbolique dans son genre, on construit à la cathédrale d'Angers des coupoles semblables à celles de la nef dans les bras du transept.

Mais Saint-Maurice est une magnifique exception difficile à suivre en exécution ; le symbolisme du plan ne sera atteint ailleurs que lorsque le chœur, dégagé et entouré

1. Celle d'Angers mesure 13 mètres d'un pilier à l'autre alors qu'à la Cathédrale de Nantes, dans l'église du XVe, la même distance m ns le 11 mètres.

Digitized by Google

de ses chapelles absidales, aura pris tout son développement, ainsi qu'on l'observe au siècle suivant dans le plan si remarquable de la cathédrale de Reims[1].

1. L'Architecture du Ve au XVIIe siècle, par Gailhabaud, t. 1, 1858.

Digitized by Google

Ve Siècle.

Revenant à notre cathédrale, nous avons dit qu'Ennius avait eu l'honneur d'élever le premier à Nantes un temple au vrai Dieu [1].

Il est supposable que ce temple fut construit à proximité du temple de VVLCANVS, lequel fut démoli quelques années après la promulgation de l'Edit de Constantin par Eumelius I.

Albert le Grand nous apprend en effet [2] :

Qu'à la faveur de cet Edict nostre Prélat travailla de tout son pouvoir *à exterminer* le Paganisme, et *commença par la démolition* d'un fameux Temple dédié au Dieu BOVL-IANVS, profhane et imaginaire déïté adorée très spécialement par les Armoricains-Gaulois, lesquels trois fois l'an venaient à Nantes offrir leurs sacrifices en ce Temple.

Il est facile de discerner que, bien que le temple de Janus fût démoli, les adeptes de l'ancienne religion ne se faisaient pas plus chrétiens du jour au lendemain, que depuis des siècles les peuples que les Missionnaires cherchent à convertir en Chine et au Japon à leur religion ; les évangélisateurs s'occupèrent d'abord d'agrandir le cercle et de faire bâtir des églises, c'est-à-dire de modestes chapelles au fur et à mesure qu'ils convertissaient les populations. Ces évêques tenaient à être inhumés dans les églises qu'ils

1. Travers, t. 1, p. 27.
2. Albert le Grand, p. 390.

Digitized by Google

avaient fait construire, ce qui était un excellent moyen d'y attirer les fidèles.

C'est ainsi que parmi les successeurs d'Eumelius, l'évêque Didier (387-409) fit bastir[1] les églises de Saint-Vincent et de Saint-Julien sur la Fosse où il fut inhumé.

L'évêque Léon (409-442) fit bâtir l'église Saint-André[2], où il fut inhumé, et de son temps fut édifiée l'église Saint-Similien.

L'évêque Cervinus (492-498) fit bâtir l'église Saint-Clément[3] où il fut enterré.

Avant Cervinus, l'évêque Karmundus fut inhumé l'an 490 dans l'église des Saints Donatien et Rogatien, que ses parents avaient fait bâtir[4].

L'évêque Epiphanius (502-527) fut inhumé dans la Chapelle de Saint-Etienne, qu'il avait fait bâtir près de l'église des Saints Donatien et Rogatien[5].

D'autres évêques se faisaient enterrer dans les églises où reposaient des Martyrs, ainsi Deomarus en 775, Lauderanus en 897 et Fulchérius en 907 se firent inhumer à Saint-Donatien[6].

1. Albert le Grand, p. 392.
2. Id. p. 393.
3. Id. p. 394.
4. Id. p. 393.
5. Id. p. 394.
6. D'après le tableau chronologique des Evêques de Nantes, nous avons vu que sur 95 prélats ayant occupé le siège épiscopal jusqu'en 1667,
Cinq furent enterrés dans des églises qu'ils avaient fait construire;
Trois inhumés dans une église où reposaient des Martyrs, et
Dix-sept seulement reposèrent à la Cathédrale.

En Bretagne, voici, d'après Albert le Grand quelles ont été les proportions dans les autres évêchés[*]:

Dans celui de Rennes,
Jusqu'en 1636, sur 82 évêques,
Six furent inhumés dans leur Cathédrale, et
Quatre dans des églises du Diocèse.

* Albert le Grand, Le martire des Sainctz Donatian et Rogatian, p. 128.

Digitized by Google

L'existence de la Cathédrale d'Ennius nous est prouvée par ce que rapporte Albert le Grand de la vie de Nonnechius. Quand il dit[1] :

Nonnechius, neveu de sainct Sidonius, Evesque de Clermont en Auvergne, fut consacré la même année, quatre cent soixante-quatre, sous le Pape Sainct Hilaire, l'Empereur Leon, premier du nom, regnant en Bretaigne le Roy Hoël, premier du nom, lequel la même année institua l'Ordre de l'Hermine, dont les premières cérémonies furent célébrées par ce Prélat en la présence du Roy et toute sa Noblesse, en sa Cathédrale de Nantes.

Dans celui de Saint-Malo
Jusqu'en 1640, sur 75 évêques,
Deux furent inhumés dans le Diocèse.

Dans celui de Saint-Brieuc
Jusqu'en 1641, sur 55 évêques,
Trois furent enterrés dans leur Cathédrale,
Un dans une chapelle du Diocèse et
Un dans une église qu'il avait fait bâtir.

Dans celui de Tréguier,
Jusqu'en 1635, sur 134 évêques,
Quatre furent inhumés dans leur Cathédrale,
Un enterré à Rome et
Trois dans des chapelles du Diocèse.

Dans celui de Léon,
Jusqu'en 1634, sur 58 évêques,
Un fut enterré dans son église,
Un dans une chapelle du Diocèse et
Un dans une abbaye qu'il avait fondée.

Dans celui de Dol,
Jusqu'en 1636, sur 71 Archevêques et Evêques,
Deux furent enterrés dans leur Cathédrale.

Dans celui de Cornouailles,
Jusqu'en 1634, sur 57 évêques,
Six furent enterrés dans leur Cathédrale,
Deux à Rome et
Quatre dans des chapelles du Diocèse.

Enfin, dans celui de Vannes.
Jusqu'en 1624, sur 96 évêques,
Un fut inhumé dans sa Cathédrale,
Quatre enterrés à Rome et
Trois dans des chapelles du diocèse.

1. Albert le Grand, p. 393.

Digitized by Google

Cette cathédrale étant devenue insuffisante.

Eumelius II ou Evhemerus II jetta, dit Albert le Grand, les fondemens d'une ample et spacieuse Eglise Cathédrale, laquelle il ne peut parachever, prévenu de mort qui fut le vingt-huitième Mars l'an cinq cens cinquante-neuf, ayant laissé de grands revenus à son Eglise, laquelle estoit desservie de son temps par six-vingts Prestres.

Digitized by Google

VIe, VIIe, VIIIe Siècles.

Saint Félix, successeur d'Evhemerus, eut l'honneur de faire le 30 septembre 560 la dédicace de la nouvelle cathédrale qu'Albert le Grand décrit en ces termes dans la vie de saint Félix [1] :

Ce pendant que S. Félix donnoit ordre à ce que tout allast bien en son Diocèse, l'édifice du Temple Cathédral s'advança, et enfin fut parfait.

Ce vaisseau estoit si superbe en sa structure, et si riche en ornements et parures, qu'il ne s'en trouvoit point de pareil en toute la France. Toutes les parois en dedans estoient revestues d'images et peintures très riches faites à la Mosaïque, la voulte toute azurée semée de grosses estoilles d'or représentoit le firmament, tout le bastiment estoit couvert de fin estain de Cornouaille insulaire, si clair qu'aux rayons du soleil ou de la lune il sembloit à l'argent. Sur la croisée s'eslevoit une haute tour pyramidale, pareille à deux autres qui estoient de part et d'autre du Portail et principale entrée ; en ces trois tours y avoit grand nombre de cloches grosses et menues ; les tables d'Autel avec leurs colomnes, chapiteaux et autres parures, estoient de marbre poli de diverses couleurs, ayant devant elles leurs couronnes et phioles d'or, les arcades et voultes estoient enrichies à la Romaine de belles figures paistries de stuc et de plastre, le tout doré d'or ducat, icelles supportées de gros et hauts pilliers de marbre. Au milieu du Temple estoit posée une grande colomne de marbre laquelle supportoit un crucifix d'or massif, dont la ceinture estoit d'un riche drap tout greslé et battu de pierreries d'un prix inestimable et au-dessus pendoit une grosse chaisne d'argent tenant à la voulte. Un peu plus bas y avait une autre colomne de marbre sur laquelle estoit une grosse

[1] Albert le Grand p. 191-192.

Digitized by Google

escarboucle, laquelle (selon le naturel de cette pierre) rendait une clarté admirable la nuict. Le pavé qui estoit de marbre, apportoit un merveilleux contentement aux regardans, pour l'agréable variété des couleurs dont il estoit riolé. Les calices, croix, piscines, orceux, chandelliers, et tous les autres vaisseaux députez au service de ce Sainct lieu, estoient d'or ou d'argent, les Chasubles, Chappes et autres ornements estoient des plus précieuses estoffes qui se pouvoient trouver.

A ces ornements et décorations, S. Félix en adjousta, dit Albert le Grand, de plus précieux, qui furent les relicques des Apostres S. Pierre et S. Paul, et de plusieurs autres Saincts qu'il avait fait apporter de Rome et ailleurs, et entr'autres celles des Saincts Martin, Archevêque de Tours, et de Saint Hilaire, Evesque de Poictiers, et de S. Ferreol, Prestre de Besançon, martyr (comme porte l'inventaire de l'Eglise de Nantes), lesquelles enchâssées en riches châsses d'argent semées de pierreries, il déposa en son Eglise, et au defit des statuts du Concile de Tours, il mist au milieu du grand Autel une tour, ou tabernacle d'argent, pour y poser le précieux corps de Jésus-Christ.

Guépin dit [1] :

Cette description n'est certainement pas exacte, et nous ne citerons jamais Albert de Morlaix, à titre d'historien judicieux ; mais on lui doit cette justice, qu'il a rassemblé dans son ouvrage toutes les traditions de son époque, en homme crédule et de bonne foi, qui accepte sans discussion les opinions des siècles passés. Sous ce rapport, sa description de la cathédrale de Nantes mérite d'être étudiée ; car il fut un temps où nos aïeux croyaient du temple chrétien de cette ville tout ce que le père Albert raconte avec une si louable naïveté.

L'Escarboucle à part, la traduction d'Albert le Grand se comprend parfaitement et nous croyons le récit de l'évêque-poète Fortunat d'autant plus exact que les débris de chapiteaux en marbre de Carrare, colonnes cannelées en marbres cipolins, etc., rencontrés récemment dans les fouilles, non seulement nous autorisent, mais nous démontrent qu'en effet l'église d'Evhemerus devait paraître remarquable, étant bâtie sur un plan et avec des matériaux inconnus dans ce pays-ci.

1. Histoire de Nantes, par Guépin, 1839, p. 23

Digitized by Google

Cet édifice, dont nous présentons un plan (pl. 20), n'était autre qu'une basilique à trois nefs.

La grande nef, ainsi que les deux nefs latérales, se terminait par des absides.

Un Narthex devait précéder les nefs, puisque deux tours existaient aux angles de la façade.

Une tour pyramidale occupait le centre de la nef et de la croisée.

Cette tour pyramidale fait comprendre que le transept qui terminait le haut des nefs dans toute la largeur de l'édifice devait être assez spacieux, et pouvait très bien avoir la largeur de la grande nef.

La toiture était en étain ; on sait qu'au VIe siècle on couvrait à la romaine, c'est-à-dire en tuiles, sur des charpentes très-basses, l'ardoise n'étant pas encore employée.

Les trois nefs étaient recouvertes par une seule charpente, — nous ne faisons aucune difficulté de croire que la couverture était en plomb, venant d'Angleterre. Nous savons en effet que de toute antiquité, les Phéniciens, les Carthaginois et tous les peuples Orientaux allaient chercher ce métal dans cette île.

Les carrelages, mosaïques, lambris, peintures, etc., ne nous surprennent pas davantage.

Les historiens nous apprennent qu'Evhemerus était, non moins que saint Félix, d'illustre maison ; nous pensons que ces prélats ayant des rapports, au moins avec le midi de la France, ou par la voie de l'Orient, il leur fut facile de faire venir un architecte et les ouvriers qu'ils ne pouvaient rencontrer dans leur pays.

Après tout, ces évêques ne faisaient que ce qui s'est fait ailleurs (plus tard il est vrai), à Germiny-des-Prés, où des mosaïstes de Venise ou même de Byzance, venaient décorer les absides de sujets qui font aujourd'hui notre juste admiration.

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE NANTES

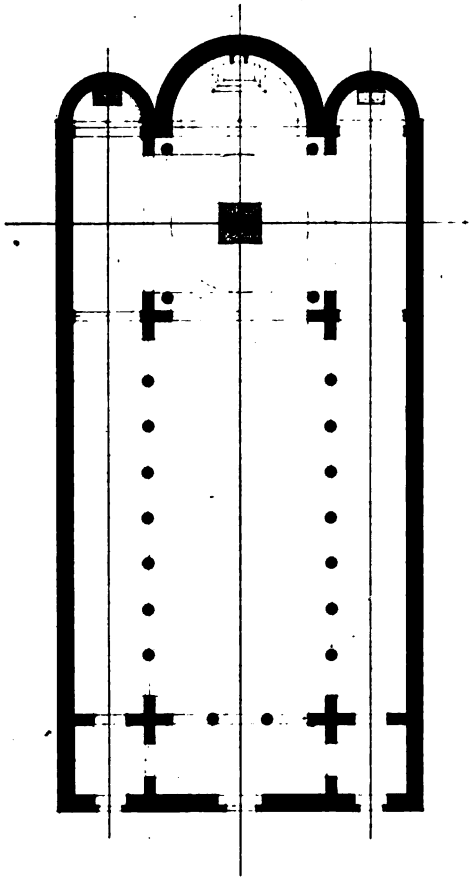

CATHÉDRALE
d'EVHEMERUS et de SAINT-FÉLIX
(VIe Siècle)

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Nous avons dit plus haut que le transept devait être de la largeur de la nef principale.

Comment interpréter, en effet, Albert le Grand, quand il dit que [1],

Du temps d'Evhemerus, l'église était desservie par six-vingtz prêtres ?

Où ces 120 prêtres trouvaient-ils place dans la première cathédrale ? Pour placer cent vingt personnes, il faut, on doit le reconnaître, une certaine surface, et ce n'est point dans une abside principale seulement que ce nombreux clergé pouvait trouver sa place. Si on se rend compte de l'espace nécessaire aux solennités du culte, on comprendra l'importance du transept que nous plaçons transversalement au bout des nefs en avant des trois chapelles absidales.

Saint Félix qui avait consacré la Cathédrale d'Evhemerus en 560, mourut le 8 janvier l'an cinq cens octante six, et FUT ENSEVELY EN SA CATHÉDRALE [2], c'est-à-dire semblablement à l'exemple de ses prédécesseurs dans l'église qu'il avait fait construire.

1. Albert le Grand. — Eumélius, p. 394.
2. Albert le Grand, S. Félix p. 394.

Digitized by Google

IXe, Xe Siècles

En 843, de grands malheurs allaient fondre non seulement sur Nantes, mais sur une partie de la France.

Le Roy venait, pour récompenser les services d'un certain Lambert, de le nommer Gouverneur de Nantes.

Lambert, dit Albert le Grand [1], extrêment aise de se voir en possession de ce qu'il avoit tant désiré, entre dans Nantes, qui se trouvant despourveu de gens de guerre luy ouvrit ses portes, et le reçut pour Gouverneur de la part du Roy de Bretaigne ; il se comporta au commencement assez doucement avec les Nantois, mais ne sçachant bien mesnager sa fortune, il commença à les grever et tyrannizer extrêmement. Le bon Prélat S. Gohard s'efforça plusieurs fois de le remettre à la raison, et luy persuader de ne pas tant fouler ses Citoyens, mais cet homme estoit devenu si insolent qu'on fut contraint d'avoir recours au Roy Neomene, lequel ayant les aureilles battues des plaintes que les Nantois faisoient continuellement des mauvais déportements de Lambert, et qu'il ne se déportoit de ses violences quelque réprimende qu'on luy en peust faire, craignant quelque nouvelle révolte des Nantois, le fit sommer de vuider la ville, ce qu'il fit bien à regret, mais il le falloit faire, car s'il y eust manqué, les Nantois l'eussent assommé.

Il sortit donc de Nantes et emmena quant et soy la pluspart de sa garnison et se retira en sa maison, occupant tout son esprit à imaginer le moyen de se venger des Nantois. O ! furieuse passion ! et à quelles extrémitez ne se laisse aller une âme ambitieuse et désireuse de vengeance ! Il entreprend de rechef sur Nantes, et voyant qu'il n'avoit les reins assez forts pour en venir à bout, il traitte avec les chefs de la flotte des Nortmands qui escumoient la coste de Bretaigne, promet

1. Albert le Grand, p. 159.

Digitized by Google

de leur donner entrée dans Nantes, laquelle il leur abandonneroit au pillage, et pour mieux les affriander la leur faisoit beaucoup plus riche et oppulente qu'elle n'estoit. Ces pillards qui ne demandoient pas mieux ne se laissèrent guères importuner ; ils donnèrent le rendez-vous à Lambert, lequel au jour assigné se rendit en leur flotte radée à l'embouchure de la rivière de Loire, plus bas que S. Nazaire, et ayant renouvellé et confirmé ses alliances avec eux, avance dans la rivière leur servant de guide et conducteur. Cependant les Nantois ayant sceu l'arrivée de la flotte des Nortmands à S. Nazaire, et que Lambert les estoit allé trouver, se doutèrent bien de son intention et se disposèrent le moins mal qu'il leur fut possible à soustenir les efforts d'un violent siège.

Les Nortmands ce pendant se mirent à la voile, et se rendirent devant Nantes. Sainct Gohard voyant l'ennemi si près, convocqua le peuple en l'Eglise Cathédrale, et l'exhorta à endurer patiemment le martyre si telle estoit la volonté de Dieu : *puis se disposa pour dire la grande Messe* le jour des S. Jean-Baptiste, 24 juin l'an 843. Ce pendant au poinct du jour les Nortmands sautent à terre et se disposent à l'assaut, plantent leurs eschelles aux pieds des murailles, lesquelles ils gaignerent aisément sans beaucoup de résistance, courent par les rues massacrans tout ce qu'ils rencontroient, sans pardonner à aage ni à sexe. Au bruit que l'ennemi avoit gaigné la muraille, tout le peuple tant de la ville que du païs circonvoisin qui s'y estoit réfugié tant pour éviter la rage de ces barbares que pour célébrer la feste de S.-Jean-Baptiste, s'encourut vers l'Eglise Cathédrale, s'y enferma et barricada, implorans le secours du Ciel qui seul leur restoit. Les Barbares estans arrivez à Sainct-Pierre y donnent l'assaut, les uns d'arrivée mettent les portes en pièces, les autres entrèrent à l'escalade par les vitraux et fenestres, et ayans comme loups carnaciers forcé le parc de la bergerie de Jésus-Christ, se ruèrent de force sur cette populace désarmée, frappant à tort et à travers, escarbouillant la teste des petits enfans contre les parois, ouvrant le ventre des femmes grosses pour en tirer leurs petites créatures my-yivantes, traînant les vierges par les cheveux, et usans de toutes les cruautéz et insolences dont ils se peurent adviser.

Tandis que ces cruels massacres se commettoient en la nef de l'Eglise le glorieux Pontife S. Gohard estoit à l'Autel et célébroit la Messe pontificalement servi et assisté de ses Archidiacres, tous les Chanoines, Chantres et Chappelains, et les Moines du monastère d'Aindre estans dans le Chœur en leurs sièges, et encore bien que les cris pitoyables de cette multitude qu'on esgorgeoit pesle-mesle sans pitié ni mercy, fust capable de troubler les esprits les plus rassis, si est-ce que le S.

Digitized by Google

Prélat, et à son exemple ses Officiers et Chanoines ne se troublèrent ni prinrent la fuitte, ainsi attendirent constamment que les barbares ayant forcé les barrières et closture du Chœur, les vinsent massacrer en leurs siôges, chacun tenant son rang et faisant son office, ils montèrent insolemment à l'Autel, ayans forcé les chanceaux, tuèrent les Officiers assistans du Saint Pontife, lequel disant le *Sursum corda* à l'entrée du Préface de la Messe, fut rudement arraché de l'Autel par un de ces barbares, lequel l'ayant jetté par terre, luy fit voler la teste de dessus les espaules, tout revestu de ses habits Pontificaux comme il estoit. Telle fut la fin heureuse de ce glorieux Martyr et Pontife, qui ayant vrayement et le cœur et l'esprit eslevé en Dieu, fut luy-mesme offert en sacrifice agréable au mesme Seigneur lequel il allait immoler à Dieu le Père, le jour de S. Jean-Baptiste l'an 843. . . . .

Après qu'ils eurent tué le sainct Evesque, ils en firent de mesme des Chanoines, Prestres, Moynes et Choristes, pillèrent le riche thresor de l'Eglise de Sainct-Pierre, avec toute l'argenterie et ornements du Monastère d'Aindre, puis mirent le feu en ce superbe vaisseau, et en firent de mesme aux autres Eglises de la ville, et sur le soir se retirèrent en leurs Navires, entrainant plusieurs captifs et un grand butin. . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Les fugitifs Nantois et ceux qui s'estoient eschappez pendant que les Nortmands s'entrebattoient pour le butin en l'isle de Nermoustier, et ceux qui avoient esté rachetez, s'en retournèrent à Nantes, laquelle ils trouvèrent toute désolée et ruinée, ils commencèrent à la rebastir peu à peu, et ayant purgé l'Eglise de S. Pierre, appellèrent *Suxan*, Evesque de Vennes, qui la réconcilia et bénit en Septembre suivant.

L'incendie allumé par les Normands le 24 juin 843, ne fit pas de grands ravages, puisque trois mois après Suzannus, évêque de Vannes, venait rendre l'église au culte.

Pendant 65 ans, les Normands répétèrent de temps à autre leurs incursions ; enfin en 908, ils mirent le feu à la Cathédrale et dévastèrent la ville de Nantes.

De cette dernière incursion, voici le récit qu'en fait Le Baud dans ses *Chroniques* [1] :

1. Histoire de Nantes par Guépin, p. 59.

Digitized by Google

Si assaillirent les dits Normans la cité de Nantes qui n'avait en celuy temps nul défenseur, sinon petits hommes demourés des premières pestilences et la prindrent, fors le Chasteau qui pour la peur d'eux avoit été fait auquel tous les citoiens fuirent, fors ceulx qu'ils avoient ja pris ou occis, affin qu'ils se peussent mieulx deffendre ; mais ils ne leur purent résister, toutefois celuy jour se deffendirent-ils vertueusement et se sauvèrent jusqu'à la nuict ; si s'en retournèrent les Normans grandement las à leurs navires, quand le soleil fut couché, afin qu'ils mangeassent et se recreassent, esperant le lendemain le dit Chasteau prendre avec ses deffendants. Mais les Nantois, épouvantez par la grande multitude d'eulx, prindrent les ornements de l'église et toutes les choses qu'ils purent emporter et s'enfuirent chacun où il put et alla l'evesque Adalard et les clercs en Bourgoigne, et les Normans au matin descendirent de leur nefs armés et retournèrent au Chasteau, mais ils n'y trouvèrent rien. Si entrèrent en l'église et emportèrent à leurs nefs les dépouilles et les ornements qui y estoient demourés, puis mirent le feu à la couverture de l'église et la brûlèrent et aussi dérompirent les murs du Chasteau, et après montèrent les Normans par Loyre.

C'est donc en 908, — 348 ans après sa dédicace par S. Félix, que l'église d'Evhemerus fut entièrement détruite par les Normands.

Après cette dévastation de l'année 908, la Ville de Nantes resta déserte pendant 30 ans.

En 939, Alain Barbe-Torte, après avoir vaincu les Normands, donnait le siège Episcopal à Octro [1].

De ces événements, d'Argentré à son tour fait, d'après la Chronique [2], le récit suivant :

... Il assembla, dit la Chronique, un bon nombre de gens de Cheval, et sans séjourner marcha droict la part où il les sceut estre, où il en trouva grand nombre logez auprès de S.-Aignan, non loing de la ville de Nantes, lesquels d'arrivée il chargea vivement ; mais il trouva plus de résistance qu'il ne pensoit Car ils estoient fort duicts et accoustumez à la guerre, n'ayant que gens de cheval, qu'ils avoient faict

1. Albert le Grand, p. 399.
2. Histoire de Bretaigne, par Bertrand d'Argentré, MDLXXXVIII, p. 158 bis-159 bis.

Digitized by Google

armer à la soudaine. C'estoit au cœur de l'esté, estant lors une très grande ardeur de Soleil au milieu du jour, il fit quelque bon eschec à l'abordée, mais ils estoient en tel nombre qu'il fut contrainct de se retirer arrière pour prendre haleine, sur la croppe d'une Colline estant là près, où il cuyda mourir estant asséché de soif et d'une extrême chaleur. Nos Chroniqueurs disent que cest homme avoit grande confiance à Dieu et qu'il estoit dévot et religieux, et que fort souvent il prioit la vierge Marie par l'intercession de laquelle, soudainement il se fit et apparut une claire fontaine en terre qui leur fournit de l'eaue largement, laquelle encores aujourd'huy se monstre, et s'appelle la fontaine saincte-Marie. Avec ce rafreschissement ayant repris halaine, ledict Alain descend de la montagne avec sa trouppe, commençant à recharger et renforcer ses ennemis qui ne peurent soustenir ceste foys et furent rompus et reculèrent, et contraincts de recourir vers leurs vaisseaux qui estoient en Loyre là près. Cela faict, il entra en la ville de Nantes où il mit en pièces ce qu'il trouva rester des Normans en la ville, estant delà allé descendre à l'Eglise cathédralle de S.-Pierre, laquelle estoit désolée et abandonnée, et n'eust nul homme osé y entrer parmy ces infidelles, tellement que les portes estoient bouchées de sentiers et d'espines qui y avaient creû depuis la prinse et saccagement précédent, regrettant fort la beauté de ceste Eglise qu'on marquoit par ses ruines. Ledict Barbetorte fut incité d'y faire sa demeure, et de faict y rebastit le Chasteau que les Normans avoient desmoly, près ladicte Eglise, et manda par Edict et convocation généralle les Seigneurs et principaux habitans qui restaient au pays, les prélats, villes et communautez, pour le venir trouver à Nantes, qui vinrent et commencèrent à se repatrier avec allégresses et remerciment à Dieu qui leur faisoit la grâce de revoir leurs maisons après une si longue et calamiteuse ruine et exil, après les avoir Dieu si rudement visitez, et qu'à grand peine pouvoient-ils recognoistre les lieux des sépultures de leurs pères. Or avoit Dieu eu pitié de leurs transmigrations, comme tout puissant de faire reflorir leur estat s'il luy plaisoit leur assister et à leur Prince l'Eglise principalle estoit ruinée et les personnes ecclésiastiques ; il donna l'administration d'icelle à un nommé Octro, Evesque de Sainct-Paul de Léon, qui lors vivoit en opinion d'homme religieux ecclésiastique. A laquelle n'avoit été pourveu, puis le déceds d'Adalard, précédent et dernier Evesque, et pour réédifier ladicte Eglise, il luy donnna la tierce partie du revenu des péages du pont de Nantes, qui maintenant est la Prévoté, et en retint un tiers à luy, et le surplus aux Comtes et Seigneurs du Comté de Nantes.....

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE NANTES

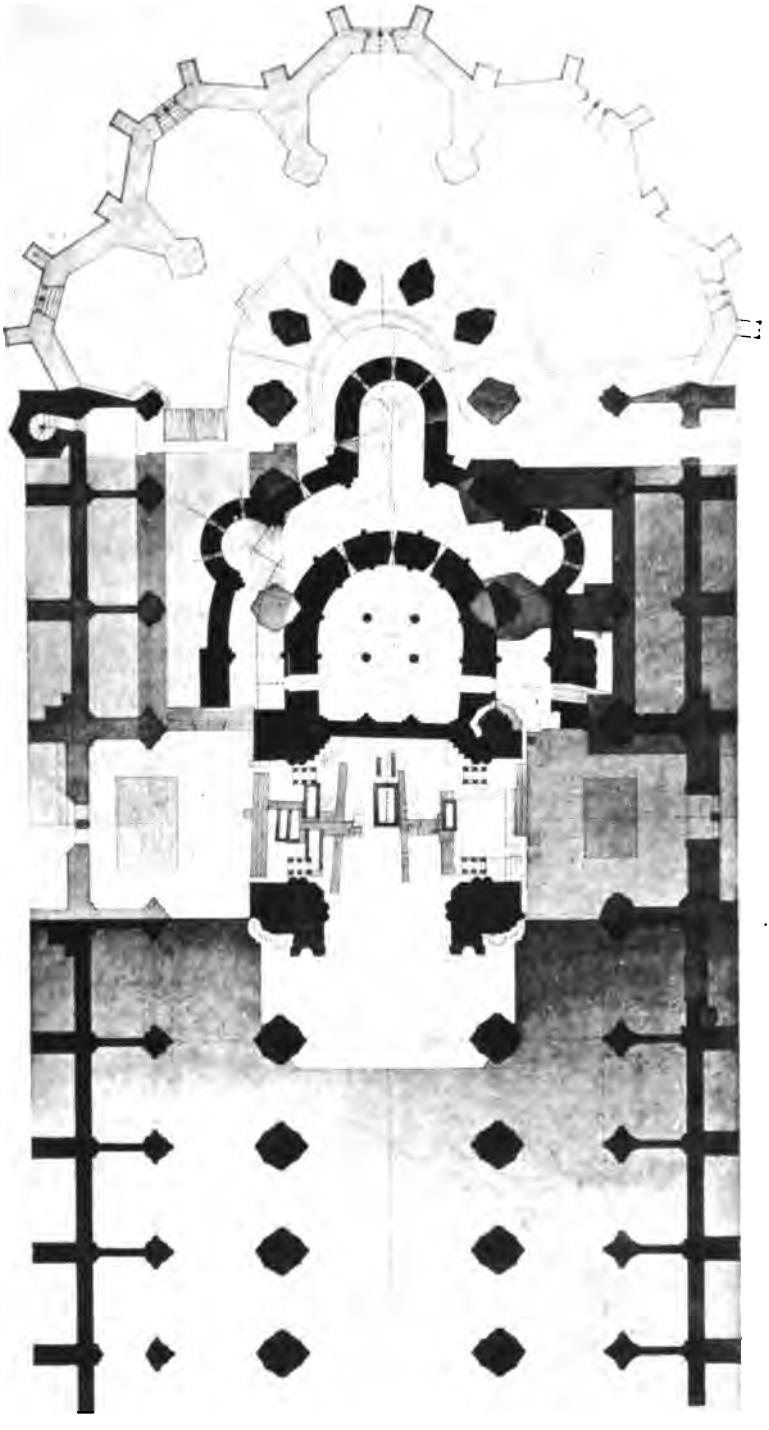

CRYPTE DU XIe SIÈCLE

Caveaux et substructions découverts au bras de Croix

Digitized by Google

XIe, XIIe, XIIIe, XIVe Siècles.

Les guerres de la fin du Xe siècle, non moins que les craintes terrifiantes des approches de l'an MIL, ne permettaient guère de pousser activement la reconstruction de la Cathédrale ; toutefois Guerech, l'un des successeurs d'Octro, entreprit de la refaire.

Travers dit[1] *qu'il la fit rebâtir dès ses fondements*, et nous pensons qu'il a raison.

En effet, la Cathédrale Romane dont la démolition s'achève en ce moment, n'a pas été construite d'un seul jet, tant s'en faut. Au commencement du XIIIe siècle, *Geffroy faisait parachever la grosse tour*, et au XIVe, on travaillait encore à la flèche. On peut donc dire que cette troisième cathédrale était à peine terminée quand, au commencement du XVe, on jetait les fondements d'une quatrième cathédrale, grande et spacieuse, destinée à la remplacer.

La Cathédrale Romane a bien été commencée par Guerech, nous en avons la certitude, c'est par une église souterraine comprenant une crypte au-dessous d'un Chœur et de Chapelles absidales correspondantes, que ce monument fut entrepris.

Elevée pendant des années malheureuses, cette Crypte (pl. 21-22) de la Cathédrale Romane a été construite avec la plus grande parcimonie. Il est en effet très facile, même aux yeux les moins exercés, de reconnaître la petitesse et

1. Travers, t. I, p. 180.

Digitized by Google

le mélange des matériaux. C'est à peine si la pierre était suffisante pour faire *ici* une base, là un chapiteau. A telle assise de tuffeau on ajoutait une brique, non comme règle de bonne construction, mais parce qu'on ne pouvait trouver une pierre de plus grande dimension.

De temps à autre les briques romaines qui se fabriquaient peut-être encore par tradition (à moins qu'elles ne provinssent de monuments gallo-romains), étaient employées pour fermer des vides, que le mortier aidait à remplir encore bien davantage.

Indistinctement tuffeau, granit, pierre blanche, briques et schiste étaient mélangés.

Dans l'escalier vous aviez une marche en *tuffeau* (remarquablement usée d'ailleurs par le passage des fidèles), qui était précédée ou suivie d'une autre en schiste; l'une comme l'autre bien entendu en plusieurs morceaux.

Néanmoins, telle qu'elle est, la Crypte de la cathédrale de Nantes est l'un des plus beaux spécimens de ce genre. Son plan qui mériterait une monographie complète, principalement au point de vue de la construction romane du XIe siècle, en est simple. Un martyrium était réservé sous le chœur, on y arrivait par un escalier ayant son entrée dans le transept sud[1].

Une nef circulaire pourtournait le chœur, donnant ainsi accès dans trois chapelles absidales, dont celle du milieu plus large et plus profonde que les deux autres.

Comme toutes les cryptes, celle de Nantes était éclairée par des ouvertures très étroites[2], si étroites qu'on peut

1. Nous pensons, ainsi que cela existe dans beaucoup de cryptes, que celle de la cathédrale de Nantes n'avait qu'un escalier; autrement, le chœur étant complètement fermé par le mur de la nef circulaire, comment aurait-on fait pour accéder aux trois chapelles absidales de ce chœur, placées en arrière et sur les côtés?

2. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture Française*, par Viollet-le-Duc, t. 4, p. 448.

Digitized by Google

dire, quand on voit l'épaisseur (2m20) du mur entourant le martyrium, qu'elle était défensive.

Défensive, elle pouvait l'être, car ce n'est pas sans intention que les constructeurs ménagèrent sur le côté droit de la porte du Nord, *pendant la construction et par prévoyance,* une ouverture de douze centimètre carrés et de un mètre soixante de profondeur, dans laquelle ils mirent une barre en chêne.

Cette barre de bois, placée là depuis neuf siècles, était destinée à fermer la porte par le dedans; il suffisait en effet pour cela d'amener la barre du côté opposé, dans un encastrement de quinze centimètres de profondeur, et la porte dans les feuillures de laquelle on ne voit aucune trace de gonds, ne pouvait céder à moins d'être brisée à la hache.

La porte opposée au contraire, qui donnait accès à l'escalier et était la véritable entrée du martyrium, fermait avec une serrure, ou plus probablement des verrous; dans tous les cas était ferrée avec des gonds qui sont encore en place.

Quatre colonnes recevaient la retombée des voûtes et entouraient le tombeau ou l'autel qui, étant placé au centre, pouvait être aperçu de la nef circulaire.

Ce qui reste de la Chapelle absidale Sud nous fait voir qu'elle était éclairée par trois ouvertures, qui, comme construction, sont exactement semblables à celles du martyrium. Ces ouvertures sont un peu moins étroites, voilà la seule différence, mais par elles il était toutefois impossible de pénétrer du dehors au dedans. Le plan d'évasement intérieur rencontre au milieu du mur celui extérieur suivant une arête, laquelle est opposée symétriquement à l'autre dans la partie la plus étroite, il n'y a pas de feuillure; cette abside était voûtée en cul de four.

Nous pensons que la Chapelle absidale du Nord, dont il ne reste même pas une pierre en substruction, devait être en tout semblable à celle du Sud, et que la Chapelle absi-

Digitized by Google

dale du chevet, étant plus large, était précédée d'une partie carrée en avant de la partie absidale entièrement semblable aux deux autres comme disposition. Une ouverture largement évasée en dedans était dans cette chapelle disposée du côté Nord.

Une autre ouverture, mais à embrasures plus étroites, éclairait la nef entre les chapelles Nord et Est. Une porte, dont il ne reste qu'un jambage, remplaça plus tard une ouverture qui existait semblablement entre la chapelle *Sud* et la chapelle *Est*. Nous croyons qu'à l'Ouest des chapelles Nord et Sud, des ouvertures étroites, semblables à la première, éclairaient la nef, qui sans elles eût été très obscure dans ces parties.

On remarquera au haut de l'escalier à droite, une petite partie carrelée; nous pensons qu'un bénitier devait être placé à cet endroit.

Dans la chapelle Est, des carrelages en carreaux de terre cuite, forme losangée, ont aussi été rencontrés; la partie retrouvée sur un mur romain (qui n'est autre que le mur d'enceinte de la cité Gallo-Romaine, ainsi que le démontre le parement du côté Est, formé alternativement de deux rangées de briques romaines et de trois rangées de moellons de granit en petit appareil), est plus élevée d'environ dix centimètres au-dessus d'autres parties paraissant plus anciennes, très usées et pauvrement exécutées.

De larges gradins ou bancs de pierre, hauts placés au-dessus des dallages, existaient sur le pourtour de toutes les faces.

On constate sur les arêtes en tuffeau du mur Ouest du Martyrium, l'usure des arêtes, usure causée à hauteur d'homme par le frottement des fidèles qui sans doute vinrent assidûment en cet endroit.

Les murs de la Crypte sont en maçonnerie de schiste, avec pierres apparentes et joints garnis (mais non tirés ni lissés) en chaux.

Digitized by Google

Seule, la maçonnerie des trois travées milieu du martyrium, ainsi que celle de la chapelle Est, furent enduites en chaux.

Les colonnes du Martyrium, dont les fûts, chapiteaux sont aussi un mélange de granit à grain fin ou à gros grain et de pierres blanches, ont été badigeonnées un nombre illimité de fois[1].

1. Nous supposons que les trois éléments de ces colonnes, surtout les fûts proviennent d'un monument gallo-romain.

Digitized by Google

***

Ce n'est pas sans intention que nous avons précédemment cité la Chronique de Le Baud, pour faire mieux comprendre dans quel malheureux état était la ville de Nantes, lorsque le jeune duc des Bretons, Alain Barbe-Torte, vint lui faire recouvrer la liberté. Mais que pouvait pendant des années une Cité qui avait été entièrement ruinée !

Entre Octro qui ne fait que s'asseoir sur le siège épiscopal, et Guerech qui disparut en 938, — nous avons un laps de 48 années, dont 22 appartiennent à l'épiscopat de Guérech. On est forcé de reconnaître que tout occupé qu'il fut ailleurs, même en ne tenant l'évêché qu'en commande, cet évêque guerrier eut le temps de faire faire des travaux.

S'il avait été possible de réparer la basilique d'Evhemerus, nul doute que l'on se fût empressé de le faire. Si on a procédé autrement, c'est que les ruines ne pouvaient que provisoirement être utilisées ; d'ailleurs l'architecture progressant, on innovait en construisant, travaillant avec ardeur à parachever l'œuvre qui au XIIIe siècle devait atteindre son apogée.

Nous pensons donc que, pendant que Guérech construisait un nouveau chœur roman, ce qui restait de l'église d'Evhemerus fut tant bien que mal utilisé pour les besoins du Culte.

Ce Chœur commencé par Guérech fut sans doute long à se parachever, mais la partie souterraine qui comptait quatre autels et une surface libre d'environ 275 mètres, dut être utilisée de bonne heure (pl. 23).

On fit ensuite la partie supérieure (pl. 24), ayant elle aussi quatre autels et au moins même surface, de sorte que nous ne croyons pas qu'ayant huit autels à leur disposition, alors que dans l'église d'Evhemerus (suivant l'époque) ils n'en

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE NANTES

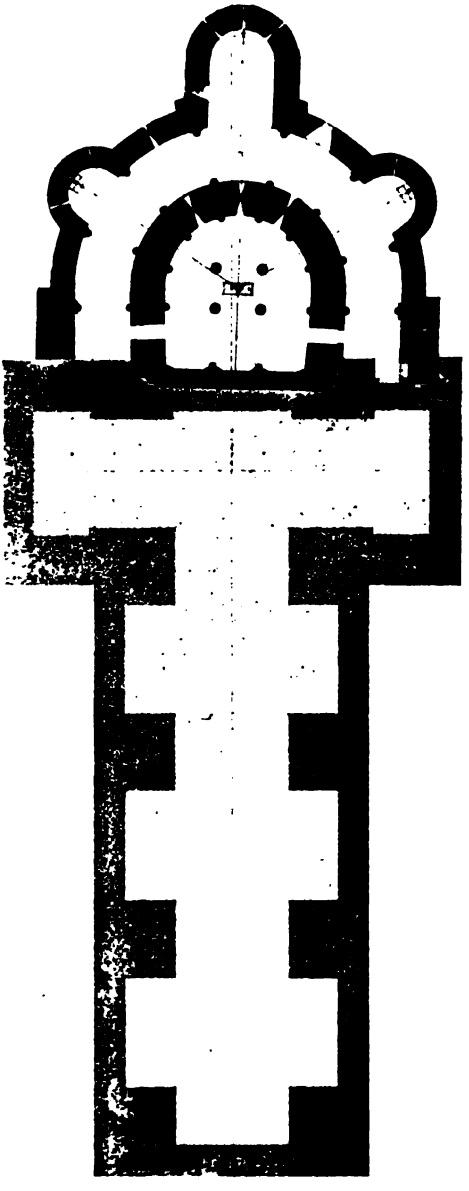

CRYPTE de la CATHÉDRALE
de GUERECH et de BRICE-ROBERT
(XIe et XIIe Siècles)

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE NANTES

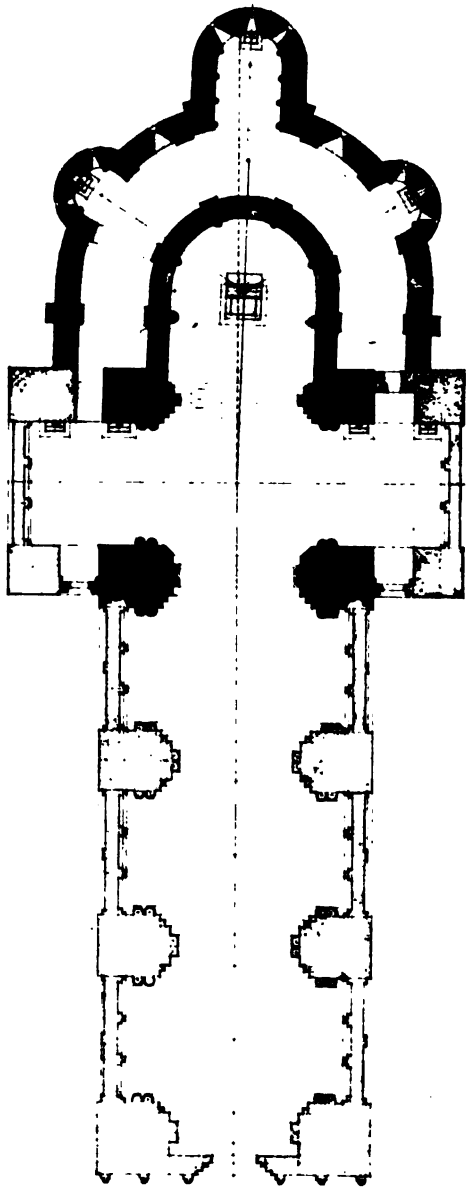

CHŒUR et NEF de la CATHÉDRALE
de GUERECH et de BRICE-ROBERT
(XIe et XIIe Siècles)

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

avaient que trois, le clergé et les fidèles du XIe siècle fussent très gênés.

Au XIIe siècle, Albert le Grand[1] nous dit que Brice Robert *fit rebâtir son manoir épiscopal et donna à son Eglise quantité de précieux ornements, des Calices et or ceux d'argent.*

Ces dons nous font supposer que c'est sous cet évêque qui occupa le siège pendant 29 ans, de 1111 à 1140, que furent continués les travaux commencés par Guérech.

Ce qu'il y a de certain, c'est que lorsque ces travaux furent repris pour faire le transept et la nef, les constructeurs étaient en possession de matériaux bien différents de ceux employés par Guérech.

Quel parallèle peut-on établir entre ces petits moellons de tuffeaux et ces belles assises uniformément en granit dans toute la hauteur jusqu'au-dessus des voûtes, ayant jusqu'à 0m60 de hauteur, souvent plus en épaisseur et dépassant parfois jusqu'à 1m30 en longueur ?

La comparaison pourrait difficilement se soutenir.

Si maintenant nous examinons le mortier qui a été employé, mortier que les outils les mieux trempés ne peuvent entamer et qui est plus rebelle que la pierre elle-même, alors que la maçonnerie du Chœur, toute solide qu'elle soit, est cependant loin d'égaler en dureté, nous nous demandons s'il est possible d'assimiler plus longtemps comme étant de la même époque, une construction avec l'autre.

Une deuxième raison, bien naturelle et facilement vérifiable, c'est que l'axe du chœur commencé par Guerech est sensiblement dévié sur la droite par rapport à l'axe de la nef Romane (pl. 21-22-23-24), qui depuis est resté celui de l'église du XVe siècle. Ce qui à notre avis indiquerait qu'à la reprise des travaux, on construisit la nouvelle nef

1. Albert le Grand, p. 402.

Digitized by Google

sans trop chercher à se raccorder avec l'axe du chœur existant[1].

Maintenant lors de cette reprise, une coupole fut élevée au bras de croix.

Depuis longtemps les transepts qui étaient voûtés ont été démolis, mais lorsqu'à la fin de l'année dernière nous avons eu la satisfaction de télégraphier à M. Sauvageot qu'un quart de coupole, en tout semblable à celle du bras de croix, était resté caché derrière les constructions de la Décoration du Chœur, nous n'avons pas eu de peine à reconnaître que la Cathédrale Romane de Nantes avait été construite avec une nef à Coupoles dans le genre, nous l'avons dit, des nefs des cathédrales d'Angoulême, d'Angers, de l'abbaye de Fontevrault, etc. (pl. 25).

Cette découverte était d'autant plus importante pour l'histoire de l'architecture en Bretagne, que Viollet-le-Duc avait laissé comprendre que l'architecture Romano-Byzantine ne s'était pas étendue au Nord de la Loire.

De Caumont avait dit aussi[2] :

M. de Verneilh *croit* que tous les monuments à Coupoles compris entre la Loire et la Dordogne (au delà de laquelle il n'y en a pas selon lui), se rattachent par Saint-Front-de-Périgueux à la grande souche byzantine.

Mais, voilà pour couper court aux hésitations, que notre ami M. Edouard Corroyer écrit[3] :

1. On reconnaît aussi facilement, les lignes séparatives des deux constructions, entre les piliers Est du XIIe, et le mur circulaire de la crypte du XIe, que celle existant entre l'escalier et le pilier Sud-Est, qui sont entièrement séparés l'un de l'autre, alors que du côté droit, les maçonneries de l'escalier entrant dans celles du mur extérieur de la Crypte indiquent qu'il a bien été construit en même temps que ce mur.

2. *Abécédaire, architecture religieuse,* 3e édition, 1854, p. 143.

3. *L'Architecture romane,* par Edouard Corroyer, Inspecteur-Général des Édifices Diocésains. Paris, Quentin, 1888, p. 280.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

PARALLÈLE D'EGLISES À COUPOLES XIIe SIÈCLE

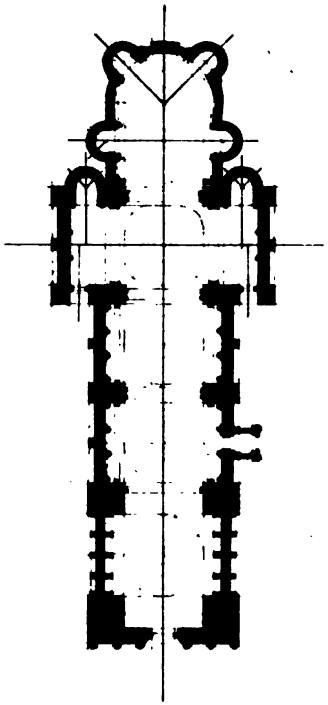

CATHÉDRALE D'ANGOULÊME

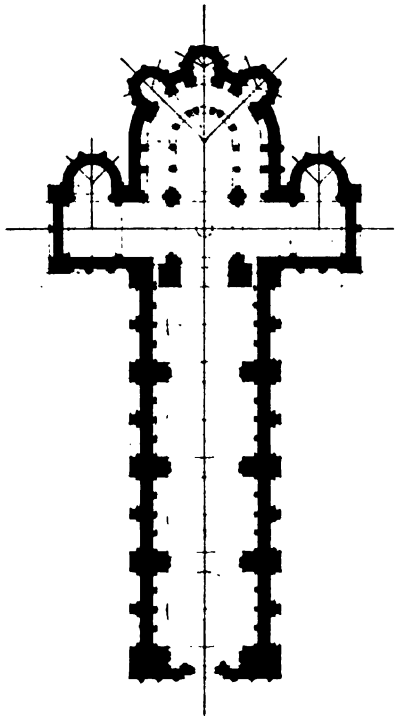

EGLISE ABBATIALE DE FONTEVRAULT

Digitized by Google

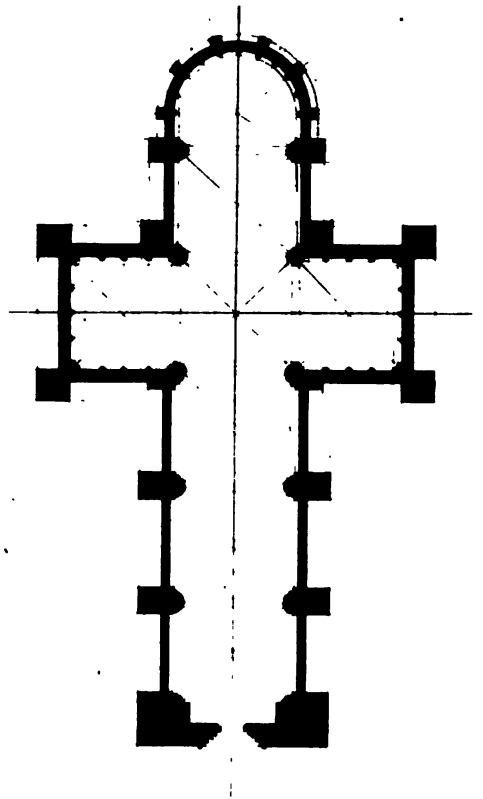

CATHÉDRALE D'ANGERS

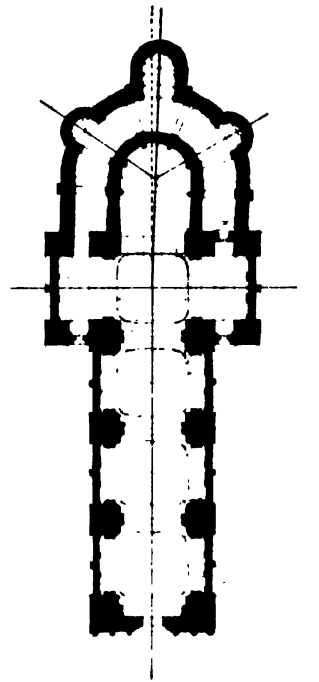

CATHÉDRALE de NANTES

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

L'influence de Saint Front s'est étendue bien au delà des rives de la Loire que des archéologues modernes — peut-être un peu trop jaloux de la gloire de leur clocher — considéraient comme la limite extrême de son rayonnement. Une église bâtie vers le XIIe siècle dans une des provinces reculées du Danemark, nous montre la force d'expansion des idées qui avaient causé en Aquitaine une féconde révolution dans l'art de bâtir au XIe siècle ; ses effets se sont fait sentir dès la fin du même siècle et surtout pendant le XIIe dans toute l'Europe occidentale, non seulement par la reproduction pure et simple des coupoles, mais encore par les transformations successives et rapides qui sont nées de ce mode de construction.

L'église de Ribé ou de Ripen, dans le Jutland, est une des nombreuses églises fondées par Canut II, dit le Grand, après que ce roi eut converti son peuple au christianisme dans les premières années du XIe siècle. Elle fut reconstruite après un incendie, au commencement du XIIe siècle, sur le modèle de Saint-Front ou de ses dérivés ; la coupole centrale, sur pendentifs, ressemble absolument, aussi bien par sa forme que par les particularités de sa structure, à l'église mère, avec cette seule différence que les arcs doubleaux sont en plein cintre. Les bras du transept sont couverts par des voûtes annulaires sur croisées d'ogives comme celles de la nef de Saint-Avit-Sénieur.

Par ce qui précède, nous avons tenu à faire connaître sous quelles influences d'écoles s'élevaient les basiliques au XIIe siècle.

Il eût été bien étonnant que la Coupole du bras de croix de la cathédrale de Nantes eût été Construite seule. Cependant la chose était possible, car il y a des exemples dans tous les genres, mais du jour où l'amorce d'une deuxième coupole a été découverte, on ne peut plus supputer que le nombre des coupoles. Sous ce rapport, nous pensons que la nef de notre cathédrale devait avoir, semblablement à celles de l'école de l'Angoumois, trois coupoles dans la nef, et que celle du bras de croix faisait la quatrième. (Pl. 25.)

Nous pensons aussi que les transepts de la Cathédrale de Nantes n'avaient pas un plus grand développement, surtout en raison de l'importance énorme de la crypte qui était par le fait une véritable église souterraine, que ceux de la ca-

Digitized by Google

thédrale d'Angoulême, et que leur disposition permettait cependant d'avoir dans chacun au moins deux autels. Ce qui fait que la cathédrale romane des XI-XIIe siècles devait comprendre douze autels.

Cette longue digression au sujet de la marche des Coupoles, nous a retardé pour préciser l'époque où la nef de notre Cathédrale aurait été construite.

On sait que le type des monuments à coupoles, Saint-Front-de-Périgueux, fut consacré en 1047.

Nous savons aussi que la Cathédrale d'Angoulême fut reconstruite dès le commencement du XIIe siècle, — que la nef de la Cathédrale d'Angers le fut de 1145 à 1165, mais dans cette dernière, la Coupole a fait place à la voûte d'arête[1].

Angoulême et Angers ne sont pas si éloignées de Nantes pour que nous nous méprenions sur les influences directes qui en résultèrent pour notre cathédrale. — Déjà le chœur de Guérech n'avait-il pas été construit sous l'influence de l'école Poitevine? Aussi reporterons-nous à un contemporain, à Brice Robert (1111-1140), l'honneur de la construction de la nef du XIIe.

***

Avant de parler de la cathédrale du XVe siècle, nous nous croyons forcé de dire quelques mots sur ce qu'a écrit du Chœur de l'église de Guérech notre honorable collègue M. le chanoine Abel Cahour[2].

Ce que nous avons dit des basiliques primitives est de nature à nous éclairer encore sur un autre monument fort remarquable de notre cité. Je veux parler de la PETITE ÉGLISE découverte sous l'ancien chœur de la

1. *Dictionnaire raisonné*, Viollet-le-Duc, t. 2, p. 369.
2. *L'Apostolat de saint Clair*, par M. l'abbé Cahour, Nantes, 1883, p. 51.

Digitized by Google

cathédrale, remplacée aujourd'hui par sa nouvelle et splendide abside. La construction que je signale et que plusieurs archéologues distingués ont pu apprécier en partie, avait exactement la forme des basiliques en croix et ornées des trois *arcosolia* décrits par M. Martigny. Elle répondait en même temps à la description que fait la légende de saint Félix de la modeste église à trois petites cryptes, bâtie sous Constantin et qu'Eumelius (ou Evhémérus) envoloppa tout entière dans le périmètre de la sienne. Il n'est pas jusqu'à un énorme mur concentrique et reculé à quelques mètres en arrière qui ne rappelle les données de la légende.

Cependant la construction nouvelle paraît avoir fait oublier l'ancienne. La nef et les deux absidioles latérales ont disparu. Il ne reste que l'abside principale ou chevet et seize petites colonnes du roman le plus primitif, dont douze sont adossées intérieurement au mur, et quatre plantées au centre, comme support d'un baldaquin qui n'est plus. Ces colonnes émergent au milieu des anciens remblais encore inexplorés et les chapiteaux de plusieurs gisent pêle-mêle avec des moellons, des tuffeaux et autres débris qui encombrent de nouveau l'enceinte. Ces faits suffisent pour faire comprendre l'urgence d'une conservation et d'une fouille également sérieuses de ce monument.

Depuis plus de deux ans, la Crypte de l'église de Guérech ou la *Petite Eglise* dont parle M. l'abbé Cahour, a bien été déblayée très sérieusement.

Il est facile de reconnaître que son plan ne ressemble en rien à celui des petits édifices de M. l'abbé Martigny, et pas davantage à celui décrit par M. l'abbé Cahour.

Le plan qui a été découvert n'est pas seulement celui d'une crypte ordinaire, mais le plan souterrain du chevet d'une cathédrale romane du XIe siècle, dans le genre de la belle crypte de Saint-Eutrope de Saintes postérieure d'ailleurs à celle de la cathédrale de Nantes [1].

1. On observera que dans la crypte de Saint-Eutrope les voûtes de la nef sont très surbaissées, alors que celles des étroits collatéraux sont rationnellement très surhaussées.

Dans la crypte de la cathédrale de Nantes, il y avait deux pleins cintres de l'ouest à l'est entre les quatre colonnes seulement. Autour de ces colonnes, les voûtes étaient toutes plus ou moins surbaissées, leurs différents diamètres étant tous supérieurs à celui (de 2 m 00) des deux colonnes les plus rapprochées. Par

Digitized by Google

Les petites absides de la cathédrale de Nonnechius, dont parle M. l'abbé Cahour (qui ont été englobées dans la cathédrale d'Evhemerus), devaient exister plus à l'Ouest de la Crypte, non pas au niveau de celle-ci, mais plus haut, à peu près au niveau des nefs actuelles, lequel est le même que celui de la nef du XIIe siècle, qui à son tour avait très probablement remplacé celui de l'église d'Evhemerus.

On reconnaît du reste que M. l'abbé Cahour s'est trop pressé de décrire les fouilles, avant qu'elles ne fussent complètement déblayées, puisqu'il prend pour l'abside principale le chœur même de la cathédrale du XIe, sans remarquer que les dimensions de ce chœur eussent été énormes pour une chapelle absidale, et surtout en laissant

conséquent le niveau inférieur des voûtes dans la crypte proprement dite pouvait être à UN MÈTRE au-dessus des tailloirs des chapiteaux.

Par suite, la nef circulaire dont les chapiteaux des colonnes sont au même niveau que ceux de la crypte, était de même voûtée avec des cintres surbaissés, et les absides suivant l'usage en cul de four.

Viollet-le-Duc observe * que :

« Les cryptes romanes n'ont guère qu'une hauteur de trois à quatre mètres du sol à la voûte ; il fallait alors que ces voûtes fussent portées sur un quinconce de colonnes si la crypte occupait en superficie un espace assez étendu. Toutefois, les cryptes étant creusées sous une abside ou sous un sanctuaire entouré de colonnes, le mur qui les fermait à l'Orient était ordinairement demi-circulaire. »

A Nantes, la hauteur des colonnes de la crypte étant de 2 m 05, la hauteur totale sous voûte devait être de 3 m 05.

Le niveau des cintres étant le même que celui des bases des grandes colonnes accouplées du bras de croix, qui est celui des grandes nefs, il en résulte que le dessous des voûtes de la Crypte n'était pas à plus de *un mètre* au-dessus des dallages, et comme la nef circulaire du chœur actuel est de 0,17 centimètres ou d'une marche plus élevée que les grandes nefs, il en résulte aussi que le dessous des voûtes de la crypte n'était que de 0,83 centimètres plus élevé que cette nef circulaire.

Nous tenions à consigner ici ces remarques afin de faire connaître des chiffres EXACTS qui, d'ailleurs, peuvent être facilement vérifiés sur place, et à dire que d'après des arrachements de maçonnerie encore existants et d'après des plans relevés par Lassus, déposés en double (les minutes sont au Ministère) dans les archives de la Société archéologique, le niveau de l'ancien chœur roman était élevé de 1 m 40 au plus au-dessus des nefs actuelles de la cathédrale, ce qui fait que les petites voûtes romanes n'avaient pas plus de 0,35 à 0,40 d'épaisseur à la clef, ce qui, on le reconnaîtra, donne encore une épaisseur de 0,25 pour le claveau et 0,15 centimètres pour le dallage.

* *Dictionnaire raisonné*, t. 4, p. 448.

Digitized by Google

entendre qu'il attend la découverte du chœur plus vers l'ouest, là où il ne pouvait exister.— Les colonnes isolées[1], qui généralement ne se rencontrent pas dans les chapelles absidales, étaient cependant une forte indication de penser le contraire.

Pour ce qui est de la conservation du monument, nous ne sachons pas que notre honorable collègue, ancien président de la Société archéologique, s'en soit montré partisan déclaré, autrement que pour satisfaire sa curiosité momentanée.— Nous ne sachons pas qu'il ait protesté contre son enfouissement, et fait le moindre effort pour une véritable conservation archéologique, qui eut été nécessaire à tous les points de vue.

***

La Cathédrale Romane, après avoir mis elle aussi plus de quatre siècles et demi à se parachever, était destinée à disparaître à peine terminée. Par deux fois, à des distances assez rapprochées, le feu prenait à sa flèche.

L'on cuida (disent quelques *chroniques)*, que l'église de Saint-Pierre fut arse, et le feu print à la poumette du clochier, et fut le jour saint Clair, et furent plusieurs à la poumette, et un couvreur alla le premier et fut bruslé, scavoir est Jean Lucas[2] (10 octobre 1405).

Dix ans après, l'incendie se renouvela :

L'an 1415, le jour de la Purification Notre-Dame, ardit la pointe du clochier de Saint-Pierre de Nantes, et fut entre mesnuyt et une heure, et fut cette année abbattu tout le clochier, et fut commencé à faire de pierre l'an ensuivant, et assit la première pierre Henri le Barbu, évesque de Nantes, et le sire Quellenet, o (avec) grant solennité, le 29e jour du mois de juillet l'an 1415 *(Ancienne collection du Chapitre)*[3].

1. Que notre collègue prend gravement pour *les supports d'un baldaquin.*
2. Travers, t. 1, p. 467.
3. — t. 1, p. 511.

Digitized by Google

En 1420, on continuait l'édifice du clocher de la cathédrale commencé au mois de juillet 1415 [1].

***

Bâtissier, dans sa remarquable *Histoire de l'Art Monumental* [2], dit que :

La plupart des églises ont été commencées par *le sanctuaire* ou par *la façade occidentale.*

Cet axiome qui fera sans doute sourire quelques sceptiques est bien facile à comprendre. En effet, les constructeurs du moyen âge tâtonnèrent pendant des siècles sur les moyens à employer pour construire des églises durables, ce qui prouve que, même à cette époque, il ne suffisait pas d'avoir la *Foi* pour édifier un Monument.

Viollet-le-Duc, qui a écrit sur l'Architecture du Moyen Age le plus excellent traité, ne dit-il pas [3] :

Déjà, dans les édifices du XIe siècle, on voit la construction faire des progrès sensibles qui ne sont *que la conséquence de fautes évitées avec plus ou moins d'adresse ;* car l'erreur et ses effets instruisent plus les hommes que les œuvres parfaites.

C'est au XIIIe siècle seulement que les constructeurs du moyen âge atteindront à l'apogée de leur art. Jusque-là, de faute en faute, ils se corrigeront. Quand une église aura été jetée bas par l'incendie ou par la poussée des voûtes,

1. Travers, t. 1, p. 521.
2. *Histoire de l'Art monumental,* par L. Bâtissier. — Paris, Furne, 1854, p. 565.
3. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française,* par Viollet-le-Duc. T. 4, p. 6.

Digitized by Google

ils la relèveront en commençant par le pied ou par la tête, c'est-à-dire en réservant une partie aux exercices du culte, pendant que l'autre sera livrée aux ouvriers. Ainsi ont été élevés presque tous les monuments religieux, et ainsi aussi s'expliquent les variétés de style qui varient d'âge en âge.

De là, les disparates que l'on remarque dans certains édifices. Cependant presque toujours les innovations sont à l'avantage de l'ensemble, qui est rarement sacrifié.

La Cathédrale de Nantes fut donc soumise aux mêmes usages que les autres, et comme l'église romane avait un grand nombre de chapelles,— ce qui devait manquer, c'était la place pour les fidèles; il était naturel au XVe siècle de commencer la nouvelle cathédrale par la nef, alors que judicieusement le contraire avait été pratiqué dans l'édification du chœur de la cathédrale antérieure.

Jusqu'ici nous nous sommes surtout aidé du consciencieux Albert-le-Grand et de Travers, maintenant c'est à un historien contemporain breton, à M. Arthur de la Borderie, que nous emprunterons la partie la plus importante de nos documents.

C'est en 1853 que M. de la Borderie donna lecture dans une séance de la Société Archéologique de Nantes, d'un travail qu'il avait préparé sur la Cathédrale.

Ce travail était resté manuscrit, notre très éminent collègue le publia en 1855, dans la *Revue de l'Ouest* [1].

Ces documents qui ne sont pour ainsi dire pas connus, ont, ce nous semble, leur place marquée dans ce travail; aussi nous faisons-nous un devoir de les publier à peu près intégralement. En le faisant, nous ne ferons qu'acquitter une dette, car c'est à M. de la Borderie lui-même que nous devons d'en avoir connaissance.

1. *Revue des Provinces de l'Ouest* (Bretagne et Poitou), 3e année. Nantes, Guéraud, 1855, p. 27 à 40 et 321 à 327.

Digitized by Google

XVe, XVIe, XVIIe Siècles.

Ainsi que le relate l'inscription suivante :

L'AN MIL QUATRE CENT TRENTE QUATRE
A MY AVRIL SANS MOULT RABATTRE
AU PORTEL DE CESTE EGLISE
FUT LA PREMIÈRE PIERRE MISE

Le duc Jean V posait le 13 ou le 14 avril 1434 la première pierre d'une Cathédrale (pl. 26) beaucoup plus spacieuse que la précédente [1].

L'évêque Jean de Malestroit, qui officiait à la cérémonie, posa la seconde pierre ; le prince François, fils aîné du duc, la troisième ; le Chapitre, la quatrième ; le prince Pierre, second fils du duc, la cinquième ; la ville, par les mains de ses députés, posa la sixième.

Après cette mention de la pose de la première pierre, les historiens ne disent rien de la marche des travaux avant l'année 1478. Travers écrit seulement [2] :

Depuis longtemps on travaillait à l'église de Saint-Pierre sans l'achever et sans qu'on ait pu l'achever depuis. Les deux battants de bronze de la grande porte aux images de saint Pierre et de saint Paul, bien représentés, furent mis et attachés en 1478 [3]. L'inscription gothique qu'on y lit l'assure positivement :

1. Travers, t. 1, p. 531-532. — Lobineau, *Vie de sainte Françoise d'Amboise*, p. 317.
2. Travers, t. 2, p. 170.
3. Ces bas-reliefs en bronze furent enlevés à la Révolution, ainsi que le constate la lettre suivante :
« Le maire au préfet. — 19 septembre 1806.
J'ai l'honneur de vous prévenir que conformément au décret impérial du 24

Digitized by Google

SIXT PAPE QUART L'ÉGLISE GOUVERNAIT
L'AN MIL CINQ CENT MIS HORS *doux* ET *vingt ans*
FRANÇOIS SECOND DUC DE CE NOM RÉGNAIT
PIERRE, PRÉLAT, UNIQUE DE CÉANS,
QUANT FUSMES MIS AUX PORTES BIEN SEANS
POUR DÉCORER CE PORTAIL ET CHIEF-D'EUVRE
COMME PORRONT CONGNOISTRE LES PASSANS
CAR RICHEMENT PAR NOUS SE FERME ET EUVRE.

Vingt-deux ôtés de mil cinq cents reste à 1478 : Sixte IV était pape alors, et Pierre Duchaffault était évêque de Nantes. Mais si, dans l'inscription, on lit *hors dix* et *vingt ans* avec *l'imprimé* de la mairie, de M. Meslier en 1728, on aura 1470; or, Sixte IV et Pierre Duchaffault n'étaient point encore en place cette année.

Avant d'aller plus loin, nous rechercherons quel pouvait être l'architecte de la nouvelle cathédrale.

Dans son *Histoire de Nantes*, Guépin dit[1] :

Nous avons long-temps cherché pour savoir à quel architecte le duc Jean V et l'évêque de Nantes avaient confié la construction d'un monument qui devait effacer en splendeur les plus belles Cathédrales de Bretagne ; mais nous n'avons rien trouvé qui pût éclaircir cette importante question ; nous savons seulement qu'un maçon nommé *Mathelin* dirigeait les travaux *vers* **1442**; c'est donc dans la partie qui existe et dans un très-vieux plan sur parchemin qui est sans doute la copie d'un autre plus ancien encore que nous devons étudier la pensée de l'artiste[2].

juillet et à votre lettre du 5 Août, j'ai fait délivrer à Monsieur l'évêque le métal de cloches et de feuilles de cuivre *provenant des portes de la Cathédrale*, et qui était déposé au Lycée. » (*Archives curieuses de la ville de Nantes*, par Verger, t. 2, colonne 373. (Voir note F.)

1. *Histoire de Nantes*, par Guépin, 2e édition, 1839, p. 150.

2. (Ce plan nous a été communiqué par M. Scheult, architecte du département, qui a eu l'obligeance de mettre beaucoup de documents curieux à notre disposition.)*

* Que sont devenus ces documents ?

Digitized by Google

Guépin ne dit pas comment il a pu connaître le nom de Mathelin, M. de la Borderie va davantage nous le faire connaître [1] :

Dans le plus ancien des registres capitulaires qui ont été conservés, au fol. 214 v°, sous la date du 16 juillet 1455, on lit :

Mathurin Rodier, maître du nouvel œuvre de Saint-Pierre de Nantes, a fait avec Messeigneurs du chapitre, pour tout le temps écoulé jusqu'à présent, la composition suivante. En sa qualité de maître d'œuvre, et selon un marché déjà ancien, il devait avoir chaque jour un blanc de plus que les autres ouvriers, et chaque année une robe de la valeur d'un marc d'argent. Or, pendant plusieurs années il n'a guère été payé que comme les ouvriers ; si bien que pour les arrérages de ses gages ordinaires, pour le blanc qu'il devait avoir de plus par jour, et la robe qu'on lui avait promise chaque année, il lui était dû une somme de 150 livres, monnaie courante. Sur quoi, de l'agrément mutuel des parties, il a été convenu que le chapitre paierait sous trois ou quatre ans et le plus tôt possible audit Rodier, sur l'argent des indulgences, une somme de 120 livres, dont 10 livres seraient employées d'ici un an à acheter une robe pour la femme dudit Rodier. Et ainsi ledit maître d'œuvre acquitta le chapitre de tout ce qui lui était dû jusqu'à présent.

M. de la Borderie dit que dans plusieurs autres registres allant de 1450 à 1456, avant et après la date où se rapporte ce qu'on vient de lire, il est encore fait mention de ce même Mathurin Rodier, et toujours avec la qualification de *magister*, ou même de *architectus novi operis*.

Nous regrettons vivement que Guépin n'ait pas indiqué d'où il tenait la date de 1442, qui n'est en retard que de huit années sur la pose de la première pierre ; néanmoins la pièce citée par M. de la Borderie nous paraît après cette citation si concluante, que nous n'hésitons pas à reconnaître dans Mathurin Rodier le premier architecte de la cathédrale du XVe siècle. Il nous semble d'ailleurs que s'il en eût été autrement la pièce ci-dessus, qui est suffi-

1. *Revue des Provinces de l'Ouest*, p. 30.

Digitized by Google

samment détaillée, eût fait mention de tel ou tel fait se rattachant à un prédécesseur immédiat de Rodier.

En 1473, Mathurin Rodier était encore architecte de la Cathédrale, ainsi que le prouve la pièce suivante[1] citée par M. de la Borderie. D'après cette pièce on voit en même temps temps que Mathurin Rodier était architecte du château de Nantes.

1473, 6 avril. — Mandement aux gens des Comptes d'allouer et passer en clere mise et descharge à Guillaume Geraut, receveur ordinaire de Nantes et miseur des œuvres du chasteau de Nantes, sur les deniers qui luy ont esté ordonnez pour emploier esdiz édiffices, la somme de 480 l. monnoie, qu'elle luy avait esté ordonnée, tant pour ses gaiges des mises desdiz édiffices que par l'esligement desdiz deniers et assignacions pour deux années..... Et aussi luy allouer ce que, par la relacion du contrerolleur, il monstrera avoir paié à MATHELIN RODIER, *maistre des euvres de Saint-Pierre de Nantes, pour avoir vacqué ladite derroine année sur les édiffices dudit chasteau, pour les divis d'iceux;* mesmes luy allouer par ladite relacion doresnavant, les journées de *Jacquet Bodart* et *Jean Pasquier*, maistres ouvriers desdiz édiffices, à la somme de 5 s. par jour ouvrable, pour chascun d'eulx, à commencer le premier lundi prochain, qui sera le 12e jour de ce présent moys d'avrill; néanmoins que paravant ces heures, ilz n'eussent acoustumé avoir que 4 s. 2 d. par jour, chascun d'eulx.

Enfin M. de la Borderie cite ce fait que le récit curieux et très circonstancié, composé par le scribe du chapitre, Jean Méat, lors de l'ouverture des châsses des bienheureux martyrs saints Donatien et Rogatien, se termine par cette note qui se rapporte à l'année 1457[2] :

En ce temps, le portail de l'église cathédrale de Nantes, nouvellement et notablement commencé, n'était pas encore achevé, mais conduit seulement jusqu'à la naissance des voûtes supérieures.

1. *Revue des Provinces de l'Ouest*, 2e année, 1854, p. 598-599.
2. *Revue des Provinces de l'Ouest*, 3e année, 1855, p. 31.

Digitized by Google

Ainsi en 1457, 23 ans après la pose de la première pierre, la façade de la Cathédrale n'était pas achevée.

Les deniers avec lesquels s'élevait le nouvel édifice provenaient de deux principales sources [1] :

1° De dons volontaires du peuple, stimulés par les indulgences spéciales accordées aux donateurs ; c'est là ce que les registres capitulaires, dans le passage cité plus haut concernant Rodier, nomment l'argent des indulgences.

2° D'un certain devoir de billot et apetissement des mesures au dixième, qui était un droit d'un dixième sur le prix des vins vendus à Nantes, aux fiefs de l'évêque, du doyen et du chapitre.

.....

La levée de ce devoir continua pendant tout le règne de François II, l'octroi en ayant été successivement renouvelé de quatre en quatre ou de six en six ans, à mesure qu'il expirait. Lors de l'un de ces renouvellements, en 1476 (n. s.), le Duc exigea du chapitre une déclaration récognitive de ses droits ducaux, qui nous a été conservée dans le Trésor des chartes des ducs de Bretagne (arm. L. cau. B. N° 16) et qui est ainsi conçue :

Nous les doyen et chapistre de l'église de Nantes, congregez et assemblez en chapitre ; comme ainsi soyt, que paravant ces heures, nous ayons fait lever et recepvoir, tant es fiez du regalle de Nantes que en ceulx dudit chapitre, le devoir d'apetissement des vins venduz esdiz fiez par mynu et détaill, pour emploier les deniers en l'édiffice des portal et église dudit lieu de Nantes : cognoissons et confessons que la levée et recepte que en avons fait faire a esté par don, grace et octroy que le Duc, nostre souverain seigneur, nous a fait par ses lectres, que de luy en avons eues et obtenues, qui sont expirées et finies le derrain jour de décembre derrain passé, et lesquelles il nous a prolongées jusqu'à seix ans. Et en tesmoign de ce avons fait sceller cestes présentes du scel dudit chapitre le septième jour de febrier l'an mil quatre cens soixante quinze (*Signé*), F. Lemoyne, scribe dudit chapitre. (*Orig. parch. sc. sur simple queue du sceau du chapitre de Nontes.* »

1. *Revue des provinces de l'Ouest*, 3e année, 1855, p. 33-34.

Digitized by Google

M. de la Borderie ajoute, que :

Dans l'année qui précéda sa mort, c'est-à-dire en 1487, François II renouvela encore pour dix ans l'octroi du devoir, qui alors, d'ailleurs, n'était plus que du vingtième au lieu du dixième. Mais trois ans après, en 1490, une ordonnance de la duchesse Anne étant venue révoquer d'une manière générale tous les devoirs de cette nature, le chapitre de Nantes dut se pourvoir auprès de sa souveraine pour obtenir la faveur d'une exception, qu'on ne lui refusa point; le mandement expédié à cette occasion existe en original aux titres du chapitre, et présente cette singularité qu'il est fait au nom de « *Maximilian et Anne roy et royne des Romains, ducs de Bretaigne,* etc. En effet, Messieurs, vous n'ignorez point que le mariage de la duchesse Anne et de Maximilien d'Autriche étant resté à l'état de projet diplomatique, les actes donnés en cette forme sont peu nombreux. Dans celui-ci, les épithètes laudatives ne sont point épargnées au « *sompteux édiffice du portal et église de la Cathédrale.* »

Par ces expressions de *édiffice du portal*, M. de la Borderie constate que l'on en était toujours à la façade en 1490. Cette façade, avec ses tours, fut enfin terminée dans les premières années du XVIe siècle. Les registres des délibérations capitulaires contiennent, en effet, sous la date du 10 novembre 1508, le texte d'un marché conclu entre le doyen du chapitre, d'une part, et d'autre, les nommés Michel Branbilly et Lancelot Bahon, charpentiers, par lequel marché le chapitre s'engage à payer auxdits charpentiers une somme de cent écus d'or (l'écu valant 35 sous tournois), à cette fin que Branbilly et Bahon transportent à leurs frais, avant la mi-carême prochaine, dans l'une des tours du portail, à savoir dans celle du sud, toutes les cloches, grosses et petites de l'église de Nantes, qui se trouvaient dans le vieux clocher (*in veteri campanili*)[1].

1. *Revue des Provinces de l'Ouest*, troisième année, 1855, p. 34.

Digitized by Google

M. de la Borderie observe avec raison que cette translation indique la date de l'achèvement définitif de la façade et de ses tours. Elles étaient alors achevées, puisqu'on y mettait les cloches ; et elles devaient l'être depuis peu, sans quoi cette translation de la sonnerie, fort mal placée et fort à l'étroit dans la tour centrale, se fût, sans aucun doute, opérée plus tôt.

Ainsi cette façade, dont le duc Jean V posa la première pierre à mi-avril 1434, aurait mis à s'achever environ soixante-dix ans.

Travers nous apprend que[1] :

Le Chapitre de Saint-Pierre continuait à faire réparer et augmenter l'église. Une indulgence qu'il obtenait de temps en temps à Rome était le principal fonds sur lequel le chapitre fondait ses édifices. Il fit écrire le 1er décembre 1524, aux archidiacres de Dinan et de Vannes qui étaient à Rome, de solliciter un Jubilé, c'est-à-dire une indulgence à tous ceux qui contribueraient de leurs biens aux ouvrages de la cathédrale, afin d'avoir, par ce secours, deniers suffisants pour les réparations de l'église. Le chapitre obtint l'indulgence qu'il demandait. Il arrêta le 23 février 1525, afin de gagner la nouvelle indulgence accordée par le pape, que l'église aurait gain de chanoine et de chapelain dans tous les services, mais que l'église ne commencerait à gagner l'assistance de chanoine et de chapelain que lorsque l'évêque, pour mériter l'indulgence, contribuerait de ses biens à l'édifice de Saint-Pierre. Les peuples auraient pu dire au chapitre la même chose : *Quand vous donnerez, nous donnerons ;* soyez les premiers à donner (Tit. de la ville).

Par ce qui précède, on voit que les travaux avançaient mais lentement.

Travers nous dit que[2] :

Le parfait accord de l'évêque Philippe[3] et du chapitre souffrit quelque altération l'an 1572. Les réparations à faire à l'église étaient urgentes

1. Travers, t. 2, p. 282.
2. Travers, t. 2, p. 437.
3. Cet évêque était Philippe du Bec, qui occupa le siège de Nantes de 1566 à 1594, et fut depuis transféré à l'archevêché de Reims.

Digitized by Google

et considérables. *Le chapitre fit prier l'évêque d'y contribuer.* Il répondit qu'il n'y contribuerait point. Le chapitre conclut, le 21 avril, que l'évêque devait moitié, et que s'il persistait dans le refus de contribuer, il serait fait procès-verbal de l'état de l'église, afin de prévenir la saisie que le procureur du roi pourrait faire des revenus du chapitre faute de faire les réparations ; mais qu'avant d'en venir là on devait encore prier l'évêque de contribuer aux dépenses qu'il convenait de faire. On lui en parla le 1er juillet ; il répondit qu'il contribuerait sans dire de combien. Il envoya cent francs trois jours après. Le chapitre qui voulait plus, présenta, le 8 juillet, requête au présidial pour la permission d'appeler l'évêque en contribution et le lui notifia le 12 suivant. M. du Bec en appela au parlement ; le chapitre lui députa, le 22, pour l'engager à ne point plaider, et il lui fournit un état des revenus de la fabrique de l'église et de ses charges. Ce moyen ne réussit point. Le chapitre conclut, le 5 septembre, de présenter requête à la cour afin de plaider sur l'appel de l'évêque au parlement, ou par renvoi au présidial; d'exposer à la cour les dégâts de l'évêque sur la forêt de Sautron et les autres domaines de l'évêché; de prendre permission d'en informer, et en attendant, qu'il plût à la cour de faire défense à l'évêque de détériorer les fonds de l'église (*Reg. du chap.*).

Le chapitre nomma, le 8 octobre 1572, le doyen et le chanoine Gui Hamon pour faire procès-verbal de l'état de la forêt de Sautron, et le 29, pria encore l'évêque d'entrer en accommodement. L'évêque se rendit le 9 novembre, et promit de donner, en deux termes, pour les réparations, six cent cinquante livres : cela ferait aujourd'hui (vers 1750), mille neuf cent cinquante livres. L'évêque promit aussi de n'abattre de bois dans la forêt de Sautron que pour le service de sa maison et de tenir cette forêt en défense.

Travers rapporte[1] que :

La main de Dieu, qui depuis longtemps était sur Nantes, parut s'y appesantir cette année : le feu prit au clocher de la vieille sonnerie de l'église cathédrale. Il y eut à cette occasion procession générale, le 5 avril[2], pour remercier Dieu de ce que le feu n'avait pas eu de suite.....

Après avoir relaté ce fait, Travers nous apprend sur la

1. Travers. T. 3, p. 79.
2. 1595.

Digitized by Google

Cathédrale, que les grandes voûtes en furent commencées en 1628. Il dit [1] :

L'église de Saint-Pierre prit cette année un nouvel aspect par *les grandes voûtes qu'on y commença*, la première pierre y fut mise le 24 juillet 1628. Le chapitre fit cette année achever les peintures du chœur, auxquelles on travaillait par intervalle depuis l'an 1624. La disposition nouvelle du chœur, dans ces dernières années (vers 1750), les a fait disparaître (*Reg. du chap.*).

Ainsi en 1628, c'est-à-dire 194 ans ou près de deux siècles après avoir été commencée, la nef de la Cathédrale n'était pas encore voûtée.

Les toitures n'étaient pas non plus faites ainsi que le constate le procès-verbal suivant des trésoriers généraux, commissaires du Roi [2]:

La plus urgente et nécessaire réparation [3] seroict (disent les commissaires) de pourvoir à la couverture des tours des deux clochers, des chapelles et des basses àsiles (c'est-à-dire des collatéraux) d'ung et aultre costé de ladite église, dont la ruyne est inévitable s'il n'y estoict promptement remédié. (*Arch. du chap.*) Et de fait, le 5 mai 1614, en présence de MM. les trésoriers généraux, ces travaux de couverture furent adjugés pour la somme de 3.300 l. à Antoine Rouxeau, maître charpentier.

En cette même année :

André Rouillé, marchant demeurant en la paroisse de Veret, près Tours, ayant entendu que l'on avait besoing de pierre de tuffeau ou de Bouray pour la construction de ladite église, fit offre d'en fournir autant qu'on voudrait à prix raisonnable. Et de fait,
ayant esté ladite pierre de Bouray trouvée (par les Chanoines et les Commissaires du Roi), propre et plus commode pour le bastiment qu'aucune aultre, l'offre fut acceptée et un marché passé le 31 Mai, par lequel Rouillé s'engagea à fournir et amener au chapitre, sous le délai

1. Travers, t. 3, p. 272.
2. *Revue des provinces de l'Ouest*, 3e année, 1855, p. 35.
3. On doit entendre par *réparation*, la continuation des travaux.

Digitized by Google

de six ans, cinq milliers de pierres de Bouray, qui étaient d'une qualité supérieure, à 40 l. le cent, et douze milliers de pierres de tuffeau ordinaire à 18 l. le cent.

Le texte de ce marché, conservé aux Archives du Chapitre, contient sur la taille, la coupe et le nom de diverses sortes de blocs qui devaient être fournis, plusieurs détails de nature à intéresser encore les architectes archéologues, et que je crois pouvoir citer ici[1] :

MARCHÉ POUR LA PIERRE DE BOURAY ET TUFFEAU

Par devant Messieurs les Trésoriers de France et généraux des finances en Bretaigne, commissaires députez par le Roy pour le bastiment, construction et réparacions de l'église de Saint-Pierre de Nantes ....., a comparu André Rouillé, marchant, demeurant en la paroisse de Veret, lequel ayant entendu que l'on avait besoing de pierre de tuffeau ou de Bouray pour la construction de ladite église, aurait faict offre d'en fournir et amener tel nombre qu'il seraict requis à pris raisonnable, en bonne condition, au-dessus desquelles ne s'estant presanté aucun quy le voulleut entreprandre, encores que plusieurs marchans en eussent esté advertiz, et ayant esté ladicte pierre de Bouray trouvée propre et plus commode pour ledit bastiment qu'aucune aultre, et ledit marché plus avantaigeux, l'offre dudit Rouillé a esté acceptée, et suivant icelle faict marché par lesdiz sieurs avecq ledict Rouillé, lequel est obligé d'amener, livrer, fournir et descharger en cette ville de Nantes, au port Briant Maillard, par chacun an, pendant le temps de six ans, qui commenceront à la saint-Jean prochaine et finiront à pareil jour, le nombre de cinq milliers de pierres de Bouray, savoir : du menu Bouray de longueur de 2 piedz et de 11 à 12 poulces d'espoisseur ; du gros Bouray, de 2 piedz de longueur et de 13 à 14 poulces d'espoisseur et largeur, qui sera compté pour deux menuz, des blocz de 3 piedz de long et de 18 poulces de largeur et de 1 pied d'espoisseur, quy seront comptez pour quatre menuz Bouray ; des demy blocz de 2 piedz de longueur et de 17 à 18 poulces de largeur et 1 pied d'espoisseur, quy seront comptez pour deux et demy Bouray ; des parpains de 3 pieds de longueur et de 13 à 14 poulces d'espoisseur, quy seront comptez pour 3 menuz Bouray ; des escarcelles qui ont 3 pieds

1. *Revue des provinces de l'Ouest*, 3e année, 1855, p. 36-37.

Digitized by Google

en ung sens, 14 poulces en l'aultre, et 1 pied d'espoisseur, qui seront comptez pour six menuz Bouray, et de grandes pierres imperrialles de 5 pieds de longueur, 2 pieds de largeur et 1 pied d'espoisseur, quy seront comptez pour sept menuz Bouray. Le tout des dictes pierres bonnes et de pareille forme que celles que ledit Rouillé a livrées et quy serviront d'étallon pour celles qu'il livrera cy après..... Et oultre les dictes pierres de Bouray, s'est semblablement ledit Rouillé obligé amener, fournir et descharger au dit port Briant Maillard, durant ledit temps de six ans et par chacun d'iceux le nombre de deux milliers de tuffeau, bon, loyal et marchant, et du plus beau quy se trouvera aux perrières et coustaux près Saulmur, païs d'Anjou et non d'ailleurs, que l'on sera semblablement tenu prandre et recepvoir comme il l'amenera. A compter les barraudes pour deux tuffeaux, dont toutteffois il ne pourra y avoir par chacun cent plus d'ung quart, et moyennant le fournissement de touttes les dictes pierres cy dessus, a esté promis au dit Rouillé la somme de quarante livres par chacun cent du dit menu Bouray, et pour le regard des autres pierres du dit Bouray, au prorata du compte cy dessus, et dix huict livres pour chacun cent ordinaire de tuffeau, dont lesdiz sieurs commissaires et députez du chapitre le feront payer à mesure qu'il amènera les dictes pierres..... Faict à Nantes, au devant de la grande porte et principalle entrée de la dicte église Saint-Pierre, le sabmedy, dernier jour de may, mil six cent quatorze.

Ce marché indiquait, de la part du Chapitre, la volonté ferme de poursuivre l'œuvre de reconstruction et de restauration entreprise par ses prédécesseurs.

Deux ans après, en effet, nous voyons s'accomplir du côté du chœur un travail intéressant pour l'aspect intérieur de l'édifice.

Jusque-là l'arcade occidentale du carré central roman, qui formait comme aujourd'hui l'entrée du chœur, se trouvait traversée, obstruée par un jubé sur lequel étaient posées les orgues.

Le chapitre, pour donner plus de jour au Chœur et plus d'ornement à cette partie de la cathédrale, résolut d'abattre le Jubé, de transporter l'orgue au bas de l'église, au-dessus du portail, et enfin de décorer convenablement d'œuvres

Digitized by Google

de sculpture cette portion du mur roman entourant l'arcade occidentale du carré central et faisant façe à la nef. Par marché passé le 5 mai 1616, ces travaux furent adjugés pour la somme de 2800 livres tournois, à un certain Chistophe Prandeau, qui prend simplement le titre de maître maçon, mais que l'on peut, je pense, sans inconvénient, gratifier de celui d'artiste; car il est l'auteur de ce fronton et de ces pilastres richement sculptés qui forment le fond de la nef et sont désignés aujourd'hui communément, mais improprement, sous le nom de jubé. Le marché dont je parle donne à cette muraille ornée un nom plus juste, celui de « *façade du chœur* ». Cette façade étant de l'avis des amateurs une œuvre d'un mérite réel (pl. 10), je pense pouvoir citer ici le texte du marché qui le concerne[1]:

MARCHÉ POUR LA FAÇADE DU CHŒUR.

Par devant Messieurs les Trésoriers de France et généraulx des finances en Bretaigne, commissaires deputez par le Roy pour le bastiment, construction et réparation de l'eiglize Saint-Pierre de Nantes, par lettres patentes de Sa Majesté du 2e septembre 1612, estant au devant de la grand porte de la dicte eiglise, où se seroinct semblablement trouvez Messire Charles de Bourgneuf, évesque dudit Nantes, nobles, vénérables et discrectz Estienne Louytre, doien de la dicte eglize, Jan Fourché, grand archiadre, Jan Giraud, abbé de Melleray, et René Valin, chanoines, faisant pour le chapitre de la dicte église, et nobles gens Victor Binet, sieur de Montiferay conseiller du Roy et présidant en la Chambre des Comptes, Pierre Menardeau, sieur de la Bouchetière, aussy conseiller du Roy, et maistre en la dicte Chambre des Comptes, députez par Messieurs de la Chambre des Comptes de ce pais de Bretaigne, Jan Fourché, sieur de la Courouserie, et Guillaume Lefebvre conseiller du Roy et juge criminel de Nantes, aussi députez pour Messieurs de la dicte Ville de Nantes, se sont présantez plusieurs maistres artizans à l'assignation bannye et publiée à ce jour pour le marché de quelques réparations et accomodations que l'on veut faire en la dicte église. Ausquelz ayant faict

1. *Revue des provinces de l'Ouest*, 3e année, 1855, p. 38-39.

Digitized by Google

entendre ce que l'on déziroict estre faict, tant par le plan que on leur en auroict faict voir, que par la lecture du devis, portant qu'il est requis de desmolir les deulx gros piliers de pierre de taille qui soutiennent les arceaulx des ailles de l'eiglize jusques au fondement, lequel fondement ilz feront pour toutte l'œuvre ainsy que il se comportera jusques à profondeur compétante et jusques au solide; démonteront la cherpante et menuiserye des deulx orgues et du jubé et terrasse qui va jusques à la clef de l'ancienne voulte et ensemble les chapelles et aultelz qui sont attachées au dict jubé, au moindre perte et dommaige que faire se pourra, et descendront la dicte cherpante et menuiserye, ensemble les dictz orgues, sy doulcement que il n'y soict rien brizé, sy faire se peult; revestiront d'ouvrage nouveau le soubastement et soutien des arceaulx des dictes basses ailles de coulomnes et pilastres sellon le desseign qui leur a esté comunicqué, jusques à l'imposte, et aultant qu'il sera nécessaire. Duquel soubastement les piedestatz, comme de tout le bas de l'œuvre nouveau, seront de grizon, jusques ou estre debvera, sellon le dict desseign, et le surplus de tuffeau, fors les degrés, qui seront de pierre de grizon; feront lesdictz degrez, comme ilz sont sur le portraict, partye octogones, et partye courbez en hémicicle et droictz comme ilz se comportent au dict portrait, et suivant icelluy, feront toutte la dicte façade du chœur accompagnée de ses pilastres, bases, chapitraux, piédestaux, corniches et moulures, arcades, portes, autelz, ornementz, qui apartiennent à l'œuve doricque, timpans au frontispice, parapetz, balustres, et générallement tout ce qui leur a esté monstré et comuniqué pour la dicte façade, chapelles et leurs apartenances, par le plan et ortografye ou relevé qui leur sera baillé, et qu'ilz ont dict bien entendre, tant vers ce qui regarde le dedans du chœur que ce qui est tourné vers l'antrée de la porte de l'eiglize. Et le feront bien et deuement comme bons massons et architectes se doibvent acquicter en pareilles besongnes. Oultre quoy feront faire d'œuvre de main tous les cintres nécessaires pour les voultes, tant des arceaulx, que voultes qui interviendront au dict œuvre soubz les chapelles, lesquelles aunsy ilz feront comme dessus, sans fournyr aulcune chose que de l'œuvre de main. Après laquelle lecture s'estant faict plusieurs offres par les dictz maistres artizans et massons, entre touttes lesquelles il ne s'en est trouvé aulcune plus raisonnable et avantageuse que celle de Cristofle Prandeau, maistre masson, lequel a dict bien comprendre tout le desseign qui luy a esté monstré, et a promis faire le tout bien et deuement, pour la somme de 2.800 l. tournois, pour la fasson de l'œuvre de main seullement, sans que aulcun ait mis au dessoubz, quelques publications

Digitized by Google

qui en ainct esté faictes. Partant, de l'advis de tous les sieurs cy devant nommez, députez à cest effect, le dict marché auroict esté adjugé au dict Prandeau, à la charge qu'il baillera cauption présantement pour le tout faire bien et deuement ainsy qu'il est dict cy dessus, etc... Et pour plus grande assurance de ce que dessus, a le dict Prandeau présantement fourny à plege et cauption, pour l'assurance de l'acomplissement du dict marché, les personnes de Louis Babineau, Estienne Legay, Fransois Savary, Denis Cantiteau et Jacques Prandeau, frère du dict Cristofle, tous maistres massons et architectes, estant de presant, tous demourantz au dict Nantes, et natifz de l'évesché de Lusson, ainsi qu'ilz ont dict, etc...

Faist au devant de la grande porte principalle d'entrée de ladicte eglize de Saint-Pierre de Nantes, le 5e jour de may 1616, avant midy du dict jour. Ainsy signé au registre : CHARLES evesque de Nantes, CORNULIER. Signé sur la minute : *Guillet,* notaire royal; *Denis,* notaire royal.

Christophe Prandeau habitait Nantes, mais il n'y était pas né; car, ainsi qu'on le voit, les cautions fournies par lui et même un de ses propres frères, du nom de Jacques, sont dits formellement « natifs de l'évesché de Lusson ; » d'où il est naturel de conclure que c'était aussi la patrie de Christophe.

Quoi qu'il en soit, la date de 1616 que porte ce marché renverse l'assertion de M. Mellinet d'après laquelle le jubé actuel, ou la façade du chœur, aurait été commencé en 1622 et terminé en 1659, d'autant que M. Mellinet avance ces deux dates sans rien citer à l'appui [1].

La date de 1616 est en effet très précise ; mais il ne faut pas oublier que le marché passé pour la fourniture de la pierre de Bouray est de 1614, et que Rouillé avait un délai de six années pour faire cette fourniture, ce qui conduit à 1620.

Guépin dit dans son histoire de Nantes [2] que :

1. *La Commune et la Milice de Nantes,* par C. Mellinet, t. 1, p. 276.
2. *Histoire de Nantes,* par Guépin, 2e édition, 1839, p. 310.

Digitized by Google

Le chapitre fit travailler à la cathédrale en 1619 ; la ville délégua l'un de ses anciens Maires pour assister aux marchés. Sa délibération mentionne l'orgue et de nouveaux bastiments comme des constructions dont le chapitre voulait s'occuper.

Au bas de l'acte de Praudeau, nous remarquons le nom d'un Cornulier qui devait être Claude Cornulier de la Tousche, maire de Nantes de 1605 à 1607. La date de 1619 à part, ce que dit Guépin est exact.

Nous nous expliquons d'autant mieux que le travail n'ait été commencé que vers 1620, que la pierre de Bouray dont il est parlé, et qui a été employée spécialement pour le jubé, ne pouvait être mise en place en sortant de la carrière.

Cette pierre, dont le grain est d'un blanc perlé agréable à l'œil, diffère du tuffeau ordinaire qui est plus ou moins jaune, ce qui ne veut pas dire qu'il soit moins bon en exécution, car il vaut mieux que le tuffeau de Bouray qui est détestable employé extérieurement.

Au moyen âge et jusqu'au commencement du XIXe siècle, ces tuffeaux étaient employés avec le plus grand discernement. Mon père nous disait (vers 1856) un excellent et consciencieux entrepreneur de Nantes, M. Yvernogeau, m'a souvent répété qu'à la fin du siècle dernier et encore dans les premières années de celui-ci, l'usage était comme aujourd'hui de faire venir le tuffeau par la Loire. Ce tuffeau qui arrivait ayant déjà une couple d'années d'extraction, était immé atement transporté sous des hangars ouverts de tous côtés ;—là il se durcissait et n'était généralement mis en œuvre qu'au bout de trois ou quatre années.

Ainsi autrefois, ce n'était pas avant six ou sept ans, quand il avait bien rejeté son eau de carrière et s'était durci à l'air que le tuffeau était employé. Aujourd'hui on le sort de la carrière, on le charge dans les bateaux encore plein de cette eau de carrière. — On le débarque sur les quais, où

Digitized by Google

il achève de se rafraîchir suivant les caprices de la Loire, puis on l'emploie tel quel, et c'est en place qu'il rejette son eau de carrière — en verdissant — laissant l'humidité dans les murs pendant des années,—pourrissant les portées des soliveaux, faisant salpêtrer les plâtres, perdant les tapisseries et rendant les appartements humides et malsains.

Dans son excellent *Traité sur l'Architecture* [1], Raynaud dit :

Quelques pierres, gélives au sortir de la carrière, ne le sont plus lorsque, ayant été exposées pendant quelque temps à l'air, elles ont perdu leur *eau de carrière,* et cela, alors même qu'elles sont susceptibles d'absorber une quantité d'eau bien supérieure à celle qui leur a été enlevée par l'évaporation. Ce phénomène s'expliquera aisément si l'on admet, avec le docteur Lyell, que l'eau de carrière de ces pierres contient en dissolution des corps étrangers, tels que du carbonate de chaux, de la silice, etc.... qui se déposent, lors de son évaporation, dans une partie des petits cavités qu'elle emplissait auparavant. La pierre ne peut plus alors être pénétrée par l'eau de la même manière ; si elle en peut contenir autant et même davantage, c'est en d'autres cavités, et l'on conçoit qu'elle se comporte différemment sous l'action des gelées.

La même hypothèse rend compte d'un fait fort remarquable et connu depuis longtemps, c'est-à-dire de l'accroissement de dureté que l'évaporation de l'eau de carrière produit sur certaines pierres ; les matières dissoutes, en passant à l'état solide, augmentent la dureté de la pierre, tant par leur adhérence que par leur cohésion.

Cette digression au sujet de la pierre de tuffeau, va nous fournir l'occasion de parler d'un usage qui, depuis une dizaine d'années, a pris à Nantes des proportions déplorables. Nous voulons parler du ravalement des façades en tuffeau. Nous ignorons quels seront sur ce sujet les agissements de la nouvelle municipalité, mais sous celles antérieures, cet usage a été, au grand préjudice des immeubles,

1. *Traité sur l'Architecture,* par Léonce Raynaud, t. 1, p. 21-22, 3e édition Dunod, Paris, 1867.

Digitized by Google

trop rigoureusement appliqué aux monuments et remarquables façades des maisons du XVIIIe Siècle.

Il faut, en effet, que les propriétaires soient bien bons et les locataires bien patients, pour souffrir qu'un règlement qui ne repose sur aucun arrêté sérieux, leur soit périodiquement appliqué autrement que pour les forcer dans certains cas à détériorer leurs maisons.

On sait que sous Napoléon III, Paris a été pour ainsi dire reconstruit. Sous Louis-Philippe, on faisait aussi de nombreuses constructions, mais exemptes de luxe; ces maisons, la plupart destinées aux ouvriers, étaient légères et en plâtres. Or, ces maisons enduites extérieurement de plâtre, se noircissant très rapidement et devenant très sales en quelques années, la ville de Paris fit un règlement hygiénique astreignant avec raison les propriétaires de ces immeubles *à les blanchir tous les dix ans.* Comment ce règlement a-t-il pu s'étendre à des constructions sérieuses qui n'ont, aux yeux des municipalités, qu'un défaut, celui d'être moins constamment blanches qu'au moment où elles sont ravalées. Voilà ce qui est difficile de comprendre d'autant que l'aspect de ces façades est loin d'être agréable à l'œil.

Au bout de deux ou trois grattages seulement que restera-t-il, nous le demandons, de cette patine destinée à conserver la pierre, puisque dès qu'elle est à peine formée on l'enlève? En agissant ainsi, la municipalité fait inconsciemment acte de vandalisme, car elle ne devrait ignorer les détériorations qui en seront la cause.

Maintenant, au point de vue de l'art, que deviendront toutes ces sculptures et moulures ainsi détruites à plaisir? Encore une fois, par la main de l'homme le mal fera plus de progrès en dix ans que l'action du temps dans plusieurs siècles.

Comme effet, nous savons tous ce que devient une façade ainsi réparée au bout de quelques années seulement.

La façade de la cathédrale qui a quatre siècles et demi,

Digitized by Google

et est exposée en plein vent d'ouest, peut à Nantes servir de terme de comparaison. Elle existait depuis 381 ans, lorsqu'en 1815 on eut la malencontreuse idée de la gratter[1], sur les arêtes effritées des tringles furent clouées, et des milliers de clous enfoncés dans toutes les surfaces salpêtrées, puis on fit des collages en plâtre et briques ou des enduits en chaux, etc.

Qu'est-il arrivé ?

Dès la première année, l'humidité remontait par-dessous et s'infiltrait peu à peu dans la pierre, les clous qui étaient en fer, s'oxidant, firent éclater bois, briques, chaux et tuffeau, le tout s'en allait de plus en plus en ruine et tombait périodiquement tous les jours, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, faisant courir ainsi les plus grands dangers à la sécurité publique ; aussi l'Etat, pour remédier au mal, fut-il obligé en 1886 d'employer un remède radical et faire jeter bas tout ce qui était gangrené, c'est-à-dire entièrement salpêtré, afin d'empêcher les accidents qui auraient pu se produire.

Verger, parlant de la colonne Louis XVI, nous apprend aussi que[2] :

« ... A son tour, la Restauration apporta des changements : on plaça la statue qu'on y voit aujourd'hui, avant il n'y en avait pas eu. *La colonne unie fut cannelée,* et peut-être à tort. »

En effet, en cannelant la colonne, on ne pouvait manquer, toute question modificative du plan de l'architecte à part, de mettre au jour les défauts de la pierre, ce qui est arrivé.

Si l'on veut, par un autre exemple, se rendre compte de l'effet déplorable des ravalements sur le tuffeau, il n'y a qu'à regarder le couronnement de la grande courtine du Château sur le quai Maillard.

1. Voir note **N**.

2. *Archives curieuses de la ville de Nantes,* par Verger, t. 3, p. colonnes 351-352.

Digitized by Google

Encore quelques années et on sera forcé de jeter à terre les moulures, ainsi que la chose a déjà été faite pour les arabesques de la Renaissance par un garde du génie qui s'entendait admirablement à ce travail de restauration, puisque du même coup il faisait tout disparaître, en attendant que l'on soit obligé de remplacer le parpaing lui-même, qui va se rongeant comme se rongent les balustrades des galeries de la cathédrale, principalement des tours, au point de faire craindre (tour du Sud) qu'un jour ou l'autre elles ne descendent en grand sur le parvis. — (Nous pouvons faire la même réserve pour les meneaux des deux contreforts à l'Est de la tour du Nord.)

Il n'y a, selon nous, qu'un moyen efficace de ravaler les façades en tuffeau, c'est de ne changer que les pierres salpêtrées et de se contenter de brosser ou laver les autres, en se gardant bien d'en enlever l'espèce de carapace qui recouvre la surface.

Dans tous les cas, les effets déplorables du tuffeau étant reconnus depuis longtemps, il est difficile de comprendre qu'une pierre plus solide ne soit pas généralement employée à sa place (nous parlons des monuments et constructions sérieuses), au moins pour les parties saillantes et sculptées. Il est évident alors que le tuffeau, qui ne devrait être employé qu'à l'intérieur, étant réservé fort judicieusement du reste et par économie pour les surfaces unies, serait loin de présenter autant de prise à la détérioration persistante des agents atmosphériques de nos pays.

Nous ne pouvons clore cet article sans observer, par exemple, ce qui arrivera des façades de la Poissonnerie le jour où elles seront grattées. Edifiée par un architecte aussi habile constructeur qu'excellent dessinateur, la Poissonnerie a malheureusement été construite en tuffeau, à peine si quelques morceaux de pierre blanche ont pu être judicieusement employés à l'endroit des bases, chapiteaux et principaux ornements.

Digitized by Google

L'architecte de l'époque était tyrannisé par un conseil municipal qui, comprenant les intérêts généraux de la ville à sa manière, ne faisait aucune concession à l'administration, laquelle était enchantée d'avoir l'air de faire des économies et d'astreindre son architecte à n'employer que des matériaux qu'il s'évertuait inutilement à déclarer défectueux.

La fin du siècle ne sera pas arrivée, que beaucoup de monuments de Nantes, et des plus importants, nécessiteront de nombreuses réparations.

Voilà quel aura été le résultat parcimonieux des raisonnements d'une administration qui tranchait de tout, même en fait d'art malheureusement, et trouvait très intelligent, malgré toutes les remontrances qui lui furent faites par la compagnie d'Orléans elle-même, de faire passer un chemin de fer au beau milieu d'une ville, sans plus se préoccuper des ennuis et des nombreux accidents qui devaient en résulter à perpétuité.

S'il est logique d'employer le tuffeau dans son pays, à Angers ou à Tours, le simple raisonnement veut qu'aujourd'hui il ne soit plus employé qu'avec une extrême réserve à Nantes, ou suivant l'exemple de Rennes (ville qui un jour reconnaîtra les économies bien entendues des dépenses actuelles faites par son architecte M. Martenot); on ne devrait employer que des matériaux durs et serrés pouvant efficacement résister aux actions atmosphériques locales.

*
* *

Pour revenir à la pierre de Bouray, c'est donc bien sous Louis XIII que fut construit l'arc décoratif ou jubé. — Nous avons antérieurement fait connaître les monnaies trouvées à la base du pilier de droite.

Digitized by Google

Il est fâcheux que Mellinet, qui a avancé que les travaux du jubé avaient été terminés en 1659, n'en ait point donné de preuves. Nous croyons cependant qu'il n'a point fait erreur complète, parce que le style de l'architecture aidant, comme la grande ordonnance dorique qui accompagnait le jubé à droite et à gauche, en vue des nefs latérales, est bien Louis XIV, la date 1659 d'achèvement du jubé peut être exacte, ce qui n'empêche pas la partie milieu, la décoration du chœur, d'avoir été terminée la première, vers 1628, sous Louis XIII.

Avant d'aller plus loin, nous devons résumer les travaux exécutés depuis le xve siècle.

Nous avons vu que la façade fut faite de 1434 à 1508, soit 74 ans après la pose de la première pierre.

A partir de 1518, les travaux marchèrent lentement et avec de nombreux tiraillements. On fit dans ce siècle les nefs, lesquelles ne furent recouvertes de charpentes qu'au commencement du xviie, en 1614.

En 1628, la grande nef fut voûtée, ce qui fait supposer que ce travail ne fut exécuté qu'après que la Décoration du Chœur, commencée par Marché en 1616, fut achevée.

Cette décoration avait sa raison d'être pour cacher la nudité des constructions romanes, dont les arrachements jusqu'aux deux tiers de la hauteur et la partie sombre du bas de la tour centrale déjà vieille de quatre siècles, devaient singulièrement contraster avec les nouvelles constructions en tuffeau.

Nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer ce passage dans le Marché de la Décoration du Chœur :

... Portant qu'il est requis de desmolir les deulx gros piliers de pierre de taille qui soutiennent les arceaulx des ailles de l'eiglize jusques au fondement...

Ce qui prouve bien (en dehors de la deuxième coupole

Digitized by Google

qui le démontre) que les piliers devaient être au carré et se continuer semblablement dans la nef ; à cette époque, celle-ci était démolie, mais ne le fut sans doute entièrement que dans le milieu du XVIe siècle, afin d'en laisser le plus longtemps possible l'accès aux fidèles.

***

Les voûtes de la nef une fois faites, les travaux furent continués par le transept sud. En 1637, ce transept (pl. 26) était achevé, sauf la voûte, comme l'apprend ci-après la requête des architectes :

A Messieurs les Trésoriers de France et généraux des finances en Bretaigne.

Supplyent humblement Michel Poirier, maistre charpentier, René le Meunier, Jacques Malherbe, maistres architectes, adjudicataires de la construction d'un braz de la croysie de l'eglise cathedralle de Saint-Pierre de cette ville de Nantes, disans que par leur dit bail, il est porté qu'ilz seront payez de la somme de 32,000 livres pour la dite construction, par les mains du receveur des deniers du debvoir destiné au bastiment de la dite eglise, à proportion qu'ilz feront la besoigne ; auquel œuvre ilz ont travaillé continuellement depuis le dit bail, et arasé la muraille du bout de la dite croisie, posé et faict la charpente et couverture, faict par le dehors les galleryes, piramides et autres embellissementz ; et, à présent ne reste plus de la dite besoigne que les voûtes de la dite croisie. Et outre, ont faict achapt de nombre d'atraictz qui sont sur le lieu ; neaulmoing, n'ont receu à valloir sur le pris du dit bail et marché que 28,600 livres, tellement qu'ilz sont en advance de grandes et notables sommes de deniers ; ce considéré,

Vous plaise, mes dits sieurs, ordonner à maistre Jan le Haste, receveur des deniers destinez pour la construction du dit bastiment, de payer presentement aux supplians la somme de 2,000 livres, à valloir sur leur dit marché, pour leur donner moyen de continuer au parachèvement du dit œuvre, qu'il leur est impossible d'advancer s'ilz ne sont secouruz de deniers pour le payement des ouvriers et attraictz. Et ferez bien.

Digitized by Google

[1] *La requeste cy dessus (soit) envoyée à Messieurs du Chapitre pour estre ordonné sur leur advis ce qu'il appartiendra. Fait à Nantes, le 26e novembre 1637, Signé :* CORNULLIER *et* HUTEAU. *(Orig. pap.)*

Il résulte d'une autre pièce, conservée de même dans les titres du chapitre, que le prix originairement convenu avec les architectes adjudicataires du transept Sud était de 33.000 l., auxquelles un arrêt de la Cour des Comptes, rendu le 12 décembre 1637, fit ajouter 8.000 l., total 41.000 l. Nul doute, avec ce supplément, que la voûte du transept n'ait été construite dès l'année suivante.

La marche rapide, ou du moins relativement rapide, dit M. de la Borderie [2], des derniers travaux, enflamma tout le monde ; on crut toucher déjà au dernier acte de ce grand œuvre, auquel chaque génération, depuis deux siècles, avait apporté sa pierre. On songea que l'on allait bientôt se trouver en mesure de remplacer par une construction nouvelle le vieux chœur roman. C'est alors que, de la part du chapitre, ou peut-être de la ville de Nantes, qui portait grand intérêt à ces travaux, on soumit à Le Vau, architecte des bâtiments du roi, la consultation suivante, que je vais citer, avec la réponse de Le Vau, en remerciant M. Dugast-Matifeux, à qui ce document curieux appartient, d'avoir bien voulu me le communiquer :

CONSULTATION PRÉSENTÉE A L'ARCHITECTE DU ROI

L'on envoye le plan et dessein du bastiment de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Nantes, dont ce qui reste à faire est marqué en rouge. Laquelle église à cent unze piedz de haulteur, depuis le plan·

1. Ceci est la réponse des Trésoriers.
2. *Revue des Provinces de l'Ouest.* M. de la Borderie, 3e année, 1855, p. 322.

Digitized by Google

pied jusques aux clefs des voultes pendantes aux rencontres des diagonales, et les basses ailles et chappelles ont de haulteur cinquante et six pieds à prendre aussy du plan pied [1].

On désire parachever la dite église et observer la cimétrie autant que faire se pourra, et faire des basses aisles et chapelles autour du chœur comme celles qui sont au droict de la nef.

La question est que, pour parachever le dit ouvrage, il est nécessaire de rompre les murailles de la ville pour porter le reste du dit ouvrage dans le fossé, et l'on voudrait ne prendre de terrain que le moins qu'on pourra pour ne diminuer par trop la largeur du dit fossé. C'est pourquoy l'on propose de retrancher les trois chappelles du derrière du chœur, marqués de la lettre **H**.

Mais si l'on retranche les dictes troys chappelles, on void que les arcs-boutants qui buteront le chœur n'auront pas la butée comme ceux qui butent la nef et, par ce moyen, la force des dits arcs-boutants sera amoindrie, et la cimétrie perdue dans le lieu où l'église est le plus en veue.

On envoye, oultre le plan ci-dessus, l'élévation des piliers et arcs-boutants pour faire voir de la façon qu'ils sont faicts à l'endroit de la nef.

Le tout pour savoir si on peult retrancher les dites trois chapelles avec seureté des voultes du chœur et de tout l'édifice.

Réponse

Pour respondre aux demandes cy-dessus, je sertifie, moy Le Vau, architecte ordinaire des bastiments du Roy, après avoir veu le plan et eslevation des arboutans de l'esglize de Nantes, quy m'a esté envoyé, avoir le tout fort examiné et considéré, et mesme avoir faict quelque dessing pour pouvoir changer et oster les chappelles **H. H. H.** Néamoins, ayant trouvé que tout ce que l'on pourait faire sur ce sujet, ne pouvait ce faire sans afoiblir et endommager beaucoup les pilliers du chœur et aultres ailes, et en oster toutte la simettrie, en un mot la

1. Ces mesures ne sont pas entièrement d'accord avec l'exécution.
Transversalement devant l'arc décoratif nous avons trouvé :
1° pour la grande nef, 35 mètres 50 ;
2° pour la nef Sud, 16.75 ;
3° pour la nef Nord, 17.60.
Les mesures données en pieds ont évidemment été prises sur des plans modifiés à l'exécution (ainsi que cela arrive souvent).

Digitized by Google

ruiner, j'ai jugé à propos de ne pas proposser mon dessing et ce que j'en avais faict ; mon advis estant d'en demeurer au premier dessing et continuer l'esglize comme elle est commencé, ce qui ne ce peut faire autrement sans grand préjudice de la siméttrie de la dite esglize. En témoins de quoy j'ai signé la présante. (Signé) LE VAU. *(Orig. pap.)*

M. de la Borderie ajoute [1] :

Payons ici à Le Vau notre tribut de reconnaissance pour avoir proclamé très formellement, au nom du bon goût, la nécessité d'achever l'édifice sur le plan primitif. Que d'architectes au XVIIe siècle eussent préféré indiquer en pareille circonstance un nouveau plan, dans ce style bâtard qu'on appelle classique ou néo-classique, faute de pouvoir lui donner un nom.

Cette pièce est sans date, mais je la crois de 1640 à 1650 [2].

Il est possible que par suite de la mort de Lemercier, la pièce ci-dessus mentionnée soit restée longtemps sans réponse, qui ne sera parvenue qu'une fois les travaux commencés par Brosset, qui fut architecte de 1650 à 1655.

Le Vau ne fut nommé architecte ordinaire du roi qu'en 1656, en remplacement de Lemercier, qui était mort à la fin de 1654. (Nouveau dictionnaire des architectes français, par Ch. Bauchal, 1887, p. 378). — C'est par erreur que, dans son dictionnaire des architectes français, Adolphe Lance ne le fait remplacer Lemercier qu'en 1664 (t. 2, p. 81).

Le 19 mars 1650, à la suite d'une adjudication devant le commissaire du roi, Hélie Brosset, architecte de Nantes, prit à faire, pour 36.600 l., les deux premières travées et chapelles du collatéral Sud du chœur, à l'Est du transept

1. *Revue des Provinces de l'Ouest*, 3e année, 1855, p. 320.

2. M. de la Borderie dit en note : « Il faut remarquer que le second alinéa de « notre pièce s'exprime comme si *les basses aisles et chapelles*, autour du chœur, « n'étaient pas encore commencées de construire ; et il est certain cependant qu'elles « l'étaient en 1653, comme on le verra tout à l'heure par ce qui concerne l'archi- « tecte Brosset. »

Digitized by Google

bâti en 1637 (pl. 26). M. de la Borderie continue : Le devis de cet ouvrage est fort long et fort détaillé : je ne vous le lirai point ; je vous dirai seulement que ce devis imposait à l'architecte l'obligation formelle, plusieurs fois répétée, de reproduire dans la forme des arcades, des piliers, des voûtes, dans tous les ornements et dans toute la construction, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le style architectonique de la nef. C'est la même pensée que tout à l'heure chez Levau ; et, cette pensée-là, en plein XVIIe siècle, c'est un rare mérite de l'avoir eue.

Brosset étant mort dans l'intervalle des travaux (en 1655), fut remplacé par Tugal Carris, qui tant bien que mal terminait ce travail deux ans après, en 1657.

Les travaux furent arrêtés et leur continuation ne devait être reprise qu'au bout de 183 années.

Digitized by Google

XVIIIe Siècle

Le dix-huitième siècle fut trop tourmenté pour penser à continuer les travaux de la cathédrale. Dans ce siècle qui ne fut pas précisément celui de la foi, le clergé fut le premier à mutiler les monuments avec d'autant plus d'empressement qu'ils étaient plus anciens; — les croyances étant surannées, il n'y avait plus de respect, les objets les plus sacrés étaient envoyés au creuset. Avec ostentation, on élevait des autels et des tombeaux dans le style efféminé et allégorique de l'époque; en un mot, on soumettait tout à la mode, affectant pour les œuvres du moyen âge le plus profond dédain.

A Nantes, comme ailleurs, les choses se passèrent ainsi.

On comprend cependant, car ce serait injuste de le méconnaître, que M. de Sansay et son Chapitre se trouvassent très mal dans le chœur froid et sombre du XIe siècle, évidemment les perruques de ces messieurs protestaient contre ces murailles vieilles de sept siècles, que n'avaient pu réchauffer les peintures entreprises sous Louis XIII; mais de ce qu'une transformation était nécessaire, elle aurait pu se faire sans vandalisme et sans profanation.

Nous savons qu'il n'en fut pas ainsi, et ceux qui aujourd'hui nous parlent du trésor de la cathédrale nous font sourire.

Quand soixante ans plus tard arrivait la Révolution, le trésor qui fut caché à cette époque était sans doute très

Digitized by Google

léger, si léger qu'il aura de la peine à se retrouver. Il y avait en effet longtemps en 1793 que les véritables trésors (il est évident qu'ici nous ne parlons pas des reliques), avaient disparu puisque Travers, en parlant des reliques des saints Donatien et Rogatien, écrit vers 1750 :

Nous avons encore les reliques des deux Saints, au moins pour la plus grande partie ; mais LEUR CHASSE, que le procès-verbal de l'ouverture dit avoir été D'OR ET D'ARGENT, ENRICHIE DE PIERRERIES, et grande à y faire entrer un choriste de treize à quatorze ans, avec sa dalmatique, a entièrement disparu, et NE SE VOIT PLUS AU TRÉSOR[1].

Il aurait pu en dire autant du chef d'argent enchâssant le crâne de saint Clair, et de beaucoup d'autres.

***

Les actes de vandalisme accomplis en 1793 étaient à peine oubliés, qu'une ère dévastatrice commençait pour la Cathédrale.

En moins de dix ans, le monument allait être complètement pillé et ruiné; les autels renversés, les tombeaux des derniers évêques démolis et violés, les armoiries jetées à terre, les vitraux arrachés de leurs plombs[2], la remarquable sonnerie du beffroi et les pentures des portes envoyées à la fonte, les plombs des couvertures enlevés, les toitures brisées et les charpentes exposées à la pluie.

1. Travers. T. II, p. 106.

2. Nous avons entendu citer ce fait, que les vitraux de la cathédrale furent arrachés de leurs plombs et amoncelés sur la place Saint-Pierre.

Que là, des ouvriers furent occupés à les réduire en poussière en les pilonnant dans des barriques vides.

Il était difficile de pousser plus loin la haine de la destruction.

Digitized by Google

A l'extérieur, toutes les sculptures qui se trouvaient à portée de la main allaient être mutilées, enfin la démolition du monument lui-même était convoitée par la spéculation, ainsi que le constate la pièce suivante :

Nantes, 14 messidor, an 4 de la République française [1].

L'ingénieur en chef des ponts et chaussées du département de la Loire-Inférieure aux administrateurs du même département.

Citoyens administrateurs,

Le C. Fleury aîné expose par sa pétition du 9 de ce mois, pour lui et ses associés, le désir d'acquérir l'église de la ci-devant Cathédrale de Nantes pour la démolir, étant disposé à faire les sacrifices nécessaires pour la régularité de la rue projetée du département au château.

L'édifice de la ci-devant Cathédrale ayant toujours été regardé comme le principal monument de décoration de la ville, qu'il annonce de très loin, tous les projets de passage environnants ont été dirigés d'après sa position et de manière à en faire le principal point de vue ; en conséquence, il ne peut gêner les communications projetées qui sont les seules nécessaires, car celle annoncée dans la pétition du citoyen Fleury, pour la continuation de la rue du département jusqu'au château, ne serait d'aucune utilité, n'ayant point d'issue, soit pour se rendre à la rivière, soit pour entrer au château, puisqu'elle arriverait au milieu de la rue Brutus [2] devant le fossé du château, entre ses deux entrées, et à peu de distance de la rue Haute-du-château, qui a son issue à la rivière et à l'entrée principale du château.

L'édifice de la ci-devant Cathédrale étant un monument qui ne peut qu'embellir la ville de Nantes sans nuire à ses communications ; n'étant point caduc, ayant des tours assez élevées pour procurer la vue entière de l'horizon et conséquemment les moyens de faire des observations astronomiques et planisphères que l'Ecole centrale exigera pour l'instruction ; un observatoire, dont l'utilité dans cette guerre a été recon-

1. 2 juillet 1796.
2. Aujourd'hui rue Prémion.

Digitized by Google

nue, étant déjà fait sur l'une des dites tours, ce que l'on ne pourrait faire ailleurs qu'au moyen de dépenses énormes ; l'administration jugera sans doute qu'il doit être conservé. D'ailleurs en démolissant cet édifice on détruirait une partie des bâtiments du ci-devant évêché destiné pour l'administration du département, et il faudrait beaucoup de temps pour la réparer, attendu que la dite démolition serait longue à faire.

Ne pourrait-on pas tirer parti de l'intérieur soit pour casernes, manufactures, ateliers, ou autre objet public ? D'après toutes ces considérations, je crois que la destruction de cet édifice serait plus préjudiciable qu'avantageux à la Nation, et que dans le cas où l'administration pour se décharger des frais de réparation, se porterait à l'aliéner, ce ne devrait être qu'à la condition que l'acquéreur ne pourrait faire aucun changement à l'extérieur, dont il entretiendrait la couverture et la charpente, et de laisser la libre jouissance de l'observatoire qui existe et la faculté d'aller sur l'autre tour, où il n'y en a pas, pour y faire toutes les observations qui seraient jugées à propos.

Salut et respect : GROLEAU.

L'honneur de la publication de ce rapport ne revient pas à Monsieur le Chanoine Cahour, qui l'a en effet fait imprimer en 1886, dans son *Epigraphie et Iconographie de la Cathédrale*, mais bien à notre savant et regretté collègue M. Auguste Laurant, qui quelques années avant sa mort le faisait insérer dans le Bulletin de la Société des Bibliophiles Bretons et de l'Histoire de Bretagne (2e année, 1878-1879).

Il est donc juste de rendre à César ce qui est à César.

M. Auguste Laurant dit, p. 63-64 :

... M. Groleau, avec un tact admirable, évite de se placer sur ce terrain dangereux : il n'oppose à cette hideuse pétition du 9 messidor an IV que des raisons d'ingénieur ; il plaide uniquement pour la beauté du monument, pour les services qu'il a rendus comme *observatoire* pendant les guerres de la Vendée, et pour ceux qu'il est appelé à rendre encore sous le rapport d'intérêts purement matériels. Homme aussi sage que réservé, M. Groleau se garde bien de laisser tomber la moindre goutte d'huile sur le feu révolutionnaire, et c'est ainsi qu'il parvient à sauver de la destruction cette cathédrale, qui demeurera le plus beau type d'architecture de la cité nantaise et l'un des plus remarquables de la France.

Digitized by Google

***

Puisque nous avons parlé de l'Iconographie de la Cathédrale, par M. l'abbé Cahour (d'après les notes de M. l'abbé Rousteau), nous tenons à dire qu'il est regrettable que ces notes n'aient pas été publiées avec la naïveté orthographique de l'époque, ainsi que le baron de Guilhermy l'avait fait comprendre en 1845 dans les Annales Archéologiques dirigées par Didron, tome second, deuxième livraison, page 89 — en observant *qu'à l'aide du portail de Nantes, on pourrait interpréter peut-être ailleurs quelques sculptures difficiles.*

Guilhermy, en véritable archéologue, eut bien soin de donner ces inscriptions telles qu'elles sont, avec l'orthographe du temps ; ainsi quand M. l'abbé Cahour écrit (page 18, nº 61) :

Comme Abraham rejoui de son fils Isaac déjà nory fait un geu à ses amis, et Sara sa femme a déplaisir qu'Ismaël se joue avec son fils ;

M. de Guilhermy avait écrit, quarante et un ans avant :

COME *Abraham* RESJOUY *de son fils* YSAAC DEJA NORRI *fait* UNG *geu à ses amis et* SARRA *sa femme à* DESPLAISIR QUE YSMAEL *se joue avec son fils.*

M. l'abbé Cahour écrit (page 15, nº 6) :

Comme Dieu fait les bestes et les serpens ;

M. de Guilhermy :

COE *Dieu fait les bestes et les* SPES.....

.....

***

Mais si le monument était sauvé grâce au bon sens de GROLEAU et à l'énergie d'un groupe d'hommes intelli-

Digitized by Google

gents, il n'en restait pas moins exposé à une dévastation prolongée.

Le Génie et l'Artillerie s'étant emparés de lui pour en faire un deuxième arsenal (le château était insuffisant), ce ne fut qu'après des années que l'on parvenait à les faire quitter la place.

Même pour la célébration des Fêtes de la Révolution et principalement à la fin du siècle, lors des Fêtes Décadaires, c'est à peine si la municipalité obtenait d'occuper momentanément la grande nef[1].

En attendant, la couverture n'étant plus entretenue, les charpentes ne tardèrent pas à s'endommager gravement ; puis, comme si le mal causé par l'incurie n'était pas suffisant, tout le côté Sud du bâtiment allait être détérioré par l'explosion de la poudrière du château.

Déjà, un an avant cette explosion de 1800, la Cathédrale était en un tel état que pour la célébration des Fêtes Décadaires, Mathurin Crucy, architecte-voyer, dressait à la demande du maire Saget un devis de grosses réparations s'élevant, pour boucher les trous de la couverture, à 3048 fr. 78, et pour de nouveaux vitraux, en verre ordinaire bien entendu, à 10.081 fr. 50[2].

Le devis détaillé de ce dernier article porte entre autres, une fourniture de 200 panneaux ?

En même temps que l'on mettait le bâtiment à l'abri des injures atmosphériques, on se préoccupait de nettoyer l'Orgue, afin d'*amuser le peuple* qui, dit la circulaire, *s'en voyait privé avec peine*[3].

De même que la Cathédrale, l'Evêché était naturellement pillé et son jardin dévasté, à tel point qu'au début le citoyen Minée qui, bien qu'appelé dans le département par

1. Note G.
2. Note H.
3. Note I. Voir la circulaire du 13 juin 1799.

Digitized by Google

le choix de la Municipalité, n'était pas du tout rassuré, et se plaignait à elle de n'être pas suffisamment renfermé, pour être en sûreté la nuit pendant l'hiver [1].

Les Fêtes Décadaires ne devaient pas tarder à imiter celles de la Révolution. Toutes ces blagues avaient fait leur temps, et *fête de la Liberté ; fête de la Fraternité ; fête de l'Hospitalité ; fête de la Raison ; fête de l'Etre suprême,* etc. etc., disparaissaient avec le siècle.

La FÊTE DE LA VICTOIRE seule fréquemment se renouvelait.

Faut de la liberté, pas trop n'en faut. Les fameux patriotes ne devaient pas tarder à courber l'échine devant le puissant Génie pacificateur qui, en dévorant la République à son profit, allait donner à la France les victoires les plus étonnantes, mais aussi préparer par là pour son pays des humiliations d'autant plus fortes que ces victoires avaient été plus grandes.

1. Note J.

Digitized by Google

XIXe Siècle

Voici le tableau que fait de la Cathédrale au commencement du siècle, C. Mellinet[1].

L'espèce d'abandon où était restée l'administration municipale pendant la maladie du Maire[2], avait fait négliger l'entretien ou la surveillance des édifices publics[3]. C'ÉTAIT A QUI N'ARRÊTERAIT PAS LA DÉGRADATION DE NOTRE ANTIQUE CATHÉDRALE. Il fallut une plainte des propriétaires voisins, *qui chaque jour voyaient avec effroi se détacher quelques pierres du vaste édifice*, pour appeler l'attention de l'administration. Le Préfet renvoya la plainte à la municipalité qui répondit :

C'est illusoirement que l'on regarde ce vaste édifice comme étant aux charges de la commune.

Cet édifice fut bien accordé à la commune pour y célébrer les fêtes décadaires et nationales ; mais elle n'a jamais pu en obtenir la jouissance pleine et entière ; seulement par tolérance la direction de l'artillerie et celle du génie le rétrécirent pour y laisser célébrer les pompes funèbres des députés du Rastadt et celle en l'honneur du général Joubert ; depuis, elle n'en a pas eu la jouissance.

Les fêtes décadaires sont devenues nulles ; les fêtes nationales sont supprimées ; les deux seules qui sont conservées ont un mode de célébration qui n'exige pas un pareil édifice, dont le gouvernement a besoin et qui est tout entier à sa disposition.

Le service de l'artillerie jouit de la nef, des bas côtés des chapelles latérales. Le génie occupe la chapelle dite de Saint-Clair.

1. *Commune et Milice de Nantes*, t. XI, p. 79 à 81.
2. François de Salles Godefroy Felloneau qui venait de mourir.
3. An IX, 24 germinal — (14 avril 1801).

Digitized by Google

Des propriétés domaniales encombrent la sacristie.

Ce bâtiment est tellement en désordre et ruiné, qu'il ne peut servir de rien à la commune. C'est au domaine à prendre tous les moyens pour prévenir de plus grandes dégradations, s'il est intéressant pour le gouvernement de le conserver, et, dans tous les cas, de prévenir les accidents qui peuvent résulter des suites funestes de l'événement du Château, l'adjoint et l'architecte-voyer ayant observé qu'il y avait péril dans plusieurs parties des croisées inférieures.

Et le gouvernement, qui, mal informé probablement sur la beauté du temple, ne s'inquiétait guère de la question monumentale, accepta l'abandon en le consacrant ; le ministre décida que l'église de Saint-Pierre et l'évêché resteraient affectés au service militaire.... Les canons continuèrent de rouler sur les antiques dalles et les vieilles tombes.

On laissait s'écrouler ce grand témoin de l'histoire de Nantes, et l'on ressuscitait le passé dans des vétilles.....

.....

.....

En 1802, à la suite d'un rapport dressé par les architectes Ogée [1], Praud et Peccot, on restaurait les autels [2].

Le jardin de l'Evêché était refait en 1803 [3].

Les réparations de l'orgue achevées en 1804 [4]. Dans un rapport du 21 juillet 1806, les architectes Scheult, Allonneau et Nau, appelés par la Fabrique, lui font connaître l'état déplorable du monument [5].

En cette même année 1806, la Cathédrale avait une *seule* Cloche, encore était-elle cassée.

En 1807, elle essaya d'en obtenir une seconde [6].

1. Fils du géographe Ogée.
2. Note **K.**
3. Note **J.**
4. Voir note **I.** Notice sur le grand Orgue de la Cathédrale de Nantes, par M. Ménard.
5. Note **L.**
6. Note **F.**

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Les deux superbes Bénitiers-Coquilles que chacun connaît étaient placés au commencement de l'année 1808 [1].

En 1811, on réparait la chapelle des Fonts-Baptismaux [2].

Tel était l'état du Monument de Jean V, pendant le temps que Monseigneur Duvoisin fut appelé à occuper le siège de S. Félix.

Les dépendances du Palais Episcopal étant délabrées, l'Evêque se voyait forcé de les faire réparer à ses frais et d'en réclamer ultérieurement le remboursement [3].

Monseigneur Duvoisin, l'ami et le conseiller de l'Empereur, était emporté en 1813 par une fluxion de poitrine.

Il était, dit Mellinet [4], de retour dans son diocèse depuis la mi-juin 1813, accablé par le chagrin que lui causaient les affaires ecclésiastiques, lorsque le 9 juillet 1813, il fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau.

La mort presque foudroyante de Monseigneur Duvoisin, enlevé en deux jours, produisit à Nantes une vive émotion.

Dès le lendemain ou le jour même, le Conseil municipal se réunissait et émettait le vœu que la DÉPOUILLE MORTELLE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE NANTES FUT INHUMÉE DANS LA CATHÉDRALE, ET QU'IL LUI FUT ÉLEVÉ AU MÊME LIEU UN MAUSOLÉE [5].

Cette délibération était adressée le 12 juillet au Préfet, qui s'empressait de la transmettre au Ministre.

Celui-ci répondait le 23 juillet et lui adressait Copie pour le Conseil Municipal de la lettre qu'il envoyait en même temps au Chapitre de la Cathédrale, lettre qui fait connaître quels étaient les sentiments et les intentions de l'Empereur sur Monseigneur Duvoisin.

1. Note **M**.
2. Voir fac-simile **C**.
3. Voir fac-simile **D**.
4. Mellinet. T. XII, p. 216.
5. Voir note **E**.

Digitized by Google

L'Empereur faisait connaître par une dépêche datée de Dresde (17 juillet), huit jours après la mort de l'Evêque, que son intention était d'élever dans la Cathédrale de Nantes un monument à la mémoire de ce digne prélat.

Le 2 août, l'architecte Ogée et le sculpteur Debay soumettaient le projet de tombeau au Préfet — qui le transmettait au Ministre — lequel lui répondait le 16 octobre de faire faire un nouveau projet et d'y joindre le Devis des Dépenses. Il ajoutait : « *Je désire que cette affaire se traite promptement.* »

Le Préfet ayant retourné le projet aux artistes, le renvoya réétudié au Ministre. Celui-ci répondait le 20 novembre, en critiquant l'architecture du tombeau, qu'il semblait trouver mesquine et monotone. Il priait le Préfet de communiquer ses observations à M. Debay, *afin qu'il lui présentât un dernier dessin composé d'après ses intentions,* et ajoutait *qu'au surplus, il était convenable de choisir le marbre pour l'exécution.*

Puis les choses en restèrent là.

Nous croyons ne pas nous tromper, en disant que si Monseigneur Duvoisin n'a pas eu de tombeau, la faute en est surtout aux auteurs du projet, qui par leurs lenteurs finirent par en faire ajourner indéfiniment l'exécution.

Par la mort de Monseigneur Duvoisin, le diocèse allait être de nouveau privé d'Evêque pendant six ans.

C'est pendant ce laps de six années que furent successivement exécutés à la tour du Sud, à la tour du Nord, au Portail central, et sur façades latérales ces déplorables

Digitized by Google

grattages inconscients qui devaient amener la ruine des façades de la Cathédrale [1].

Le mal n'est maintenant réparable que par un changement général des revêtements, c'est-à-dire par le remplacement du tuffeau par de la pierre calcaire pouvant résister à l'action destructive des agents atmosphériques de nos pays.

Il y a là pour ceux qui auraient à cœur la restauration complète du monument de Jean V et de Jean de Malestroit, une occasion unique d'attacher leurs noms au complet achèvement d'une œuvre grande et belle entre toutes.

L'occasion se présente véritablement de donner de l'ouvrage aux ouvriers par un travail sérieux, qui contrasterait singulièrement avec ces grattages des monuments ou des maisons, lesquels s'ils occupent les ouvriers pendant quelques mois, les laissent inoccupés pendant le reste de l'année. A ce travail, Charpentiers, Maçons, Manœuvres et Tailleurs de pierre y trouveraient largement leur compte ; les Sculpteurs surtout qui depuis le XVIIIe siècle ne font presque plus rien à Nantes, auraient de quoi travaille r pendant des années, dans la réfection de la magnifique Iconographie des cinq grandes portes du Monument.

Après le grattage des façades, la grande verrière du transept sud (dénommée encore chapelle Saint-Clair), était réparée en 1828. — Ce travail fut la fin des mutilations exécutées à l'extérieur pendant quinze ans.

*
* *

En 1817, on plaçait dans le transept Sud, le tombeau dit des Carmes, ainsi appelé du nom de l'église dans laquelle il se trouvait avant la Révolution.

1. Voir les fac-simile des mises en adjudication et la note N.

Digitized by Google

Ce chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de Michel Colomb, préservé du marteau des Iconoclastes, fut déposé au moment de la Révolution, dans l'enclos du couvent des Ursulines, (devenu depuis le Jardin des Plantes), dans une petite cour dénommée cour des Noyers, qui se trouvait entre le nord de la raffinerie Massion et le sud des jardins du Lycée.

C'est là, que la prévoyance de MATHURIN CRUCY (dont le nom pourrait assez justement figurer sur la plaque indicative du tombeau), le fit oublier pendant la Terreur, en ayant eu la sage précaution de l'enfouir sous terre, dans un endroit alors presque désert [1].

L'ancien autel Saint-Clair était achevé de démolir en 1817 [2], et à l'est du tombeau dans le haut de la grille qui l'entoure, on gravait sur une plaque de bronze ayant de hauteur 0,145 et de longueur 0,51 centimètres, l'inscription suivante :

TOMBEAU DE FRANÇOIS DEUX

DERNIER DUC DE BRETAGNE, MORT A COUËRON LE NEUF SEPTEMBRE 1488.
DE MARGUERITE DE BRETAGNE SA PREMIÈRE FEMME
ET DE
MARGUERITE DE FOIX SA SECONDE FEMME.
LES RESTES D'ARTHUR III DUC DE BRETAGNE, COMTE DE RICHEMONT, CONNÉTABLE DE FRANCE,
MORT A NANTES LE 26 DÉCEMBRE 1458, Y ONT ÉTÉ DÉPOSÉS LE 28 AOUT, 1817.

1. A cette époque, les malheureux guillotinés sur la place du Bouffay étaient en partie jetés dans des fosses creusées à l'ouest du cimetière de la Bouteillerie, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'Ecole de Botanique, au nord de l'ancienne allée des Magnolias.

2. Voir note O.

Digitized by Google

***

En 1836, le Chapitre s'occupait de faire décorer de lambris la nouvelle chapelle Saint-Clair (ancienne chapelle de la Madeleine); les conséquences de ce travail exécuté sur les plans d'un architecte étranger au monument[1], furent l'échange d'une correspondance assez vive entre le Préfet et le Chapitre[2], et la cause de l'oubli pendant des années du tombeau de Guillaume Guéguen et de la pierre tombale de François Hamon, ainsi qu'en témoigne la pièce suivante :

Dans la séance du 15 janvier 1880, M. Ramé, vice-président de la section d'histoire, d'archéologie et de philologie du Comité des Travaux historiques et scientifiques, donnait lecture d'une note sur l'origine de Michel Columb et sur le tombeau de Guillaume Guéguen, évêque de Nantes, dont nous extrayons ce qui suit[3] :

Voici ce qui est advenu du tombeau de Guillaume Guéguen :

La Révolution a martelé les insignes héraldiques, mais elle avait laissé subsister la partie purement décorative et la statue en marbre blanc du prélat nantais.

Il y a une quarantaine d'années, le Chapitre trouvant les murs de la chapelle de la Madeleine[4] trop nus à son gré, en a fait lambrisser les

1. A ce sujet, nous ne pouvons nous empêcher de faire ressortir ce qu'il y a d'indélicat dans les procédés de certains architectes, qui trouvent tout naturel de se mettre à la remorque d'un DONATEUR, pour arriver à exécuter dans un Monument des travaux qui généralement sont en désaccord avec l'ensemble de ce Monument, ce qui leur importe peu ; préoccupés qu'ils sont davantage de supplanter un jour leur confrère dans son emploi.

2. Voir note D.

3. *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques.* Année 1883, page 141. — Paris, Imprimerie nationale. MDCCCXXXIII.

4. Aujourd'hui Saint-Clair.

Digitized by Google

parois. Pour appliquer les boiseries, il a fallu faire sauter les reliefs de la sculpture qui présentaient le plus de saillie. Mais, en gens pratiques, les promoteurs de cet acte de vandalisme jugèrent que l'arcade qui abritait le tombeau ferait une excellente armoire ; ils ménagèrent donc deux panneaux à charnière établis à la hauteur convenable. C'est par cette ouverture que j'ai pu voir encore, il y a une trentaine d'années, la statue de Guillaume Guéguen[1] à peu près intacte. Mais ces sortes d'appareils se rouillent vite dans une église quand ils ne sont pas mis fréquemment en mouvement. Il y a une dizaine d'années, quand j'ai voulu rafraîchir mes souvenirs de jeunesse et étudier de près la statue, les volets ne manœuvraient plus. Il est douteux qu'ils aient recouvré depuis cette époque leur mobilité première. La boiserie est devenue fixe.

Je tiens donc à consigner ici que le mur de la cathédrale de Nantes recèle, derrière la boiserie de la chapelle de la Madeleine, une œuvre de Michel Columbe, de la meilleure époque du grand sculpteur. J'émets le vœu que la Commission des monuments historiques, dans le service duquel doit rentrer la cathédrale de Nantes, rende d'une façon ou d'autre à la lumière et à l'étude un si précieux monument, ou tout au moins le comprenne au nombre des reproductions qui doivent figurer dans son Musée du Trocadéro.

Signé : A. Ramé,

Membre du Comité.

*
* *

Malgré ces ennuis suscités comme toujours par quelques intérêts privés, le Préfet d'alors, M. Maurice Duval, s'occupait activement de l'achèvement de la Cathédrale et adressait le 17 mars 1836 la lettre suivante à Monseigneur de Guérines :

1. M. Palluste a reconnu que c'était celle de François Hamon. *Michel Columb*, par Léon Palluste, page 22. — Paris, 1884.

Digitized by Google

Monseigneur,

D'après le désir exprimé dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 de ce mois, je me suis empressé de recommander d'une manière pressante à M. le Ministre de la Justice et des Cultes les projets et plans relatifs à la construction et à l'achèvement de l'église cathédrale de Nantes.

J'ai rappelé à M. le Ministre les raisons qui militent pour une décision prompte et j'ai réclamé une 1re allocation qui pût permettre de commencer les travaux prochainement.

J'ai en outre reproduit au budget les observations que vous avez insérées aux projets que vous m'avez adressés.

VOUS POUVEZ COMPTER, MONSEIGNEUR, SUR TOUT MON CONCOURS POUR LA RÉUSSITE DE CETTE GRANDE ET BELLE ENTREPRISE.

Enfin, après une attente de quatre années, MAURICE DUVAL avait la satisfaction de mettre les travaux en adjudication, — et LE 3 SEPTEMBRE 1840, était placée la première pierre de la reprise des travaux d'achèvement de la Cathédrale, interrompus depuis cent quatre-vingt-trois ans.

*
* *

C'est grâce à la bonté de Monseigneur Le Coq que nous pouvons insérer dans ce travail le procès-verbal de cette auguste cérémonie, dont copie nous a été délivrée par M. l'abbé Bruneau, Chanoine custode de la Cathédrale, et faire revivre le magnifique discours prononcé à cette occasion par Monseigneur de Hercé.

Digitized by Google

*
* *
*

BÉNÉDICTION SOLENNELLE DE LA PREMIÈRE PIERRE pour la continuation des travaux de l'Eglise Cathédrale, le 3 septembre 1840.

GLOIRE A DIEU.

L'an de grâce mil huit cent quarante, la dixième année du Pontificat de Grégoire XVI et la onzième année du règne de Louis-Philippe Ier, roi des Français.

EN PRÉSENCE

De Monsieur le Lieutenant général Comte d'Erlon, pair de France, grand-croix de la Légion d'honneur, commandant la douzième division militaire ;

Du Conseil général du département de la Loire-Inférieure, représenté par M. François Bignon son président, membre de la Chambre des Députes, et par une commission composée de plusieurs de ses membres ;

De Monsieur Favre Cauvel, conseiller de Préfecture, remplissant par intérim les fonctions de Préfet du Département ;

De Monsieur Ferdinand Favre, Maire de la ville de Nantes, et de plusieurs membres du Conseil municipal ;

Des autres autorités civiles et militaires et d'un grand concours de peuple.

Etant aussi présent M. le Lieutenant général Fabvrier, en cours d'inspection générale à Nantes.

Digitized by Google

M. Desperrois, Colonel de la Garde nationale, absent pour cause d'indisposition subite.

Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu, Monseigneur Jean-François de Hercé, par la Miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, Evêque de Nantes,

Accompagné de l'Illustrissime et Révérendissime Evêque d'Angers, Monseigneur Louis-Robert Paysant,

Assisté des vénérables Dignitaires, Chanoines et Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Nantes, et entouré de Messieurs les Curés, des membres du Clergé et des Conseils de Fabriques des paroisses de la Ville, et de plusieurs prêtres du Diocèse, après avoir prononcé le discours suivant :

Illustre prélat — Députés si zélés pour le bien du Département — Nobles Guerriers — Savants Magistrats — Vénérable Chapitre — Pieux Clergé — Assemblée fidèle,

Qu'il nous est doux de poser en votre présence la pierre de l'Espérance à ce saint édifice ! C'est sous les yeux de la vertu, du dévouement à la Patrie et à sa gloire que nous allons prier le Seigneur de nous réunir tous comme une seule famille dans cette enceinte devenue plus vaste, de bénir tous ceux qui viendront y adorer Dieu, et de protéger le gouvernement paternel du Roi, empressé d'achever les monuments religieux désirés par ses peuples qui s'y pressent en foule.

Plus les nations sont civilisées, plus elles sentent le besoin d'un culte qui réponde à des cœurs ardents, à des esprits éclairés.

C'est lorsque la Grèce jetait son plus brillant éclat que ses guerriers se pressaient autour de Platon, pour entendre

Digitized by Google

parler de Dieu, de l'immortalité de l'âme, et pour saluer l'Envoyé du Ciel qu'ils soupiraient au milieu des plaisirs élevés que donnent les Sciences et les Arts. Plus l'homme les a goutés, plus il sent qu'il lui manque quelque chose : être immortel, il veut l'éternité, il veut l'infini, il ne lui faut rien moins que Dieu même, car Dieu seul est plus grand que son cœur.

Notre siècle en est la preuve journalière ; le goût des études sérieuses si favorable à la vérité, appelle chaque jour, au pied de la Croix, le Philosophe et le Guerrier, le riche et le pauvre, le savant et l'ignorant, chacun se dit : Allons chercher la vie à l'ombre de l'arbre sacré ! Temples saints, élargissez votre enceinte ! Vous ne nous suffisez plus ; vous n'êtes plus assez vastes, assez nombreux !

Hommage aux dignes Députés qui secondent si puissamment les vœux des fidèles !

Toutes les fêtes de la religion du Christ sont amour et immortalité.

Elles sont plus goûtées dans cette noble ville que partout ailleurs ; elles y sont comprises de tous avec leurs douces conséquences. On sort de l'église pour aller secourir le malheur, protéger l'orphelin, contribuer à l'instruction du pauvre, et l'amour du Sauveur qu'on a puisé au pied du saint autel va se déborder sur des frères. Elles sont donc bien belles ces solennités qui donnent au cœur de si nobles émotions, qui encouragent de si généreux penchants !

Elle est donc bien admirable, cette foi dont nous venons de demander l'accroissement au Seigneur ! Oui, nous le prions de la faire naître sur tous les rivages, dans tous les cœurs, et que l'immense famille soit réunie dans le même symbole, *una fides*.

Digitized by Google

Elle nous inspirera cette crainte filiale du Seigneur, mêlée d'un tendre amour pour le Sauveur qui a tant aimé les hommes et qui récompensera des instants donnés au bonheur de le servir par une éternité de gloire et de félicité.

Elle fera palpiter nos cœurs d'amour pour nos frères ; le désir de leur faire du bien sera une passion ; nos cœurs ne connaîtront pour eux que la plus entraînante sympathie. Malheur à celui qui en passant le seuil sacré, ne laisserait pas derrière lui tout sentiment d'aigreur ou même de la plus légère antipathie ! Il ne contiendra que des frères, ce beau temple, et leurs cœurs n'en feront plus qu'un ! *Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.*

Sparte, dans sa courte prière, demandait au ciel la gloire et la vertu. C'est à la France, il semble, que l'une et l'autre étaient réservées.

La gloire de ses armes a brillé sur tous les points du globe, ses nobles guerriers ont montré ce que peut la voix de la Patrie, ce que peut aussi la voix de l'humanité envers le vaincu. Les ennemis ont admiré la magnanimité du vainqueur. Nos arts, nos sciences, nos livres si variés, rivaux de nos armes, ont subjugué le monde. A la vue du Français, le cœur de l'étranger s'épanouit, son cœur atteint de grandes et belles choses, de nobles sentiments. C'est de la France que s'élance le courageux missionnaire pour porter la douce lumière de l'Evangile, et la vertu s'unit à la gloire pour tresser la double couronne destinée aux enfants de notre belle Patrie.

Dans ce beau jour, Messieurs, un regret fait soupirer mon cœur affligé ; il n'est plus parmi nous, ce vénérable Prélat qui s'oubliant toujours, sollicita comme une faveur la démolition de son palais, pour augmenter sa cathédrale.

Digitized by Google

Hommage lui soit rendu de ces vastes travaux ! C'est à son abnégation que le gouvernement les accorde ; c'est à ses vertus qu'il n'hésite pas à donner cette haute preuve de déférence ; c'est aussi à ce saint Evêque que je dois le bonheur de me trouver au milieu de vous, Messieurs, le bonheur d'être placé dans un Diocèse, où mon cœur n'a d'autres émotions que celles de l'administration, de l'amour de l'édification, de la plus tendre sympathie.

Peut-être ne verrons-nous pas couronner d'une majestueuse abside ces fondations que nous allons bénir ; mais vous, administrateurs zélés, vous aurez un jour cette jouissance ; ce sera votre piété, peuple fidèle, qui mettra la dernière main à ce monument, ils ne feront pas défaut à votre foi, ces membres des divers conseils, ces députés dignes de votre confiance.

Elevez-vous, noble édifice, — Voûtes imposantes — frappez nos arrière-neveux d'admiration à la vue du sentiment qui les fit si magnifiques ! Et vous, vénérable Prélat que nous pleurerons toujours, puissiez-vous, du haut du Ciel, voir la joie de ceux qui furent vos enfants et nous obtenir que tous ceux qui entreront dans ce Temple, dont une partie sera votre ouvrage, en sortent avec l'accent si pénétré du noble centurion : *Celui-ci est vraiment le fils de Dieu. Adorons-le ! Aimons-le ! Régnons tous un jour avec lui.* Ainsi soit-il !

A posé, le troisième jour de septembre, à l'issue de la messe capitulaire et solennellement bénit la première pierre des travaux pour la continuation et l'achèvement de l'Eglise Cathédrale, lesquels consistent dans le transept Nord et les deux Chapelles Est au delà dudit transept, dont les constructions sont commencées et doivent être suivies des cinq chapelles formant l'abside du Chœur.

Digitized by Google

(Cette pierre fait partie de la troisième assise en granit du pilier Est du Transept du côté du septentrion.)

A l'instant a été scellée dans ladite pierre une boîte de plomb renfermant :

1° Une médaille d'argent portant en face l'effigie de Grégoire XVI avec l'exergue : *Gregorius XVI* Pont. Max. a IX et représentant au revers Notre-Seigneur lavant les pieds à S. Pierre avec l'exergue *Tu Dominus et Magister... Exemplum dedi vobis.*

2° Une pièce de monnaie à l'effigie de Louis-Philippe Ier, roi des Français, et au millésime 1840.

3° Une plaque de métal sur laquelle sont gravées les armes dudit Seigneur Evêque, les armoiries du Chapitre et celles de la Ville, et au-dessous l'inscription suivante dont lecture a été préalablement donnée à l'assistance à haute et intelligible voix.

Digitized by Google

D.·. O.·. M.·.
GREGORIO. PP. XVI. FEL. REGN
ECCL. CATH. NANNET
AEDIFICATIONIS
AN. M. CD. XXX. IV. CEPTAE
DIV. POST. INTERRVPT
NVNC
LVDOVICI-PHILIPPI. I. FRANC. REG
IVSSV. AC. MVNIFIC
PROMOV. ILL. AC. RR. IOS. MIC. DE GVERINES. NVPER. NAN. EPO
ITERVM. SVMPTAE
PRIM. HVNC. LAPIDEM
ADIVV. VEN. CAPITVLO
SOLEMN. POSVIT. RIT. QVE. SACR. CONSECR
ILL. AC. RR. IOHAN. FRANC. DE. HERCÉ
NANNET. EPVS
VNA. CVM. ILL. AC. RR. LVD. ROB. PAYSANT. ANDEG. EPO
ADSTANTIBVS
TVM. REGION. TVM. CIVIT. PROCER. AC. MAGISTER
COMITE. D. D'ERLON. FRANC. PAR
REGISQ. AB. EXERCIT
F. BIGNON. COMIT. GEN. PRAESID
FAVRE-COVVEL, PRAEFECT. VIC. GER
FERD. FAVRE. MVNICIPAT. OBTIN.
MAGNO. CVM. CLERI. CIVIVMQ. CONCVRS
AC-PLAVSV
III. NON. SEPTEMB. AN. DNI. M. D.CCC. XL
SAN. FELICE. SEHEVLT. ARCHITECT.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

La cérémonie s'est terminée par le chant du psaume *Exaudiat* et du *Domine salvum fac Regem*. et par la *bénédiction pontificale*.

En foi de quoi et pour perpétuelle mémoire, le présent procès-verbal a été inscrit et signé [1] au registre des actes capitulaires de l'église cathédrale de Nantes les jour, mois et an que dessus.

***

L'un de nos anciens professeurs, le vénérable abbé Coquet, donne de l'inscription la traduction suivante, sur laquelle il est facile de remarquer que les noms de saint Pierre et de saint Paul, sous le vocable desquels est placée l'Eglise Cathédrale, y ont été aussi bien oubliés que celui du duc de Bretagne Jean V.

Encore le nom de Maurice Duval n'y pouvait-il figurer, puisqu'il n'était plus préfet de la Loire-Inférieure [2], mais peut-être eût-il été juste d'associer dans le discours son nom à celui de Monseigneur de Guérines.

***

A l'honneur de Dieu très bon, très puissant.

L'Illustrissime et Révérendissime Jean-François de Hercé, Évêque de Nantes, assisté de l'Illustrissime et Révérendis-

1. Voir fac-simile S.

2. M. de la Barbée a bien voulu nous renseigner sur cette vacance; Maurice Duval partait le 19 juin 1840 et n'était remplacé que le 14 septembre 1840, par Chaper.

Digitized by Google

aime Louis-Robert Paysant, Evêque d'Angers, et du Vénérable Chapitre.

A posé solennellement cette première pierre consacrée par les rites de l'Eglise pour l'achèvement de l'Eglise Cathédrale de Nantes, dont la construction commencée en 1434 et longtemps interrompue a été reprise sous le pontificat du pape Grégoire XVI par l'ordre et la munificence de Louis-Philippe Ier, roi des Français, à la sollicitation de l'Illustrissime et Révérendissime Joseph-Micolon de Guérines, naguère évêque de Nantes.

En présence :

Des magistrats et principaux habitants du Département et de la Ville.

Du comte d'Erlon, pair de France, et général de l'armée du Roi.

De F. Bignon, président du Conseil général.

De Favre-Convel, conseiller de préfecture, remplissant les fonctions de Préfet.

De Ferdinand Favre, Maire.

Avec un grand concours de clergé et de citoyens exprimant leur joie.

Le IIIe jour des nones de septembre, l'an du Seigneur 1840.

Digitized by Google

***

Les personnes qui ont assisté à la cérémonie du 3 septembre 1840, il y a quarante-huit ans, commencent à devenir rares, et ce n'est pas sans peine que nous avons pu nous faire raconter les péripéties de ce jour mémorable pour l'histoire de notre Cathédrale.

M. l'abbé Rémaud, qui est curé de Saffré, nous a le premier désigné le pilier, qui est dans le transept nord, à l'Est du tombeau de Lamoricière.

M. l'abbé Stanislas Peigné, qui était enfant de chœur en même temps que M. l'abbé Rémaud, nous a confirmé les dires de ce dernier. M. François Clergeau, tailleur de pierre blanche (demeurant 31, chemin de Bonne-Garde, né à Nantes en 1825, place des Jacobins), était également enfant de chœur à la cathédrale ; il nous a particulièrement fait connaître M. Lefebvre, tailleur de pierre de granit, qui né à Orvault le 7 avril 1810, a par conséquent 78 ans, ce qui ne l'empêche pas de travailler courageusement à sa journée dans les chantiers de la Contrie.

M. Lefebvre nous a appris qu'il avait creusé dans la pierre une cavité de vingt centimètres sur trente, et sept à huit centimètres de profondeur, dans laquelle a été déposée la boîte en plomb contenant la plaque de l'inscription et les monnaies.

La première pierre est placée en troisième assise sur la face Sud-Ouest, à 0,84 au-dessus du dallage ; sa hauteur étant de 0,42, son dessus est à 1,26.

Le 3 septembre, le temps était splendide.

Digitized by Google

Après la cérémonie, le public vint toute la journée frapper sur la pierre.

Des plats avaient été placés, ils rapportèrent 1600 francs.

Sur cette somme, il fut remis par ordre de Monseigneur de Hercé, 7 fr. 00 à 42 maçons et tailleurs de pierre en plus de leur journée, et 3 fr. 50 aux manœuvres.

Pour la circonstance, des chapeaux mous en feutre gris furent donnés aux trois maçons qui posèrent la pierre, qui de plus étaient revêtus de grands tabliers neufs jaune serin en peau de mouton, (genre sapeur de l'époque)?

***

Les travaux ne devaient pas marcher comme le supposait le digne et populaire Evêque de Hercé.

Il ne nous appartient pas d'entrer plus avant dans des détails.

Nous dirons seulement :

Que les travaux commencés par Seheult dans le transept nord et les deux chapelles vers est, correspondantes à celles élevées par Brosset du côté sud, furent terminés (à l'intérieur) par Nau.

Que celui-ci, à la suite de plans (pl. 26) qui lui furent demandés en 1855, fit l'abside et le chœur jusqu'à une certaine hauteur.

Enfin, le 31 décembre 1884, Monsieur Sauvageot était nommé pour faire le bras de croix et réunir (pl. 27) les constructions du XVe siècle à celles du XIXe en faisant disparaître les piliers romans et la coupole du XIIe siècle.

Nantes, le 17 juin 1888.

A. Legendre.

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE NANTES

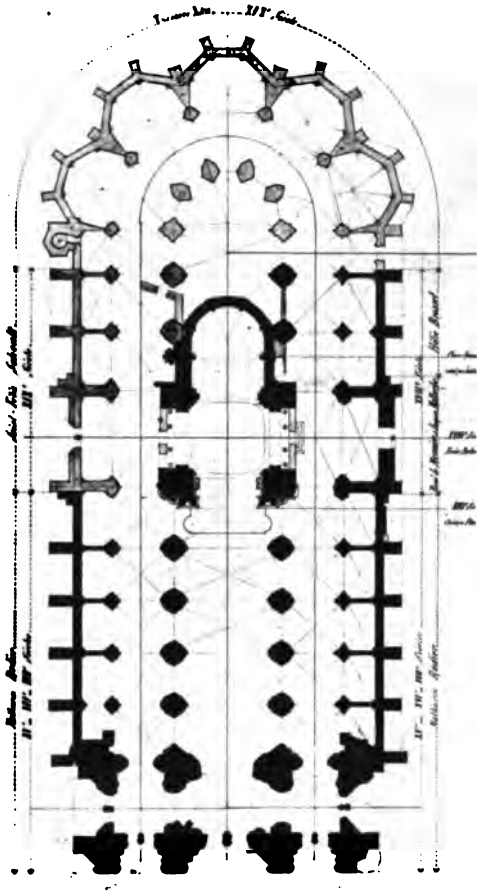

PLAN INDIQUANT LES PARTIES CONSTRUITES
aux XVe XVIe XVIIe et XIXe Siècles

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Digitized by Google

Digitized by Google

Note A.

Le 4 août dernier, ayant eu occasion de faire photographier pour l'Exposition de 1889 (section des Monuments Historiques), les pierres tombales de François Hamon et celle déposée dans la crypte Sud, nous en avons profité pour nous assurer si dans les terres qui n'avaient pas été enlevées quelques débris pouvaient être recueillis.

Dans les déblais, nous n'avons plus rien rencontré. Mais au milieu de la maçonnerie de la petite abside, nous avons eu à démolir une mauvaise maçonnerie qui avait été faite très rapidement, et autour de laquelle nous avons trouvé, mélangées à des moellons, de nombreuses scories de mâchefer.

Nous avons reconnu qu'à trente-cinq centimètres au-dessous du dallage de la crypte, un conduit vertical ayant de vide vingt centimètres carrés et un mètre dix-huit de hauteur, avait été fait très à la hâte.

Le palâtre qui recouvrait ce conduit enlevé, nous avons, au fur et à mesure que l'on démolissait, remarqué jusqu'à une profondeur de quatre-vingt-dix centimètres un mélange de pierrailles et de gravois. Puis, de quatre-vingt-dix à un mètre, nous avons trouvé, mélangés à de la poussière terreuse, quatorze grands clous et deux plus petits. Tous ces clous avaient été forgés au marteau. L'un d'eux est intact, mesure quatre-vingt-sept millimètres de longueur et dix-huit millimètres de diamètre à la tête qui est plate.

La présence de ces clous réunis en tas nous démontrait clairement que nous étions en présence de restes qui, au

Digitized by Google

moment où ils avaient été déplacés étaient déjà dans un état de décomposition très avancée ; nous avons ensuite avec le plus grand soin fait ramasser dans un tamis tout ce qui restait dans l'excavation, c'est-à-dire une substance terreuse[1].

Cette substance ayant été étendue, nous y avons trouvé :

Huit épingles en laiton.

Un petit filigrane en or.

De petits morceaux de charbon de bois.

Un reste d'ongle.

Deux annelets en or.

Deux pièces de monnaies en cuivre.

Deux boutons.

Une capsule de bouton, de 0,018 de diamètre et percée irrégulièrement de trois trous.

Les deux monnaies sont l'une brûlée et l'autre très effacée.

Cette dernière, un liard Louis XIV, nous a été montrée par notre collègue M. Bastard, sous le numéro 244, pl. CIV, dans les monnaies royales de France (1878) par Hoffmann. Ce liard porte :

L. XIIII ROY DE FR ET DE NAV

R/ LIARD DE FRANCE

Dessous A et trois fleurs de lis.

Les boutons dont il ne reste que les dessus mesurent de diamètre vingt-cinq millimètres et sont dissemblables de dessin.

La capsule s'adapte parfaitement au-dessous de l'un d'eux.

Les épingles nous paraissent du XIVe au XVe siècle et sont semblables à ce qu'en dit Viollet-le-Duc dans son dictionnaire du Mobilier français. T. 3, p. 343.

1. Nous avions eu le soin de faire prévenir M. l'abbé Bruneau, chanoine custode de la Cathédrale, et notre collègue M. Maître, de se trouver présents à l'opération à laquelle ce dernier seul a pu assister.

Digitized by Google

On trouve des épingles parmi les fragments gaulois; les dames romaines en faisaient grand usage, et le moyen âge ne se fit pas faute d'en mettre à profusion dans la toilette des dames, surtout à dater du XIVe siècle. La mode des voiles, des guimpes, des barbettes, des cornes, exigeait une innombrable quantité d'épingles, et c'était à l'aide de petites broches faites de laiton qu'on pouvait maintenir ces agréments de tête et de cou, et leur donner sur la peau les plis convenables. Les épingles qu'on voit figurées sur les monuments, et *celles qu'on trouve dans les fouilles avec d'autres objets du moyen âge ressemblent exactement aux nôtres*, mais sont habituellement moins fines. On en voit de fort longues, qui devaient servir à la coiffure. Ces épingles, *très bien faites*, sont munies d'une tête ronde un peu aplatie, *non point rapportée*, mais faisant corps avec le métal de la broche.....

Notre savant collègue M. Andouard a bien voulu prendre la peine d'étudier avec soin la substance terreuse, et voici ce qu'il nous écrit à la date du 29 août dernier :

J'ai examiné avec soin la substance terreuse que vous m'avez remise en dernier lieu, et voici mon opinion à son sujet :

Je l'ai d'abord fait passer à travers un crible pour en séparer les divers éléments. J'ai isolé de cette façon des pierres, des clous et une poudre grossière friable, de couleur grise, dépourvue d'odeur caractéristique.

Les pierres ne présentent rien de saillant. J'y ai trouvé du schiste, des fragments rougeâtres, très ferrugineux (on dirait de la brique), du mortier (sable et chaux) et des débris de monnaie ou de médaille en cuivre cachés dans une substance pierreuse et malheureusement brisés par le pilon.

La substance terreuse est grise, pulvérulente, homogène.

L'analyse chimique y dénote :

Du phosphate de chaux, du carbonate de chaux, des produits organiques et des sels ammoniacaux ; ces deux derniers éléments en très petite proportion.

La conclusion de cet examen n'est pas douteux ; nous sommes en présence de restes humains, caractérisés surtout par des parties de squelette, ainsi qu'en témoigne la présence du phosphate calcaire.

En cherchant avec soin dans la substance terreuse, j'en ai isolé des fragments de fils et de lames d'or, puis un fragment grisâtre, mince, ayant l'aspect corné des ongles. Vu au microscope, ce fragment pré-

Digitized by Google

sente des stries brillantes, sensiblement parallèles, dont la disposition rappelle beaucoup celle de la substance minérale ; chauffé, il répand l'odeur de la corne brûlée, je crois que c'est bien un débris d'ongle [1]...

A. Andouard.

Il n'est pas non plus douteux que lors du déplacement de la pierre tombale, les vases que nous avions trouvés dessous avaient été retirés en même temps, du caveau qu'elle recouvrait, et que le corps ou plutôt ce qui en restait avait été ramassé pêle-mêle avec ce qui se sera trouvé dans le caveau, principalement les clous qui auront été mis en dernier par dessus.

La pierre tombale et les vases étant du XIVe ou du XVe siècle, nous ne nous expliquons la présence d'un liard Louis XIV et surtout de boutons que nous croyons Louis XV, que par une translation faite évidemment lors des travaux exécutés en 1733.

A cette époque, la sacristie qui depuis a existé dans les deux travées construites par Brosset, n'y existait pas encore, puisque la crypte n'y était pas plus comblée là qu'ailleurs.

Pour prouver le contraire, il suffirait de trouver le mémoire des carrelages et aménagements exécutés dans cette partie.

Travers dit, t. 3, p. 486 :

... A cette occasion on combla une crypte qui était *sous le haut du chœur*, et l'on s'en est repenti depuis, on rasa les tombeaux des évêques Henri le Barbu et Pierre du Chaffault...

Par le *haut du chœur*, il faut entendre la partie centrale située à l'intérieur de la nef circulaire, laquelle partie

1. Le fragment de cuivre que signale M. Andouard nous paraît être la capsule du deuxième bouton, mais non une monnaie.

M. Andouard nous a encore remis un troisième annelet en os ; nous observons que les trois annelets ont des diamètres différents. Il y a aussi une petite pointe ayant un centimètre de longeur et une tête très large.

Digitized by Google

n'était pas encore remblayée en 1733, alors que les chapelles absidales au contraire étaient depuis longtemps condamnées et devaient être en partie comblées par les gravois des nouvelles constructions, car il est évident que lorsque Brosset fit (1650) les deux travées à l'Est du transept Sud, les nouvelles fondations furent dès cette époque établies avec l'intention bien arrêtée de détruire la crypte, ou tout au moins son pourtour, puisque les maçonneries romanes furent alors démolies et comprises dans les nouvelles substructions.

***

A propos de Brosset, M. Boismen nous a fait remise avant son départ d'une inscription constatant que cet architecte fut chargé des travaux de la cathédrale de 1650 à 1655. Nous avons fait photographier l'inscription de cette pierre, qui figure avec celle de Charles Boussineau sur la pl. 2. Nous la donnons avec l'orthographe de l'époque:

GLOIRE·ET·HONEVR
A·DIEV·AL'AVIERGE
ET·AVX SAINTS
IEZVS MARIA
IOZEP

HELIE·BROSSET
ARCHITECTE
DE·NANTE

1650
..51
..52
..53
..54
..55

Digitized by Google

***

Monsieur Boismen nous a également donné une pierre (malheureusement cassée en deux morceaux), qui provient du tombeau [1] de l'évêque Galeran (pl. 28).

L'inscription de cette pierre[2] en beaux caractères qui, à première vue, semblent plutôt du XIe que du XIIIe siècle, est celle-ci :

OSSA·GALERANI
QVONDĀ·EPĪ·
NANNET·QVI
OBIIT·7· KL·
OCTOB·AN 1264[3].

Albert le Grand dit, page 409 :

Ce prélat mourut le 25 septembre l'an 1260, et non 1264, et gist en sa Cathédrale.

Puis il ajoute :

LXII. Jacques natif de Guerrande, docte théologien, fut chanoine de Paris et doyen de Tours, esleu évesque de Nantes, non pas l'an 1264, comme l'ont écrit aucuns, mais dès l'an 1260. Ce qui se justifie par un

1. Détruit au XVIIe siècle, lors de l'édification de la Décoration du Chœur.
2. Cette pierre calcaire mesure de longueur 0.405, de hauteur, 0.345, d'épaisseur 0.09 ; les lettres ont de hauteur 0.033.
3. Bien que la pierre soit cassée à la gauche du 7, nous ne croyons pas qu'il y ait place pour un autre chiffre, lequel dans tous les cas ne pourrait être qu'un 1, ce qui, à dix jours près, n'a du reste pas d'importance pour la date.

Digitized by Google

acte figuré de luy. *Mense Junio anno Domini M. CC sexagesimo. Par lequel il approuve la donaison faite à l'Abbaye et Monastère de la Chaume, Ordre de S. Benoist, de cent sols monnaye courante de rente par Marguerite héritière (Mentis-Acuti et Ganappia) de Montaigu et la Garnache, du consentement de son mary Pierre de Branna, la dite somme a esté payée par le Sénéchal de la Chastellenie de la Garnache dans la quinzaine de la Purification Nostre Dame, lequel terme escheu autant de jours qu'il dilayera de payer la dite rente, il y adioustera autant de dix sols du sien.* Auquel acte est attaché l'acceptation dudit don fait par le Seneschal royal de Poictou à la Roche-sur-Yon. *Die sabati post festum sancti Stephani 1277,* scellé d'un grand sceau de cire verte, l'escu chargé de dix fleurs de Lys 4, 3, 2 et 1, contre-scellé d'un escu à quatre fleurs de Lys en croix, deux grandes, deux moindres. Je vis et coppiay le dit acte à la Chaume l'an passé 1264, en Novembre, et l'ay voulu produire icy pour justifier mon datte.....

Travers, tome 1, p. 372, écrit :

L'évêque Galeran mourut l'an 1263, cela est certain. ALBERT DE MORLAIS ET MM. DE SAINTE MARTHE disent l'an 1260; VINCENT CHARON l'an 1264, le 25 septembre ; AUGUSTIN DU PAZ, JEAN CHENU et CLAUDE ROBERT l'an 1267.....

De nos jours, M. Stéphane de la Nicollière, dans son *Armorial des évêques de Nantes* (*1868*), p. 46-47, dit :

Galeran, natif du diocèse de Léon, élu en 1240, mourut en 1263, le 11 des calendes de septembre. et fut inhumé dans sa cathédrale.....

Puis ajoute en note .

Le nécrologe de Geneston, que nous avons relevé aux Blancs-Manteaux (Bibliothèque Impériale), place bien la mort de Galeran au 11 des calendes de *septembre* ET NON PAS D'OCTOBRE, comme le met par erreur M. Hauréau.

Sans commentaires, nous pensons que l'inscription ci-dessus relatée vient tirer nos historiens d'embarras, en nous

Digitized by Google

prouvant qu'il ne faut pas avoir une entière confiance dans les dates qu'ils donnent, de bonne foi nous n'en doutons pas, mais souvent d'après des écrits erronnés. Ainsi il est certain qu'Albert le Grand a connu exactement l'année de la mort de Galeran et qu'il a été induit en erreur par le texte qu'il cite à propos du successeur de Galeran, ce qui a été de sa part la cause d'une double erreur.

Des historiens cités par Travers, *Vincent Charon* est à un mois près, celui qui s'en rapproche le plus.

Quant à notre collègue M. de la Nicollière, il commet une erreur encore plus grande que celle qu'il croit relever chez M. Hauréau.

*
* *

Nous avons vu que depuis 1657 jusqu'à 1733, c'est-à-dire pendant 76 ans, les travaux avaient été arrêtés. La date probable du liard en question, qui porte un buste couronné est sans doute de 1693. D'après ces données, pouvons-nous de nouveau rechercher à quel tombeau appartenait la pierre tombale de la crypte sud ?

Nous avons vu que cette pierre ne paraissait pas provenir d'un tombeau du XIVe siècle, — aujourd'hui nous osons presque affirmer que c'est celle du tombeau de Pierre du Chaffault, évêque du XVe siècle.

Comme nous l'avons observé, l'orientation de la pierre — le côté droit qui est fruste et touchait la maçonnerie — le dais que deux anges soutenaient au-dessus de la tête, nous semblent parfaitement concorder avec l'endroit désigné par Travers, à droite de l'autel, du vieux chœur.

Digitized by Google

***

En fouillant au-dessous des fondations, nous avons trouvé un coquillage que nous avions rencontré un peu plus loin lors des fouilles de 1885. Un BUCCINUM UNDATUM, aujourd'hui commun à la Bernerie et à Pornichet [1].

Pour ne rien omettre, nous devons dire qu'à cette de 1885, lors du déblaiement général de la crypte, nous avions, à notre très grande surprise, trouvé mélangé aux trois squelettes découverts dans la nef circulaire de la crypte, *un véritable charnier* [2].

La chose nous paraissant curieuse, nous avions, le 20 juillet réuni une Commission qui était composée :

Du regretté abbé Allard, doyen du chapitre, qui, s'il voyait avec peine (qu'aurait-il dit depuis ?) les travaux retardés alors par l'étude, forcément très longue des plans de M. Sauvageot [3], venait souvent causer de choses et d'autres, montrant qu'il s'intéressait vivement à tout ce qui dépendait du monument ;

De MM. Abadie père et fils, Vétérinaires ;

Docteur Bureau, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle, et Porson docteur-médecin ;

De M. le vicomte de la Laurencie, le zélé promoteur des fouilles de la crypte ;

De MM. du Champ-Renou, comte de l'Estourbeillon, Evellin, baron des Jamonières et Viau, membres de la Société archéologique ;

1. Note de M. le docteur Bureau, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle.

2. Nous avons réservé de ce charnier, au N. O. du pilier placé entre les absides Est et Sud, une surface de deux mètres carrés, qui n'a pas été touchée.

3. Lors de son départ M. Boismen n'a fait remise *d'aucuns plans ni notes*, relatifs à la Cathédrale.

Digitized by Google

De notre vieux camarade Aristide Van Iseghem qui, pas plus que l'abbé Allard, pensait disparaître avant l'achèvement du monument.

Dans son rapport au ministre, Monsieur Sauvageot rendant compte des fouilles avait dit :

Enfin pour ne rien omettre, j'indiquerai encore quelques morceaux de ferrailles rendus informes par l'oxydation et divers ossements d'animaux, BŒUF, MOUTON ET AGNEAU.

Au sujet de ces ossements d'animaux jetés en tas à l'intérieur et au pied du mur de l'enceinte gallo-romaine, notre ami M. le docteur Bureau nous avait adressé la lettre suivante :

Angers, 18 obtobre 1885.

Nous avons examiné la semaine dernière, M. Abadie et moi, les ossements que vous nous avez confiés. Ces os appartiennent tous au bœuf et au mouton, il y a aussi quelques os d'agneau. Les vertèbres dominent, les mâchoires inférieures, qui se conservent toujours mieux que les crânes, sont aussi fort nombreuses, tandis que les os des membres sont en petit nombre.

Il n'est guère probable que ces os aient subi la cuisson, car les mâchoires inférieures du bœuf sont encore réunies à la symphyse du menton.

D'autre part, les squelettes n'ont pas été débités comme ils le sont de nos jours dans les boucheries. On ne voit, en effet, aucune vertèbre sciée soit dans le sens longitudinal, soit dans le sens transversal. Il me paraît donc de toute évidence que ce ne sont point des restes d'animaux ayant servi à la nourriture de l'homme.

Les quelques coquilles recueillies dans les fouilles sont :

Un BUCCINUM UNDATUM, assez commun sur nos côtes.

Des huîtres communes, OSTREA EDULIS.

Un limaçon commun, HELIX ASPERSA.

.....

P. S. — Notre examen a porté SUR QUINZE SQUELETTES DE BŒUFS et UNE TRENTAINE DE SQUELETTES DE MOUTONS.

LOUIS BUREAU.

Digitized by Google

Note B[1].

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Séance du mercredi 22 août 1888.

Présidence de M. le sénateur Decroix vice-président.
Secrétaire : M. Ch. Le Cour, député.
La séance est ouverte à 3 h. 1/4.
Après la lecture du procès-verbal.

.....
.....
.....

M. le baron de Lareinty prend la présidence.

.....
.....
.....

Travaux de la Cathédrale

M. Martin donne lecture du rapport qui suit :

Messieurs,

Dans votre séance du 11 avril dernier, notre honorable collègue M. Decroix posait une question à M. le Préfet, au sujet des travaux de la Cathédrale de Nantes :

« Il rappelle, dit le procès-verbal, que le Conseil a ac-

1. *L'Espérance du Peuple*, Vendredi 24 Août, 1888.

Digitized by Google

« cepté non point le projet de M. Boismen, dont le devis « s'élevait à 130,000 fr., mais un second projet qui entraînait une dépense de 436,000 fr., et qui comprenait, notamment, la réfection des quatre piliers dont M. Boismen « demandait simplement le revêtement. Il paraît, ajoutait « M. Decroix, que l'entrepreneur aurait la prétention de « réclamer, pour les travaux qu'il exécute, une somme de « 436,000 fr., et qu'en réalité il ne ferait guère qu'exécuter « le projet de M. Boismen. »

M. le Préfet répondit à cette question qu'il ne fallait pas confondre le projet de M. Sauvageot, qui s'exécutait en ce moment sous les ordres de M. Legendre, et qui consistait surtout dans la réfection des quatre piliers du chœur, avec le projet de M. Boismen qui ne prévoyait que le revêtement de ces quatre piliers; que ces deux projets étaient essentiellement différents.

A la suite d'observations échangées par divers de nos collègues, M. le Président proposa au Conseil de nommer une commission de cinq membres pour examiner les travaux exécutés à la Cathédrale.

Les cinq membres, auxquels vous fîtes alors l'honneur de confier cette mission, furent : MM. le baron de Lareinty, le Cte de Cornulier, le Mis de Ternay, Lanoë et Martin.

Le surlendemain, comme votre session touchait à son terme, M. le Président vous faisait connaître que le temps manquait à votre commission pour vous présenter des renseignements complets et des conclusions précises sur la situation qui vous avait été signalée par M. Decroix. En conséquence, il vous proposait de renvoyer l'examen de la question à votre Commission départementale, à laquelle s'adjoindrait la commission spéciale. Ensemble, les membres de ces deux Commissions étudieraient la question sur place, s'entoureraient de tous les documents nécessaires, et au besoin entendraient les autorités compétentes en la la matière.

Digitized by Google

C'est donc au nom de ces deux commissions : la Commission départementale et la Commission spéciale, que j'ai l'honneur aujourd'hui de vous faire connaître le résultat de nos recherches et la conclusion de nos études.

Et d'abord, messieurs, permettez-moi de vous rappeler dans quelles conditions vous aviez adopté le projet de M. Sauvageot, architecte diocésain, dont la dépense s'élevait à 436,000 fr.

Vous aviez été saisis par une dépêche de M. le ministre de l'intérieur et des cultes du 4 avril 1887, d'une demande de concours pour l'achèvement de la cathédrale de Nantes. Déjà vous aviez prouvé tout l'intérêt que vous portiez à cette œuvre en votant, au mois d'août 1886, un crédit de 20,000 fr. pour l'exercice 1887.

Et notre honorable collègue M. Le Cour, chargé, au nom de votre Commission des finances, de faire un rapport sur la demande de M. le ministre de l'intérieur et des cultes, qui trouvait la somme de 20,000 fr. insuffisante, disait dans ce rapport lu à votre séance du 24 avril 1887 :

« Le devis de M. l'architecte diocésain s'élève à 436,450 « fr. 36 c. Pour ce prix on pourra reprendre les quatre « piliers de la croix du transept, achever le chœur et livrer « au culte l'ensemble de cette magnifique Basilique qui est « le monument le plus remarquable qui existe dans le « département.

« Le Comité des travaux diocésains appelé à examiner « ce devis, ainsi que les plans et dessins produits à l'appui, « a émis un avis favorable à l'exécution des travaux dont « il s'agit. »

M. Le Cour nous faisait ensuite connaître que le Ministre était disposé à payer un quart de la dépense, soit 109,000 à 110,000 fr.

Or, Mgr l'Evêque de Nantes ayant déclaré que le Comité de souscription pourrait verser, en 1887, une somme de 40,000 fr., il restait à trouver environ 300,000 fr. L'Evêché

Digitized by Google

en fournirait les 2/3, et l'on nous demandait en conséquence d'en fournir l'autre tiers, soit 100,000 fr. Et comme vous aviez, en 1887, voté une première annuité de 20,000 fr., on vous proposait de voter en principe une allocation de 80,000 fr., répartie en huit annuités prises sur les ressources ordinaires.

Dans la discussion qui s'ouvrit sur ce Rapport, M. Le Cour insista à différentes reprises sur l'urgence qu'il y avait à accepter la proposition ferme de M. le Ministre de l'Instruction et des Cultes, et M. le Président du Conseil, ainsi que M. le marquis de Ternay, se joignirent à lui pour demander que l'on répondît de suite affirmativement à la question qui était posée par le gouvernement.

Enfin, les conclusions de la Commission des finances, mises aux voix, étaient adoptées par 24 voix contre 4 et 8 abstentions.

Si j'ai rapporté ces faits, c'est pour vous montrer qu'à cette époque, aucune discussion ne s'était élevée sur le plan de M. Sauvageot, et que vous l'aviez implicitement approuvé en votant, pour la part des dépenses qui incombait au Département, une somme contributive pour l'exécution de ce plan.

Etat, Département, Evêché, étaient d'accord et sur le travail à accomplir, et sur la dépense à faire, et sur les moyens financiers à employer.

Ces trois parties contractantes ont-elles donc été trompées ?

Et les travaux qui s'exécutent en ce moment à la Cathédrale, sur les plans et sous la direction de M. Sauvageot, pour un prix total de 436,000 francs, ne sont-ils qu'une contrefaçon des travaux que voulait faire M. Boismen pour un prix de cent trente mille francs ?

Telle était, Messieurs, la très grave et très délicate question que vous aviez posée à vos délégués de la Commission départementale et de la Commission spéciale.

Digitized by Google

En leur nom, aujourd'hui, je viens vous répondre : Non, nous n'avons pas été trompés, et vous pouvez faire taire les légitimes scrupules que vous avez un moment éprouvés.

Le projet de M. Sauvageot, qui s'exécute en ce moment, n'est point la copie, la reproduction du projet de M. Boismen, et il n'y a, entre ces deux projets, aucune comparaison possible.

Vous trouverez dans les procès-verbaux de la Commission départementale le compte rendu de l'entrevue que les membres de cette Commission et ceux de votre Commission spéciale ont eue avec M. de Baudot, inspecteur général des édifices diocésains, et M. Sauvageot, architecte diocésain [1].

Il en résulte d'abord qu'il ne faut pas établir un parallèle entre le devis de M. Boismen, qui n'est qu'une portion de devis, ne comprenant pas tous les travaux à exécuter à la Cathédrale, et le devis Sauvageot, qui est un devis complet comprenant tous les travaux à effectuer.

Voici, du reste, la récapitulation de ce dernier devis :

Chapitre 1. — Charpente en bois.	47.297	»
Chapitre 2. — Ouvrages préliminaires.	19.405	»
Chapitre 3. — Reprise des 4 piliers de la croisée	181.900	»
Chapitre 4. — Construction de la voûte de la croisée, et démolition de parties romanes . .	46.539	40
Chapitre 5. — Sculpture des chapiteaux épanelés.	2.500	»
Chapitre 6. — Reprise et arasement des murs de la crypte et du chœur, pour supporter le plancher en fer et les dallages et charpente en fer du plancher	20.117	04
A reporter...	317.758	44

1. Voir note C.

Digitized by Google

Report.....	317.758 44
Chapitre 7. — Marches et dallages au droit de la croisée et de tout le chœur	48.004 »
Chapitre 8. — Ouvrages divers	4.328 80
Ensemble.	370.091 24
Travaux imprévus 1/10e.	37.009 12
Montant des travaux.	407.100 36
Honoraires de l'architecte et de l'inspecteur, 7 50 °/₀.	30.532 53
Dépense totale :	437.632 89

Ce fut ce devis qui reçut l'approbation de M. le ministre des Cultes le 22 juillet 1887.

Maintenant considérons les travaux eux-mêmes, au point de vue de l'art.

Vous savez qu'ils peuvent se diviser en deux parties distinctes ;

1° L'achèvement du chœur, conçu dans le style du XVe siècle et destiné à remplacer l'abside romane ;

2° La démolition de la coupole du XIIe siècle, la réduction de la section des anciens piliers qui la supportent et la construction de la voûte haute à la rencontre des transepts.

Eh bien ! n'examinant ici que la question de la réfection des quatre gros piliers qui soutiennent la coupole romane, il paraît certain que plusieurs différences existent entre le projet Boismen et le projet Sauvageot.

Le premier n'est qu'un travail de placage, pour ainsi dire ; un revêtement consistant dans un épais parement ; une sorte de chemise appliquée sur le pilier et l'empâtant.

Le projet Sauvageot, au contraire, est un travail de réfection profonde et intime ; allant trouver la pile à refaire dans son noyau même, dans son cœur ; liant profon-

Digitized by Google

dément les parties nouvelles aux parties anciennes susceptibles d'être conservées.

Ce projet n'admet point, comme on l'a cru à tort, la reprise par le pied des quatre gros piliers. Il consiste, en réalité, dans une véritable reconstruction dont le but suprême est d'harmoniser la partie inférieure du XIIe siècle avec la partie supérieure du XVe siècle, et de fondre ces deux parties en un seul ensemble, ayant l'homogénéité, l'unité, qui est la condition essentielle du beau.

Vous comprenez de suite que, pour l'exécution de ce projet, les dépenses sont bien plus élevées que pour l'exécution du projet Boismen.

Il faut, en effet, plus de matériaux; par suite, des soutènements plus importants, des étaiements, des échafaudages plus considérables.

En réalité, Messieurs, les travaux qui s'exécutent en ce moment à la Cathédrale, sous la direction de M. Sauvageot, sont des travaux vraiment dignes de la magnificence de ce monument, et, à tous les égards, nous ne pouvons que souhaiter leur rapide achèvement.

Formons aussi plus qu'un souhait, formons un vœu, pour que les travaux qui restent à exécuter soient mis en adjudication publique, au lieu d'être donnés de gré à gré par l'Etat à des entrepreneurs étrangers à notre ville.

Il est bien naturel que les Nantais soient admis à tirer honneur et profit de la Cathédrale de Nantes.

La lecture de ce Rapport est accueillie par les applaudissements de la Droite.

.....

.....

.....

Digitized by Google

Note C.

RAPPORT[1] ADRESSÉ EN 1882 *à Monsieur le Ministre des Cultes par Monsieur* DE BAUDOT, *Inspecteur général des édifices diocésains, indiquant très nettement les motifs pour lesquels le projet de* M. BOISMEN *ne pouvait être approuvé, et quels devaient être les travaux à exécuter.*

DIOCÈSE DE NANTES

CATHÉDRALE

RAPPORT A MONSIEUR LE MINISTRE DES CULTES.

Paris, le 20 avril 1882.

« Les travaux restant à faire à la cathédrale de Nantes « et dont la dépense est évaluée par M. l'Architecte diocé- « sain à une somme approximative de 300.000 fr., con- « sistent :

« 1° En l'achèvement du chœur, commencé dans le style « du XIVe siècle et destiné à remplacer l'abside romane « qui a été récemment détruite ;

« 2° En la démolition de la coupole du XIIe siècle, la

1. Inséré dans le rapport sommaire et procès-verbaux des séances de la Commission départementale du Conseil général de la Loire-Inférieure. Sessions de Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août 1888, pages 77 à 79.

Digitized by Google

« réduction de la section des anciens piliers qui la sup-
« portent et la construction de la voûte haute à la rencontre
« des transepts.

« La première partie de ces travaux est assurément
« indispensable, et, quel que soit le laps de temps à mettre à
« les terminer, il ne peut y avoir d'interruption dans cette
« opération.

« Quant à la seconde partie, elle peut être ajournée plus
« ou moins longtemps, mais son exécution doit être défini-
« tivement prévue, et il importe de prendre une détermi-
« nation au sujet de la réunion de la nef et de l'abside qui,
« toutes deux élevées maintenant à la même hauteur et
« dans le même style, ne peuvent constituer deux vaisseaux
« différents et pour ainsi dire deux églises séparées. C'est
« là une conséquence logique de la décision prise lors
« de la reconstruction du chœur à laquelle il semble impos-
« sible d'échapper. Mais l'opération dont il s'agit est DES
« PLUS DÉLICATES, et il est nécessaire, avant de l'entre-
« prendre, de bien préciser les conditions dans lesquelles
« elle sera faite.

« Dans un rapport joint au dossier, M. l'Architecte dio-
« césain affirme qu'il suffirait, sur une hauteur de 12 mètres
« environ, de réduire la section des piliers romans et de ne
« conserver qu'une âme en blocage, autour de laquelle serait
« établi un parement en granit qui ne constituerait qu'un
« simple revêtement n'ajoutant rien à la résistance des
« points d'appui et n'ayant qu'à supporter sa propre charge;
« à l'appui de son dire, il donne d'ailleurs une indication
« sur la résistance qu'offriraient des piles aussi remaniées,
« ainsi que des calculs établissant le poids que pourrait
« supporter chaque centimètre carré. Sans contester, en
« principe, ces affirmations, je pense cependant qu'en raison
« du manque d'homogénéité que présentent en général des
« maçonneries de blocage, il ne serait pas prudent de pro-
« céder suivant les indications de M. l'Architecte diocésain

Digitized by Google

« et, après une visite faite sur place, je n'hésite pas à « demander au Comité de ne pas approuver cette proposi- « tion qui ne peut être basée sur aucune donnée d'expé- « rience spéciale à l'édifice dont il s'agit, car on ne saurait « tirer une conclusion favorable de l'affaiblissement déjà « effectué en partie d'une des piles, puisqu'une grande « portion de la charge qu'elle supporte est soutenue par « les cintres placés sous les arcs de la coupole du XII« siècle ; si ces étaiements puissants étaient actuellement « enlevés, des désordres sérieux ne se produiraient-ils pas ? « D'ailleurs, en procédant par comparaison, on arrive à « constater que si les piles de la croisée des transepts « étaient reprises simplement avec parements accolés sans « liaison efficace, elles auraient absolument la même sec- « tion que les points d'appui de la nef qui ont, dans leur « partie isolée de la masse, une hauteur bien moins consi- « dérable et qui présentent cet avantage que leurs pare- « ments en pierre, montés en même temps que la maçonne- « rie de blocage, ajoutent par le fait de cette considération « singulièrement à leur résistance. Or, en admettant que « les piliers des transepts n'aient pas à entretenir une « charge verticale supérieure à celle que reçoivent ceux « de la nef, il ne faut pas oublier qu'ils ont à résister à « des pressions obliques très sérieuses provenant de la « poussée des arcs des collatéraux de la nef et du chœur.

« *Pour ces motifs, je crois devoir proposer, sinon des re-* « *prises absolument complètes de ces points d'appui, du* « *moins demander l'établissement de parements épais des-* « *tinés à renforcer réellement les maçonneries romanes* « *qui seront conservées. Il y aurait donc lieu de demander* « *à M. l'Architecte diocésain une étude détaillée des moyens* « *qu'il compterait employer en vue de cette opération,* « *ainsi qu'une estimation de la dépense qui sera notam-* « *ment augmentée par suite de l'établissement des étais* « *nécessaires et d'un emploi plus considérable de pierres.*

Digitized by Google

« J'ajouterai que si, comme j'ai l'honneur de le proposer « plus haut, le Comité reconnaît la nécessité, de supprimer « toute solution de continuité entre la nef et le chœur, la « grande arcade élevée à l'époque de la Renaissance, en « avant des premiers piliers des transepts, ne saurait « être conservée sur ce point et qu'il faudrait revenir à la « première pensée de M. l'Architecte diocésain qui propo- « sait de l'adosser au pignon du transept sud.

« Lorsque ces diverses questions auront été étudiées et « résolues en principe et que le devis nouveau aura été « dressé, il restera à déterminer dans quels délais ces tra- « vaux devront être exécutés, mais en attendant, il semble « indispensable de procéder à l'achèvement du chœur et « d'ouvrir un crédit sur l'exercice 1882.

« Signé : DE BAUDOT. »

Après avoir expliqué et commenté ce rapport, dont les conclusions ont été adoptées, M. de Baudot montre quelles grandes différences existent entre le projet Boismen et le projet Sauvageot au point de vue de la réfection des quatre gros piliers qui soutiennent la coupole romane. Le projet Boismen consiste en un travail DE PLACAGE ET DE REVÊTEMENT ; le projet Sauvageot est, au contraire, UNE VÉRITABLE RECONSTRUCTION dans le but d'harmoniser les piliers supérieurs du XVe siècle avec les piliers inférieurs du XIIe.

Il en résulte que les travaux de ce dernier projet sont beaucoup plus importants et, par suite, plus coûteux que ceux du projet Boismen.

Digitized by Google

Note D.

Tombeau de GUILLAUME GUÉGUEN
chapelle de Saint-Clair

Le Chapitre ayant fait placer en 1836, dans la chapelle de Saint-Clair, une boiserie qui cachait le tombeau de Guillaume Guéguen, de nombreuses réclamations parvinrent au Préfet qui, après s'être fait rendre compte de ce qui s'agissait, écrivit au Chapitre.

M. l'abbé Vrignaud, vicaire général, répondit le 28 juillet 1836 au préfet.

Celui-ci écrivit le 19 novembre à l'architecte du Département, et au Ministre de la Justice et des Cultes le 16 décembre de la même année.

Puis des boiseries ouvrantes furent placées devant le tombeau.

Mais après le départ de Maurice Duval (19 juin 1840), elles furent sans doute refermées à tout jamais ou à peu près, car le sacristain Faucheux nous a dit ne pas les avoir ouvertes plus de huit ou dix fois dans l'espace de trente-cinq ans.

Le fait avait d'ailleurs été consigné dans une notice[1], mais on peut dire que le souvenir en était presque perdu.

1. ... Derrière les boiseries adossées au mur, se trouve un tombeau d'évêque, qu'il est à regretter qu'on ait caché. Sa statue de marbre est couchée, et le plein-cintre qui forme la niche du tombeau est ornée de détails précieux. On a eu du moins la précaution, en plaçant la boiserie, de l'établir à s'ouvrir au besoin ; de sorte qu'il serait facile à la science d'étudier ce tombeau. (Notice sur l'église Saint-Pierre, Cathédrale de Nantes, 1846, p. 22.)

Digitized by Google

Ce n'est qu'à la suite de la communication faite (1883) par M. Ramé, que la boiserie fut enlevée au-devant du tombeau. et ce dernier, ainsi que la pierre tombale de François Hamon, rendus à la lumière.

Nantes, le 28 juillet 1836.

L'abbé Vrignaud, vicaire général, au Préfet Maurice Duval.

Monsieur le Préfet[1],

Je me suis fait un devoir de communiquer à mes Collègues du Chapitre et du Conseil de Fabrique les observations que vous m'avez faites hier au sujet de la décoration en boiserie qui masquerait le monument existant dans la chapelle Saint-Clair.

L'intérêt que vous portez au bel édifice de la Cathédrale et dont vous avez donné de précieux témoignages dans ce qui concerne son achèvement, doit sans aucun doute nous faire désirer de remplir vos intentions ; mais c'est parce que nous sommes convaincus de la réalité et de l'étendue de cet intérêt, que nous vous prions de nous permettre de vous faire observer :

1° Que jusqu'ici nous avions pourvu à ce qui tenait à la décoration intérieure de l'église et en particulier à celle des chapelles et des autels, toutes les fois qu'il n'était pas question de toucher à l'édifice, et cela sans réclamation de la part de l'autorité administrative, sous les yeux de laquelle nous agissions : nous avions donc cru pouvoir également adopter, pour la chapelle Saint-Clair, le plan qu'on

1. Nous désignons par les lettres A-D. (Archives Départementales), toutes les pièces que M. Maître a eu la complaisance de nous communiquer.

Digitized by Google

nous proposait, d'autant qu'il était très beau en lui-même et qu'on paraissait y tenir exclusivement en offrant de fournir aux frais ; ce que nous avons fait, nous l'avons fait de bonne foi, sans prétendre, en aucune manière, froisser ou méconnaître aucun droit.

2° Que ce plan qui conservait intact le monument était en cours d'exécution, lors du passage de M. Gourlier à Nantes, qu'ayant appris par M. l'architecte du Département que vous teniez, Monsieur le Préfet, ainsi que M. Gourlier, à ce qu'il ne fût pas soustrait aux regards du public, nous avons fait modifier le plan de manière à ce que des panneaux ouverts en laissassent voir la beauté.

3° Qu'il est vrai que dans l'exécution et en place, M. l'Architecte avait paru comprendre que ces panneaux ne devaient s'ouvrir qu'à volonté et demeurer ordinairement fermés, que c'est ce qui a pu donner lieu au rapport qui vous a été fait que le monument était détruit ou muré, mais qu'hier, aussitôt après vous avoir quitté, je me suis rendu dans la chapelle, avec M. l'abbé Dandé, mon collègue, que nous avons fait enlever les panneaux et donné l'ordre que les arcades demeurassent ouvertes toujours pour le laisser voir.

4° Qu'en conséquence de ce changement, nous serions très désireux que vous voulussiez bien prendre la peine, Monsieur le Préfet, de vous transporter sur les lieux pour juger par vous-même, et de la beauté du travail qui s'exécute et touche à sa fin, et de ses rapports avec le monument. Peut-être penseriez-vous que cette boiserie à jour pourrait lui servir de fermeture et même en devenir un accessoire qui y ajouterait du prix. Quant à la statue qui s'y trouvait, nous sommes prêts à la replacer ; mais comme elle n'est aucunement celle de l'Evêque auquel on attribue le monument, nous avons pensé dans le temps à la remplacer par un *Christ au Tombeau* et nous avions parlé à M. l'Architecte du Département ; cependant nous sommes disposés

Digitized by Google

à renoncer à ce projet, qui nous paraissait conduire à un résultat d'utilité et de déception.

5° Que cette chapelle pour laquelle M. le Ministre de l'Intérieur a bien voulu accorder un bloc de marbre statuaire, sera, par la richesse de ses boiseries et de son autel, en rapport avec la beauté de l'édifice dont elle deviendra un des principaux ornements; qu'elle ne coûtera rien à la fabrique et que c'est cette dernière raison qui ne nous a pas permis de nous adresser à M. l'architecte du département, dont nous n'avons eu qu'à nous louer à tous égards, la personne qui fait seule les frais ayant voulu employer son architecte, dont le talent peut être au reste apprécié par ce travail.

Telles sont, Monsieur le Préfet, les considérations que j'ai l'honneur de vous soumettre : nous aimons à espérer que lorsque vous aurez vu la chose par vous-même, vous serez touché du mérite de l'ouvrage commencé et presque terminé, et que vous n'exigerez pas la destruction de ce qui n'a été entrepris à si grands frais que dans l'intérêt de l'embellissement intérieur de l'église, le monument étant d'ailleurs intact et ayant été rendu visible.

C'est dans cette confiance que nous vous prions d'agréer de nouveau notre reconnaissance pour ce que vous voudrez bien faire en cette occasion en faveur de la Cathédrale, ainsi que l'hommage de respect avec lequel je suis en particulier,

Monsieur le Préfet,

Votre très humble et obéissant serviteur.

CH. VRIGNAUD,
Vic. gén.

Digitized by Google

19 novembre 1836.

Le Préfet Maurice Duval à Seheult, architecte du département [1].

Monsieur,

Après avoir visité les travaux entrepris à la Cathédrale dans la chapelle Saint-Clair, j'ai écrit le 13 août dernier à M. Vrignaud, vicaire général, pour lui faire connaître que je ne pouvais en aucune manière admettre les motifs que faisait valoir le Chapitre pour établir le droit qu'il aurait de faire exécuter dans la Cathédrale les ornements qu'il jugerait convenables.

En conséquence, je déclarais formellement que tous les ornements placés devant la fenêtre devaient être détruits et cette partie de la chapelle devait être rétablie et conservée dans son état primitif, les seules décorations à exécuter ne pouvant l'être que sur les murs des deux côtés. J'ajouterai le monument ancien doit être replacé et laissé entièrement à découvert.

En invitant MM. les Membres du Chapitre à se conformer à cette décision, je les prévenais que je chargeais M. l'Architecte du département d'en surveiller l'exécution.

Veuillez donc, Monsieur, vous transporter immédiatement à la Cathédrale et m'adresser un rapport sur l'état dans lequel se trouve la chapelle Saint-Clair ; vous aurez à me faire connaître si l'on s'est conformé ponctuellement à la décision rapportée plus haut [2].

Veuillez. ...

MAURICE DUVAL.

1. Jusqu'à Saint-Félix-Seheult, et nous croyons depuis Portail, les architectes du département ont été en même temps architectes de la Cathédrale. Cependant, nous n'avons remarqué nulle part le passage de Ceineray.

2. A-D.

Digitized by Google

16 décembre 1836.

Le Préfet au Ministre de la Justice et des Cultes.

Monsieur le Ministre,

Au mois de juillet dernier je fus informé que le Chapitre de la Cathédrale de Nantes faisait exécuter dans une des chapelles latérales de l'église des travaux en boiserie, tendant à masquer un ancien monument dont la conservation était demandée par tous les amateurs éclairés des anciens ouvrages d'art et principalement par M. Gourlier dont il avait fixé l'attention pendant son séjour à Nantes.

Je m'empressai de déclarer à Mgr l'Evêque que je m'opposais à l'exécution de ces travaux; M. l'abbé Vrignaud vicaire général, m'adressa en réponse les observations que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux; par ma lettre du 13 août que vous trouverez également ci-incluse, je déclarai de nouveau à M. le vicaire général que je ne pouvais admettre les observations présentées par le Chapitre et que la chapelle Saint-Clair devait être rétablie dans son état primitif. Malgré cette opposition, les travaux ayant continué, j'ai chargé M. l'architecte du Département de rédiger un rapport; je le joins aux autres pièces, afin de fixer votre opinion sur cette affaire, au sujet de laquelle je vous prie de vouloir prendre une décision, le chapitre paraissant être dans l'intention de ne pas faire rétablir l'ancien Monument auquel on n'aurait jamais dû toucher autant par respect pour l'art que par respect pour la hiérarchie qui ne permet pas de traiter une Cathédrale comme une Chapelle privée.

C'est la clameur publique qui m'a appris que l'on voulait détruire le seul monument qui rappelle une belle époque d'architecture qu'il y ait à Nantes; le bon goût public s'en est

Digitized by Google

ému et la Société des Beaux-Arts en a porté ses doléances à Mgr l'Evêque de Nantes.

M. Gourlier lors de son passage à Nantes avait singulièment recommandé la conservation de ce petit Monument, il était loin de s'attendre qu'on songerait à le remplacer par une boiserie du plus mesquin comme du plus mauvais goût.

J'attends vos instructions, car je dois déclarer qu'il n'est plus en mon pouvoir de veiller à la conservation d'Edifices Diocésains que je ne puis défendre d'actes de pareil vandalisme[1].

Veuillez...

MAURICE DUVAL.

1. A-D.

Digitized by Google

Note E.

Tombeau projeté pour MONSEIGNEUR DUVOISIN

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Nantes.

SÉANCE du Conseil municipal de la ville de Nantes du Dix Juillet Mil huit Cent Treize, Présidée par Monsieur Le Maire, à laquelle ont assisté Messieurs Bodin des Plantes; Lincoln; Métois; Lauriston; Guérin Doudet; De Bruc; Landais; Baudot; Caillaud; Du Maine; Lamoignère; Paimparay; Martin; Schweighauser; Richard; Allotte; Cossin; Gicqueau; Cormier; Levesque et Goyau, secrétaire.

Monsieur Le Maire a annoncé d'une manière touchante le Décès de Monsieur Duvoisin, Evêque de Nantes, Baron de l'Empire, Conseiller d'Etat, aumônier de Sa Majesté l'Empereur et Roi, grand-croix de l'ordre impérial de la Réunion[1], officier de la Légion d'honneur; il a fait l'éloge de ce Prélat et a Manifesté le désir que le Conseil municipal émît son vœu pour l'érection d'un Mausolée dans la

1. Le 25 septembre 1811, fut fondé l'ordre de *la Réunion*, qui devait perpétuer l'union de divers Etats à la France; c'est alors que M. Duvoisin, de retour de sa mission auprès du pape, reçut le grand cordon de ce nouvel ordre. (*Mellinet*, t. XII. p. 183.)

Ordre impérial de la Réunion. Ordre civil et militaire, fondé par Napoléon à Amsterdam, le 18 octobre 1811, après la suppression de l'ordre de l'Union, établi par le roi Louis. On le donnait de préférence aux habitants des départements nouvellement réunis à la France. (*Dictionnaire national*, Bescherelle, p. 1186.)

Digitized by Google

cathédrale qui perpétuât la Mémoire de cet homme respectable.

Le Conseil a remercié Monsieur Le Maire de sa communication en l'assurant que tous les habitants de Nantes partageaient son opinion, sa douleur, ses Regrets, sa Reconnaissance pour les services éminents que ce Digne Prélat a rendus à la Religion, à la Commune, au Département et même à l'empire ; et il émet à l'unanimité son Vœu :

1° Pour que l'Empereur soit supplié d'honorer la Mémoire de Monsieur Le Baron Duvoisin, Evêque de Nantes, par un Mausolée qui serait Élevé dans l'église cathédrale, sur lequel serait gravée une inscription qui transmettrait à la postérité les Vertus, le Zèle et les Talents de l'homme respectable qui emporte les Regrets de tous les Citoyens de la Commune.

2° Pour que ce monument soit surmonté d'une statue qui représentât à tout instant aux yeux des Fidèles l'apôtre par excellence, que l'impitoyable mort a trop tôt enlevé au troupeau qu'il savait si bien gouverner.

3° Pour que son corps soit inhumé dans le Temple où il a si souvent fait entendre la sublime Morale de la Religion, inséparable des devoirs des Citoyens envers le gouvernement et envers l'incomparable Monarque à qui les Rênes en sont confiées.

4° Il invite également Monsieur Le Maire à écrire dans le Jour à Son Excellence le Ministre des Cultes et à faire les démarches nécessaires pour obtenir l'accomplissement du vœu qu'il émet comme interprète de tous les Citoyens de la Commune. Signé au registre Bon Du Fou et Goyau, secrétaire[1].

POUR EXPÉDITION :

Bon DU FOU.

1. A-D.

Digitized by Google

Nantes, le 12 juillet 1813.

Le Maire de la Ville de Nantes, Chevalier de la Légion d'honneur, à M. le baron de Barante, Préfet de la Loire-Inférieure.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint une copie de la délibération par laquelle le Conseil municipal de cette ville émet le vœu que la *Dépouille mortelle de Mgr l'Evêque* de Nantes soit inhumée dans la Cathédrale et qu'il lui soit élevé au même lieu un mausolée. Je vous prie, Monsieur le préfet, de vouloir bien faire les démarches nécessaires pour le succès de cette démarche dictée par la reconnaissance[1].

J'ai l'honneur d'être, avec respect, Monsieur le Préfet,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Bon Du Fou.

Paris, ce 23 juillet 1813.

Monsieur le Préfet, j'ai transmis à Sa Majesté la délibération du Conseil municipal de la ville de Nantes concernant les honneurs funèbres qu'il se proposait de rendre à la mémoire de monsieur Duvoisin.

Les sentiments et les intentions de S. M. se trouvent consignés dans la lettre que j'adresse aujourd'hui au chapitre, et dont je joins copie, afin que vous puissiez en donner connaissance au Conseil municipal. Ses vœux se trouveront ainsi remplis.

1. A.-D.

Digitized by Google

Je vais suivant l'usage demander aux artistes des modèles de monument. Il est possible que l'exécution dépende plus ou moins de l'emplacement. S'il est à cet égard quelques renseignements particuliers à prendre sur les lieux, je vous serai obligé de me les adresser [1].

Agréez, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Le Comte Bigot de Préameneu.

23 juillet 1813.

MINISTÈRE DES CULTES.

COPIE de la lettre adressée le 23 juillet 1813 par le Ministre des Cultes aux Membres du Chapitre de Nantes.

Messieurs les Membres du Chapitre de Nantes, j'ai transmis successivement à S. M. les lettres et les demandee relatives aux honneurs funèbres à rendre à Monsieur Duvoisin.

S. M. a considéré que l'Evêque de Nantes était le prêtre le plus éclairé de l'Empire; que Docteur le plus distingué en Sorbonne, il peut être mis à côté des Evêques qui ont le plus honoré l'Église Gallicane; que personne n'était plus pénétré du véritable esprit de l'Evangile; que personne ne savait mieux respecter les droits des Souverains et distinguer ceux de l'Église d'avec les abus de la Cour de Rome, qui ont causé tant de déchirements dans les Siècles d'ignorance; que si tous les Théologiens, si tous les Evêques avaient aussi bien connu l'esprit de la Religion et avaient eu autant de lumières et de bonne foi, Luther, Calvin, Henri VIII n'auraient pas fait secte, et le monde entier serait catholique.

1. A-D.

Digitized by Google

S. M. a daigné en conséquence me faire connaître par sa dépêche dâtée de Dresde le 17 de ce mois, son intention qu'il soit élevé dans la Cathédrale de Nantes, aux frais de son Trésor Impérial, un monument à la mémoire de ce digne Prélat.

Ce sont des ordres pour l'exécution desquels je vais sur le champ prendre les mesures convenables afin que vous jouissiez avec le public, le plus tôt qu'il sera possible, du bienfait de S. M.

Les vœux exprimés pour honorer la mémoire de M. Duvoisin se trouveront ainsi remplis, et c'est avec la plus grande satisfaction que je m'empresse de vous faire part de tous ces témoignages éclatants des sentiments de notre auguste souverain [1].

Agréez, etc.

POUR COPIE CONFORME

LE COMTE BIGOT DE PRÉAMENEU.

Nantes, le 2 août 1813.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le plan et l'élevation de la Chapelle de M. l'Evêque de Nantes, dans laquelle *on a placé* l'esquisse d'un tombeau pour M. Duvoisin.

Comme cette Chapelle est fort petite, il *est je crois* impossible d'y placer le Monument isolé. *On fait disparaître* cette difficulté en perçant le mur au-dessous du vitrail qui éclaire cette chapelle, et en prenant dans la Cour de l'Evêché un emplacement qui n'excédera pas la saillie des piliers butans, ni leur intervalle.

1. A-D.

Digitized by Google

Le tombeau *pourrait être* en marbre blanc, sur les deux longs côtés *seraient* des bas-reliefs allégoriques et aux deux extrémités des inscriptions.

En plaçant M. Duvoisin à genoux sur son tombeau devant un prie-Dieu drapé, il conviendrait de rappeler les traits et la figure d'après le buste si ressemblant fait par le sculpteur Debay.

Un rayon de lumière ménagé dans la partie supérieure, éclairerait la figure *et la détacherait du fonds.*

Deux statues *pourraient être* placées à l'entrée sur deux piédestaux formant les pieds-droits et l'imposte de l'arcade qui est surmontée d'une inscription indicative.

Au-dessous du monument seront placés les restes de M. Duvoisin dans un Caveau voûté.

J'avais apporté ce projet hier à la houssinière ; mais vous étiez absent.

Je suis obligé de m'absenter pendant deux jours, pour remplir une mission dont le tribunal de Nantes m'a chargé. J'aurai l'honneur de vous voir aussitôt après mon retour [1] *.

Je suis, avec respect, Monsieur le Préfet, votre très humble et très obéissant serviteur.

OGÉE,

Architecte conservateur des bâtiments civils du Département.

1. A. D.

* Dans cette lettre, les mots en italique sont des corrections faites par le Préfet (M. de Barante) qui a écrit au bas de la lettre :

« Ce projet que m'a présenté M. Ogée, architecte de la Préfecture, de concert « avec M. Debay, est fort bien conçu, et je puis annoncer à Votre Excellence « qu'il n'exigerait pas une grande dépense. »

Nous regrettons de ne pas avoir trouvé dans le dossier le projet en question. D'après la lettre d'Ogée, nous supposons que le tombeau de Mgr Duvoisin était projeté dans la chapelle dite de l'Evêque, en parallèle avec celle actuelle de Saint-Clair, semblablement (à l'extérieur s'entend) au tombeau de Guillaume Guéguen.

Digitized by Google

Paris, le 16 Octobre 1813.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

COMTE DE L'EMPIRE

A Monsieur le Baron de Barante, Préfet du Département de la Loire-Inférieure.

Monsieur le Baron, le Ministre des Cultes m'a transmis le projet dressé par M. Debay, Sculpteur, et que vous lui avez fait passer pour le Monument à élever à feu M. l'évêque du Voisin, dans la cathédrale de Nantes.

J'ai moi-même adressé le projet à M. le Baron Denon pour avoir son avis.

Il m'a fait son rapport le 5 de ce mois.

Je vous envoie copie dé ce rapport. Vous y verrez les observations qui ont été faites sur le travail de M. DEBAY, et qui me paraissent de nature à être adoptées.

Il est nécessaire que l'artiste fasse un nouveau dessin d'après les vues indiquées dans le rapport de M. Denon.

Il y joindra un devis des dépenses, vous me remettrai le tout et je statuerai.

Je désire que cette affaire se traite promptement [1].

Recevez, Monsieur le baron, les assurances de ma parfaite considération.

1. A. D.

Digitized by Google

Paris, le 23 Novembre 1813.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

COMTE DE L'EMPIRE

A Monsieur le Baron de Barante, Préfet du Département de la Loire-Inférieure.

Monsieur le Baron, j'ai reçu le nouveau dessin que vous m'avez adressé du Monument à élever dans l'Église de Nantes à feu M. Duvoisin, Evêque de cette ville.

Ce nouveau travail m'a paru beaucoup mieux conçu que le premier projet que vous m'aviez soumis, mais il me semble cependant encore susceptible de recevoir divers changements. LES DEUX FIGURES ALLÉGORIQUES n'offrent que des images usées et pour le sens et pour la forme; elles n'ajoutent rien à l'intérêt qu'inspire par lui-même le MONUMENT. En les supprimant, il y aurait plus d'unité, plus de simplicité dans la composition générale, et la dépense serait de beaucoup réduite.

Un Sarcophage avec une Inscription, et surmonté de la figure du Prélat, serait d'un Caractère à la fois moins recherché et plus NOBLE. Le défaut Capital de la Composition dont le dessin de M. Dubay m'offre l'Esquisse consiste, particulièrement dans la multitude de ressauts de toute la partie Architecturale, ce qui ôte à ce Mausolée ce qu'il doit avoir de Monumental.

Je vous prie, Monsieur le Baron, de communiquer mes observations à M. Dubay, afin qu'il me présente un dernier dessin composé d'après les intentions que j'indique ici. Il sera convenable au surplus de choisir le marbre pour l'exécution.

Digitized by Google

J'attends votre réponse pour prendre une détermination définitive.

Je joins à la présente les plans et devis que vous m'avez transmis [1].

Recevez, Monsieur le Baron, les assurances de ma parfaite considération.

***

Nous ajoutons quelques pièces, relatives à l'embaumement et à la succession de Monseigneur Duvoisin.

Nantes, le 30 septembre 1813.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'adresser à V. Ex. 5 mémoires montant ensemble à la somme de 835 fr. 25, pour l'embaumement du corps de Mgr le baron Duvoisin, mort Evêque de Nantes. Cette dépense, qui était indispensable, ne peut être supportée par la succession de M. Duvoisin; La fabrique de la cathédrale est hors d'état d'y faire face. Je prie V. Ex. de vouloir bien me faire connaître comment il sera pourvu au paiement de cette dépense [2].

Je suis, etc.

EMBAUMEMENT DE MONSEIGNEUR

10 juillet 1813.

Mémoire des Médecin et Chirurgien	150f	»
— du Pharmacien	143	50
— Plombeur	416	
— menuisier	54	
— graveur	50	
— serrurier	21	75
6 articles. Cy	835f	25

1. A. D.
2. A.-D.

Digitized by Google

Paris, le 12 novembre 1813.

MONSIEUR LE PRÉFET, j'ai reçu avec votre lettre du 30 Septembre dernier, les mémoires concernant l'embaumement du corps de M. l'Evêque de Nantes et montant à 835 fr. 25. Vous m'écrivez que cette dépense qui était indispensable ne peut être supportée par la succession de M. Duvoisin.

Cette simple indication ne saurait être suffisante, quelles que soient les dispositions favorables du Gouvernement l'égard de tout ce qui a rapport à ce Prélat.

Il était nécessaire d'y joindre des renseignements sur cette succession tel que le montant de l'inventaire, le nombre et la qualité des héritiers à la requête desquels il aurait été fait.

Veuillez bien, MONSIEUR LE PRÉFET, me transmettre ces renseignements d'une manière exacte [1].

Agréez, MONSIEUR LE PRÉFET, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DES CULTES.

Nantes, le 27 novembre 1813.

Monseigneur,

Par sa lettre du 12 novembre, V. Ex. me demande des renseignements sur la succession de M. Duvoisin. J'ai l'honneur de vous adresser l'état de Situation de cette succession que viennent de me remettre MM. les exécuteurs testamentaires.

M. Duvoisin n'a laissé qu'une héritière, Mme Jaquemet, sa sœur ; elle est mère de six enfants et n'a aucune fortune.

1. A. D.

Digitized by Google

Le tombeau que S. M. a ordonné d'élever à ce Prélat ne devant exiger une grande dépense, et M. DENON, à qui le projet en a été soumis, en ayant même trouvé le *prix* fort bon marché, je pense que l'on pourrait ajouter au prix du tombeau les frais de l'embaumement du corps de M. Duvoisin[1].

Je suis, etc.

1. A. D.

Digitized by Google

Apperçu de l'état de la succession

AVOIR

Mobilier (les legs en nature déduits).

Objets à vendre à Nantes, estimés par l'inventaire	14253.83
Numéraire laissé à la garde de M. Delamare...	15198.95
Argent reçu pour M. Delamare depuis le décès.	3328.45
Supplément du traitement d'Evêque dû à la Préfecture (6 mois).	2500.»»
26 drocimans à vendre à Paris, estimés.....	8263.75
	43544.98

Biens-fonds.

Partie de la terre de Cuscey, près Langres, consistant, dit-on, en 248 ix, tant terre que prés, achettée 66600 fr., estimée valoir tout au plus	50000.00
	93544.98
	62444.15
	31100.83

Digitized by Google

de feu Monseigneur l'Evêque de Nantes[1]

CHARGES

Dû à différens particuliers...	3912.95
Frais de l'embaumement.....	835 25
Legs en argent aux domestiques..	19790.»»
Statue de S. Jean-Baptiste..... ..	800.»»
Loyer de l'hôtel de Paris.....	7500.»»
Dû à M. Charles, fondé de procuration à Paris, environ..... ...	6000.»»
Indemnité due au Cocher de Paris, environ....	100.»»
Gages du portier de l'hôtel de Paris	
Gages de M. Bétuy, depuis février au 9 juillet, environ.....	212.»»
Frais de sa nourriture comme gardiataire depuis le décès	
Dépenses payées par M. Delamare	743 95
Droit de mutation, d'apposition de scellés à Nantes, inventaire, testament, vente, avocats, procureur, etc., environ...	6000.»»
Solde présumé de ce qui reste à payer pour completter le prix de la terre de Cuscey, près Langres.....	16000.»»
Par apperçu.....	61894.15
Droit de mutation pour le bien-fond...	550 »»
	62444 15

1. A. D.

Digitized by Google

Note F.

CLOCHES

A la suite d'une lettre de l'Évêque au Préfet, demandant que du métal de bronze déposé au Lycée, lui fût délivré pour la fonte d'une Cloche.

Le Ministre transmit la demande (1806) à l'Empereur qui accordât le bronze demandé.

Nous faisons connaître ensuite les Observations adressées par la Fabrique pour obtenir de l'Empereur une deuxième Cloche, à fondre avec les Canons pris sur l'ennemi.

Le 23 juillet 1806.

Ministère des Cultes

Rapport à S. M. l'Empereur et Roy
Par le Ministre des Cultes.

Sire,

M. l'Evêque de Nantes m'expose qu'il existe dans une des salles de l'ancien Couvent des Ursulines, à Nantes, destiné à l'Etablissement d'un Lycée, un dépôt de métal de cloches cassées et de feuilles de Cuivre qui servaient autrefois à la Décoration de la porte principale de la Cathédrale.

Cette Eglise n'a qu'une seule Cloche qui est celle de

Digitized by Google

l'horloge et qui a été cassée au commencement du carême; les besoins d'une ville aussi grande, aussi populeuse que Nantes, réclament une seconde Cloche, ou du moins une plus Considérable, et M. l'Evêque de Nantes désirerait obtenir de V. M. cette partie de Métal pour refondre l'ancienne Cloche; il pense qu'au moyen de l'addition de ces feuilles de cuivre, dont il ignore la quantité, il serait possible de fondre deux Cloches qui ne seraient pas de trop pour une ville et une Eglise telles que celles de Nantes.

J'ai l'honneur de mettre la demande du Prélat sous les yeux de V. M. et je la prie de vouloir bien me faire connaître ses intentions à cet égard [1].

Je suis, Sire,
de V. M. I. et R.,
Le très obéissant et très fidèle sujet.
ACCORDÉ : Signé : PORTALIS.
Au Palais de Saint-Cloud, le 24 juillet 1806.
Signé : NAPOLÉON.
Par l'Empereur,
Le Secrétaire d'Etat, signé : HUGUES LE MARET.
Pour expédition conforme :
Le Secrétaire Général attaché au ministère,
Signé : PORTALIS.

Paris, le 30 juillet an 1806.

Le Ministre des Cultes, Grand Officier de la Légion d'honneur, à Monsieur le Préfet du Département de la Loire-Inférieure.

J'ai l'honneur de vous transmettre, Monsieur le Préfet, une expédition en forme de la décision Impériale intervenue

1. A.-D.

Digitized by Google

sur mon rapport, le 23 juillet, par laquelle S. M. met à la disposition de M. l'Evêque de Nantes une partie de Métal de Cloches et de feuilles de cuivre existant dans une des salles du Lycée de Nantes pour être appliquée aux besoins de l'église cathédrale de cette ville [1].

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Par ordre,
Le Secrétaire Général attaché au Ministère,
Signé : PORTALIS.

Nantes, le 6 août an 1806.

Le Maire de la Ville de Nantes à Monsieur le Préfet du Département de la Loire-Inférieure.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 5 courant, qui me transmet ampliation de la décision impériale qui met à la disposition de M. l'évêque de Nantes le métal de cloches et le cuivre provenant des portes de la cathédrale.

Je me conformerai à l'intention de Sa Majesté [2].

Agréez, etc.

BOISMORIN, adjoint.

Nantes, le 19 septembre an 1806.

Le Maire de la Ville de Nantes à Monsieur le Préfet du Département, l'un des Commandeurs à la Légion d'honneur.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous prévenir que, conformément au

1. A. D.
2. A. D.

Digitized by Google

décret impérial du 24 juillet et à votre lettre du 5 Août, j'ai fait délivrer à Monsieur l'Evêque le métal de cloches et de feuilles de cuivre provenant des portes de la Cathédrale et qui était déposé au lycée [1].

Agréez l'assurance de ma considération respectueuse.

J. Arreau, adjoint.

Observations de la Fabrique de l'Eglise Cathédrale de S. Pierre de Nantes sur la lettre de son excellence Mgr le Ministre des Cultes sous la datte du 1er Octobre 1807 à M. le Maître des requêtes, préfet du département de la Loire-Inférieure, transmise par lui à M. l'Evêque de Nantes qui l'a communiquée à sa fabrique.

La loi des Finances de l'an 13..... ... .

....

A ces observations, nous serait-il permis d'en joindre une autre sur un objet qui nous paraît également de première nécessité.

La Cathédrale ne possède qu'une seule cloche, encore est-elle cassée et aurait besoin d'être refondue. Cette cloche qui sert également et de timbre à l'horloge, et pour appeler les fidèles au service divin, n'a pu résister à un service continuel et en *Sens Inverse*.

Une seule d'ailleurs est insuffisante dans les Grandes Solennités, dans les fêtes qu'on peut dire publiques.

Il serait peut-être Impossible au Conseil Général de pourvoir aux fonds nécessaires pour la refonte de l'une et l'achapt d'une seconde en poids convenable, Mais nous pensons que si M. le Préfet et le Conseil Général voulaient exposer ce besoin à son excellence le Ministre de l'Intérieur, la Cathédrale pourrait obtenir de Sa Majesté Impériale cet acte de Justice.

1. A. D.

Digitized by Google

Si nous disons acte de Justice, c'est que nous sommes persuadés que si Sa Majesté était instruite que la Cathédrale de Nantes possédait une des plus belles Sonneries de France, qre près de Cent milliers de matière provenant de ses cloches ont été convertis en canons et monoye, il croirait juste d'en rétablir une partie avec quelqu'uns des Innombrables canons que son bras toujours Victorieux a enlevé à l'ennemi [1].

Arrêté au Conseil Général de la fabrique de l'Eglise Cathédrale, sous la signature des membres présents.

Nantes, le 11 octobre 1807.

ROLLAND, AUDEBERT,

DE TRÉMÉAC, Curé,

DEHERCÉ, Aîné, P.-D. MEYRACQ, jeune,

P. GODAIS, LEFLO,

vic. gén. pal.

1. A. D.

Digitized by Google

Note G

FÊTES DÉCADAIRES

Correspondance échangée entre la Municipalité et le Gouvernement, du 17 novembre 1798 au 10 juin 1799, pour arriver à faire sortir le Génie et l'Artillerie de la Cathédrale sans pouvoir y réussir.

Liberté. — République française. — Egalité.

Paris, le 7 frimaire an 7 de la République française, une et indivisible [1].

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

A l'Administration Centrale du Département de la Loire-Inférieure.

Citoyens, L'administration municipale de la commune et du Canton de Nantes désire que l'on mette à sa disposition la ci-devant Cathédrale de cette Commune pour la célébration des fêtes publiques, et se fonde, entre autres motifs, sur ce qu'il n'y a à la maison Commune aucune salle assez vaste pour recevoir les Citoyens qui se présentent à ces fêtes.

Veuillez, Citoyens, me faire connaître, par un arrêté

1. 27 Novembre 1758.

Digitized by Google

motivé, vos observations et votre avis sur cette demande ; quel est actuellement l'emploi de la ci-devant Cathédrale, et si, dans le cas où elle ne pourrait pas être abandonnée pour les réunions décadaires et fêtes publiques, il existe un autre édifice dont on puisse disposer suivant le vœu de l'administration municipale [1].

SALUT ET FRATERNITÉ

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Liberté. — République Française. — Egalité.

Nantes, le 21 frimaire an 7 de la République française une et indivisible [2].

Le directeur de la régie de l'Enregistrement et du Domaine national, dans le Département de la Loire-Inférieure,

Aux Citoyens administrateurs du département de la Loire-Inférieure.

Citoyens administrateurs,

Pour répondre à votre lettre du 12 décembre dans laquelle vous me demandez de vous faire connaître l'employ actuel de la ci-devant Cathédrale de Nantes, je me suis empressé de prendre des renseignements sur ces objets ; les voici :

Par votre arrêté du 16 Vendémiaire an 4, vous avez accordé au Cen Vallien, alors Directeur de l'artillerie et de l'arsenal de cette Commune, la Jouissance de la ci-devant Cathédrale, à charge qu'il en payerait le loyer, à

1. A. D.
2. 11 décembre 1798.

Digitized by Google

dire d'experts, qui fut fixé, par procès-verbal des 14 et 29 Nivôse an 4, à la somme de 500 francs par mois.

Depuis l'Époque de votre arrêté, le Directeur de l'arsenal n'a point cessé de jouir de cet édifice où il dépose présentement les Voitures et Caissons militaires, et dont il se sert au besoin pour suppléer à l'insufisance de l'arsenal, qui en est très près.

Je vous observe, Citoyens, que ce Directeur prétend ne pouvoir se passer de la ci-devant Cathédrale sans que le Service n'en souffre considérablement ; et qu'avant de faire droit sur la demande de l'adon Municipale de Nantes, il serait peut-être nécessaire de consulter le Ministre de la guerre qui, sur cet objet, pourrait avoir des réclamations à faire. Je vous observe également que le Receveur des Domaines nationaux, quelques démarches qu'il ait faites, n'a pu réussir à se faire payer du loyer de l'édifice en question, si non pour les deux premiers mois, qu'il reçut le Premier Prairial an 4, une somme de 1,000 francs en mandats[1].

SALUT ET FRATERNITÉ,

LANIAUD.

Liberté. — République française. — Egalité.

Paris, le 11 Nivôse an 7 de la République française, une et indivisible[2].

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

A l'Admon Centrale du Dép. de la Loire-Inférieure.

Citoyens, je vous ai écrit le 7 frimaire sur une demande de l'administration municipale de Nantes, dont l'objet est

1. A.-D.
2. 31 Décembre 1798.

Digitized by Google

de faire mettre à sa disposition la ci-devant Cathédrale de cette commune pour la célébration des fêtes décadaires. Je vous ai priés de me faire connaître, par un arrêté motivé, votre avis sur cette demande et de me marquer si, dans le cas où cet édifice ne pourrait être employé à cette destination, il en existe un autre dont l'administration municipale pourrait disposer [1].

Veuillez, citoyens, répondre le plutôt possible à ma demande.

SALUT ET FRATERNITÉ

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Liberté. — République française. — Egalité.

Paris, le 30 Nivôse an 7 de la République française, une et indivisible [2].

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

A l'Administration Centrale du Département de la Loire-Inférieure.

Citoyens, la Commission du Directoire exécutif près votre Administration m'a informé que l'Administration Municipale de Nantes étant obligée de célébrer les fêtes décadaires dans la maison Commune, faute d'autre local, il arrivait que ces fêtes étaient solennisées sans pompe et sans intérêt. Vous avez déjà demandé à mon Prédécesseur la ci-devant Cathédrale pour la Célébration de ces fêtes : différentes circonstances ne lui ont pas permis d'en faire

1. A. D.
1. 19 Janvier 1799.

Digitized by Google

la demande au Ministre de la Guerre, à la disposition duquel elle se trouve.

Moins Gêné à cet égard aujourd'hui, je viens de la lui demander. Comme cet Edifice ne paraît pas d'un besoin bien urgent pour le service militaire, j'ai lieu d'espérer qu'il consentira assez volontiers à la remettre à la disposition de l'Administration Municipale de Nantes. Dès qu'il m'aura fait parvenir sa réponse, je m'empresserai de vous en instruire, et si, ce que je ne présume pas, il ne pouvait disposer de cet Edifice, je vous inviterais alors à me proposer vos Vues sur les moyens de faire obtenir à la Commune de Nantes un temple décadaire dont elle ne peut se passer[1].

SALUT ET FRATERNITÉ

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

4 avril 1799.

Copie de la Lettre du Ministre de la Guerre écrite le 15 Germinal, An 7,
Au Cen Dedon, Sous-Directeur d'Artillerie, à Nantes[2].

Je vous préviens, Citoyen, que désirant mettre la Commune de Nantes à même d'obtenir du Ministre des Finances la libre disposition de la ci-devant Cathédrale de cette place, pour être affectée à la Célébration des fêtes décadaires, j'ai pris une décision le 11 de ce mois, en vertu de laquelle vous êtes autorisé à faire évacuer sur les divers magasins confiés à votre surveillance tous les Objets qui ont été mis en dépôt dans cette église.

Vous voudrez bien vous occuper de suite de cette évacua-

1. A. D.
2. 4 Avril 1799

Digitized by Google

tion, si toutefois elle peut avoir lieu sans compromettre le Service d'Artillerie, et me rendre compte de ce que vous aurez fait en conséquence des présentes dispositions[1].

Salut et fraternité.

Signé : MILET-MUREAU.

Le chef de la 3e division, signé : PALAIS.

Pour copie conforme, le chef de Bon, Sous-directeur d'Artie,

DEDON.

La lettre du Con Dedon, remise à la Mie le 1er Prairial.

Liberté. — République française. — Egalité.

Paris, le 26 germinal l'an 7 de la République française, une et indivisible[2].

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Au Commissaire du Pouvoir Exécutif près l'administration centrale du Département de la Loire-Inférieure.

Citoyen, Le Ministre de la Guerre me marque qu'il vient de charger le Directeur de l'artillerie de Nantes de faire transporter, dans les magasins confiés à sa surveillance, les objets qui se trouvent en dépôt dans la ci-devant Cathédrale que l'administration Municipale a réclamée pour la célébration des fêtes décadaires.

Veuillez, citoyen, en prévenir l'administration centrale. Il paraît, par votre lettre du 28 Ventôse, qu'il sera nécessaire de faire quelques réparations à cet édifice et au jeu d'orgue qui y est établi. Requérez l'administration centrale

1. A. D.
2. 15 Avril 1799.

Digitized by Google

de faire dresser un devis estimatif des dépenses auxquelles donneront lieu ces réparations, et de me l'envoyer. Je lui indiquerai les moyens d'y pourvoir [1].

SALUT ET FRATERNITÉ

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Liberté. — Municipalité de Nantes. — Egalité.

Nantes, le 17 floréal l'an sept de la République française, une et indivisible [2].

Les Membres composant l'Administration municipale à la Commune de Nantes,

A l'Administration Centrale du Département de la Loire-Inférieure.

CITOYENS ADMINISTRATEURS,

Vous avez reconnu, comme nous, l'insuffisance du local où se célèbrent actuellement nos réunions décadaires et fêtes nationales ; quel degré de solennité elles acquéreraient dans le vaste Edifice de la ci-devant Cathédrale et combien il est intérest d'en accélérer toutes les dispositions. A cette fin et conformément à votre lettre du 3 dé ce mois, nous avons fait dresser, par notre Architecte Voyer, le Devis Estimatif, dont vous trouverez copie ci-jointe, des réparations absolument indispensables à faire tant pour la conservation de cet Edifice que pour l'usage auquel il est destiné.

Votre zèle pour la propagation des institutions Républi-

1. A. D.
2. 6 Mai 1799.

Digitized by Google

caines, nous est un sûr garant que vous allez presser auprès du Ministre de l'intérieur, l'envoi des fonds nécessaires pour effectuer promptement ces Réparations.

Nous avons fait passer le 5 de ce mois, copie de votre susdite Lettre au Cen Dedon, Directeur par intérim de l'artillerie, avec invitation de faire promptement évacuer l'Edifice en question ; nous sommes surpris qu'il n'en ait encore rien fait et nous pensons qu'une ordre de votre part produirait l'effet désiré.

Nous vous ferons passer incessamment le Devis des Réparations à faire, qui a été dressé pendant les Elections Des par un facteur qui demeure au Pouliguen et le Cen Joubert organiste, en présence du Citoyen Ma... Commissaire du Dre Exécutif près notre administration [1].

SALUT ET FRATERNITÉ,

SAGET,

Présid.

Liberté. — Municipalité de Nantes. — Egalité.

Nantes, le 22 Prairial an 7e de la République française, une et indivisible [2].

LES MEMBRES COMPOSANT L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE NANTES,

A l'Administration Centrale du Département de la Loire-Inférieure.

CITOYENS ADMINISTRATEURS,

En vous faisant passer le 17 floréal der, le devis des réparations à faire à la ci-devant Cathédrale, nous vous

1. A.-D.
2. 10 Juin 1799.

Digitized by Google

avons témoigné notre ardent désir de les voir promptement effectuées, afin d'y célébrer avantageusement les fêtes Décadaires et nationales. Quoique nous soyons persuadés que vous avez déjà fait des démarches pour obtenir les fonds nécessaires à ce sujet, nous ne pouvons nous dispenser de vous représenter encore l'urgence de ces réparations, principalement celles de la couverture et des vitrages, *sans lesquelles cet édifice est impraticable, surtout dans les tems de pluyes, et d'où résulterait infailliblement la ruine totale de l'orgue.*

Nous pensons, C^ens^ administrateurs, que pour la Conservation de ce précieux Édifice et accélérer l'Époque de la Célébration des mariages dans son enceinte, il conviendrait d'ordonner au Receveur des Domaines Nationaux de faire effectuer, sans idéal, ces dernières réparations surtout celles des vitraux qui avoisinent l'orgue, c'est le motif de la présente que vous prions de prendre en très grande considération [1].

SALUT ET FRATERNITÉ.

SAGET, Présid.

J. MARION, adm. m^al^.

PAULE BERNARD, Adm. M.

F^ois^ PREVOST, Ad. m.

CH. COIRON, Ad. m.

F. GROLEAU, Ad. M.

1. A. D.

Digitized by Google

Note H

Devis des Premières Réparations exécutées a la Cathédrale en 1799

Devis estimatif *des Réparations urgentes à faire dans la ci-devant* Eglise Saint-Pierre, *consistant en Couverture ardoise, Charpente, Plomberie et Vitrerie.*

Savoir :

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Les Entrepreneurs se fourniront tous les échaffaudages, Cordages et Ustensiles nécessaires pour exécuter les travaux mentionnés au présent, toutes les matières, main-d'œuvre. Les ferrures pour consolider les panneaux, ainsi que les vergettes, barlotières et clavettes. Ils feront nettoyer toutes les Ordures et remettront le tout en bon état.

Il a été impossible de comprendre dans le présent Devis les Carrelages, l'Eglise étant remplie d'affûts, de Caissons, matériaux et autres Voitures. Cependant un passage qui se trouve au milieu de ladite Eglise a laissé voir une partie du pavé qui a paru entièrement brisé.

RÉCAPITULATION des articles des autres parts.

Couverture, charpente et plomberie	3048.78
Vitrerie.	10081.50
Total général.	13130.28

Digitized by Google

NANTES, le 16 floréal an 7e [1] de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Signé : M. CRUCY, ARCHITECTE-VOYER.

Vu et approuvé en administration municipale à NANTES. le 17 floréal an 7e de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Signé : SAGET, président ; PRÉVOST, PECCOT, GROLEAU, MARION et COIRON, adtrs.

POUR COPIE conforme à l'effet d'être adressée à L'ADMINISTRATION CENTRALE du Département de la LOIRE-INFÉRIEURE :

SAGET, Présid.

ROBERT, Sre Adjt.

1. 5 mai 1799.
2. A. D.

Digitized by Google

Note I.

BUFFET D'ORGUE

Le Ministre de l'Intérieur (en 1799) ayant prescrit par une Circulaire le rétablissement des Buffets d'Orgues, Celui de la Cathédrale fut mis en réparation pour la célébration des Fêtes décadaires. Cette réparation commandée par les Ordres de la Municipalité, fut payée par elle, en 1804.

CIRCULAIRE

Liberté. — République Française. — Egalité.

Paris, le 25 prairial, an 7 de la République française, une et indivisible [1].

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

AUX ADMINISTRATIONS CENTRALES

Citoyens, de toutes les parties de la République on réclamait la conservation et l'emploi des Buffets d'orgues pour les temples décadaires. Accoutumé au son de cet instrument, LE PEUPLE S'EN VOYAIT PRIVÉ AVEC PEINE : c'était d'ailleurs un moyen d'intérêt ôté aux fêtes républicaines. J'ai

1. 13 juin 1799.

Digitized by Google

reconnu de plus la justice des réclamations qui me furent adressées ; j'aurais désiré pouvoir y répondre sur-le-champ et y satisfaire moi-même ; mais les Buffets d'orgues réclamés faisant partie du mobilier national, je ne pouvais qu'inviter le Ministre des finances à les en distraire et à les faire rendre à leur première destination. C'est ce que je viens d'obtenir. Ce Ministre vient d'autoriser la Régie de l'enregistrement à donner ordre à ses préposés dans les départements, de faire remettre à la disposition de chaque Administration centrale tous les Buffets d'orgues appartenant à la République, qui sont dans les magasins nationaux ou ailleurs, excepté ceux qui ne sont pas susceptibles de réparations, ou dont l'inutilité absolue serait constatée. Ceux-là seront vendus au profit du Trésor pulic.

Ces dispositions vous étant connues, vous vous empresserez sans doute de faire placer dans les communes chefs-lieux de canton qui manquent d'orgues, celles qui, appartenant à la République, se trouvent dans vos arrondissements respectifs. Vous ferez réparer celles qui en ont besoin, en vous servant, autant que possible, pour ces réparations, des matériaux d'orgues qui sont reconnues hors de service et qui ne peuvent être employées même en les réparant.

Vous voudrez bien, au surplus, m'informer de la distribution que vous avez faite des orgues en état de servir, et me marquer à quelles communes il en aura été accordé. Vous aurez soin également de me présenter un tableau général de toutes les communes de votre arrondissement qui possèdent des Buffets d'orgues, et de me désigner celles qui (même après la distribution dont il s'agit ici) en seraient encore privées, et qui cependant, par leur population et comme chefs-lieux de canton, mériteraient d'en avoir un.

Vous connaissez, Citoyens, tout l'intérêt que le Gouvernement porte à l'établissement des fêtes décadaires ; vous savez combien cette belle institution peut concourir à

Digitized by Google

l'affermissement de la Constitution, et à la propagation de l'esprit public et de la morale; je ne puis donc un instant douter du zèle et des soins que vous apporterez à en assurer le triomphe et le succès[1].

SALUT ET FRATERNITÉ,

FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU).

Paris, le 10 Brumaire an 13[2].

Le Ministre de l'Intérieur par intérim

A Monsieur Belleville, Préfet du Département de la Loire-Inférieure.

J'ai reçu, Monsieur, votre réponse ainsi que la lettre du Maire de Nantes sur la question de savoir si c'est sur les fonds de la Commune ou du Département, que doit être pris le solde des réparations de l'*Orgue de la Cathédrale.*

La lettre du Maire ne présente aucun motif pour faire mettre à la charge du Département les *1260 fr.* réclamés par M. *Nyssen.*

Je persiste à considérer que le marché passé pour la réparation de cet Orgue, l'a été par la Commune, pour son propre agrément, dans un temps où l'Edifice servait de temple décadaire ; que si elle eut tenu à ses engagements, ainsi qu'elle aurait dû le faire, tout serait payé depuis longtemps, et que la restitution de l'Edifice au service du Culte, en mettant un terme à la jouissance *gratuite* de la Commune, ne lui donne certainement pas le droit de prétendre à des indemnités pour les dépenses de pur agrément qu'elle a jugé à propos d'y faire.

1. A. D.
2. 1er Novembre 1804.

Digitized by Google

Je conclus de ces considérations que c'est à elle à payer les 1260 fr. dont il s'agit.

Le Maire observe que la pénurie des fonds Communaux a forcé la Municipalité de créer un arriéré de dettes Communales, ce fait me surprend. Vous savez, Monsieur, que l'arrêté du 10 Thermidor an 10, *impose* aux Communes *l'obligation* de se créer des ressources suffisantes pour acquitter leurs dépenses tant courantes qu'arriérées, et que cet arrêté indique les moyens d'atteindre ce but. La Commune de Nantes est incontestablement du nombre de celles où l'arrêté que je viens de citer peut être facilement exécuté [2].

JE VOUS RENOUVELLE L'ASSURANCE DE MA CONSIDÉRATION.

Signé : PORTALIS.

1. A. D.

Digitized by Google

ORGUE DE LA CATHÉDRALE DE NANTES

Travail lu par ALBERT MINARD, ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, *dans la séance de la Société archéologique du 11 janvier 1870.*

Messieurs,

Avant de vous présenter la simple notice que j'ai faite sur l'orgue de la Cathédrale de Nantes et qui n'est que le relevé d'Inscriptions incrustées dans les tuyaux de l'instrument ou sur les murs de l'édifice, je sens le besoin de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en voulant bien m'accepter [1], quoique indigne, dans votre docte assemblée.

1. Nous étant souvenu que M. Minard qui avait été présenté à la Société archéologique par MM. Cahour et Petit dans la séance du 30 Novembre 1869, avait dans celle du 11 Janvier 1870 lu un travail sur l'Orgue de la Cathédrale[1], nous nous sommes empressé d'écrire à Mademoiselle D. Ménard, sa fille, pour obtenir la permission d'insérer ce travail dans notre Bulletin, et rendre ici un témoignage mérité, quoique trop tardif, non pas comme on l'a écrit dans le temps À UN SERVITEUR MÉRITANT[2], car nous trouvons cette expression malheureuse, mais à un artiste entièrement dévoué pendant 38 ANS à ses devoirs professionnels.

Mademoiselle Minard nous a de plus fourni sur sa famille des renseignements biographiques que nous ne pouvons omettre de transcrire.

Son père, André-Louis-Albert, — était le fils de Nicolas Minard qui fut organiste de la Cathédrale de 1831 à 1834 — et était élève et neveu du célèbre Séjan.

Son fils qui lui succédait en 1834 est né à Paimbœuf en 1814, et est mort à Nantes en juin 1872; il était élève de son père et de Rebeyrol. —

M. Ernest Legrand, qui a remplacé M. Minard, est son neveu, et élève de l'école de Viedermeyer.

1. *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, t. 10. p. 6.
2. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Nantes*, N° 25, 8e année, p. 395.

Digitized by Google

En faisant ce petit travail, j'avais l'intention de mettre sous les yeux des membres du chapitre de la Cathédrale, les travaux que de siècle en siècle, avaient exigés les progrès obtenus dans la facture des Orgues.

Je vous demande la permission d'ajouter ici quelques détails très brefs sur l'origine de l'Orgue.

Aux temps les plus reculés, on appelait du nom d'orgue (ὄργανον) toutes sortes d'outils ou d'instruments dont on se servait pour quelque usage que ce fût; plus tard, ce nom fut appliqué à tout concert ou réunion de personnes chantant ensemble, et plus particulièrement (suivant certains auteurs) à une réunion de plusieurs joueurs d'instruments.

D'après quelques commentateurs de l'Ecriture Sainte, on désignait par CYTHARE toute espèce d'instruments à cordes, et par Orgue toutes sortes d'instruments à vents. L'expression latine ORGANUM se trouve souvent dans l'Écriture Sainte : Le Saint homme Job en parle; il déplore son état affreux et dit que son orgue ne lui sert plus que d'instrument de plainte (*Versa est in luctum cithara mea, et organum in vocem flentium*) (Job, cap. XXX, v. 31).

L'époque mythologique semble avoir connu l'Orgue.

Si l'on en croit Pindare, Minerve l'aurait inventé en l'honneur de la victoire remportée par Persée sur la Gorgone Méduse, ce fait est célébré dans sa douzième Pythique; il ajoute encore que les sons s'échappaient à travers un mur d'airain et des roseaux qui croissent près de la ville des Grâces.

Nonnus, dans la XVIIIe Dionysiaque, en parle également et dit de plus que cet instrument se composait de plusieurs flûtes sonores assemblées avec ordre.

Sans croire positivement à ces fictions poétiques, il est aujourd'hui généralement admis que la SYRINX ou flûte de Pan est la base de l'Orgue. Tout le monde connaît cet instrument composé de plusieurs roseaux d'inégales longueurs et joints l'un à l'autre, dont on tire les sons avec

Digitized by Google

le souffle en promenant les lèvres sur le bord de chaque tuyau. On conçoit donc que, ce principe étant donné, de plusieurs tuyaux susceptibles d'être mis en résonnance par le souffle humain, on n'a pas dû tarder à concevoir l'idée de retourner cette Syrinx, et d'employer le souffle de l'air comprimé par un appareil quelconque.

Nam te calamos inflare labello Pan docuit, dit Virgile.

Ctesibius d'Alexandrie, mathématicien célèbre, construisit environ cent vingt ans avant J.-C. un système d'Orgue dont les tuyaux étaient d'airain ; l'air était envoyé dans les tuyaux de cet instrument au moyen de l'eau. (Vitruve dit que Ctesibius perfectionna, par l'usage de l'eau et par les touches, l'Orgue qui avait été inventé par Archimède qui vivait 200 ans av. J.-C.). Pline, dans son *Historia naturali*, confirme Vitruve en disant : (*Ctesibius pneumatica ratione et hydraulicis organis repertis.*)

Cet instrument fut appelé Hydraule.

Il paraîtrait que, dès les premiers siècles de l'ère Chrétienne, l'Orgue hydraulique était arrivé à un haut degré de perfection, car Tertullien (*De anima, cap. XIV*) qui vivait au IIe siècle nous dit : Considérez cette machine étonnante et magnifique, cet hydraule composé de tant de pièces et de parties différentes formant un assemblage varié de sons qui sortent d'un si grand nombre de tuyaux, quoique le tout pris ensemble ne soit qu'un seul instrument.

Dès le IVe siècle, l'Orgue était répandu partout où Rome avait porté son luxe et ses plaisirs. L'Orgue pneumatique existait alors, et une lettre qu'on attribue à St Jérôme (*Epistola XXVIII ad Dordonum de generibus musicorum Hieronymi tom. IX*), nous apprend qu'il y avait à Jérusalem un Orgue composé de douze soufflets qui s'entendaient à mille pas de distance.

L'usage profane qu'on avait toujours fait de l'Orgue fut cause que les pères de l'Eglise en avaient toujours rejeté l'admission dans les basiliques Chrétiennes ; cependant

Digitized by Google

enantius Fortunatus, dans ses vers au clergé de Paris, écrits sous l'épiscopat de saint Germain à la fin du Ve siècle, met l'Orgue au nombre des instruments dont on se servait pour accompagner les Chants dans les sanctuaires Catholiques.

Dans son bref de 660, le pape Vitalien en consacra pour toujours l'emploi définitif dans les Eglises.

A cette époque, l'Orgue était entièrement inconnu en France; ce ne fut qu'en 757 que les Ambassadeurs de Constantin V, empereur de Constantinople, offrirent à Pépin le Bref un Orgue, le premier des instruments de ce genre qui ait encore paru, lequel fut placé dans l'Eglise de S. Corneille, à Compiègne.

En 811 seulement, on commença à construire des Orgues en France, et cela en raison des ordres de Charlemagne qui, ayant reçu cette année-là deux Orgues en présents de l'empereur Bysantin Nicephore, et en ayant été ravi, voulut que ses ouvriers en construisissent d'autres en les imitant avec soin.

En 951, Elphèze, évêque de Winchester, fit établir dans cette église un Orgue composé de quatre cents tuyaux et de vingt-six soufflets; il fallait soixante-dix hommes robustes pour faire fonctionner et alimenter cet instrument; les touches avaient un mètre quatre-vingt-sept centimètres de long sur seize centimètres de largeur; on était obligé de les frapper à coups de poings et de les enfoncer avec les pieds; remarquons que c'est la première fois que nous sommes à même de donner quelques renseignements sur le mécanisme de l'Orgue; et que penser, si ces Orgues étaient déjà des instruments perfectionnés, des magnifiques éloges et descriptions que Tertulien nous faisait des Orgues existant de son temps!

Au XVe siècle, la facture d'Orgue était plus avancée en Allemagne qu'en France; mais depuis cette époque elle fit de progrèss partout. Ce fut alors qu'on entendit parler de jeux de seize et de trente-deux pieds.

Digitized by Google

Au XVIe siècle, tous les jeux principaux employés aujourd'hui étaient déjà connus. En 1596, il existait à Breslau dans l'Eglise Sainte-Marie un Orgue composé de 36 jeux de trois claviers à main et d'un clavier de pédale.

Ainsi, il faut reconnaître qu'à cette époque le plan de l'Orgue était déjà arrêté et que les nombreux perfectionnements qu'il a reçus depuis ne s'appliquent qu'à ses détails.

Toutes les inventions et perfectionnements qui ont fait de l'Orgue l'instrument parfait que nous admirons aujourd'hui ont été faits dans ces quatre derniers siècles.

C'est surtout dans ce siècle que les progrès de la facture de l'Orgue ont été remarquables ; d'abord la soufflerie ancienne était tout à fait défectueuse ; la facture moderne en substituant la soufflerie à réservoir à la soufflerie à écluses a rendu un immense service. Aujourd'hui toute secousse, toute suspension est impossible, le vent arrivant toujours avec la même égalité, la même intensité et la même pression ; le mécanisme moderne, quoiqu'une imitation presque fidèle de l'ancien, a cependant sur lui une supériorité incontestable ; la suppression de plus de la moitié des abrégés, l'amélioration du mouvement direct, des équerres, etc., ont ôté à l'Orgue nouveau cette dureté de touche, ce bruit sinistre, cette lenteur d'exécution qui faisaient le désespoir des organistes du siècle dernier.

Il faut joindre à cela l'admirable invention du levier pneumatique de M. Barker qui a rendu l'Orgue aussi doux à toucher que le plus parfait clavier de piano ; la perfection extraordinaire des jeux à anches, les pédales de combinaisons, l'introduction du vent au gré de l'Organiste, la séparation du vent dans les sommiers, l'invention des tuyaux harmoniques et bien d'autres perfectionnements et inventions qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Digitized by Google

NOTICE *sur le* GRAND ORGUE *de la Cathédrale de Nantes.*

L'Orgue de la Cathédrale de Nantes a été placé en 1619 ; le nom du facteur reste inconnu ; le maître de musique et peut-être l'organiste s'appelait Guillaume de la Jannière. L'instrument n'était pas aussi considérable qu'il l'est aujourd'hui et ne se composait que du corps principal, compris entre les deux portes donnant accès sur la tribune.

La Soufflerie était fort mauvaise ; les soufflets ressemblaient à ceux dont se servent les forgerons ; ils n'étaient pas chargés, et le souffleur, suspendu à une perche horizontale, les faisait mouvoir par le poids de son corps, et comme ce poids différait souvent, ces Orgues ne devaient pas toujours recevoir la même quantité de vent, et par suite, ne pouvaient se tenir au même diapason. On retrouve dans les murs de la façade de la Cathédrale la date de 1619 et les crampons auxquels les soufflets étaient attachés.

Un intervalle de temps assez long se passe sans que nous puissions trouver aucun indice certain sur les travaux opérés à l'Orgue de la Cathédrale.

En 1744, Monsieur Flippon étant intendant du chapitre de la Cathédrale, et Monsieur Desforatz, organiste, une réparation fut faite au jeu de l'Orgue ; cette réparation consiste en un relevage de l'Orgue et en l'agrandissement du buffet du positif auquel, entre autre jeu, on ajouta la montre. Le nom du facteur est resté inconnu.

En 1766, le 19 Août, le Chapitre de la Cathédrale décide que le jeu de Bombarde sera ajouté à l'Orgue, à l'exemple

Digitized by Google

de plusieurs autres Cathédrales, en chargeant le sieur Lépine, facteur de Paris, de ce travail pour le prix de 3300 livres.

Ce jeu est le meilleur de l'Orgue actuel, et c'est par erreur que jusqu'à ce jour on l'a attribué à Cliquot.

En 1768, le sieur Lépine se charge de venir accorder l'Orgue moyennant 300 livres par an.

La même année, le 15 Juillet, le Chapitre consenti à faire augmenter la longueur du buffet de l'Orgue en ajoutant des deux côtés quelques ouvrages en menuiserie et en sculpture : en forme de petites tourelles, et Messieurs Flippon et Gauvain, chanoines, ont été chargés de conclure avec le sieur Lépine le marché des dits ouvrages détaillés au devis y compris dix tuyaux neufs pour la montre et le transport de quelques tuyaux du grand Orgue dans les tourelles.

1774. — Un arrêté dont nous serions assez disposé à réclamer le maintien, fut rendu par la Commune de Nantes : L'Organiste et son souffleur étaient exempts du logement des gens de guerre et du service de la milice bourgeoise.

1776. — 28 Novembre, arrêté du Chapitre qu'on ne laissera monter à l'Orgue en aucun temps aucune femme.

1780. — 24 Novembre, Monsieur Joubert, organiste, ayant représenté l'urgence de réparations à l'Orgue, Messieurs Soldini et de Hercé, chanoines, sont nommés pour examiner avec le dit Organiste l'état de l'instrument. Sur le rapport de ces Messieurs, les réparations sont reconnues nécessaires et sont confiées en 1781 au sieur Cliquot, moyennant la somme de 20.000 livres, payables en quatre ans.

1783. — A la suite d'un rapport de Monsieur de Hercé, les augmentations et réparations, que le sieur Cliquot a faites à l'Orgue, sont approuvées en tout point et les dernières 5,000 livres lui sont comptées.

De ce travail, et du prix alors énorme qu'il a coûté, il

Digitized by Google

résulte que l'Orgue a dû être refait presque entièrement à neuf par Cliquot. L'Orgue en effet porte bien dans ses détails le caractère ordinaire de sa facture, malheureusement à cette époque le mécanisme n'avait fait encore aucun progrès ; et la soufflerie, quoique préférable à l'ancien système, était principalement très défectueuse. L'Orgue se composait alors de cinquante-deux jeux et de deux tremblants ; parmi ces jeux, il existait des jeux dits de mutation tels que tierces, quartes et cornets en grande quantité ; la réparation dont on s'occupe en ce moment fait disparaître ces jeux en partie ; elle les remplace par des jeux de fonds.

1793. — A cette date, il y avait plusieurs Orgues à Nantes qui furent démolies et vendues à l'encan, ainsi que les cloches de beaucoup de paroisses.

Voici pourquoi l'Orgue de la Cathédrale n'a pas subi le même sort (ce fait nous a été raconté par un témoin, ancien maître de cérémonies à la Cathédrale).

L'Orgue allait être pillé quand Monsieur Joubert, organiste, intervint. « Vous voulez, dit-il au comité révolu-« tionnaire, détruire l'Orgue de la Cathédrale ? mais vous « aurez des fêtes dans lesquelles vous chanterez des « hymnes patriotiques : Quoi de plus beau qu'un Orgue « pour accompagner les voix ! » L'Orgue fut sauvé et Monsieur Joubert eut le bonheur de le retrouver intact ou à peu près à la réouverture des Eglises.

1833. — Depuis 1787, l'Orgue n'avait pas été relevé. Une décision du Chapitre confia à un facteur de Nantes ce travail qui consiste uniquement en un nettoiement des tuyaux sans apporter aucune amélioration à l'instrument. Bientôt en effet, on reconnut que la soufflerie, qui ne donnait qu'une pression de sept centimètres, était insuffisante pour alimenter les jeux de fonds de seize pieds. Dès 1840, les réparations étaient reconnues urgentes, et des devis étaient demandés aux maisons Cavalier et Ducroquet, mais les

Digitized by Google

temps étaient changés ; les fabriques ne pouvaient plus, comme avant la révolution, se charger de l'entretien de leurs cathédrales, et le gouvernement leur devait son concours. Or, pour l'Orgue de la Cathédrale de Nantes, ce concours toujours promis est toujours resté à l'état de promesse.

1866. — Le Chapitre de la Cathédrale, voulant tenter un dernier effort, nomma une commission chargée de faire un rapport sur l'état de l'Orgue. Cette commission, composée de Monsieur Bourgaud-Ducoudray, grand prix de Rome, de Monsieur Martineau, Maître de Chapelle, et de Monsieur Ménard, organiste de la Cathédrale, jugea tout d'abord qu'une réparation partielle serait insuffisante, et que cette fois il fallait une reconstruction totale de l'instrument en se servant toutefois des jeux qui pourraient offrir une garantie pour l'avenir.

Ces Messieurs, après avoir visité les Orgues de Rennes, de Rouen, de Paris, demeurèrent convaincus que non-seulement la bonté d'un Orgue dépendait de sa bonne facture, mais encore plus de la bonne composition de ses jeux, et que c'était surtout de cette bonne composition que dépendait la supériorité d'un instrument : Un devis fut alors dressé par ces Messieurs, et soumis à l'approbation des principaux organistes de Paris et de Messieurs Ambroise Thomas, compositeur, et Benoist, professeur au Conservatoire.

Ce devis dont l'exécution avait été confiée à Monsieur Merklin, facteur de Paris, fut agréé par le Gouvernement qui fit espérer son concours après l'achèvement des travaux de la Cathédrale.

Dans cet état de choses, l'Orgue ne pouvant plus fonctionner, le Chapitre de la Cathédrale a jugé nécessaire d'y faire les réparations les plus urgentes qui permissent d'attendre la reconstruction de l'instrument à l'époque indiquée par le gouvernement.

Digitized by Google

Un traité a donc été passé avec Monsieur Merklin pour le relevage de l'Orgue, une nouvelle Soufflerie et l'addition de quelques jeux.

Ce travail en cours d'exécution sera prochainement terminé et sera soumis à l'approbation d'une commission qui rendra compte de son exécution ; ce n'est donc pas le moment d'en parler ; je rapporterai seulement un incident assez extraordinaire.

En faisant le relevage des jeux du positif, il a été trouvé un foyer d'incendie composé d'étoupes, d'allumettes et d'amadou ; ces matières étaient placées entre le sommier et le faux-sommier ; une mèche a été allumée, on en voit les traces sur le faux-sommier ; elle n'a atteint que légèrement l'amadou du foyer ; par ce fait seul l'Orgue a été préservé.

A quelle date cette tentative d'incendie a-t-elle eu lieu ? Nul probablement ne le saura jamais.

Pardonnons au criminel qui a échoué dans sa tentative, et rendons grâce à Dieu de sa non-réussite.

En terminant nous donnons les noms que nous avons pu retrouver de tous les organistes de la Cathédrale jusqu'à ce jour.

Organistes de la Cathédrale.

1619. — *Guillaume de la* JANNIÈRE, Maître de Musique
1619. — *Julien* LE GALL, organiste à St-Saturnin.
1744. — DESFORATZ.
1761. — WALTON.
1772. — FORTUNATUS.
1774. — TAREIL.
1776. — JOUBERT.
1808. — Mademoiselle GOUTÉ, âgée de 19 ans ;
puis Messieurs LEGENDRE, DUCLOS, POULBON, HILDEBRAND, MEYER, LUPPERGER.
1831. — MINARD, père.
1834. — MINARD, fils, l'organiste actuel.

Digitized by Google

***

Ainsi qu'on le verra par le document important ci-dessous, le nom du facteur de l'Orgue placé en 1619, qui est resté inconnu à M. Minard, est JACQUES GIRARDET. — Nous devons communication de son Marché à M. Lelogeais, Maître de Chapelle de la Cathédrale.

11 Septembre 1619.

SECOND MARCHÉ AVEC JACQUES GIRARDET ET DEVIS POUR LA FACTURE DU NOUVEL ORGUE DE St-PIERRE.

Par devant Messieurs les Trésoriers de France et Generaulx des finances en Bretaigne députez par le Roy pour le bastiment, construction et reparation de l'eglize cathedralle de St-Pierre de Nantes par lettres patentes de sa majesté du deulxme septembre mil six cens douze estans au devant de la grande porte de lad. eglize ou aussy se seroient semblablement trouvez — Nobles et discretz myrs Estienne Louytre doïen, Jan Fourché archidiacre, Jan Giraud abbé de Melleray, René Vallin et Jan Pertuys chanoynes de lad. eglize faisans pour le chapre dicelle et noble homme pierre Menardeau sr de la Bouchetière, comre du Roy et me ordre de ses comptes en Bretaigne et noble homme Michel Loriot sieur de la Noë Senal des regaires de Nantes deputez par Messieurs de lad. chambre des comptes et de la ville de Nantes ou aussi se seroit trouvé Jacques Girardet Me facteur d'orgues Lesqlz sieurs ayant ci devant et dès le trezme Apwril dernier faict marché avecq led. Girardet par lequel icelluy Girardet sobligeait de faire et construyre ung grand jeu d'orgue avecq son positif suyvant et ainsy ql est spécifié par icelluy à la charge entre autres choses que led. jeu seroit veu et jugé par Mes organistes et autres personnes expers et après que led. sieur soubsignez ont deziré avant que led. Giraudet eust continué aud. ouvraige et facture desd. orgues de reformer les jeux et assurer le tout par l'advis du venerable et discret myre fleurant Bienvenu Ctre et chapellain perpétuel de la saincte Chapelle de Paris et organistre en icelle aussy sur ce present après avoir esté pryé se transporter en cette ville ou estant le tout communiqué

Digitized by Google

et conféré avecq led. Sr Bienvenu a esté arresté que le dit Giraudet construyra led. orgue suyvant le devis qui ensuilt.

Scav ql fera pour le grand corps d'orgue une monstre sonnant de seize piedz ouvert laqlle sera destain fin pur polly et bruny, ung bourdon de huict piedz bouché sonnant à l'unisson de la monstre. Les deux premiers octaves seront de boys et le surplus de plon, Ung huict piedz ouvert qui sera aussy à la monstre avecq le seize piedz qui sera aussy d'estain fin polly et bruny, ung quattre piedz bouché à l'unisson dud. huict piedz leql sera de plon. Ung quattre piedz ouvert nommé priston lequel sera de pur estain, un deulz piedz ouvert aussy d'estain pur, une fourniture de quattre tuiaulx sur marche aussy d'estain pur. Les jeux cy dessus serviront pour le plain jeu, plus une fluste de grosse taille de quattre piedz ouvert laqlle sera de plon, Une quinte fleute avecq nazard laqlle sera de plon, Ung autre nazard aussy de plon, Ung flageolet destain, Ung jeu de tierce aussy d'estain, Ung cornet à bouquin commençant en C. sol. fa. ut. au milieu du clavier leql sera de cinq et six tuiaux sur marche continuent jusques en hault et sera de plon, Une trompette de huict piedz de long le corps destain et les ouches de cuivre, Ung cromehorne sonnant au ton de huict piedz aussy destain, Ung clairon à l'octave de la trompette aussy le corps destain et louche de cuivre. Ung jeu de pedalles contenant trente marches sous deulx registres dont il y aura une fluste de bois ouvert et ung anché le corps destain dautre raisonnance plus fort que la trompette pour le positif. Une monstre de huict piedz ouvert polly et bruny. Ung bourdon de quattre piedz bouché sonnant huict la première et seconde octave de boys le reste de plon, Ung quattre pieds destain ouvert, Ung deulx piedz destain aussi ouvert. Une fourniture de trois tuiaux sur marche aussy destain. Une simballe de deux tuiaux sur marche destain fin, les jeux cy dessus serviront pour le plein jeu. Une fluste de deulx piedz bouché sonnant quattre laqlle sera de plon. Ung nazard fiict à fuzée de plon. Ung raligot destain. Ung cromehorne sonnant huict piedz le corps destain les ouches de cuivre.

Tous les jeux cy dessus auront chacun leur registre particulier, quattre souffletz ou aultre nombre comptant. Ung tambour. Ung rossignol et ung bon tremblant. Les abrégés porteront manivelles et autres choses nécessaires pour faire sonner tous les jeux cy dessus mentionnés, deulx claviers long pour le grand orgue et l'autre pour le positif de quarante-neuf marchos et feintes, lesquelles marches seront d'esbeine et les feintes d'isvoire. Plus ung clavier de pédalles contenant trente marches lequel sera de boys. Les claviers cy dessus seront au gd clavier contenant quattre octaves enttières fors celluy des pédalles et fera les

Digitized by Google

sonneries requis pour suporter les tuiaux à faire sonner lesd. orgues et au regard du buffet desd. orgues et positif, avecq les montres et paremens seront construitz au dézir de l'ordre et architecture rapporté par le présent marché. Et est convenu qi fera les voletz tant du grand Orgue que dud. positif qui seront de toille, attaché avecq leurs chasifz et doultant que il se trouve y av. beaucoup d'auguementations autre de le premier marché cy devant sans lesqlles auguementations lesd. orgues n'auraient esté enthièrement accomplyes luy ont lesd. Srs accordé pour lad. auguementation outre de la somme de six mil six cens livres tournoiz portées par led. marché cy devant faict entreulx la somme de mil livres tz. qui faict en tout la somme de sept mil six cens livres tz. et oultre est convenu que après la perfection dud. orgue et q. led. facteur laura rendu renable par le jugement dud. sr Bienvenu et autre qui seront appelez pour cest effect, led. facteur sera tenu de l'entretenir ung an et jour après et à ses dépens a compter du jour que led. orgue aura esté jugé et receu, pourveu et non aultrement quil n'y arrive rupture par aulcun accident deffaut de l'organistre ou autre gens de lad. église, et en cas que led. sieur Bienvenu ou autres qui visiteront led. orgue ne le trouveroient bien et deuement faict et accomply au dézir dud. devis, sera léd. Girardet tenu et obligez de réparer le deffaut qui se trouvera à ses dépens, et paier les fraiz et voiaiges dud. Sr Bienvenu et autres qui visiteront. Laquelle dicte somme de sept mil six cens livres sera payée aud. sieur Girardet, sça. mil livres dans la feste de Noel pchain aultres mil livres dans la feste de Pasques ensuyvant et aultres et pareille somme de mil livres dans la feste de S. Jan Baptiste, le tout prochain venant. Et le surplus de lad. somme se montant quattre mil six cens livres luy sera payée à la fin et perfection dud. œuvre. Et en ce cas que led. orgue se trouveroit raisonnable au dézir du devys ; la visite et voiaige dud. Bienvenu et autres qui visiteront led. œuvre seront payez sur les deniers destinez pour led. œuvre. Et oultre les sommes cy dessus sera baillé aud. Girardet la somme de deulx cens livres en aultres houneste présent ainsy qi sera advizé par lesd. Srs et à la charge que led. Girardet continuera de travailler soict à la ménagerie facture des tuiaulx et autres ouvraiges sans discontinuation et aussy nombre suffisants d'hommes et ouvriers capables pour led. art. Et fournira led. Girardet de ferrures et autres estoffes ainsy qu'il est rapporté par led. marché, seulement rendera l'œuvre faict et pfait dans le tems ausy y rapporté. A tout quoy faire et accomplyr ce que dessus est le d. Girardet obligé et s'oblige sur tous ses biens meubles et immeubles présens et futurs, mesme par emprisonnement de sa personne en prison fermée en cas de deffaut et le tout comme pour

Digitized by Google

deniers royaulx. Et oultre s'est soumis sa personne et biens à la cour de Nantes à laq^{lle} il a prorogé et proroge de juridiction. faict aud. Nantes au-devant de la grande porte de lad. église le onz^{me} jr de septembre mil six cens dix-neuf après midy dudict jr. Ainsy signé au regestre : Cornulier et Louytre, J. Fourché, J. Giraud abbé de Melleray, R. Vallin, P. Menardeau, Michel Loriot, Pertuys, F. Bienvenu, Girardet, et Guillet nor^{e} royal et adjoint desd. S^{rs} et par eulx prins et appelé d'office qui a led. regestre.

GUILLET, nor^{e} royal.

Digitized by Google

Note J.

ÉVÊCHÉ ET JARDIN

Pendant le règne de Louis XVI, des travaux importants furent continués pour l'aplanissement du Cours Saint-Pierre, de la place Louis XVI et le percement de la rue de l'Évêché [1].

Par traité passé en 1763 entre l'Évêque de Nantes et la Municipalité [2], traité homologué par arrêt du Conseil et lettres patentes du 29 Mai et 19 Juin 1764, enregistré au Parlement de Bretagne le 10 Mai 1765,

Un plan rectificatif de la rue de l'Evêché et des clôtures du Jardin du côté du Cours Saint-Pierre avait, ainsi que le constate un procès-verbal du 20 avril 1791, signé de Mathurin Fourmy, père, Officier Municipal, et des notables Guillaume-François Laënnec, Médecin, et Julien-François Douillard, Architecte, en présence de Pierre-Jean-Marie Sotin, administrateur, et Julien Lefebvre, procureur syndic au district de Nantes, assistés d'un secrétaire, Jean-Pierre Bourgeois, reçu avant 1790 un commencement d'exécution.

Le procès-verbal observe que c'est par déférence pour Monsieur de Lalaurency, gêné alors dans ses moyens, que la Municipalité consentit le 23 avril 1790, de clore aux frais de la Commune le grand Pavillon [3]. Mais que cette complaisance purement bénévole n'avait pu obliger la commune à

1. Rue Cerutti pendant la Révolution.
2. A. D.
3. Côté Nord actuel du Manoir de l'Évêché.

Digitized by Google

de plus grands sacrifices, et qu'aujourd'hui par des raisons plus impérieuses encore, elle prescrit à ne rien faire au delà et à s'en tenir rigoureusement au traité de 1763.....

.....

La Révolution arrivant, les travaux de clôture furent suspendus et l'Evêché déclos, ce qui, de la part du citoyen Minée, fut l'objet d'une réclamation à la Municipalité.

A MESSIEURS

MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DU DISTRICT

DE NANTES

J'ai lieu d'espérer que le jardin de l'Evêché sera clos pour cet hiver ; mais ce n'est pas sans regret que je vois l'oubli d'autres réparations également urgentes, dont la nécessité frappe la vue de tous les passants. Si pendant l'Eté la vigilance active de la Garde Nationale n'a pu empêcher des larcins dont les preuves se trouvent déposées au Greffe criminel, que n'ai-je point à craindre pendant les nuits obscurs de l'hiver !

Le Pignon abbattu et relevé par ordre de la Municipalité a causé quelques changements intérieurs d'une légère conséquence, un ou deux jours à chaque étage, une simple cloison paraissent nécessités par la réduction qui a été faite.

Dans d'autres circonstances où la Nation serait moins gênée, j'aurais à l'exemple de plusieurs de mes collègues, demandé des aisances qu'ils ont obtenues mais je me borne au simple nécessaire.

Veuillez donc, Messieurs, vous occuper incessamment de mettre la Maison Episcopale en état de sûreté ; enjoindre à l'un de vos Experts de faire un devis des réparations

Digitized by Google

dont je ne peux être chargé, et en ordonner au plus tôt l'exécution. J'attends avec patience depuis le Mois d'Avril époque de mon arrivée, parce que je n'ignore point la multiplicité des Affaires importantes qui vous occupent. Mais la saison rigoureuse qui approche ne me permet pas de différer cette pétition que je vous adresse avec d'autant plus d'instance, que outre le besoin réel, il est intéressant pour vous comme pour moi d'ôter aux ennemis de la Constitution, s'il en est encore, tout soupçon d'oubli, bien difficile à croire, pour un Evêque Constitutionnel appelé dans ce Département par votre choix [1].

Signé: † J. MINÉE, év. du dép[t] de la Loire-Inf.

L'évêque constitutionnel n'était du reste pas très rassuré en arrivant à Nantes.

Guépin, p. 416-417, décrit ainsi son arrivée :

Le 16 avril [2], M. Minée fit son entrée épiscopale à 5 heures 1/2 du soir ; il était en chaise de poste, et ne s'attendait point à la réception qui l'attendait ; mais Nantes voulait fêter son élu [3]. A l'entrée de la Ville, il rencontra un détachement de cavalerie qui lui servit d'escorte ; depuis l'entrée de Saint-Clément jusqu'à la Cathédrale, le régiment de Rohan, les canonniers du château, les invalides et la garde nationale tout entière formaient la haie ; le corps de cavalerie était derrière la voiture ; jamais souverain ne fut reçu plus magnifiquement. Sur les Cours et dans les endroits un peu larges, il y avait des équipages ; partout ailleurs dans les rues, aux fenêtres, sur les voitures et sur les toits une foule immense ; à l'entrée de Saint-Clément, l'évêque trouva M. Kervegan à la tête de ses adjoints et du Conseil municipal ; il descendit alors de voiture avec M. Vassal, son beau-frère.

Monseigneur, lui dit le Maire, ce ne sont plus les hauts barons qui

1. A-D.
2. 1791.
3. *La Commune et la Milice de Nantes*, par C. Mellinet, T. VI, p. 298.

Digitized by Google

vous attendent pour vous porter en fauteuil à la Cathédrale, c'est le peuple entier qui vient au-devant de vous, conduit par ses magistrats et les hommes les plus respectables de notre Ville, désireux de recevoir votre bénédiction.

Il ajouta quelques autres paroles, mais à voix si basse qu'elles ne furent point entendues [1]. M. Minée répondit avec modestie, et, se plaçant à côté de M. Kervégan, continua sa route vers Saint-Pierre....

***

De même que la Cathédrale, l'Evêché et son petit jardin (qui avait alors une surface de 1899 mètres carrés) allaient être dévastés. Il nous a paru intéressant de faire connaître le mémoire des arbres qui y furent plantés en 1803 [2].

Note, de ce que j'ai fait, et fourni, pour le jardin de l'évêché ; depuis le dix-sept ventôse an onze [3].

5300 plants de charmilles, à trente-six francs le millier.	190	80
24 beaux tilleuls à deux francs pièce.	48	0
25 bottes de buis à soixante centimes la botte.	15	0
2 platanes à un franc cinquante centimes pièce.	3	0

1. Le discours du Maire, dit C. Mellinet, T. VI, p. 302-303, extrêmement laconique, ne fut pas prononcé d'abandon.

Puisse votre présence, Monsieur (lui dit M. de Kervégan, avec une expression qui n'était pas celle de l'espérance), établir la confiance parmi nos concitoyens et le calme dans la confiance.

C'était évidemment la défiance exprimée avec politesse.....

L'installation de M. Minée fut enfin annoncée pour le jour de la *Quasimodo* (20 Avril 1791) ; mais le Directoire, à l'exemple de la Mairie et de M. Minée, ne dissimula pas l'inquiétude qu'il éprouvait, car le moment n'était pas arrivé où la terreur devait imposer le silence. (C. Mellinet. T. VI, p. 305.)

2. A. D.

3. 8 Mars 1803.

Digitized by Google

2 grands accassia blanc, à un franc cinquante cent. pièce.	3	0
1 azérollier à un franc	1	0
3 ébéniers, ou grands Citises à un franc vingt-cinq cent. pièce.	3	75
2 asser, platannes, à un franc vingt-cinq cent.	2	50
1 tuya de Chine à deux francs	2	0
4 arbres de Judée, à un franc vingt cent	4	80
3 maronniers d'Inde à un franc cinquante cent.	4	50
2 Sorbiers des oiseaux à un franc vingt-cinq centimes	2	50
2 peupliers de Carrolline à un franc cinquante cent	3	0
4 peupliers d'Italie à un franc pièce.	4	0
2 melesses à cinq francs pièce.	10	0
1 micoucoulier.	1	50
1 accassia parassol.	1	0
1 Sumac.	2	0
2 arbres de Sainte-Lucie, à un franc cinquante cent.	3	0
1 mérisier à grappe à.	1	0
2 grands baguenaudiers, à soixante cent.	1	20
1 aubépine rose	1	25
1 blanc d'Hollande	1	25
2 grands pins à feuilles argentées à cinq francs pièce	10	0
1 saul pleureure.	1	0
1 suawdraps, ou arbre de neige	2	0
1 aser negundo très fort.	3	0
1 pein d'écorse.	6	0
1 olivier de Bohême	1	0
1 vernis du Japon	1	25
1 ipophaé	1	0
4 beaux lilas à soixante centimes pièce	2	40
2 émérus Cieuridaia à cinquante centimes pièce.	1	0

Digitized by Google

4	spireas divers à cinquante centimes pièce . .	2 0
6	genêts joncquilles et genêts d'espagne à cinquante centimes	3 0
6	aubiers ou pelottes de neige à cinquante centimes pièce.	3 0
2	seringalts à cinquante centimes pièce.	1 0
2	lauriers thim à fleurs à soixante centimes . .	1 20
1	citise tripholium	0 50
1	althéa à fleurs doubles.	0 75
3	cornouillets sanguin et à fruit à cinquante centimes pièce	1 50
3	alathernes panachés et vert à soixante-quinze centimes	2 25
3	citises velues à cinquante centimes pièce. . .	1 50
1	faux pistachié	1 0
1	chevrefeuil Saint pèr	0 50
2	lauriers Serises à soixante centimes.	1 20
12	rosiers calendriers et autres à vingt centimes pièce	2 40
		360 50
0	et pour graine de foin	6 50
0	pour transport des arbres.	4 0
24	tuteurs pour les tyeuls à vingt centimes pièce	4 80
8	giroflées jaunes à soixante centimes pièce . .	4 80
8	giroflées rose à trente centimes pièce.	2 40
8	juliennes blanches et violette à trente centimes pièce.	2 40
8	œilliers à vingt centimes pièce	1 60
8	rosiers Callandriers à soixante-quinze cent. .	6 0
8	rosiers bourgogne à soixante-quinze centimes	6 0
12	journées d'ouvriers fourni par moi pour la plantation de la charmille à deux francs par jour.	24 0
3	journées pour la plantation à deux francs. .	6 0

Digitized by Google

2 journées pour couper la charmille à deux francs.	4	0
4 journées pour la plantation du parterre à deux francs.	8	0
4 journées pour cercler et aroser les gasons à deux francs	8	0
	88	50

RÉCAPITULATION

Premier article.	360	50
2e article.	88	50
	449	0

Vu et vérifié, sur les lieux, le présent Mémoire qui d'après les Renseignements pris sur la valeur des différentes fournitures qu'il renferme, doit être réglé à la à la somme de quatre cent quarante-trois francs quarante centimes, à Nantes, le 17 prairial, An XI[1].

B. P. 443 fr. 40.

OGÉE.

1. 6 juin 1803.

Digitized by Google

Note K.

AUTELS DE LA CATHÉDRALE

Rapport dressé en 1802 par les architectes Jean-François Ogée, Sébastien Praud et Peccot, architecte-voyer, pour constater l'état des Autels de la Cathédrale.

Il résulte de ce Rapport que le Grand Autel qui avait été relevé en 1802, puis de nouveau enlevé l'année dernière, est bien celui qui existait dans la Cathédrale avant la Révolution.

***

L'an dixième de la République française, le jour du mois de floréal, Nous soussignés, Jean François Ogée, architecte Conservateur des Bâtiments Civils, et Sébastien Praud, architecte, dénommés et choisis par le Préfet du Département de la Loire-Inférieure, dans son arrêté du 29 Germinal dernier duquel il résulte qu'il sera fait une visite exacte de toutes les parties de l'Eglise de S. Pierre de Nantes et dressé un Devis des Réparations à faire au corps de ce bâtiment, à la toiture, aux Vitres et Pavés, et pour le Rétablissement des Trois Autels principaux et des Grilles et Balustrades nécessaires à l'exercice du Culte.

En conséquence, Nous architectes susdits et soussignés, ayant avec nous le citoyen Peccot, architecte-voyer, Nous

Digitized by Google

sommes transportés ensemble dans ladite Eglise aux réparations estimatives de laquelle nous avons vaqué comme suit: SAVOIR:

MARBRERIE, SCULPTURE ET DORURE
GRAND AUTEL

Examen fait des marbres et ornements d'attache qui composaient le Grand Autel, Nous avons observé beaucoup d'épaufrures et de Mutilations, Notamment aux Anges adorateurs en Marbre Blanc, dont l'un a la tête enlevée, le nez et plusieurs Doigts endommagés, les ailes rompues, etc. Nous avons remarqué qu'il manque plusieurs pièces au Tabernacle, enfin après avoir pris des notes sur tous ces objets pour parvenir à connaître la somme à laquelle doivent monter les Réparations, nous avons été d'avis que ces dites Réparations soient faites de la manière suivante:

D'abord il sera fait, dans l'endroit qu'occupait le Maître Autel, un massif de Maçonnerie à mortier de chaux et sable de dimensions convenables pour recevoir les marbres de Revêtissement, lesquels seront polis et réparés avant d'être mis en place, ayant soin de raccorder les parties manquantes avec les mêmes espèces de marbre, le tout cramponé et mastiqué suivant l'art.

Les marches et le marchepied en marbre de cet autel, seront réparés et polis, puis posés de manière qu'ils aient les mêmes dimensions et Raccord qui existait avant la Démolition.

Les pièces manquantes au Tabernacle, telles que les quatre retours, le Socle, les Bases et les Chapiteaux en Bois Doré, le couronnement, la Boëte, en un mot tous les détails manquants, seront faits à neuf des mêmes qualités de

Digitized by Google

marbre, sculpture et dorure, indiqués par les Pièces restantes, en sorte que la Réparation faite Ce Tabernacle soit des mêmes dimensions et travail que celui qui existait avant la démolition.

Toutes les Epaufrures et membres manquants aux Anges adorateurs seront réparées et replacées en même qualité de marbre blanc statuaire, cramponnés solidement et raccordés de manière que l'art fasse disparaître la trace des Ruptures, le tout bien nettoyé et du même ton de marbre, pour les dits anges être remis sur leurs crédences *et replacés aux mêmes endroits qu'ils occupaient avant la démolition.*

Enfin il doit résulter de cette Réparation, que ce Maître autel soit parfaitement semblable en dimensions et décors à CELUI QUI EXISTAIT AVANT LA DÉMOLITION et dont les marbres et ornements restant en très grande partie, indiquent suffisamment les proportions, sans qu'il soit besoin d'annexer au présent, ni plan ni élévation.

LES DEUX PETITS AUTELS

Aux deux côtés du Chœur, et dans l'enclave de l'appui de communion, seront rétablis les deux Autels *qui y existaient auparavant,* les marbres qui les composaient seront repolis et réparés avant d'être mis en place, et les parties manquantes seront raccordées avec les mêmes qualités de marbre, le tout posé sur massif de maçonnerie à mortier de chaux et sable de dimensions nécessaires, et l'ouvrage soigné en marbrerie, sculpture et dorure comme il est indiqué pour les Réparations du Maître Autel, en raccordant le tout d'après l'indication des pièces restantes, sans altérer nullement leurs dimensions.

Le GRAND BÉNITIER sera réparé, repoli et placé à la Grande Porte de l'Eglise.

Digitized by Google

Dans l'Exécution des dits Ouvrages, on n'a point entendu comprendre aucun des objets qui tiennent au mobilier des autels.

Toutes les Réparations seront faites sous la direction immédiate de l'architecte conservateur des Bâtiments Civils, et pour leur Exécution, l'Entrepreneur ne pourra faire enlever aucun des marbres et sculptures existant, qu'en présence dudit architecte à qui il en délivrera Récépissé.

Pour l'exécution de ces ouvrages, l'entrepreneur fournira tous les matériaux, peines d'ouvriers, enfin toutes les choses généralement quelconques pour l'entière perfection des dites Réparations lesquelles seront parfaites dans l'espace de jours à dater du jour de l'adjudication.

Nous sommes d'avis de porter la valeur de ces ouvrages à la somme de TROIS MILLE FRANCS, cy 3,000 fr.

Et de tout ce que dessus nous avons rédigé le présent Procès-verbal d'estimation, pour valoir et servir ce que de raison.

A Nantes, le floréal an 10e.

OGÉE.

Je dois observer que cette estimation de 3,000 f. n'est qu'un apperçu assez inexact du prix de ces Ouvrages, vu la presque impossibilité de se rendre compte de tous les détails ; je crois qu'il ne serait pas avantageux pour la bonne façon du Travail de mettre cet objet en adjudication, parce que l'adjudicataire ne pouvant prévoir toute l'étendue de son obligation et guidé sans cesse par la crainte d'avoir fait une mauvaise affaire, s'empressera de faire tout mal, afin de se trouver, en cas d'événement, en mesure de perdre le moins possible.

Mon avis en conséquence est que ces travaux soient faits par Economie et exécutés par un homme probe et instruit; j'indique le Cen BERTRAND, Sculpteur sur le Marais, comme

Digitized by Google

réunissant les deux qualités; il fera les travaux désignés au Présent Devis sous ma surveillance et Direction, et il serait même possible, qu'étant libre de consulter les moyens les plus convenables, en changeant telle ou telle disposition, ce que ne pourrait faire un adjudicataire, on parvint à exécuter les travaux pour une somme moindre que 3,000 f.

Tel est mon avis [1].

A Nantes, le 19 Thermidor [2] An 10.

OGÉE.

Mémoires des travaux exécutés en Régie à la journée, du 1er Août 1802 au 19 septembre 1803, pour les réparations des Autels remontés après la Révolution.

Et tate des Journnée des Ouvrier Marbrier an ployer à reparer Le mettre hautel au marbre de Saint pierre de Nantes, sous la Conduite dûe Citoyens Ogé, architecque.

SAVOIR :

Commencé Le 1er fructidor an 10e de la république jusqaux 17 fructidor,	
45 Journnée à 3# par jour	135#
Plus une demie journnée à Cattre homme pour aranger Les Marbre dans le cœur.	
Le 26 thermidor pour La Cérémonie de La Myoux, fait deux Journnée à 3#	6
Total : 47 Journnée. . . .	141#

Nantes, ce 18 fructidor an 10e.

C. ROBINOT-BERTRAND [3],
Sculpteur.

1. A.-D.
2. 7 Août 1802.
3. Robinot-Bertrand (Charles-Guillaume), né à Nantes le 3 septembre 1778, mort à Nantes, le 24 février 1840. (Voir l'Art à Nantes au XIXe siècle, p. 171, par E. Maillard, 1888.

Digitized by Google

Et tate. . . . . .
Depuis Le 19 fructidor an 10e de la république, Jusqaux 1er jour Complémentaire,
57 Journée à 3# par jour . . . . . 171#
Et tate. . . . . .
Depuis le 3e jour Complémentaire, an 10e, Jusqaux 10 Vandemaire, an Onze de la république,
49 Journée à 3# 147
Et tate. . . . . .
Depuis Le 12 Vandemaire l'an onze, jusqaux 24 Vandemaire, L'an onziemme de la république,
61 Journnée à 3# 183
Et tate. . . . . .
Depuis le 26 Vandemaire an onze jusqaux 8 Brumaire l'an 11e de la république française,
55 Journnée à 3#. 165
Et tate . . . . . .
Depuis le 10 Brumaire Lan Onze jusquaux 22 Brumaire — 36 journnée à 3#. . . . . 108#
Et tate . . . . . .
Depuis le 24 Brumaire an onze de la république jusquaux 6 frimaire 36 journnée a 3# . . . . . 108#
Nantes ce 7 frimaire l'an 11me de la république française.

C. Robinot Bertrand,
Sculpteur.

Bon pour la somme de cent huit francs qui peut être Délivrée au Cen Bertrand pour les causes énoncées ci-dessus.

Nantes, le 8 frimaire An 11

Ogée.

B. P. L. 108#.

J'ai reçu du Secrétaire général la somme de Cent huit .

Digitized by Google

francs pour montant du mémoire ci-dessus dans un mandat sur le Payeur du Département.

Nantes le 8 frimaire an 11e.

C. Robinot Bertrand,
Sculpteur.

Depuis le 8 frimaire l'an onze jusquaux 20 frimaire 37 journnée à 3tt. 111tt

Plus desbourcée pour le racommodage de la porte dûe tabernacle qui est en cuivre savoir racommodée la dorure, et la serure refaire une clef et douze vise pour a sujetire la porte . . . . . 12 »

Plus pour la Sculpture de 8 chapitaux pilastre de l'ordre yonique et de anbase pour le tabernacle, onze journnée de Compagnon Sculpteur, à 4tt par jour . . . . . 44 »

Plus des Bourcée pour la dorure des 8 chapitaux et des 8 anbas des pilastre à 2tt La pièce. . . 32 »

Total 199tt

Nantes, le 21 frimaire l'an 11me de la république

C. Robinot Bertrand,
Sculpteur.

Commancé à conduire les dits travaux le 1er fructidor l'an dix jusqu'au 20 frimaire l'an IIme..... 98 journnée, joint avec le racommodage des anges, pour ce. 300tt

Nantes, ce 21 pluvios l'an IIme de la république.

C. Robinot Bertrand,
Sculpteur.

Mémoire des Différentes Fournitures employé pour le rétablissement du Grand hautel S. Pierre, Scavoir:

Digitized by Google

Du premier Fructidor an 10e, première quinzaine ;

Avoir fourni une livre d'aimerie pour polir, à trois francs la livre fait.	3 »
Plus, quatre livres de pierre de ponce à quatre-vingt centimes la livre fait	3 20
Plus, quinze livres de raisine à quinze centimes la livre fait.	2 25
Plus, douze livres de souffre, à trente centimes la livre fait.	3 60
Plus, cinq boisseau de charbons à quarante centimes le boisseau, fait.	2 »
Plus, sept sacs de noire de fumée à quinze centimes le sac fait.	1 5
Plus, deux livres de cire, à deux francs cinquante centimes la livre fait	5 »
Total de la Première Quinzaine.	20 10

. . . . . .

. . . . . .

Montant du Mémoire, d'après le Cen Gerbaud 411,60. D'après estimation des croûtes de marbre blanc qui sont restés au Cen Gerbaud, après les Réparations faites, le Présent mémoire doit être réglé à la somme de TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX FRANCS, pour fournitures et sciages détaillés audit Mémoire.

A Nantes, le 7 Ventôse, An IIe.

OGÉE,
Arch. Cr des Bns Civils.

COMPTE DE SOLDE pour les travaux de Marbrerie faits à la Cathédrale par le Cen Gerbaut, marbrier, demeurant rue Simoneau No 3[1].

1. Rue des États.

Digitized by Google

1. Réparations en Marbrerie, Maçonnerie, Serrurerie et posage des 2 autels des Premières Chapelles latérales, marché fait, cy. 300 00
2. Mêmes travaux aux neuf autres petits autels, marché fait, cy 1000.00
3. Montant d'un mémoire de fournitures pour le Grand Autel, visé le 7 Ventose dernier, pour la somme de. 390.00
4 Réparation et pose des fonds Baptismaux et d'un bénitier, cy. 24.00

Total. . . 1714.00

Sur laquelle somme il a reçu à valoir d'une part, cy. 205.80
D'une autre part, cy . . . . . 1040.00 } 1245.80

Reste dû 468.20

Bon pour la somme de Quatre cent soixante-huit francs vingt centimes, qui peut être délivrée au Cen Gerbaut, conformément à l'Etat ci-dessus et d'après le renable reçu de ses travaux de Marbrerie à la Cathédrale [1].

Nantes, le 2 complémentaire An XIe.

B. P. 468.20.

OGÉE.

1. A. D.

Digitized by Google

Note L.

Rapport sur l'Etat de la Cathédrale en 1806, dressé à la demande de la Fabrique, par les architectes SEHEULT ALLONNEAU *et* LOUIS NAU.

Nous Michel Seheult Aloneau et Louis Nau Architectes à Nantes, rapportons nous être transportés de nos demeures respectives, à la Sacristie de l'Eglise Cathédrale St-Pierre de Nantes où étant rendu ce jour vingt un Juillet mil huit cent six neuf heures du matin.

Se sont présentés Messieurs du bureau de la fabrique, lesquels ont dit avoir requis notre transport à l'effet de visiter de nouveau les voûtes et la charpente de l'Eglise Cathédrale, que la chûte récente d'une pièce de charpente qui s'est détachée et est tombée sur la grande voûte de la nef à l'heure de l'Office Divin dont la secousse a détaché une partie de tuffeau de cette voûte, qu'ils nous invitent pour prévenir de pareils accidents à constater de suite les moyens à employer pour éviter toute inquiétude de la part du public, qu'à la vérité ils ont bien fait une partie des réparations indiquées dans notre procès-verbal du trois fructidor an douze, Mais que le défaut de moyens les a obligés à se borner à ceux de ces travaux les plus urgents, tant pour la conservation de cet Edifice que pour la décence du Culte, que ces réparations consistent en celles indiquées dans les articles 3, 8, 9, 12, 15, 22, 23 et 24 de notre susdit procès-verbal, qu'ils ont même fait cinq des huit autels indiqués dans les articles 25, 26, 27 et 28 ; que celui des

Digitized by Google

fonds baptismaux est urgent ; que si les fonds accordés par le Conseil général du Département leur avaient été remis, tous les travaux urgents par nous indiqués, seraient aujourd'hui confectionnés ; que cependant s'il se trouve des objets qui menacent la Sureté publique, ils nous invitent à leur en faire part afin qu'ils prennent des mesures suivant l'urgence des cas.

En conséquence nous experts sus-dénommés nous nous sommes transportés vers les grandes voûtes de l'Eglise où nous avons trouvé le sieur Drouet charpentier occupé à placer des échelles pour nous faciliter dans la visite scrupuleuse des pièces de charpente, il nous a d'abord fait voir et avons vu, que la pièce de charpente tombée sur la grande voûte de la nef, est un escellier qui tient un des entraits de la première enrayure du grand comble de la nef, avec un chevron de ferme du côté du midi.

Ensuite nous avons remarqué que dix-sept grandes pièces de charpente qui servent à tenir l'écartement des deux combles nommés entraits étaient sorti de leur mortaise et prêtes à tomber d'eux-mêmes sur la grande voûte, qu'il restait si peu de tenons que les moindres efforts même du vent pourraient les précipiter sur la voûte et nécessairement l'écraser elle-même, cela est d'autant plus probable que cette voûte est extrêmement légère.

Nous proposons donc pour éviter un si sérieux événement de faire placer de suite des bandes de fer en forme d'étrier à chaque bout de ces entraits lesquels seront fortement arrêtés sur des chevrons de ferme.

Recherchant la cause de cet écartement, nous la trouvons dans l'effort qu'ont fait les chevrons de ferme en chassant du pied en dehors, ce qui nous persuade que le défaut de réparations dans les piollies et arceaux rempant, servant de butée aux murs qui soutiennent la grande voûte, y ont puissamment contribuer. Que l'on ajoute à cela qu'une grande partie des Sablières sont pourries au point qu'on a

Digitized by Google

passé une tige au travers sans difficulté, que les tenons inférieurs des fermes qui portent dedans étant également pourris, il est de la plus grande nécessité d'y remédier promptement soit en changeant celles de ces sablières qui se trouveront les plus pourries, soit en plaçant des pièces de charpente en dedans en rive des sablières intérieures, lesquelles seraient entaillées et boulonnées sur les grandes pièces traversant la nef. Alors on pourrait au moyen des bandes de fer plates coudées par le bout en angle droit, arrêter par le pied ceux des chevrons qui tiendraient à s'écarter; mais ces moyens ne sont que secondaires et très précaires, l'essentiel est d'empêcher les murs de céder à la poussée des voûtes et de la charpente; c'est donc les butées qu'il faut réparer, surtout celles du midi dont une partie des pierres sont salpêtrées.

Qu'il est d'ailleurs indubitable que les murs et les voûtes (comme nous l'avons déjà dit dans notre procès-verbal) ont éprouvé des efforts par l'explosion de la poudrière du Château, qui a enlevée et jetée sur le toit de cette Cathédrale une quantité de pierres et pièces de bois, qu'une d'entre elles enfonça ce toit et tomba sur la grande voûte, que cet événement ayant en partie détruit cette couverture, est resté plusieurs années sans réparations, on ne doit pas s'étonner de trouver la charpente dans l'état de pourriture et de vétusté où elle est. Que d'ailleurs les supports des arceaux rampants qui sont placés entre les pilliers qui servent de butée au mur qui soutient la grande voûte est dans un tel état de vétusté, qu'il est à craindre si on n'y porte un prompt remède de le voir tomber, sur la couverture des bas côtés. Mais alors que deviendront les grandes voûtes ? Ne doit-on pas craindre, et l'expérience ne prouve-t-elle pas qu'on doit s'attendre à un grand danger, puisqu'alors les murs n'ayant plus de soutient, seront-ils capables de résister aux poucées des voûtes et de la charpente? C'est ce que nous ne croyons pas.

Digitized by Google

L'effort qu'à déjà fait une partie de cette charpente qui a considérablement rondie en dehors sur les galeries surtout au Nord, ne laisse aucun doute, sur les suites fâcheuses qui résultront du défaut d'entretient.

Par suite de nos recherches nous avons vu et remarqué que les pieds des nouës du cinq-épis, qui ont également restés long-tems sans couvertures (les plombs qui les couvraient ayant été volés pendant le Cours de la Révolution) sont dans un état de vétusté ainsi que les semelles qui les portent qu'il convient y faire de promptes réparations, ou s'attendre à de nouveaux accidents.

Avons également remarqué qu'il y a plusieurs autres entrais dont les tenons commencent déjà à sortir de leur mortaise, qu'il y a un grand de billochets qui sont troués sur les doubles sablières qui sont pourris au point que nous avons passé à travers quinze d'entre eux, une branche de compas de fer sans résistance, qu'il y en a au moins vingt à changer sans retard, remarqué qu'il y a un escelier à la deuxième enrayure à changer et une croix de S. André qui est pourrie. Qu'à la charpente octogonne du chœur, il y a une filière cassée et prête à tomber sur la voûte qu'il convient non seulement la remplacer, mais encore placer par sous œuvre une autre rang de pannes ou filières, entre celle-ci et les sablières, attendu que les chevrons ont trop de portée ce qui les fait fléchir et occasionne des réparations fréquentes et couteuses, que d'ailleurs ces chevrons commencent à être mauvais. De là nous sommes passé à la visite de la couverture du cœur, nous avons remarqué qu'elle est faite en apentif à un seul égout très plat, qu'il y a plusieurs chevrons de cassés, que le défaut d'égout expose la couverture à de fréquentes réparations, que les lattes et les ardoises sont très mauvaises, qu'il est nécessaire de faire cette couverture à neuf.

Ayant visité la charpente et la chapelle S.-Clair, nous avons remarqué qu'une des grandes noües est rompue,

Digitized by Google

qu'un demi entrait et un escellier ont besoin d'être remplacés.

Enfin que les soudures faites aux dales des galeries, il y a quelques années, n'ont pas été faites avec toutes les précautions qu'exigent ces sortes d'ouvrages, qu'une partie d'entre elles sont ouvertes ce qui fait séjourner l'eau pluviale sur les Sablières ; il est urgent de faire faire ces soudures solidement.

Ce sont toutes ces réparations que nous croyons nécessaires de faire en outre de celles portées dans notre procès-verbal du 3 frûctidor an douze, lesquelles réparations contenues dans notre présent, nous estimons devoir coûter une somme de Quatre mille six cent francs . . . 4600 00

Nous avons ensuite reconnu que les travaux détaillés dans notre précédent Procès-verbal dont les articles sont relaté en tête du présent, Ont été faites conformes et de la manière par nous prescrit, mais que le surplus des objets qui y sont mentionné ont également besoin d'être exécutés, si l'on veut consérver et orner ce bel édifice.

Clos et arrêté sous nos seings pour valoir et servir ce que de raison et déposé au bureau de fabrique [1].

A Nantes, le vingt-trois juillet mil huit cent six.

L'original est signé :

L. Nau, M. Seheult, Alloneau.

Angebault, Secrétaire de fabrique. P. Godais, Trésorier.

Pour copie conforme :

P. Godais.

***

Mellinet dit à propos de la statue de la Colonne des Cours,

1. A. D.

Digitized by Google

T, I, p. 304, que les Registres de la Mairie (1790), rapportent qu'un membre du Conseil a dit : *Messieurs les architectes ont élevé, avec votre agrément et à leurs frais, entre les deux Cours, une statue à la Liberté.....* puis il donne l'Inscription gravée sur une plaque de bronze qui a été arrachée pendant la révolution.

« L'an M. DCC. XC, le XVIe du règne de Louis XVI,
« le Bienfaisant : ce monument a été consacré à l'heureuse
« révolution qui s'opère en France ; à Louis XVI, roi des
« Français, restaurateur de la liberté ; à l'assemblée natio-
« nale ; aux citoyens de Nantes qui ont présenté la pre-
« mière requête à leur corps municipal, le 4 novembre
« 1788 ; à MM. Cottin, Chaillou, Varsavaux de Henlée,
« Blin, Videment, Dubern, Minier, Jarry, Clavier, Bisson,
« Cadoré, députés pour représenter cette requête au roi ;
« aux vainqueurs de la Bastille ; à tous les bons citoyens
« de Nantes, amis de la construction : par *J. B.* CEINERAY
« — *Antoine* CRUCY — *Alexis* MARCHAIS — *Julien Fran-*
« *çois* DOUILLARD — *Louis* CRUCY — GAUTIER *père* —
« *Antoine* PECCOT *père* — *René* GAUTIER *fils* — *Pierre*
« *Nicolas* NAYHEL — *Jean François* DEMOLON — *Louis*
« SAUVAGET — *Jean François* OGÉE — *Louis François*
« SAUVAGET *fils* — *Pierre* LEFORT — *Pierre* BIRET —
« *Louis Olivier de* MARMAYON — *Louis* PECCOT *fils* —
« *Mathurin* CRUCY — *Sébastien* PRAUD et *Jean* PERRIER,
« *architectes* de Nantes : le 15 janvier 1790.

« MATHURIN CRUCY, ARCHITECTE. »

Ce fait d'avoir élevé à leurs frais un Monument important au chef de l'Etat, en reconnaissance des nombreux et beaux travaux qu'ils avaient exécutés sous son règne, prouve que sous Louis XVI la Municipalité n'avait pas besoin de songer à faire gratter les maisons pour occuper les ouvriers. Il nous paraît d'autant plus juste de remettre

Digitized by Google

ces vingt noms en honneur, que la plupart sont encore très connus, aussi nous permettrons-nous d'émettre le vœu qu'ils soient de nouveau gravés non sur le bronze, mais sur la pierre. Les frais n'en seraient certes pas considérables, même en remplaçant le tuffeau par de la pierre calcaire, et la Municipalité s'honorerait en faisant revivre aux yeux de tous les noms impérissables à Nantes de CEINERAY et de CRUCY.

Dans la liste ci-dessus nous ne relevons ni le nom de Michel Seheult, ni ceux d'Allonnau et de Louis Nau. Nous pensons que tous les trois étaient à la fois entrepreneurs et architectes, ainsi qu'il était dans les usages du dernier siècle; Michel Seheult était le frère aîné de Francois-Léonard Seheult[1], père de Louis-Félix Seheult. Nous croyons que Louis Nau est le père de Théodore Nau, et que ce Louis Nau était descendant d'un JEAN NAU qui a gravé son nom en 1746 dans le chœur de la cathédrale sur un des pilastres du Jubé :

I+NAV+
1746

1. Voir note Q.

Digitized by Google

Note M.

BÉNITIERS. — COQUILLES.

La Cathédrale possède deux superbes Coquilles placées en 1808, de chaque côté à l'entrée de la grande nef.

La pose de ces Coquilles [1] qui se faisait par les ordres du Chapitre, fut la cause d'une correspondance, entre l'administration de la Cathédrale et le Préfet.

L'Architecte du département signalait le fait au Préfet le 14 septembre 1808. Le Préfet écrivait immédiatement à l'Evêque, qui transmettait la lettre au chapitre. Celui-ci répondit le 15 septembre, à l'Evêque, qui en référait au Préfet.

A son tour le Préfet autorisait le travail qui avait été interrompu, en avertissant le Chapitre de ne plus rien entreprendre sans autorisation.

Nantes, le 14 septembre 1808.

L'architecte du département au Préfet.

Monsieur le Préfet,

En faisant ce matin ma visite au travaux de la Cathédrale, j'ai vu deux ouvriers maçons occupés à la démolition

1. Ces deux Coquilles ont 0,30 centimètres de hauteur *, elles mesurent de largeur 0,55 et de longueur 0,97.

Notre ami M. le Docteur Bureau nous écrit :

« Ces Coquilles-Bénitiers sont la Tridacne gigantesque, *Tridacna gigas* (Lamark).

« Elle habite l'Océan Indien et atteint parfois le poids de 250 kilogrammes, lorsqu'elle est complète, c'est-à-dire avec ses deux valves. »

* Ce qui donne 0,50 à 0,60 centimètres pour les deux valves réunies.

Digitized by Google

de l'empattement de décore en granit, d'un des gros piliers à l'entrée de la grande nef. J'ai observé que cet empattement a une assez grande saillie et qu'il est orné de Sculptures gothiques qu'on aurait dû conserver.

Sur mon interpellation, les ouvriers m'ont dit travailler d'après les ordres de MM. les fabriciens.

Je crois, Monsieur le Préfet, que ces Messieurs ne devraient pas se permettre ces mutilations, ni rien de ce qui intéresse la solidité de cet édifice, sans vous en soumettre le projet ou sans appeller préalablement l'architecte chargé par vous de la conservation des Batiments Civils.

Je ne me permettrai aucune réflexion sur la conduite de MM. les fabriciens, dans la circonstance où je me trouve ; mais je dois dire, Monsieur le Préfet, que je ne puis plus être responsable des Evénemens, si l'on s'arroge ainsi le droit de faire travailler sans mon intervention, aux parties de cet édifice que vous avez confiées à ma surveillance[1].

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Préfet,

Votre très humble et
très obéissant serviteur.
OGÉE,
architecte de la Préfecture, Conservateur
des Bâtiments civils du Dép.

Nantes le 15 septembre 1808.

Les Membres du Chapitre, à l'Evêque.

Monseigneur,

Nous avons reçu hier au soir la lettre du même jour que vous avez bien voulu nous communiquer de la part de M. le

1. A. D.

Digitized by Google

Préfet. Notre premier devoir a été de nous conformer à ses intentions et aux vôtres; le travail dont la lettre fait mention, quoiqu'à peu près achevé a été suspendu.

Vous savez comme nous, Monseigneur, qu'il a été arrêté de placer adossés aux deux premiers piliers de la Cathédrale, deux bénitiers formés de deux superbes coquilles Naturelles, que possède la fabrique et de les faire supporter par une ou deux pierres de crazanne qui seront travaillées en forme de rocher, et que la partie supérieure donnera la même élévation que le reste du cordon qui règne autour de ces piliers.

Ces bénitiers seront dans le genre de ceux que l'on voit à la belle église de S.-Sulpice de Paris, mais ils leur seront supérieurs par la Beauté et la Grandeur des deux coquilles, et par le travail des supports, ils feront une très riche décoration à la Cathédrale.

C'est pour placer ces Supports et les Coquilles, qu'après avoir consulté des Gens de l'art, et nous être bien assurés, qu'il était impossible que le pilier en fût affecté, que nous avons fait supprimer une saillie de rapport, faite pour supporter une statue, et nous avons poussé la précaution au point de ne pas permettre qu'on enlevât la moindre pierre qui pourrait désaffleurer le pilier, en sorte qu'il restera toujours plus de 15 pouces de baze avant d'arriver à son niveau, et qu'en conséquence il conserve toujours sa première solidité.

Loing de nuire, par cette opération, à l'ornement de l'église comme l'avance M. Ogée, Nous y ajoutons une décoration qui n'est pas étrangère au stile Gothique, et nous la substituons à 18 pouces de ruines salpêtrées et mutilées, qu'il est impossible de conserver.

Nous vous en parlons avec d'autant plus de confiance, Monseigneur, que vous n'ignorez pas que le placement de ces coquilles a été, comme tout ce qui a été jusqu'ici fait par nous dans la Cathédrale, concerté avec vous, sur des

Digitized by Google

plans dressés par les plus habiles artistes de Nantes, plans qui vous ont été soumis et que vous avez approuvés.

Sans doute, Monseigneur, l'inquiétude affectée de M. Ogée ne vous aura pas surpris, on ne lui en a pas vu témoigner quand nous avons fait dans l'intérieur, les changements et décorations de toute espèce qui ont donné à la Cathédrale, l'air de décence et de Majesté qu'elle commence à acquérir, et qui la font distinguer de touts les étrangers, et cela sans qu'il en ait rien coûté au département, n'y au trésor public; il n'a pas paru plus inquiet quand nous avons fait réparer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, des objets qui menaçaient ruine, et qui cependant venaient d'être réédifiés à grands frais, sous sa surveillance.

Ce n'est qu'au moment ou touts les Gens de l'art condamnent le dernier plan des réparations de M. Ogée, comme portant essentiellement atteinte à la solidité, et à la décoration de l'édifice, qu'il commence à témoigner tant de regrets pour des ornements Gothiques, qu'il a seul cru appercevoir ou à peu près 18 pouces de pierre que le placement des nouveaux Bénitiers force de supprimer.

La récrimination est trop visible pour n'être pas apprettée, il eut bien été à désirer que ce prétendu regret, pour le Genre Gothique lui eut fait appercevoir l'an dernier et il y a deux ans, le contraste entre les Parapets qu'il a fait construire dans la partie Méridionale, et ceux rétablis dans la partie Septentrionale il y a 70 ans par feu l'architecte Laillault [1], la différence du stile et de la solidité, est tellement frappante, qu'il n'est pas un Ingénieur, pas un architecte qui ne les Improuve.

Nous en avons des preuves bien récentes.

Nous vous prions, Monseigneur, de mettre sous les yeux de M. le Préfet, ces observations qu'il demande, et comme

1. L'architecte Laillault, est peut-être celui qui a dirigé les travaux entrepris en 1733.

Digitized by Google

leur justesse vous est parfaitement connue, nous osons espérer qu'appuyées par vous, elles dissiperont toutes les inquiétudes qu'on a cherché à lui inspirer, et qu'elles auront le prompt effet qu'elles doivent Naturellement avoir[1].

Nous sommes avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Pr les Membres de la Fabrique de la Cathédrale

Signé : Le Flo, V. G. Président

Angebault, Secrétaire

Pour copie conforme

Signé † J. B. Évêq. de Nantes.

Nantes le 16 septembre 1808.

Le Préfet aux Membres du Chapitre,

Messieurs,

Je me suis fait rendre compte des travaux commencés aux deux premiers piliers de la grande nef de la Cathédrale, travaux dont j'avais ordonné la suspension provisoire. Je vous autorise à les faire reprendre, mais je recommande expressément de n'arracher aucune pierre du corps des piliers, afin d'éviter de porter atteinte à leur solidité.

Je dois exiger pour l'avenir, Messieurs, qu'avant d'entreprendre aucune grosse réparation ou construction à la Cathédrale, dont l'entretien et la conservation sont confiés à l'administration civile; vous vous y fassiez autoriser. Il en résultera plus d'ensemble dans les projets et les travaux : et les moyens de la fabrique et ceux du Département concourront plus efficacement au même but[2].

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P. le Maître des requêtes, Préfet absent

Le Conseiller de Préfecture,

HAUMONT,

1. A. D.
2. A. D.

Digitized by Google

Note N.

GRATTAGES DES FAÇADES DE LA CATHÉDRALE DE 1815 A 1828.

7 juillet 1819.

Département de la Loire-Inférieure.
Restauration extérieure de la Cathédrale.
Continuation des travaux pour l'an 1819.
Devis des ouvrages à faire pour la reconstruction du Portail de la Cathédrale entre les deux tours.

La restauration des deux tours Méridionale et Septentrionale de la Cathédrale, étant achevée, il reste à réparer le portail entre les deux Tours, pour terminer toute la façade principale.

Cette partie est en bien mauvais état. Elle a beaucoup souffert de l'impétuosité des vents, de la décomposition des tufs et des Mutilations.

L'Ouragan du 8 janvier 1809, renversa les deux premières galeries au-dessus de la grande porte. Elles n'ont pas été reconstruites.

La grande partie lisse couronnée par la Voussure ogive au-dessus de la grande porte, était autrefois enrichie de Sculptures représentant le Paradis, le Purgatoire et l'Enfer. Elles furent complètement rasées en 1794 pour faire place à une inscription qu'il est inutile de rappeler ici ; mais qui

Digitized by Google

depuis fut masquée par un enduit dont les dégradations laissent entrevoir aujourd'hui quelques lettres.

Le Devis qui va suivre comprend dans la dépense de restauration, la reconstruction des deux galeries abattues, et l'exécution d'un projet de remplacement des sculptures enlevées au-dessus de la porte principale, pour faire disparaître ce grand lisse qui produit un mauvais effet.

On a cherché dans ce projet à se raccorder avec le style gothique du temps (au 15e siècle). Une esquisse de ce projet est annexée au présent, avec les plan, coupe et élévation de l'échafaudage à construire.

Le pilier qui est au milieu de la grande porte avait autrefois une statue de six pieds de proportion, annoncée par la niche existante. On voit sur le projet, cette niche remplie par un saint Pierre de même dimension, c'est le patron de la Cathédrale.

Construction

.....

Charpenterie

.....

Maçonnerie

On restaurera d'abord le fronton qui termine la façade, ainsi que l'appui de la dernière galerie, en se raccordant à droite et à gauche avec les parties anciennement restaurées. On continuera la restauration et le ragrément des parties inférieures jusqu'à la rencontre du pavé.

Pour que cette opération soit bien faite et devienne profitable à la conservation de l'édifice, il faut que toutes les parties salpêtrées ou décomposées soient soigneusement enlevées à la rippe jusqu'au vif. Les petites parties décomposées, épaufrées ou écornées, seront remplacées bien de raccord avec les parties restantes, avec mortier de plâtre fort dans lequel on mêlera un quart de bonne chaux passée

Digitized by Google

au tamis et un peu d'ocre jaune pour conserver le ton de la pierre. Pour faire mieux gripper le mortier dans ces petites parties, on y fichera préalablement des clous.

Lorsque les parties à remplacer seront jugées trop considérables pour être réparées par le moyen précédent, on y rapportera de la pierre neuve solidement scellée aux parties conservées, avec des os de mouton ou de bœuf, et on y fera ensuite les raccordemens de nervures et de moulures avec les parties adjacentes. L'appui et le sol de la galerie du milieu.....

Les deux balustrades d'appui des deux premières galeries ayant été détruites, seront reconstruites en tuf blanc d'échantillon, et la pièce d'appui en Saint-Savinien dont les pierres seront liées entre elles avec des os de bœuf. Le dessin de ces deux balustrades sera semblable à celui de la galerie dernièrement refaite à neuf au-dessous de celle du couronnement, à la tour septentrionale.

Dans les endroits lésardées, toutes les pierres éclatées ou fendues par l'effet de la lésarde plus ou moins apparente, seront démolies dans les hauteurs nécessaires pour asseoir la reconstruction sur des assises bien pleines et entières ; et comme par les restaurations antérieures, il est appris, que le revêtement en taille de tuf n'est qu'un placage sans liaison avec le noyau de maçonnerie brute, il sera fait alternativement, de deux assises l'une, des trous ou forêt dans cette maçonnerie brute, pour y sceller d'un bout, en chaux et plâtre des os de bœuf scellés par l'autre bout dans la nouvelle taille, et former ainsi des boutisses faitières qui mettront dans l'ouvrage, la liaison qui lui manque.

Les nouvelles assises seront d'ailleurs de même échantillon que celles à remplacer et maçonnées avec mortier fin de chaux et de sable.

EN GÉNÉRAL ON PASSERA LE RIFFLARD SUR TOUTES LES FACES EXTÉRIEURES, APRÈS LES AVOIR PRÉALABLEMENT PRÉPARÉES AVEC LA RIPPE OU LE MARTEAU TAILLANT POUR

Digitized by Google

ENLEVER LES PARTIES DÉCOMPOSÉES. On aura soin de bien conserver les Moulures, Ornemens de Sculpture et autres, en se servant des outils convenables à leur conservation. Tous les joints de pierre tant horizontaux que verticaux seront refouillés de 9 à 10 millimètres et refaits avec badigeon..... Les clausoirs seront posés avec le plus petit joint possible et badigeonnées.

Plusieurs assises de tuf au-dessus du socle en granit, dans la partie inférieure de l'édifice, sont chargées d'ornemens tellement mutilés qu'on n'en peut plus conclure les formes primitives ; TOUTES CES MUTILATIONS SERONT ABATTUES EN CHANFREIN, D'APRÈS LES INDICATIONS DE L'ARCHITECTE, en suivant les mouvemens des plans, ainsi qu'on l'a exécuté aux tours Méridionale et Septentrionale.

.....

OUVRAGES DE SCULPTURE

..... Deux ogives sont placées au-dessus des deux parties de la grande porte, et le pilier du milieu qui porte une retombée de chaque ogive, est terminé par une petite pyramide gothique. Le vide entre les ogives et la grande voussure est occupé par un vitrail de forme circulaire. Ce vitrail n'est que peint, presque au derrière est la voûte qui porte le buffet d'orgue. La niche du pilier est remplacée par une statue de St-Pierre de six pieds de proportion, remplaçant une statue de même hauteur qui y était autrefois.

La statue de Saint-Pierre sera faite en deux blocs de tuf blanc du meilleur choix.

Montant de l'échafaudage	955.44
Montant de la Maçonnerie	3860.68

Digitized by Google

Sculpture

Restauration à la grande voussure, évaluée	500.00	
Exécution du projet dans le lisse, au-dessus de la grande porte, évaluée .	800.00	
Statue de Saint-Pierre de six pieds de proportion	600.00	
Montant de la sculpture.	1900.00	1900.00

Récapitulation

Charpenterie.	955.44	
Maçonnerie	3860.68	
Sculpture.	1900.00	
		6716.12

L'estimation de la dépense pour la restauration du portail de l'église cathédrale, s'élève à la somme de six mille-sept-cent-seize francs, douze centimes [1]

A Nantes le 7 juillet 1819.

Signé : Ogée,
Architecte, Conservateur des Bâtiments Civils du Département.

Sculptures ajournées.	Projet de sculptures au-dessus de la grande porte.	800.00	1400.00
	Statue de Saint-Pierre. .	600 00	
Montant estimatif des travaux à adjuger			5316.12

A Nantes le 4 octobre 1819.

Signé : Ogée.

1. A. D.

Digitized by Google

Paris, le 4 juillet 1820.

Monsieur le Préfet,

J'ai fait examiner les dessins relatifs à la décoration de l'ogive au-dessus du portail de l'église cathédrale de Nantes.

Le Conseil des bâtiments civils a remarqué que les détails de la mosaïque proposée par l'architecte d'après le croquis annexé à son dernier rapport, étaient tout à fait dans le style mauresque, tandis que ce croquis indiquait des détails de style gothique qui est celui du portail. Je vous prie d'inviter l'architecte à rapprocher de ce style les détails de la mosaïque.

Vous pourriez ensuite faire procéder à l'exécution des ouvrages, sans qu'il soit nécessaire de renvoyer au Ministère les dessins que je vous adresse ci-joints[1].

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Préfet
avec une considération distinguée
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Directeur Général.
Signé MONNIER.

A Nantes, le 7 juin 1822.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous soumettre, ci-inclus, le devis estimatif des travaux restant à faire et à présenter, pour compléter la restauration extérieure de la Cathédrale.

La dépense estimée s'élève à la somme de. . .	12710.01
J'ai d'abord rappelé les travaux antérieurs, exécutés et présentés depuis 1815, dont le montant est de.	53186.37
D'où il résulte que la restauration extérieure de la Cathédrale s'élève en totalité, sauf le rabais des adjudications ultérieures, à la somme de	65896.38

1. A. D.

Digitized by Google

Ce travail avait été demandé par Son Excellence le Ministre de l'intérieur, en accusant réception des Devis relatifs à la restauration des bas-côtés de cet édifice ; mais il avait été interrompu par des opérations pressantes dont m'avait chargé M. votre prédécesseur, telles que le projet de palais de justice à agencer dans l'hôtel Rosmadec, celui du tribunal et des prisons de Châteaubriant, etc., etc.

Veuillez, Monsieur le Préfet, en remettant ce devis à Son Excellence, lui rappeler le renvoi de celui des bas-côtés dont il est désirable que les travaux soient terminés dans cette campagne[1].

Je suis avec respect, Monsieur le Préfet, votre très humble et très obéissant serviteur.

OGÉE,
Architecte du département.

1 A.-D.

Digitized by Google

Ministère de l'Instruction publique et des Cultes
—
CULTES
1re Division
—
1er Bureau
—
Objet
Département de la Loire-Infre
Diocèse de Nantes
—
ETABLISSEMENTS DIOCÉSAINS
Exercice 1832
Cathédrale
Réparations extraordinaires
Demande d'un devis en exécution de la circulaire du 4 janvier dernier.
—
OBSERVATIONS SUR LES DÉVASTATIONS COMMISES A L'ÉDIFICE SOUS LES ADMINISTRATIONS PRÉCÉDENTES.
—

Paris le 29 février 1832.

Monsieur le Préfet, vous me transmettez avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 du courant, un rapport de l'architecte du département tendant à démontrer la nécessité d'ajouter en 1832 une somme de 9156 fr. aux 1800 alloués annuellement pour l'entretien de l'église Cathédrale de Nantes.

Vous réduisez, Monsieur le Préfet, cette proposition à 6000 fr. en observant toutefois que les demandes de l'architecte sont loin d'être exagérées.

Les instructions de chaque année, et celles entre autres contenues dans une circulaire du 4 janvier, que je vous invite à vous faire représenter, et dont connaissance aurait dû être donnée à l'architecte, en ce qui le concerne, rappelle qu'aucune allocation même pour entretien ne peut être accordée que sur la production d'un projet régulier lorsque la dépense est susceptible de s'élever à plus de 3000 fr. J'attendrai donc l'envoi de ce projet pour statuer sur l'ouverture du crédit.

Je dois profiter de cette occasion pour vous demander, Monsieur le Préfet, des explications sur l'emploi qui paraît avoir été fait d'une partie des fonds alloués jusqu'ici pour l'entretien de la Cathédrale de Nantes.

Des renseignements précis fournis au Ministère par l'un de MM. les architectes du gouvernement font connaître

Digitized by Google

que sous l'administration de vos prédécesseurs, on a entrepris de regratter tout l'extérieur de l'édifice, notamment la façade, et que TOUTES LES PARTIES DE L'ARCHITECTURE, LES SCULPTURE SURTOUT, ONT ÉTÉ MUTILÉES DANS CETTE OPÉRATION DE LA MANIÈRE LA PLUS BARBARE.

Il est inconcevable qu'un architecte ait pu se livrer à un tel acte de vandalisme et que l'autorité locale y ait donné son assentiment.

A défaut de goût, le respect que commandent les anciens monuments aurait dû suffire pour le prévenir, il aurait dû enfin ne pas perdre de vue que l'édifice étant une propriété de l'état, on ne pouvait sous aucun prétexte lui porter comme on l'a fait un tort irréparable.

Il n'a pu d'ailleurs vraisemblablement être pourvu aux dépens de cette entreprise que sur les fonds d'entretien.

Il a dû en résulter que des besoins urgens ont souffert du détournement des fonds qui leur étaient destinés au profit de cette prétendue restauration qui n'est elle-même QU'UNE DÉGRADATION NOUVELLE, c'est sans doute à cette cause que l'on doit attribuer la nécessité aujourd'hui accusée d'une dépense extraordinaire de 9,000 fr. pour supplément à l'entretien ordinaire.

J'ai la confiance, Monsieur le Préfet, que les désordres que je viens de signaler n'auront point d'analogue sous votre administration et que vous prendrez les mesures les plus capables d'en empêcher le retour[1].

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Pair de France, Ministre Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique et des Cultes,

MONTALIVET.

1. A.-D.

Digitized by Google

Note O.

Pièces relatives au Tombeau des Carmes et aux Caveaux découverts en 1846.

Etiennez, dans son *Guide du Voyageur à Nantes*, dit, p. 134 :

..... A l'époque de la Révolution, le 17 février 1792, les trois cercueils furent enlevés par ordre du district, et transportés à la cathédrale, dans le caveau des évêques ; le cœur de la reine Anne était remis en même temps aux vicaires généraux pour être déposé dans le reliquaire de l'église. Quelque temps après, ordre était donné de détruire tous les emblèmes de la féodalité ; le tombeau des Carmes pouvait facilement être compris dans la proscription. M. Mathurin Crucy, alors architecte-voyer de la ville, eut la prévoyance d'en demander les pièces et de les enfouir dans les caveaux de l'église Saint-Pierre. C'est de là qu'on les exhuma lorsque, à l'époque du rétablissement du culte, on reconstruisit le monument dans l'endroit qu'il occupe aujourd'hui. Mais il était vide. Bientôt on apprit que les restes d'Arthur III, d'abord inhumés aux Chartreux, avaient été recueillis par une personne pieuse, lors de la démolition de l'église de ces religieux, et confiés, le 18 août 1802, à M. l'abbé Gely, sacriste de la cathédrale, qui les avait provisoirement placés dans un caveau du petit cimetière de Saint-Jean, près de l'évêché. Le 28 août 1817, ces restes furent solennellement déposés, en présence de tout le clergé et des diverses autorités de la ville, dans le tombeau désert de François II. Cependant cette découverte avait donné l'espoir d'en faire une autre. Le 9 février 1819, la mairie ordonna la recherche des cercueils de François II et de ses deux femmes, dans le caveau des évêques. Mais les fouilles faites, le lendemain, ne donnèrent pour résultat que quelques ossements, au nombre desquels se trouvaient cinq têtes. Il était évident que les

Digitized by Google

cercueils avaient été enlevés et le caveau profané. Le cœur d'or lui même n'était plus dans le reliquaire. Il avait été transporté à Paris, à la bibliothèque du roi, cabinet des médailles, d'où la ville eut beaucoup de peine à le faire revenir.....

Crucy sans doute d'accord avec Lamarie et d'autres, eut bien en effet la prévoyance de faire enlever pour être déposées en lieu sûr, toutes les pièces du tombeau des Carmes, mais ce n'est point dans les Caveaux de la Cathédrale, où elles eussent été brisées, encore plus rapidement que les Anges du Maître-Autel, que les admirables statuaires de ce tombeau furent cachées. Nous avons (page 178) dit que ces marbres avaient été enfouis dans un coin ignoré et très retiré de l'enclos des Ursulines.

En lisant attentivement le Rapport de Crucy, on sent combien il était inquiet et préoccupé de sauver de la destruction le chef-d'œuvre de Michel Colombe.

D'abord il s'empresse de le faire sortir de l'église des Carmes, qui vendue nationallement était déjà commencée à démolir, avant que le tombeau que la Municipalité s'était réservé ne fût enlevé.

Puis il dit que les pièces ne peuvent sortir de là qu'avec les plus grandes précautions, et emportées à bras d'hommes et non autrement.

Il ajoute que les solennités du Culte ne permettent pas de le faire transporter de suite à la Cathédrale, parce que les pièces ont besoin d'être blanchies et nettoyées.

Il désigne un endroit, le couvent des Cordeliers [1], qu'il sait très bien devoir être vendu aussi nationallement, d'un moment à l'autre [2], comme pouvant recevoir les pièces du dit tombeau, mais d'accord évidemment avec plusieurs hommes de cœur et à lui dévoués, il le fait emporter au loin.

1. Aujourd'hui les Dames de la Retraite.
fut le 5 Frimaire an II. (25 Novembre 1793.)

Digitized by Google

Nous le répétons, HONNEUR à ces hommes courageux qui, dans ces moments, où la haine atteignait son paroxysme de rage, ne craignirent pas d'exposer leurs propres vies, pour sauver le chef-d'œuvre de la Statuaire Bretonne.

***

Nous avons vu qu'au commencement du XVIe siècle, les évêques Guillaume Guéguen et François Hamon furent enterrés sur le côté sud de la Cathédrale ; que pendant le XVIIe siècle, aucun évêque ne fut inhumé dans la Cathédrale de Nantes ; qu'au XVIIIe, Gilles de Beauveau fut enseveli avec précipitation et sans honneur ; — puis, que des quatre évêques ses successeurs, trois furent inhumés dans la Cathédrale, sans désignation.

Du procès-verbal d'ouverture du Tombeau des Carmes, du 17 février 1792, il résulte que les Cercueils de François II et de ses deux femmes, furent déposés à la Cathédrale dans le caveau où reposaient les trois évêques décédés antérieurement.

Le Rapport de Mathurin Crucy dit que le caveau.....

« était situé près la grille du chœur à gauche en montant, dans lequel
« reposaient MM. Turpin, la Muzanchère et de Sarra, évêques de Nantes
« derniers décédés ..... »

Maintenant, dans son Rapport au sujet des Caveaux découverts en 1846, lors de la réfection des dallages, M. l'abbé Raguideau dénomme *Caveau des Chantres,* un caveau situé dans la nef Nord, en avant de la chapelle Saint Jean. Ce caveau est aussi disposé sur la même ligne que ceux dans lesquels étaient déposés les évêques décédés en ce siècle. L'escalier de ce caveau est orienté de la même manière que dans ces derniers, mais la surface en est un peu plus grande.

Digitized by Google

Nous supposons qu'il a été construit en même temps que les deux autres.

D'après l'exposé ci-dessus, nous faisons d'abord remarquer que la supposition que nous avions faite que les Evêques du XVIIIe siècle eussent été enterrés dans les chapelles latérales, était erronée, puisque le Rapport de Crucy prouve que ces Evêques reposaient dans un Caveau commun.

Nous avons dit, dans notre Rapport de l'exhumation des évêques du XIXe siècle (page 17) qu'en travers des cercueils de nos seigneurs Duvoisin, d'Andigné, de Guérines et de Hercé, était placé un cercueil en bois, et que ce cercueil renfermait des ossements et débris de vêtements d'évêques.

Evidemment ce sont là les restes des Cercueils des trois évêques du XVIIIe siècle, et peut-être parmi ces restes, y en a-t-il de François II et des Duchesses ses femmes [1].

Quoi qu'il en soit, si nous revenons en détails sur les inhumations faites dans ce Caveau, c'est afin de bien faire comprendre qu'il ne doit pas y avoir erreur avec celui dénommé Caveau des Chantres par M. Raguideau.

Cependant, si le Caveau ainsi désigné par M. Raguideau est bien celui des Chantres, quels étaient les sept ou huit squelettes trouvés dans le grand caveau situé entre les piliers S.-E. et S.-O. du bras de croix ?

Evidemment ces squelettes ne sont point ceux d'Evêques, car aujourd'hui nous connaissons à un ou deux près, toutes les places de ceux décédés depuis le XVIe siècle.

Ces squelettes disposés assez parallèlement les uns aux autres, mais en tas, ne peuvent non plus être ceux de Chanoines, dont on connaît d'ailleurs le Caveau au milieu de la Grande Nef.

Nous sommes donc amené à conclure qu'il y avait deux caveaux renfermant les ossements des officiers du bas-

1. Le petit cercueil qui était placé sur le cercueil de Monseigneur Jaquemet dans l'autre caveau, n'a pas non plus été ouvert,

Digitized by Google

chœur, et à supposer que celui découvert par M. Raguideau est le plus ancien des deux [1].

Copie du Procès-Verbal
du Tombeau des Carmes.

17 octobre 1727.

EXTRAIT des Registres du Greffe de L'hôtel de ville de Nantes, par lequel appert ce qui suit, au fol. 89, et suivant.

Du Vendredi 17 octobre 1727.

Au bureau de la maison commune de la Ville de Nantes, où présidait M. Mellier, Général des finances et Maire, présents Messieurs Pontdavy, sous-Maire; Delmas, Conseiller Magistrat Echevin, et de la Blanche Cottineau, Conseiller Procureur sindic.

A été fait lecture au bureau de la délibération prise par icelui le 16 juillet dernier, pour faire ouvrir le Tombeau ou Mausolée de l'église des Religieux Carmes et d'en rapporter état et procès-verbal, au pied de laquelle délibération est l'ordonnance de Mgr le Maréchal Duc Destrées du 11 septembre dernier dont la teneur suit.

Vu la réquisition du procureur sindic de la Communauté de Nantes et la délibération des Maire et Echevins de la dite Ville, cy-dessus et des autres parts, et attendu qu'il est de l'intérêt de la Communauté de conserver un Monument aussi précieux qu'est le Mauzolée de françois second, dernier Duc de Bretagne, nous approuvons que les dits Maire et Echevins, se retirent vers Sa Majesté, pour être autorisés à faire faire l'ouverture du caveau sépulchral du dit Mauzolée, pour en connoître l'état présent et le refermer ensuite et être les clefs d'icelui réparées et rendues aux dépositaires qui doivent en avoir la Garde. Fait à Paris en notre hôtel, le 11 septembre 1727. Signé le Maréchal Duc Destrées.

1. Nous devons communication du Rapport de M. Raguideau, à M. l'abbé Bruneau, qui nous a obligeamment communiqué le Registre des Délibérations Capitulaires.

Digitized by Google

A été fait lecture au bureau du procès-verbal, fait par M. le Maire en qualité de subdélégué de monseigneur l'Intendant les 16 et 17, de ce mois, de l'ouverture du tombeau, situé dans l'église des Carmes de cette ville et la teneur duquel procès-verbal suit.

L'AN mil sept cent vingt sept, Le jeudy Seizième Octobre, entre midy et une heure, NOUS GERARD MELLIER, Conseiller du Roi, Trésorier de France, Général des finances en Bretagne, Chevalier des Ordres Royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel et de St-Lazare de Jérusalem, Maire et Colonel de la Milice Bourgeoise de la Ville de Nantes, Commissaire et subdélégué en cette partie de Monsr Feydeau de Brou, conseiller d'état, intendant en Bretagne, ayant avec nous pour Greffier, Maître Claude Perrot, de lui le serment pris au cas requis ; Savoir faisons que vu l'ordonnance rendue par mon ditSr l'Intendant le 14 7bre dr, en conséquence des ordres du Roi du 20 août précédent, portant qu'en notre présence, en qualité subdélégué à cette fin commis, il sera procédé au jour qui sera par nous choisi, en présence du prieur des Religieux Carmes de cette ville de Nantes, ou de celui qui le représente, et de deux députés et du procureur Sindic du Bureau servant de la Communauté de la dite Ville de Nantes, à l'ouverture du tombeau de François second, Duc de Bretagne, dans le cœur de l'église des Religieux Carmes de Nantes et descendu dans le Caveau de sépulture, pour être par nous, dressé procès-verbal de l'état dudit Caveau et de ce qui s'y trouvera renfermé ensemble des cercueils du Duc François second et des Duchesses Marguerite de Bretagne et Marguerite de Foix, et du Coffre dans lequel fut renfermé, par ordre du Roi Louis XII, le cœur de la Reine Anne, dans un Vaisseau d'or pur, fait en forme de cœur, avec la Couronne Royale et l'ordre de la Cordellière, institué par la même Reine, et qui fut déposé dans ledit Caveau, par M Philippes de Montauban, Chancellier et Chambellan du Roi Louis XII, et au cas que les Clefs du dit tombeau, Coffre et Cercueils, ne se trouvent, nous permet d'en faire faire ouverture réelle en notre présence et des dits députés et religieux Carmes, par tels ouvriers qui seront par nous nommés d'office à cet effet, et qu'après la dite visite et description, les dits Cercueils, Coffre et Caveaux seront renfermés, pour rester en pareil état jusqu'à nouvel ordre.

En conséquence desquels ordres, nous, Commissaire et subdélégué susdit, nous sommes transportés, avec notre dit greffier, avec Messieurs Pondevy, sous-Maire et Delmas, Conseiller Magistrat Echevin, et de la Blanche Cottineau, procureur sindic de cette ville et Communauté, dans le Chœur de l'église des dits Révérends pères Carmes, où

Digitized by Google

nous aurions trouvé le Révérend père Bernard, sous prieur du Couvent des dits religieux, agissant en l'absence du père prieur, auquel ayant déclaré le sujet de notre transport, il nous a conduit jusqu'au lieu de la pierre, qui couvre l'ouverture du Caveau dont il s'agit, et ayant mandé et fait venir, devant nous, les ouvriers cy après, par nous nommés d'office, savoir, Nicolas Moreau, maçon, demeurant rue et paroisse de St-Léonard de cette ville ; Jean Ravany, aussi maçon, demeurant dite rue et paroisse de St-Léonard ; André Bonet, charpentier, demt au Marchix, pse de St-Similien, près Nantes ; Jean Lavenaut, aussi charpentier, demeurant à la Sauzais, paroisse de Ste-Croix de cette ville ; Jacques Robart, serrurier, demeurant rue des Carmes, paroisse de Saint-Saturnin et François Bourguignon aussi serrurier, compagnon du dit Robart, et demeurant chez luy, comme aussi, Jean Fourneau, fossoyeur de ladite église des Carmes, demeurant rue des Carmes, paroisse de St-Vincent de cette dite ville : Nous aurions pris d'eux et reçu le serment de bien et fidèlement se comporter dans l'œuvre de main nécessaire, à l'ouverture et fermeture dudit tombeau, et pour les diriger, nous avons mandé et fait venir le sr Jacques Goubert, Ingénieur lequel nous a fait observer, que le tombeau ou Mauzollée dudit Duc François II est bâti tout de Marbre différent, élevé de cinq pieds de haut et environné par le pied, d'une marche de marbre blanc de quinze pouces de large ; que le corps dudit tombeau est de neuf pieds quatre pouces de long et quatre pieds quatre pouces de large ; le couronnement, de marbre noir et dix pieds de long et cinq pieds et un pouce de large, épais d'environ sept pouces et demi ; que sur ledit couronnement de marbre noir, sont deux statues de Marbre blanc, de hauteur naturelle et couchées sur le dos, dont l'une à droite, représente le Duc François second, et l'autre, Marguerite de Foix, son épouse, à gauche, ayant chacune une couronne et un manteau de Duc, chaque tête soutenue d'un oreiller de même marbre, et les deux oreillers soulevés par trois Anges à genoux, hauts de deux pieds, aussi en Marbre blanc ; qu'au pied de la figure du Duc, est celle d'un Lion, couché sur le ventre, tenant dans ces deux pattes de devant, les armoiries de Bretagne en plain, et au pied de la Duchesse, est celle d'un Levrier, aussi couché sur le ventre, tenant dans ses deux pattes de devant les armes, mi-parties de Bretagne et de Foix, entourées d'une Cordellière, le tout au naturel et de marbre blanc ; qu'aux quatre angles dudit tombeau, sont quatre figures, pareillement de marbre blanc, de hauteur naturelle et en pied représentant les quatre vertus Cardinalles, avec leurs attributs ; qu'à droite et à gauche, de la longueur du tombeau, sont douze petites figures de marbre blanc, et de la hauteur de vingt-deux pouces

Digitized by Google

chacune, représentant les douze apôtres, six à gauche et six à droite, chacune des dites figures est dans une niche de marbre rouge, dont les impostes sont de marbre blanc, et entre chaque niche, un pilastre de pareil marbre blanc, d'ordre Composite ; que du Côté ou face du dit tombeau, qui regarde le Grand Autel, sont sur la même ligne des dites douze figures, celle de Saint François d'Assise, au dessous de la figure du Duc, et celle de Ste-Marguerite au-dessous de la statue de la Duchesse, les dites deux figures aussi de Marbre blanc, et de la même hauteur des douze cy dessus et avec les mêmes ornements ; que du côté qui regarde la grande porte du chœur, sont aussi deux figures de pareille hauteur et matières, lesquelles représentent l'Empereur Charlemagne et le Roi Saint-Louis ; que dans la baze dudit tombeau, sont seize figures de marbre noir, représentant seize pleureuses, les unes à genoux et les autres accroupies, posées dans des niches rondes, de treize pouces de diamètre, et ayant le visage et les mains de Marbre blanc, et aux quatre coins de la baze, dudit tombeau, sont huit écussons des Armoiries de Bretagne, en plain, couronnés d'une Couronne Ducale ; au surplus, le tout est entouré d'une balustrade de fer, qui y fut construite en 1661, aux frais de la Ville et Communauté de Nantes ; ladite balustrade ornée de fleurs de lis et d'hermines ; entre laqu'elle balustrade et le dit Mauzolée, du côté du Nord, a été trouvée, sur du veslin, l'inscription suivante, écrite à la main, en Lettres moulées et renfermées dans un cadre de bois noircy, de la longueur d'environ deux pieds six pouces, sur environ deux pieds quatre pouces de hauteur.

« Le corps du Duc François II et des deux Duchesses Marguerite de « Bretagne et Marguerite de Foix, ses épouses, avec le Cœur d'Anne, « héritière Duchesse de Bretagne, fille du Duc et de Marguerite de Foix, « et deux fois Reine de France, Gissent sous ce Royal et magnifique « tombeau, que cette Reine fit construire, à la mémoire de très haut et « très magnanime prince et Duc de Bretagne, François II son père, par « l'art et industrie de M. Michel Colombe, premier Sculpteur de son « siècle, originaire de l'évêché de Léon. »

Et au surplus, le dit tombeau est en face du Grand Autel, dont il est éloigné d'environ dix-sept pieds et le dit tombeau est isolé dans le Chœur de la dite église.

Et ayant fait faire ouverture de la pierre tombale, qui a quatre pieds dix pouces de long, sur trois pieds dix pouces de large, laqu'elle ayant été levée, nous avons trouvé un vuide de trois pieds de profondeur, trois pieds trois pouces de long et deux pieds unze pouces de large, fermé aux deux côtés, et vers le bas de l'église, d'un parpin de tuffeau et dans sa face, vers le tombeau, d'un mur de maçonnerie meslé de pierre

Digitized by Google

de grison, lequel mur, nous avons fait percer par les susdits ouvriers, en nos présences. Le dit mur, s'est trouvé de quatre pieds d'épaisseur; et après y avoir fait travailler jusqu'à environ cinq heures et un quart du soir, il a été fait une ouverture, au travers de laqu'elle, à l'aide d'un flambeau, nous avons fait entrer, dans le dit tombeau, l'un des dits ouvriers, qui en a rapporté un Coffre, dont la description sera cy-après faite, lequel était placé dans le dit tombeau, du côté de l'Evangile, entre deux Cercueils, sur des Grilles de fer, lequel Coffre nous ayant été représenté, avons trouvé, savoir;

Un coffre de plomb, de figure quarrée, longue de la longueur de unze pouces, et six pouces trois quarts de large; huit pouces et demi de hauteur quarrée, un Couronnement en Circuïct de deux pouces et demi de hauteur, chargé de huit hermines en relief; Le dit coffre, sans ferrures et soudé de toutes parts, avec deux anses de plomb movibles, orné de six hermines, en deux rangs, sur chaque face, en longueur, à chaque bout du dit Coffre, au dessous et L'anse un Ecu d'armoiries, portant neuf macles, sans blason, posées 3. 3. 2. 1. sommés d'un Lambet en Chef à quatre pendans.

Et ayant fait ouvrir le dit Coffre de plomb, par ledit Robart, serrurier, nous avons trouvé, dans icelui, un autre Coffre, qui nous a paru de fer, fait en forme de Bahut, avec une pognée de fer au dessus, laqu'elle a été jadis mouvante, le dit coffre, très rouillé et tout entouré d'eau, long de dix pouces trois quarts et large de six pouces, cinq pouces de hauteur quarrée et deux pouces et demi d'élévation en bahut par le milieu, le dit coffre, tellement rouillé, aux deux Costés des vertiges de la serrure; qu'il y a une ouverture au couvercle d'environ demi pouce de large, et il paraît, aux deux bouts, quelques ouvrages, en relief, que la rouille a effacé.

Et ayant pareillement fait ouvrir le dit Coffre de fer, par ledit Robart, il s'y est trouvé une boëte de plomb de cinq pouces et demi de haut, six pouces et demi de long et trois pouces et demi de large, n'ayant, quant à présent, aucune couverture apparente, de laqu'elle boëte, a été tiré une boëte d'or, faite en forme ovale, tirant sur celle d'un Cœur, de six pouces de long et quatre pouces dix lignes de large, couronné d'une couronne d'or, fleurdelisé, de seize lignes de haut jusqu'à la pointe des fleurs de lis, et le dit cœur, entouré d'une cordelière y adhérante de pareil métail. Sur le cercle de la Couronne, est écrit, en lettres capitalles de relief et émaillées de rouge, ce qui suit, et entre chaque mot, est un point, aussi en relief, et émaillé de verd, et sur un côté du dit Cercle est écrit.

CUEUR DE VERTUS ORNE

Digitized by Google

Et sur l'autre côté, est pareillement écrit.

DIGNEMENT COURONNÉ

Et au-dessous de la dite Couronne et sur la dite boëte d'or, est écrit d'un Costé, en caractères et lettres pareillement Capitalles, et encore en partie émaillées de verd, ce qui suit :

EN CE PETIT VAISSEAU
DE FIN OR PUR ET MUNDE
REPOSE UNG PLUS GRAND CUEUR
QUE ONCQUE DAME EUT AU MUNDE
ANNE FUT LE NOM D'ELLE
EN FRANCE DEUX FOIS ROYNE
DUCHESSE DES BRETONS
ROYALE ET SOUUERAINE
M· V· XIII·

Et de l'autre côté de la dite boëte est écrit en caractères ou lettres pareillemont Capitalles et emaillées de verd, ce qui suit.

CE CUEUR FUT SI TRES HAUL
QUE DE LA TERRE AUX CIEULX
SA VERTU LIBERALLE
ACCROISSOIT MIEULX ET MIEULX
MAIS DIEU EN A REPRINS
SA PORTION MEILLEURE
ET CESTE PART TERRESTRE
EN GRAND DUEIL NOUS DEMEURE
IXe JANVIER

Et au dessus dans le milieu de la Couronne est une M, partie émaillée en verd, adhérente par son milieu à la Cordellière, la dite M de huit lignes de haut et six lignes et demie de large[1].

1. Pour plus de détails, voir le Catalogue de l'Exposition des Beaux-Arts à Nantes (Archéologie et Peinture ancienne), 1886. Imprimerie Schwob, p. 54 à 56.
Le CŒUR D'OR ou RELIQUAIRE, ayant contenu le cœur de la Duchesse ANNE DE BRETAGNE, est aujourd'hui déposé au Musée Archéologique.

Digitized by Google

Plus a été trouvé dans ledit Coffret, dans lequel était le Cœur, un Scapulaire d'étoffe, tout gaté et poury, au moyen de l'eau qui s'est trouvée dans le dit Coffret.

Et la dite boîte d'or et Couronne ayant été pezée dans une balance, le tout s'est trouvé pezer deux marcs une unce et demie et deux gros.

Après quoi avons remis, au dit père sous prieur, les dits Coffres, Cœur et Couronne d'or qu'il a déposés dans le trésor de la dite église jusqu'à ce que le dit coffret de plomb ait été réparé, resoudé et renfermé, en notre présence, dans le même lieu, où nous l'avons trouvé, ce qui sera fait incessemment.

Et l'ouverture du dit Caveau, ayant été faite, assés grande pour y dessendre, avons vû, par la dite ouverture, trois grands cercueils de plomb, dont le dit sr Goubart, ayant pris les dimensions, ainsi que du dit Caveau, dans lequel il est dessendu, il a trouvé que ledit Caveau a six pieds neuf pouces de large, neuf pieds neuf pouces de long; voûté à la hauteur de six pieds sous clef, tout construit et voûté en tuffeau, en très bon état; à deux pieds et demi du sol, sont placées huit barres de fer de deux pouces et demi de large et trois quarts de pouce d'épaisseur, posées Dechamp, expacées d'un pied de l'une à l'autre et scellées dans les murs, sur lesqu'elles barres, sont les dits trois cercueils de plomb; celui du milieu est parsemés d'hermines en relief, vers la tête et au coté droit, est une inscription gravée sur une plaque de plomb, où est écrit ce qui suit, en caractères gotiques.

« Cy dedans gist le Corps du Duc François Second de ce nom, lequel « regna trente ans, Duc de Bretaigne, puis trépassa à Couaron le neuf « septembre L'an mil quatre cent quatre-vingt huit, et fut céans ense- « pulturé. »

Au bout du dit Cercueil à la tête est un Ecu des armes de Bretagne en relief, sur une table de plomb, avec une Couronne Ducale au dessus.

Le Cercueil à droite est aussi semé d'hermines en relief et à gauche d'icelui, vers la teste, est une inscription gravée sur une table de plomb où est écrit, en lettres gothiques, ce qui suit :

« Cy dedans Gist le Corps de Marguerite de Bretagne, fille aisnée du « Duc François, premier de ce nom, et d'Isabeau, fille ainée du Roi « d'Ecosse et première femme de ce Duc François Second, laqu'elle tre- « passa l'an MIVc LXIX, le vingt cinq de septembre et fut céans ensé- « pulturée. »

Au bout de ce Cercueil à la tête, est aussi un Ecu des armes de Bretagne en relief, sur une table de plomb, avec une Couronne Ducale au dessus.

Digitized by Google

Le Cercueil à gauche, aussi de plomb, a une inscription à droite, vers la teste, où sont gravés, sur une lame de plomb, les mots qui suivent en lettres Gothiques.

« Cy dedans Gist le Corps de Marguerite de Foix, Duchesse et seconde « femme de ce Duc, François Second, laquelle trépassa l'an « M.IVC.LXXXVII. le 15 de Mai, de laquelle, ce dit Duc eut deux filles, « dont Anne, la fille aisnée, fut Roine de France, deux fois, et fit « aporter ce corps de Saint pierre de Nantes, qui premier avait été « ceans enseveli et le fit mettre cy et poser en sépulture l'an MD et « VII. le 25 de Mai. »

A la teste du dit Cercueil et dans le bout d'icelui est un écusson gravé en plomb, mi party de Bretagne et de Foix, avec une Couronne Ducale aussi gravée.

Entre le Cercueil de François Second et celui de Marguerite de Foix, à la teste d'iceux, est une pierre d'ardoise sur laquelle était le coffre de plomb cy devant descrit.

Ce fait, avons fait, en notre présence, refermer la dite ouverture avec la susdite pierre tombale, et nous sommes retirés, environ sur les huit heures du soir, à Nantes, les dits jour et an. Signé : F. Bernard, vicaire des Carmes ; Goubart et Perrot ; signe Mellier et Perrot.

Et avenant le Landemain Vendredy dix-septième du dit mois d'octobre Mil sept-cent vingt sept, environ les huit heures du matin ; Nous Commissaire et subdélégué susdit, ayant avec nous pour Greffier le dit Claude Perrot, de lui le serment pris au cas requis, nous sommes accompagnés des dits sieurs Pondavy, Delmas et de la Blanche Cottineau, transportés dans le couvent des dits Religieux Carmes, où ayant été introduits dans la Sacristie, par ledit Reverend Bernard, vicaire du dit Couvent, il aurait tiré du trésor de la dite Sacristie, les coffres, Cœur, Couronne et Cordellière d'or, cy devant mantionnés, et après avoir trouvé le tout, en tel et pareil état, qu'il fut hier mis au dit trésor, avons mandé et fait venir le dit sr Goubart, Ingénieur et le nommé Guilleaume Perraud, garçon plombeur, demeurant chez Me Even, plombeur, grande rue, paroisse de Ste Croix de cette ville, duquel avons pris le serment de bien et fidèlement se comporter dans l'œuvre de main de son art, pour la fermeture et soudure desdits Coffres ; et à cette fin, le dit Cœur, Couronne et Cordellière d'or, ayant été de nouveau mezurés par le dit sr Goubart et trouvé les dimensions conformes à ce qui fut hier observé, il nous a fait remarquer que l'Epaisseur du dit Cœur est de deux pouces et demi et que la Couronne est d'un travail très recherché et parfaitement finie, y ayant au dessus et au dessous du Cercle une Cordélière d'or dans la petite boëtte ou Coffres de

Digitized by Google

plomb, lequel a été remis dans le susdit coffre de fer et celui cy dans le Grand coffre de plomb couvert en forme de Cercueil, lequel a été à l'instant refermé et soudé, en nos présences, par le dit Guilleaume Perrault dans une des Salles du dit Couvent; Ensuite, avons fait transporter ledit Coffre dans le Chœur de la dite Eglise, et ayant fait lever la pierre tombale. par plusieurs des ouvriers cy devant nommés, avons fait remettre, en nos présences le dit Coffret de plomb, ainsi soudé, au même lieu où il fut trouvé, lors de l'ouverture du dit tombeau; Ensuite nous avons fait commencer à établir un mur de quatre pieds cinq pouces d'épaisseur, pour refermer l'ouverture du dit tombeau, et le dit père vicaire s'est chargé de veiller à la construction totale du dit mur, et le dit Sr Goubart s'est aussi chargé de rester dans le dit Chœur, pour veiller à la perfection du dit mur, et à la réaposition de la dite pierre tombale, en son lieu et place. Ce fait, nous nous sommes retirés, environ sur les unze heures du matin, à Nantes les dits jour et an dix-septième octobre 1727. Signé F. Bernard, vicaire des Carmes; Mellier; M. Pondavy; F. Delmas; de la Blanche-Cottineau; Goubart et Perrot; Signé, sur la Grosse originale, Mellier et Perrot.

Dont et de ce que dessus, nous Commissaire et subdélégué susdit, avons décerné acte; fait et rédigé notre présent procès-verbal, pour valoir et servir ainsi qu'il appartiendra, à Nantes, les dits jour et an; signé Mellier et Perrot.

Desqu'elles lectures et enregistrement est acte décerné, pour valoir et servir ainsi qu'il appartiendra et y avoir recours quand besoin sera, Signé, Mellier, Maire [1].

Pour Expédition,

M. L. Menard.

27 décembre 1791

—

Procès-verbal de descente dans l'église Cathédrale à l'effet d'y prendre les mesures convenables pour le placement du Mausolée des Carmes.

—

L'an Mil sept cent quatre vingt onze, le vingt septième jour de Décembre, trois heures de l'après-midi.

1. A.-D.

Digitized by Google

Nous P. F. Gréhault, Administrateur Membre du Directoire du département de la loire-Inférieure, ayant pour Secrétaire Greffier le sr Louis Jullien Rouxeau fils de lui le serment pris, nous sommes rendus avec le sr Lauret huissier-Garde pour l'exécution des ordres relatifs à la Commission Cy après, dans l'église Cathédrale de cette ville, où se sont présentés à notre invitation MM. Coiquaud, président de l'Administration du district, M. Soulâtre Vicaire épiscopal, M. Fourmy, officier Municipal, et M. Crucy Architecte-Voyer de cette ville, auquel nous avons fait donner lecture de l'arrêté du directoire du département de la loire-inférieure en datte du 22 de ce mois, qui a pour objet de choisir le lieu de la d. église le moins Génant pour le Culte divin, et le public pour y placer le Mausolée de François Second Duc de la Cidevant province de Bretagne avec sa femme qui existe actuellement aux Carmes.

Le sieur Crucy Nous a dit qu'instruit de l'objet de La Commission il avait eu la précaution de prendre la Mesure de ce Tombeau, qu'il certifie qu'il a quatorze pieds de longueur sur huit pieds de largeur.

Faisant l'examen des différentes parties de l'Église Cathédrale, et commençant d'abord par la Nef, elle s'est trouvée de trente trois pieds de largeur d'une arcade à l'autre, Nous avons vû qu'il ne convenait pas de le placer dans cet endroit parcequ'il angustierait trop la Nef, et dérangerait la belle ordonnance, et l'accord qui doit y régner.

Ensuite ayant examiné s'il était possible de le placer dans l'un des bas côtés nous avons également reconnu que cette partie n'est pas propre à cet amplacement, que d'ailleurs dans les Cérémonies religieuses, quelque précaution qu'on prit pour renfermer ce Tombeau, on pourrait aisément y monter, et s'en servir comme d'un Amphitéâtre, ce qui le dégraderait nécessairement et ne pourrait manquer d'en mutiler les figures.

Ayant également examiné successivement le local des Chapelles dont la mesure a été prise par l'architecte, on a trouvé que ces Chapelles n'étaient pas assés spacieuses. Nous avons d'ailleurs pensé que ce tombeau devait être Isolé et qu'il convenait qu'il fut accessible de tous les Côtes.

Visite faite du Chœur de l'Eglise nous avons vû qu'en le plaçant dans le milieu il obstruerait la Communication des Stalles Bancs avec le Maître Autel ; ayant examiné et fait mesurer le croisillon dans lequel est établie la Chapelle Saint-Clair, servant de passage de la Nef à la sacristie, de la sacristie au Chœur, ayant une Sortie à la Maison de la Psalette, et à la rue de Saint-Laurant, nous avons vû qu'il a 39 pieds 8 pces de longueur, sur 33 p. 8 pces de largeur.

Digitized by Google

Cet endroit a paru le plus Convenable, en plaçant ce tombeau dans le milieu et en face de la porte du Chœur, il sera Isolé, ne génera point dans les Cérémonies, ne sera point exposé a être Mutilé puisque Cet emplacement est renfermé de toutes parts, et n'a de communication avec l'Eglise, qu'autant que les portes sont Ouvertes ; que pour cette raison il sera possible de supprimer la Grille qui le renferme et en cache les beautés, pour rendre sensible le détail du local, nous avons fait lever un plan pour demeurer annexé au présent.

De là nous nous sommes Transportés dans la ci-devant Collégiale pour vérifier si les livres et effets mobiliers provenant des autres églises supprimées peuvent y être placés convenablement.

Examen fait de toutes les parties de la d. Eglise, Nous avons reconnu qu'il est possible d'y placer convenablement tous les effets des églises supprimées.

Quant aux livres nous avons vû qu'il n'y a aucun endroit propre a y établir des Tablettes, ou Rayons, pour les y recevoir ; que quand il serait possible d'en établir dans des parties Isolées les frais du Transport, ceux de ces établissements morcelés, seraient très Considérables, que d'ailleurs l'embarras du triage à faire des livres serait immense, et que l'humidité du Local et des Murs serait très préjudiciable aux volumes qui y seraient placées, et il nous a paru à tous plus Convenable d'en faire l'inventaire dans les différentes Bibliothectes pour ensuitte procéder à la vente détaillée des parties Complettes, et ensemble ou par lot, de celles qui se trouveront incomplettes et sans recherche.

Clos et arrêté sous nos seings les dits jour et an.

P. F. GRIHAULT.

17 février 1792
Procès-verbal d'ouverture du tombeau des Carmes.

L'an Mil sept cent quatre vingt douze le dix septième jour de février, dix heures du matin,

Nous Alexandre Bazille, administrateur vice-Président du District de Nantes, commissaire nommé par délibération de la d. administration du neuf de ce mois, en conséquence d'arrêté du département du quatre précédent, ayant avec nous Jean Ambroise Moutau, majeur de vingt cinq ans, archiviste de la d. administration, faisant fonction de secrétaire.

Digitized by Google

Nous sommes rendu dans l'Eglise supprimée des religieux Carmes de cette ville, à l'effet de mettre à exécution l'arrêté du département du dit jour quatre de ce mois, rendu sur délibération de la municipalité de Nantes du seize décembre dernier et en conséquence de la requête présentée par les acquéreurs de la d. Eglise ainsi que de la maison conventuelle en dépendant, portant « que par un Commissaire du district, « il serait descendu de moment à autre dans le chœur de la d. Eglise, « fait ouverture du caveau contenant les restes de François Second, « duc de Bretagne et des deux duchesses Marguerite de Bretagne et « Marguerite de Foix ses épouses, et perquisition de leurs Cercueils, « ainsi que d'un Cœur d'or, dans lequel dû être renfermé celui de la « duchesse Anne, fille du dit duc et de la d. Marguerite de Foix ; pour « être transportés à l'Eglise Cathédrale et déposés, savoir Les cercueils « dans le caveau et le cœur d'or dans un lieu sur de la même église, « qui sera indiqué par l'Evesque ou ses Vicaires. »

Arrivé dans le chœur de la d. Eglise des Carmes nous y avons trouvé MM. Recommencé, Sous-ingénieur du département, représentant M. Groleau, Ingénieur en chef, Crucy, architecte Voyer de cette Ville, nommés par l'arrêté du département sus daté, pour rapporter procès-verbal de l'état et situation du Mausolée élevé sur le Caveau d'on il s'agit, avec un devis estimatif des frais que doivent occasionner la démolition et son rétablissement dans l'Eglise Cathédrale ; ainsi que M. Lamarie, sculpteur, invité à être présent aux opérations prescrites par le sus dit arrêté ; avec lesquels nous Commissaire sus dénommé, avons procédé de la manière suivante.

Examen fait du Mausolée en question nous l'avons trouvé conforme à la description consignée au procès-verbal rapporté les 16 et 17 Octobre 1727 par M. Gerard Meslier, alors Maire de Nantes et autres officiers Municipaux, déposé au greffe de la Municipalité ; au moyen de quoi nous avons jugé qu'il serait superflu d'en donner de nouveau les détails. Le S. Lamarie nous a seulement fait remarquer quelques eraflures et beaucoup de noms tracés sur les figures latérales, dont il n'est pas fait mention dans le sus dit procès-verbal.

Les dits sieurs Lamarie, Crucy et Recommencé délibérant sur les moyens les plus sûrs pour faire l'ouverture du caveau sans endommager le monument précieux placé dessus, ont arrêté de Concert, que pour obvier aux accidens même imprévus, il était prudent de déposer les Statues des quatre angles, celles représentant François second et Marguerite de Foix ainsi que les Séraphins, la levrette et le lion servant d'acostement, le tout posé sur le tombeau, ce qui a été Exécuté sur le champ et sous les ordres du s. Crucy par les sieurs.....

Digitized by Google

.....
.....
.....

Les mêmes ouvriers ayant ensuite levé la pierre qui scelait l'entrée du caveau et démoli la maçonnerie à chaux vive et pierre perdue qui défendait la d. entrée, nous Commissaire susdit y sommes descendu, et avons remarqué à la lueur d'un flambeau, trois grands cercueils de plomb élevés sur des Barres de fer et un petit Cofret placé entre deux des dits Cercueils, du Côté de l'Evangile. Nous avons ensuite prié le d. s. Crucy de faire sortir du dit caveau les cercueils et le Coffret avec toutes les précautions et la décence, qu'exige une semblable opération.

Considérant l'État de ces Cercueils, il nous a paru qu'ils s'étaient affaissés, ils étaient même entreouverts en plusieurs endroits, surtout sous les pieds, nous les avons fait rejoindre pour la conservation des Cendres qu'ils renferment. Les hermines, les inscriptions, les armes dont ces cercueils sont revetus, se sont trouvés telles quelles sont décrites au procès-verbal de 1727.

Ouverture faite du Coffret de plomb, aussi parsemé d'hermines, nous l'avons trouvé plein d'eau; il contenait un autre Coffret de fer considérablement rongé et troué par la rouille; dans celui-ci était une boite de plomb qui renfermait le cœur d'or, le tout Egalement rempli d'eau. Examen scrupuleusement fait de ce Cœur, la matière, la forme, les inscriptions, la cordelière, la couronne et la lettre M placée sur la partie supérieure, tout s'est trouvé parfaitement conforme à la description qui en est faite par le procès-verbal ci-dessus et dans le même état; à l'exception néanmoins d'un petit enfoncement dans une des parties latérales qui paraît n'avoir pas été observé dans le temps ou qui se serait fait depuis.

Cette recherche terminée vers les deux heures de L'après-midi, Nous Commissaire sus dit avons remis le transport des Cercueils à quatre heures et ayant soigneusement fait Ecarter du chœur de la d. Eglise toutes les personnes présentes et fermer les portes et avenues d'icelui, nous avons replacé le cœur d'or dans les Boites ci dessus mentionnées, de la même manière que nous l'y avions trouvé et nous l'avons respectueusement porté de la d. Eglise Cathédrale accompagné des dits sieurs Crucy, Recommencé, Lamarie et Moutau.

Rendus à la d. Eglise, nous y avons trouvé MM. Soulastre, Laforcade, Dorbefeuille, Chesneau et Andrieux, vicaires de M. l'Evesque, absent, aux quels nous avons fait part de notre mission et de L'arrêté du département, après leur avoir apparu du dit cœur d'or et l'avoir posé dévotieusement sur le grand autel, les dits sieurs vicaires s'en sont

Digitized by Google

saisis, avec promesse de le représenter lorsqu'ils en seraient légalement requis et l'ont placé en notre présence dans le trésor ou reliquaire de leur église, situé au-dessus de la porte du chœur, ouvrant du côté de la sacristie, les Boites de fer et de plomb ont pareillement été renfermées dans le même reliquaire.

De tout quoi nous avons rapporté le présent procès-verbal, sous les signatures des dits sieurs Soulastre, Laforcade, Dorbefeuille, Chesneau, Andrieux, Crucy, Lamarie, Recommencé, la notre et celle du dit s. Moutau, secrétaire.

ANDRIEUX — DORBEFEUILLE — RECOMMENCÉ — R. CHESNEAU — LAMARIE, Statuaire — SOULASTRE — G. L. LAFORCADE — MOUTAU — M. CRUCY, A V.

***

Le dit jour dix-sept février, sur les trois heures de la relevée. Nous Commissaire susdit nous sommes rendu à l'administration du District, ou nous avons trouvé MM. Coiquaud, président, Lecomte, Chaillou et Sotin, administrateurs et Julien Lefevre, procureur sindic, auxquels nous avons annoncé que les dispositions de l'arrêté du Département portent que la translation des cercueils ci-dessus mentionnés se fera avec décence, que nous désirerions savoir si nous ferions accompagner ces Cercueils par un Cortège Ecclésiastique, soutenu d'une garde militaire, ou si la translation s'en ferait seulement respectueusement et en silence.

Le Directoire après avoir délibéré a été d'avis qu'il était plus convenable, attendu les circonstances actuelles et la fermentation qui règne dans les esprits, surtout à l'occasion de la religion, que nous prissions le dernier parti, malgré sa Vénération pour la mémoire des illustres personnages qui reposent dans les dits Cercueils, et que nous attendissions même le déclin du jour ; En conséquence, nous Commissaire, nous sommes rendu à l'Eglise des Carmes, où nous avons trouvé les dits sieurs Lamarie, Recommencé et Crucy, auxquels nous avons fait part du sentiment de l'administration à la prudence delaquelle ils ont applaudi.

Procédant par continuation à l'exécution des opérations prescrites par l'arrêté du département du dit jour quatre de ce mois et examen fait des fermetures des portes que nous avons trouvées intactes, nous sommes entrés dans le chœur, où les cercueils ont été pris, élevés sur les épaules de douze hommes aux ordes du sr. Crucy et portés à la Ca-

Digitized by Google

thédrale, accompagnés de nous Commissaire, des dits sieurs Crucy, Lamarie, Recommencé et Moutau.

Arrivés à la dite Eglise les trois Cercueils ont été religieusement reçus par les dits sieurs Soulâtre, Laforcade, Dorbefeuille, Chesneau et Andrieux, vicaires de l'Evesque ; et ouverture faite sur notre réquisition et en notre présence d'un caveau situé près la grille du chœur, à gauche en montant, dans lequel reposent MM. Turpin, la Muzanchère et de Sarra évêques de Nantes, derniers décédés, on les a descendus dans le dit caveau pour y rester déposés jusqu'à ce que le Mausolé, sous lequel ils doivent être replacés, ait été rétabli d'après les ordres que le Ministre et le Département en doivent donner.

Ce fait et le Caveau exactement recouvert de la pierre qui le fermait, nous commissaire après avoir offert nos vœux à l'Eternel, ainsi que les dits sieurs vicaires épiscopaux, nous somme retiré vers notre administration, accompagné des dits sieurs Crucy, Recommencé et Lamarie pour y rédiger le présent procès-verbal. Fait clos et arrêté sous les signatures des dits sieurs vicaires de l'Evesque, Crucy, Lamarie, Recommencé, la notre et celle de notre Secrétaire, les jour et an ci-dessus, environ six heures du soir.

RECOMMENCÉ DORBEFEUILLE SOULASTRE

LAMARIE, Statuaire. M. CRUCY, A. V.

R. CHESNEAU

ANDRIEUX G. LAFORCADE BAZILLE

MOUTAU.

Departement de
la Loire-Inférieure.
1792

284
3e Reg.

***

Le dix-sept février Mil sept cent quatre vingt douze et jours suivants, L'an Quatrième de la Liberté, Nous Mathurin Crucy, Architecte Voyer de la Ville de Nantes, et Louis Recommencé, Ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées au Département de la Loire-Inférieure, Savoir faisons, qu'en conséquence de l'arrêté du dit Département en date du quatre de ce mois, portant qu'il serait rapporté par Nous et en présence d'un Commissaire du District de Nantes et de M. Lamarie Statuaire, Procès-verbal de l'état du Tombeau en Marbre de François Deux Duc de Bretagne, déposé dans le Chœur de l'Eglise des Carmes de cette ville, avec un Devis Estimatif de ce que pourra

Digitized by Google

coûter sa démolition et son Rétablissement au lieu qui serait désigné et que nous indiquerions les moyens les plus simples et les moins dispendieux d'exécution, sommes transportés au Chœur de la dite Eglise où nous avons trouvé M. Bazille Membre du dit District et M. Lamarie, Et après avoir examiné le dit Tombeau en leur présence, nous nous sommes transportés conjointement avec MM. Bazile et La Marie à l'Eglise de S. Pierre de la dite ville et avons vu et reconnu que le dit Tombeau ne pouvait être reposé plus convenablement que dans la chapelle de St-Clair de cette Eglise.

Nous nous sommes ensuite retirés pour faire l'Etat et Devis Estimatif du cout de la démolition, Restauration et rétablissement du dit Tombeau ainsi qu'il suit :

RECOMMENCÉ M. CRUCY, A. V.

LAMARIE
Statuaire.

Devis pour la Démolition du Tombeau de François II, Duc de Bretagne, déposé dans le Chœur de l'Église des Carmes de Nantes ; Et pour son transport, sa restauration et Blanchiement, et son Rétablissement dans la Chapelle de St-Clair, à l'Église de St-Pierre de la dite ville, conformément au Dessein ci joint.

Le tombeau dont est question sera placé au milieu de la dite chapelle de St-Clair, sur un socle en marbre rouge de deux pieds de hauteur, pour conserver ses bas reliefs et empêcher qu'ils ne soient à l'avenir dégradés.

Pour replacer les Cercueils du Duc et de la Duchesse, ainsi que la boête renfermant le Cœur d'or, il sera pratiqué sous le dit tombeau un Caveau de sept pieds de longueur, quatre pieds de largeur et six pieds de hauteur, le tout dans Œuvre.

Les Murs des côtés dudit Caveau auront chacun vingt-six pouces d'épaisseur, et ceux des bouts trois pieds, ce qui fera treize pieds de longueur et huit pieds quatre pouces de largeur hors d'Œuvre ; sa Maçonnerie sera en bons moilons avec mortier de chaux et sable, et il sera vouté à tiers point en tuffeaux, le tout ainsi qu'il est figuré au plan et profil ci joint.

La fondation du dit caveau sera établi à trois pieds six pouces en

Digitized by Google

contrebas du pavé actuel de la dite Chapelle : Pour cet effet il sera fait l'excavation des terres à la dite profondeur et sur les longueur et largeur convenables. Ces terres seront déposées sur le quai du château, et elles seront transportées avec des hottes depuis le lieu de leur fouille jusque sur la place de St-Pierre, ensuite avec des tombereaux de la dite place au dit quai.

L'Excavation étant faite on établira le massif de la fondation du dit Caveau sur les dimensions prescrites, et le fond du dit Caveau sera pavé sur toute sa longueur et largeur avec les pierres provenant de la démolition de la dite Chapelle pour l'emplacement du caveau, et lorsque la voûte sera finie, on fera le raccordement du pavé de la dite Chapelle, et on replacera les dits Cercueils et la baote renfermant le Cœur d'or.

Le Tombeau devra être démoli avec les plus grandes précautions, sa conservation et la délicatesse de son travail ne permettant pas de se servir de voitures quelconques pour son transport, il ne pourra se faire que par des hommes ; mais avant de le porter au lieu qui lui est destiné il est indispensable de nettoyer et blanchir les quatre figures des angles représentant les quatre Vertus, la figure du Duc et de la Duchesse, Les trois anges et coussins, la Levrette, le Lion, les Armes et les Douze Apôtres, Les quatre figures des extrémités, les dix-huit figures de religieux en Marbre Noir, les têtes et mains en Marbre blanc, les Pilastres décorés d'Arabesque, les Ornements des Niches des figures, les Chapiteaux des Pilastres, le Socle décoré d'une Cordelière avec fleurs de Lys et hermines, et généralement faire la reprise de toutes les moulures. Cette restauration qui est d'un travail long et pénible ne peut être faite dans l'Eglise de Saint-Pierre où les Offices empêcheraient les opérations de l'Artiste ; Elle ne pourrait aussi se faire au couvent des Carmes, attendu que les acquéreurs du dit couvent se proposent de l'abattre et reconstruire en place des Maisons aussitôt l'enlief du dit Tombeau et des autres Meubles réservés pour la vente du dit Couvent ; mais le Couvent des Cordeliers situé entre celui des Carmes et l'Eglise de Saint-Pierre étant un lieu convenable, et où l'on peut faire facilement et commodément la dite restauration, nous indiquons ce lieu, et nous estimons que l'on pourrait dès à présent démonter le dit tombeau et le transporter provisoirement au dit couvent des Cordeliers, afin que les acquéreurs de celui des Carmes puissent jouir pleinement de leur acquisition.

La dite Restauration étant terminée, le tombeau et ses accompagnements seront remontés et placés sur le Caveau.

Le Christ en Marbre blanc, qui est de même main que le tombeau, ainsi que les deux figures qui l'accompagnent et le cadre seront aussi

Digitized by Google

nettoyés et blanchis, et seront ensuite placés au-dessus de la Porte du Chœur du côté de la Chapelle [1].

DÉTAIL ESTIMATIF DE LA DÉMOLITION, TRANSPORT ET RESTAURATION DU TOMBEAU, ET DE LA CONSTRUCTION DU CAVEAU.

L'Excavation des fondations pour le Caveau contiendront 2 toises 1/2 estimées à 12# la toise à cause de ses différents transports ci	30#	»	»
La Maçonnerie des quatre Murs du Tombeau contiendra 7 toises superficielles de vingt-six pouces d'épaisseur, à 26# la toise, ci	182	»	»
La voute en tuffeau produit 2 toises à 26# ci	52	»	»
Le pavé du Caveau et le raccordement de celui de la Chapelle estimé	48	11	2
La démolition du Tombeau estimée	40	»	»
Le transport des figures et marbres de l'Eglise des Carmes au couvent des Cordeliers, et du dit couvent à St Pierre, estimé	250	»	»
Le nettoyement et blanchiement des quatre figures des angles, des figures du Duc et de la Duchesse, des trois Anges, et Coussins, de la Levrette et du Lyon, des Armes, des douze Apôtres, des quatre figures des extrémités, des dix-huit figures de Religieux, des pilastres décorés d'arabesques, des Ornements du milieu des figures, des chapiteaux des Pilastres, du Socle décoré d'une Cordelière avec fleurs de lys et hermines, et les moulures à reprendre et blanchir tous les fonds, estimé	2800	»	»
Le nettoyment et blanchiment du Christ et des deux figures estimé avec son cadre	150	»	»
Les crochets en fer, tirans, crampons, visses et écrous pour l assujetissement du tombeau, du Christ et de ses accompagnements estimé	80	»	»
Le seuil de Marbre rouge de deux pieds de hauteur sur treize pieds de longueur, produit 86 pieds courant d'un pied de hauteur sur 4 pouces d'épaisseur, à 4# le pied ci	344	»	»

1. Nous ignorons ce que sont devenus ce Christ et les deux figures, mais par leur disparition on peut juger du sort qui était réservé au tombeau des Carmes, s'il eût été déposé à la Cathédrale, au moment de la Révolution.

Digitized by Google

Pour remonter le tombeau et mettre les figures en place, estimé y compris les fournitures..... 300

La Dépense totale monte à la somme de quatre mille deux cent soixante seize livres onze sols deux deniers, ci. 4276f 11s 2y

CONDITIONS GÉNÉRALES

La nature de cette Entreprise ne permettant pas qu'on reçoive à l'adjudication qui sera faite pour l'exécution du présent Devis que des gens absolument de l'art, et dont les talens et la probité seront connus, il n'en sera point admis d'autres.

L'adjudicataire sera tenu à tous les frais de démolition, transports, construction, rétablissement et généralement à tout ce qui sera nécessaire pour l'entière et parfaite exécution du dit Devis, et il ne pourra, sous quelque prétexte que ce soit refuser le salaire aux ouvriers et manouvriers qu'il aura employé pour la dite exécution.

Il lui sera délivré des acomptes conformément aux clauses de son adjudication[1].

Fait et Redigé à Nantes le 30 Mars 1792.

M. CRUCY, A. V.

RECOMMENCÉ.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Extrait des Registres du Directoire de Département du 19 Avril 1792, l'an 4e de la Liberté.
Séance où présidait M. Villers et assistaient MM. Donnet, Caviezel, Chiron, Dufrexon et David.

Présent M. le Procureur Général Sindic.

Vu l'arrêté du Département, du vingt-deux décembre dernier, portant que par un Commissaire du Département et deux autres du District et de la Municipalité, il serait incessamment descendu avec un Ingénieur dans l'Église Cathédrale pour vérifier l'endroit le plus propre à

1. A.-D.

Digitized by Google

placer le Tombeau de François deux et de son épouse, et actuellement dans la ci-devant Eglise des Carmes, le procès verbal de descente du vingt-sept Décembre suivant, raporté par MM. Grilhault, Coiquaud et Fourmy accompagnés du sieur Crucy, Architecte, le plan d'emplacement y joint, de même date signé Crucy, autre arrêté du Département, du quatre février mil sept cent quatre-vingt douze, portant que les sieurs Grolleau et Crucy se transporteront dans le Chœur de l'Eglise des Carmes de cette ville, et raporteront procès-verbal de l'Etat du tombeau ; le devis estimatif de ce que pourra coûter la démolition et son rétablissement ; le plan du placement de ce tombeau signé Crucy et Recommencé, et l'avis du District de Nantes, du douze avril présent mois.

Le Directoire, ou le Procureur Général Sindic, considérant que les acquéreurs du Terrain des Carmes en font journellement démolir l'Eglise et que cette démolition ne peut se faire sans exposer à une dégradation certaine le tombeau placé dans le Chœur qui en dépend.

Considérant le danger auquel seraient livrées les différentes parties déjà détachées de ce tombeau si le Département ne s'occupait promptement de le faire transférer en entier dans le lieu destiné à le recevoir.

Considérant d'ailleurs que l'urgence ne lui laisse pas le tems de mettre cet ouvrage en adjudication :

A arrêté et arrête 1° que le District de Nantes nommera dans son sein une Commission pour assister au transport qui sera incessamment fait du tombeau de François deux et de son Epouse, de l'Eglise des Carmes dans celle de Saint Pierre, sous la Direction de l'un des ingénieurs du Département et des sieurs La Marie et Crucy qui sont invités d'y assister ;

2° Que toutes les parties qui le composent seront déposées dans un lieu sur et à l'abri de tout péril.

3° Qu'il sera traité le plus économiquement possible avec les ouvriers qui seront chargés de ce transport parce que le compte de cette dépense sera présenté au Département et aprouvé par lui.

Arrête au surplus que les plans et devis estimatifs, dressés le dix sept février dernier par les sieurs Crucy et Recommencé pour la démolition et reconstruction du dit tombeau seront envoyés avec le présent au Ministre de l'intérieur pour recevoir son approbation, et que les fonds nécessaires à cette dépense seront indiqués et ordonnancés par lui.

Fait en Directoire, à Nantes le dix-neuf avril mil sept cent quatre-vingt douze l'an 4e de la Liberté.

Pour Expédition signé Pre Grelier Secrétaire Général.

Digitized by Google

Pour expédition conforme à celle du Département restée au District de Nantes[1].

GRILHAULT

Secrétaire.

N° 60
3. Rg.

A Messieurs

Messieurs les Administrateurs du District de Nantes.

Le sieur Lamarie vous représente, Messieurs, qu'en conséquence de votre invitation et de celle du 18 Janvier de Messieurs Les Administrateurs du Directoire du Département, il a suivi et surveillé la démolition et le transport du Tombeau de François II qui était dans l'Eglise des Carmes, et celle Dartur qui était dans l'Église des Chartreux; que ce déplacement hors de ses Ateliers luy a employé beaucoup de tems n'étant pas une simple inspection du monument, mais une surveillance assidue du travaille des Ouvriers, surveilance d'autant plus indispensable au Tombeau de François II que l'ouvrage étant très précieux a demandé les plus grands soins.

A ces causes entrant dans les vues d'économies qui ont du vous animer il ne réclame pour son payement que 100[r].

A NANTES LE 12 JUIN 1792[2].

LAMARIE

Statuaire.

Tombeau des Carmes

Département de la Loire-Inférieure.

Extrait des Registres du Directoire du Département Dun onze août mil sept cent quatre vingt douze, l'an 4 de la Liberté.

Séance où présidait François Toussaint Villers et assistaient Charles-Gabriel Joyau, Yves ainé, anne Payen, Jean Donnet, Pierre Breger, René-pierre Caviezel, René-Jean-Baptiste Dufrexon, et Gabriel David.

1. A.-D.
2. A.-D.

Digitized by Google

Présent François-Sébastien Letourneux procureur Général sindic.

Vu L'arrêté du Département du dix neuf avril dernier, portant que par le district de Nantes, il serait nommé un Commissaire pris dans son sein pour assister au transport du tombeau de François second et de son épouse de l'Eglise des Carmes dans celle de St-Pierre, sous la Direction de l'un des Ingénieurs du Département et des sieurs Lamarie et Crucy qui seront invités d'y assister ; la Commission donnée à cette fin par le Directoire du District à M. Bazille l'un de ses membres le vingt cinq du même mois ; le procès-verbal rapporté en conséquence le vingt huit du dit mois par le dit sieur Bazille ; les mémoires des sieurs Landeau Marbrier, Loué serrurier, et Bouteiller charpentier en datte des quatre Mars, quatorze, quinze mai et douze juin dernier ; La requête, présentée par le sieur Lamarie Statuaire, tendant à obtenir payement de la somme de cent livres pour avoir assisté au transport des tombeaux de François second et d'Artur de Bretagne dans l'Eglise de St-Pierre et l'avis du District de Nantes pris sur le tout, le trois juillet dernier ;

Le Directoire, Le Procureur Général susdit entendu, considérant que la démolition du tombeau de François second dans l'Eglise des Carmes et sa translation dans celle de St Pierre, ont été faites avec précaution et sans qu'aucune des parties qui le composent ait été endommagée ;

Considérant aussi qu'il est nécessaire de faire travailler incessamment à son rétablissement dans le lieu indiqué par le procès-verbal des Commissaires de l'Administration du vingt-sept décembre dernier et par le plan d'emplacement du même jour dressé par le sieur Crucy, architecte ;

Arrête 1° que pour le Déplacement et transport dudit tombeau il sera payé au sieur Lamarie qui a surveillé cette opération, la somme de

Cent livres, ci	100# »
Au sieur Bouteiller, charpentier, quatre vingt trois livres quatorze sols	83.14
Au sieur Loué, serrurier, vingt livres.	20 »
Au sieur Ouvré, dix-neuf livres, cy	19 »
Au sieur Landeau, Marbrier, deux cens vingt six livres sept sols, cy	226. 7
Lesquelles sommes font ensemble celle de quatre cens quarante neuf livres un sou, cy.	449.11

Et comme il n'existe pas de fonds dans la Caisse des Receveurs qui puissent être employés à cet objet, le Ministre de l'Intérieur auquel on enverra une expédition du présent sera prié d'ordonner les fonds nécessaires à cette dépense le plus promptement possible.

Digitized by Google

Arrête au surplus qu'il sera incessamment procédé par l'ingénieur en chef de ce Département au Devis Estimatif de la nouvelle Construction du tombeau de François second dans l'église de Saint-Pierre, lequel devis sera envoyé au Ministre de l'Intérieur pour avoir son aprobation, ce afin qu'il fasse faire les fonds nécessaires pour cet objet

Fait en Directoire à Nantes le onze Août mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an 4 de la Liberté[1].

Pour expédition
Pre GRELIER
Sre Gl.

1791-1792 — 17 p.

Nantes, ce 25 Août 1792,
L'an 4 de la Liberté,
Le 1er de l'Égalité.

Je vous fais passer, Monsieur, une expédition de L'arrêté du directoire de département du onze de ce mois concernant Le payement des frais occasionnés par la translation du tombeau de françois Second et de son épouse ; une autre expédition a été adressée au Ministre de l'intérieur pour faire ordonner les fonds nécessaires pour cette Dépense.

Le Procureur-Général-Sindic
LETOURNEUX.

M. le Pr Sindic du district à Nantes.

3e Division
2e Bureau
Ouverture d'un crédit de 10.000 francs à chaque Préfet pour l'élévation d'une colonne.

Liberté. — République française. — Egalité.

Paris, le 3 Germinal, an 8 de la République française, une et indivisible[2].

Le Ministre de l'Intérieur,

Au Préfet du Département d

CITOYEN, je vous transmets un arrêté du 29 ventôse, par lequel les

1. A-D.
2. 24 Mars 1800.

Digitized by Google

Consuls ordonnent que, dans le chef-lieu de chaque département, il sera élevé une colonne à la mémoire des braves de ce département.

J'ai chargé des Artistes distingués de me présenter la forme et les dimensions de ce monument ; je vous donnerai connaissance du projet que j'aurai adopté. En attendant, je vous préviens que pour fournir aux frais de la construction de la colonne de votre département, je vous ouvre un crédit de 10.000 francs sur les centimes additionnels de l'an 8 [1].

SALUT ET FRATERNITÉ

LUCIEN BONAPARTE.

Le Secrétaire général,

FÉLIX .....

9 Messidor
an 8 [2]
—
8139

AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

CITOYEN MINISTRE,

Je me suis occupé des Moyens d'exécuter l'arrêté des Consuls du 29 Ventose, les artistes m'ont proposé deux projets. L'un de composer un Monument des débris d'un ancien tombeau du Duc François second, ouvrage justement célèbre de Michel Colomb sculteur Breton du 15e siècle, l'autre de dédier aux deffenseurs de la Patrie, une Colonne élevée dans un emplacement extrêmement avantageux sur les dessins et sous la direction du Cn Cruci architecte membre associé de l'Institut national et dont les talens formés à l'académie, perfectionnés par un long séjour à l'école de Rome et de longs voyages en Italie sont généralement estimés et reconnus.

Cette Colonne est due à une souscription faite en 1791 par les architectes de Nantes, elle est de l'ordre ionique destinée a porter une statue de la Liberté en Bronze dont le Modèle a été exécuté par le Cn Lamarie artiste de Paris qui fut apellé pour cet ouvrage.

On peut rétablir le tombeau de François II qui passe pour un chef d'œuvre, et qui dans l'histoire des arts est regardé comme une des plus belles productions du 15e siècle.

En employant séparément les Marbres et les Statues emblématiques

1. A-D.
2. 28 juin 1800.

Digitized by Google

de ce tombeau, les beautés d'ensemble qui donnent un caractère au tout seraient perdues, mais il faudrait encore corriger les Bas-reliefs altérer et des détails dont le goût et le fini honoreraient aujourd'hui le plus élégant ciseau.

J'ai cru préférable d'employer les fonds dont vous avez ordonné la disposition a achever la Colonne qui existe, l'emplacement où elle se trouve est le seul convenable entre deux Promenades, Deux rivières et au Point de coïncidence de Plusieurs routes, les autres Places de la Commune sont, ou sur l'enceinte de la Ville et elles ne servent qu'aux foires, ou distribuées dans le centre et elles sont entourées de maisons très élevées bâties avec régularité; mais qui ne pourraient s'accorder avec le style d'un pareil monument et nuiraient à son développement,

Je vous soumets ce projet, citoyen Ministre, si vous croyez devoir l'adopter, le 14 juillet au lieu de poser la première Pierre de la Colonne, on ferait l'inauguration de celle qui existe; ce qui peut remplir les vues de votre Programme [1].

SALUT ET RESPECT [2].

Bureau des Beaux-Arts.

Il est invité à instruire le Ministre de la destination qu'il se propose de donner au tombeau du Duc François II.

rép. le 8 Vend. an 9.

Liberté. — République française. — Egalité.

Paris, le 22 Thermidor an 8 de la République française, une et indivisible [3].

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Au Citoyen Letourneur, Préfet du Département de la Loire-Inférieure.

Je vous invite, Citoyen, à bien m'instruire de la destination que vous vous proposez de donner au tombeau du Duc François Second, dont on

1. A.-D.
2. Cette lettre dont la minute n'est pas signée est du Préfet Letourneur, ainsi que le prouve la lettre suivante.
3. 10 Août 1800.

Digitized by Google

avait eu le projet d'employer les matériaux à la construction de la Colonne Départementale.

D'après l'éloge que vous faites de ce tombeau, et l'époque où il a été exécuté, il peut être à la fois un monument des Arts et un monument historique : il serait peut-être intéressant de le conserver. Au reste j'attends les renseignements que vous me donnez à ce sujet [1].

Je vous salue.

Je vous salue,

L. BONAPARTE.

INHUMATION des OSSEMENS D'ARTHUR III

Extrait du Registre des Délibérations Capitulaires, du 9 Juillet 1813, au 29 Novembre 1838.

Séance du 14 Août 1817.

Président M. de Bruc vic. gén. Capitul. et assistaient MM. Petit des Rochettes, Delamare, Bascher, Gely, La Conture Chanoines, M. Bodinier, Vic. gén. Capitul. MM. Damourette et Bascher (aîné) absens, également M. Billy.

M. le Présidial a donné lecture d'une lettre de M. le Maire de la Ville de Nantes, en datte du 11 courant, adressée à MM. les grands vicaires Chanoines et Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Nantes, comme suit :

Messieurs,

La Restauration du tombeau de François II, dernier Duc de Bretagne, et son placement dans la Cathédrale, fournissent une heureuse occasion d'honorer la mémoire d'Arthur 3, son prédécesseur et son oncle, en recueillant et déposant dans ce Mausolée, d'une manière solennelle les ossemens de ce Prince qui se trouvent dans une des chapelles de cette Eglise. Si vous partagez mon opinion à cet égard, je vous invite, Messieurs, à en remplir l'objet et à fixer en conséquence le jour de cette solennité.

Sur quoi le Chapitre délibérant a arrêté que les ossemens d'Arthur III, Duc de Bretagne, Comte de Richemont et Connétable de

1. A.-D

Digitized by Google

France, sauvés de la destruction de l'église des Chartreux, où ce Prince décédé le 26 décembre 1468, avait été inhumé, se trouvaient déposés provisoirement dans le caveau destiné à la sépulture des entrailles des Evêques de ce Diocèse, seraient transférés du susdit Caveau avec toutes les Cérémonies religieuses usitées en pareil cas le Jeudy 28 courant à Onze heures précises, inhumés et déposés d'après le désir de la Municipalité dans le tombeau de François II ; et que le procès-verbal qui en sera fait par la Mairie sera déposé dans nos archives[1].

Fait et arrêté en assemblée Capitulaire le 14 Août 1817.

DE BRUC, vic. gén.

DELAMARE
Chane Secret.

Nantes le 10 Novembre 1817.

Monsieur le Préfet,

On est sur le point de mettre en place la grille qui doit entourer le tombeau de François 2 érigé dans l'ancienne chapelle S.-Clair de la Cathédrale.

Cette grille une fois placée exigera qu'on passe sur l'emplacement de l'ancien autel de cette chapelle, pour se rendre du dehors, à la sacristie et cet emplacement n'est pas carrelé.

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus, le devis estimatif de ce carrelage montant à la somme de 123,38.

Veuillez, Monsieur le Préfet, m'autoriser à faire exécuter de suite cette réparation que je regarde comme urgente[2].

Je suis avec respect,

Monsieur le Préfet,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

OGÉE

Architecte Conservateur des Batiments civils
du Département.

1. Nous devons communication de cette séance à M. l'abbé Bruneau ; mais nous n'avons pu retrouver le procès-verbal de la Mairie.

2. A. D.

Digitized by Google

Nantes, le 1er février 1819.

Le Maire de la Ville de Nantes
Chevalier de l'Ordre royal et militre de St-Louis
A Monsieur le Préfet de la Loire-Inférieure.

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer par votre lettre du 20 janvier que les Cercueils de François 2 dernier Duc de Bretagne et de ses deux femmes Marguerite de Bretagne et Marguerite de Foix, ainsi que le Cœur de la Reine Anne, leur fille, étaient retrouvés, qu'ils existaient dans l'intérieur de la Cathédrale : et vous m'avez chargé de me concerter avec MM. les Vicaires généraux pour constater cette découverte et opérer la translation de ces objets dans le tombeau auquel ils appartiennent.

Avant de former aucun projet à cet égard, j'ai dû me faire assurer d'abord de l'existence des objets et des moyens de les rendre à leur monument. Il résulte du rapport que m'a fait M. Ogée Architecte-Voyer de la Ville, qu'il n'est rien moins que certain que les Cercueils soient existans, parce que les Informations qu'il a prises lui ont fait connaître que les Cercueils des Prince et Princesses furent profanés peu de tems après leur translation dans la Cathédrale et Convertis en munitions de guerre avec ceux des Evêques. Il faudra donc faire des fouilles au lieu que vous avez indiqué pour en rechercher les restes, et reconnaître s'ils sont bien identiques avec les renseignements qui doivent les faire reconnaître. A cet égard, Monsieur le Préfet, je vous serai obligé d'autoriser ces fouilles et de les concerter avec MM. Les grands Vicaires.

Quant à la boîte d'or, il est Constant qu'elle ne se trouve plus à la Cathédrale et qu'elle a été transportée à Paris où elle est déposée, dit-on, au Cabinet des médailles de la bibliothèque Royale. C'est donc là qu'il nous faudrait le réclamer pour l'obtenir et le restituer au Tombeau qui le renfermait.

Lorsque les Cercueils auront été retrouvés et quand le Cœur de la Reine nous aura été rendu, il restera à régler les moyens de placer ces précieux restes dans le monument. Dans l'ancienne Eglise des Carmes où il avait été élevé ils étaient renfermés dans un Caveau voûté qui avait été pratiqué au-dessous. Si on adoptait le même parti qui

Digitized by Google

paraît au reste le plus Convenable, on serait obligé de démolir le tombeau pour établir le Caveau ; et cette dépense avec celle de la restauration pourrait coûter au moins 3000 fr. S'il s'agissait seulement de renfermer les trois Cercueils et le Cœur dans le massif de la maçonnerie, il suffirait de ne démolir qu'une partie du monument et la dépense pourrait se réduire à 1200 fr. au plus. Je ne vois point de moyen, au reste, d'éviter l'une ou l'autre. Dès lors, Monsieur le Préfet, Le projet ne pourra être exécuté que lorsque les fonds auront été assurés par une allocation au Budget de la Ville.

Ainsi, Monsieur Le Préfet, on attendra votre détermination et l'assentiment de MM. Les Membres du Clergé de la Cathédrale pour commencer les fouilles ; et j'aurai soin de vous en faire connaître le résultat. Peut-être serait-il convenable de faire réclamer de suite le Cœur de la Reine Anne, par une délibération du Conseil Municipal que vous auriez la bonté de faire parvenir à S. Ex. Le Ministre de l'Intérieur. Dans tout état de choses à cet égard et quelque soit le sort des Cercueils, ce cœur appartient au Tombeau et doit lui être rendu pour remplir le vœu de son auguste fondatrice. Je vous serai obligé de me donner votre avis sur cette proposition.

j'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Préfet,

Votre très humble et Obéissant serviteur.

LEVESQUE aîné
adjt.

Rapport à MM. les membres du Chapitre de la Cathédrale de Nantes sur les trois caveaux souterrains, qui ont été ouverts et visités en l'année 1846, lors du placement du dallage neuf de la dite église.

Messieurs, Les trois caveaux souterrains, de la Cathédrale, connus sous les noms de *Caveau des Chanoines* — *Caveau des Chantres* — Caveau des *enfants de chœur* ont été ouverts en ma présence et examinés par M. l'architecte du Département et par moi, au moment où le vieux dallage de la Cathédrale a été enlevé pour faire placer un carrelage neuf que nous posons en cette année 1846.

Le 15 Juillet dernier 1846, le *Caveau des Chanoines* a été ouvert, il est situé au milieu de la grande nef. Pour retrouver son ouverture, venez au quatrième pilier de l'église, en comptant du bas de la nef ;

Digitized by Google

tirez une ligne droite du 4e pilier du côté du Sud au 4e pilier du Côté Nord, en partant de la partie la plus saillante de ces piliers dans la grande nef; prenez le milieu de cette espace; puis, de ce point, remontant à 70 centimètres vers le grand autel, on se trouvera au centre de l'entrée du caveau. L'escalier qui y descend est dans la direction du Nord au Sud. Ce caveau nous a paru avoir quatre mètres sur ces quatre côtés, des barres de fer distantes du sol de trente trois centimètres environ, et placées du Nord au Sud, garnissent la partie inférieure du caveau, et supportent une vingtaine de Bières amoncelées en désordre dans la direction de l'Est à l'Ouest, pleines d'ossements, de lambeaux de vêtements, d'ornements sacerdotaux, de chaux et de tourbe (vulgairement appelées motte).

L'état de ce caveau présente les preuves les plus évidentes des horribles violations que les révolutionnaires de 1790 y ont commises. Nous n'y avons rien touché. Une seule bière nous a paru moins en désordre que les autres; dans la partie Sud du caveau, on voit le corps d'un défunt bien conservé; les pieds sont dans des souliers qu'on dirait neufs, si l'extrémité n'en était très affaissée... le 18 juillet 1846, la pierre qui ferme ce caveau a été posée et cimentée en ma présence.

Le 16 du mois de Novembre 1846, le *Caveau* dit des *Chantres* a été ouvert. Il est situé au haut de la nef septentrionalle. Pour retrouver son ouverture, on prendra le milieu du seuil de la chapelle située dans la 5me arcade, dite aujourd'hui chapelle St-Jean, on remontera de 70 centimètres vers le bras de croix, en suivant le seuil de la chapelle, puis de ce point on tirera dans la nef une ligne perpendiculaire au seuil de *un mètre 84 centimètres;* là, est le centre de l'entrée du caveau. Son escalier est dans la direction de l'Est à l'Ouest; tout cet escalier était encombré de délivres. Je n'en ai fait enlever que ce qui était nécessaire pour me permettre d'y entrer. Ce caveau a trois mètres 66 cent. du Nord au Sud, et 3 mètres de l'Est à l'Ouest. C'est dans la partie du Sud que sont principalement amoncelées en désordre les restes que contient ce caveau profané, aussi en 1793.

Une portion assez considérable d'un squelette domine cet amas de débris humains. Une tête paraissant tenir encore à la charpente des épaules repose comme dans le sommeil sur sa partie postérieure, et dans la direction de l'Est à l'Ouest. Le même jour, ce caveau a été fermé en ma présence.

Le 23 Novembre 1846, le *Caveau* dit *des enfants* de *Chœur* a été ouvert. Il est situé au bas de la nef septentrionale. Pour retrouver son entrée, partez du tableau droit de la porte de la tour du nord, remontez de 80 centimètres vers le haut de l'Eglise. Arrivé à ce point, tirez

Digitized by Google

dans la nef une ligne perpendiculaire au mur de 2 mètres 20 centimètres. Là, est le centre de l'entrée du caveau. Son escalier est dans la direction du Nord au Sud. Il était encombré de délivres comme l'escalier du caveau des chantres. Ce caveau a six mètres de largeur de l'Est à l'Ouest ; et 3 mètres 60 cent. du Nord au Sud ; sa hauteur est de deux mètres au moins. C'est dans la partie de l'Est que sont amoncelés en désordres tous les restes qu'il contient. Ces restes sont plus affaissés qu'ailleurs, et ne forment qu'un amas de pourriture noire. Le même, ce caveau a été fermé en ma présence.

Ces trois caveaux sont voûtés en pierres.

Veuillez recevoir, Messieurs, les assurances, etc.

Signé, l'abbé Em. Raguideau, Chanoine Custode.

Nantes, le 25 Novembre 1846.

Pour copie conforme :

BRODU,
Chne Vice-secrét.

Digitized by Google

Note P.

MONSEIGNEUR DE HERCÉ N'A PAS ÉTÉ SOLDAT

Une légende bien fausse est celle qui veut que Monseigneur de Hercé ait été Colonel de Dragons sous le premier Empire. Or, non seulement ledit Evêque n'a pas été Colonel, mais il n'a même jamais servi dans l'armée française.

Voici ce que nous écrit Madame la vicomtesse de l'Estourbeillon, petite-fille du prélat :

Sacé (Mayenne), 2 octobre 1888.

Il est vrai que je suis arrière-petite-fille de Mgr de Hercé et fort sensible à tous les souvenirs de famille, j'eusse donc été très heureuse de pouvoir venir en aide au travail que vous projetez sur mon vénérable aïeul ; mais il n'est pas à notre connaissance que Mgr de Hercé ait jamais porté les armes, sauf pendant quelques semaines en 1798, lorsque le Comte d'Artois tenta une expédition qui se borna à un débarquement à l'Ile-d'Yeu suivi d'un prompt retour en Angleterre et nous ne connaissons aucun détail sur ce court épisode de la vie de Mgr de Hercé.

.....

Ces lignes étaient déjà suffisantes pour laisser entendre que Mgr de Hercé n'avait pas été militaire, cependant pour plus de certitude, nous avons prié M. Billion, Maire de Laval, de nous envoyer l'acte de mariage de Mgr de Hercé.

Cet acte ne fait pas davantage mention que notre Evêque ait été soldat.

Digitized by Google

Enfin ayant appris que la vie de Mgr de Hercé avait été écrite par M. l'abbé Maupoint [1], nous y avons lu page 12 :

Le vaisseau sur lequel était monté Jean-François fut chargé de rallier le Prince. Ils débarquèrent à l'Ile-Dieu le 29 septembre avec 7 ou 8000 émigrés et 4000 Anglais. Cette seconde tentative échoua comme la première. Le 17 novembre les troupes royalistes évacuèrent l'Ile-Dieu et repartirent pour l'Angleterre. Après avoir déposé les armes, le jeune de Hercé reprit avec bonheur le cours de ses études littéraires.....

Puis pages 479-480 — dans le mandement des Vicaires généraux capitulaires du 6 février 1849.

... Entré dans la milice sainte à la dernière heure, comme il en gémissait humblement lui-même, il n'avait pas pour cela ravi à son Dieu les prémices de sa vie. Jeune encore, il terminait dans la capitale le cours de ses études, avec autant de piété que de succès, lorsque les malheurs de la France lui ouvrirent les portes de l'exil. Il fut alors entraîné dans la carrière des armes, où semblait d'ailleurs l'appeler sa naissance, mais il l'abandonna bientôt, pour suivre ses goûts modestes et studieux. Il ne lui resta de ce court apprentissage de la vie du soldat, qu'une haute estime et une prédilection particulière pour ceux qui servent sous les drapeaux de la patrie. Jeté sans moyens d'existence, sur les plages de l'Angleterre, il ne voulut pas réclamer d'un gouvernement généreux des secours, qui auraient diminué la part de ses compagnons d'infortune, et tout le temps de son séjour sur la terre étrangère, il vécut de son travail, du fruit de ses études.....

... Rentré plus tard en France, il s'y livra non plus par nécessité, mais par amour de ses études chéries ; cependant il fut bientôt arraché à sa délicieuse retraite, pour siéger dans les Conseils Supérieurs de sa province, et revêtir la première Magistrature de sa Cité [2]....

Signé : DANDÉ, VRIGNAUD, Vic. gén.

1. *Vie de Monseigneur Jean-François de Hercé, Evêque de Nantes, par M. l'abbé Maupoint, vicaire général de Rennes. Rennes, chez Hauvespre, libraire; rue Impériale, 1856.*

2. Monseigneur de Hercé fut en effet Maire de Laval de 1814 à 1829, avant d'entrer dans les ordres.

Digitized by Google

***

Pour compléter ces documents biographiques, nous sommes heureux de faire connaître les renseignements très précis que Monsieur Billion, maire de Laval, nous fait parvenir.

Laval, le 18 octobre 1888.

Monsieur,

M. le Bibliothécaire me remet et je m'empresse de vous adresser la copie de la biographie sur M. de Hercé, ancien Maire de Laval et ancien Evêque de Nantes, qui lui a été remise par M. de Crozé, ainsi que j'avais eu l'honneur de vous en aviser par ma lettre du 6 Octobre courant.

Elle est ainsi conçue :

« *Jean-François* DE HERCÉ n'a pas eu à proprement « parler de carrière militaire, bien qu'il appartînt à une « très vieille famille du Maine dont les membres étaient « presque toujours officiers dans les armées. Il est à « croire que l'on a confondu Monseigneur de Hercé avec « un de ses oncles dont l'un entr'autres, après avoir été « premier page du roi Louis XVI, devint capitaine de « dragons ou même avec son père, *le chevalier* DE HERCÉ, « le plus jeune des 24 enfants de *Jean VIII* DE HERCÉ, « qui entra dans la marine Royale, à l'âge de 16 ans, en « 1757, et qui fut député de la noblesse en 1789.

« Jean-François de Hercé fut instruit par son oncle, « l'Evêque de Dol, mais lorsque son père fut élu député

Digitized by Google

« aux Etats Généraux, il le suivit à Paris et entra pour « achever ses études au collège de Navarre, alors sous la « direction du P. Zérilli.

« Après les massacres des journées des 5 et 6 octobre, « trop jeune encore (il n'avait pas 15 ans) pour suivre ses « oncles et son père à l'armée de Condé, il revint près de « sa mère à Mayenne où il trouva deux autres de ses oncles, « l'Evêque de Dol et son frère, en même temps son grand « vicaire. Ces derniers, ayant été bientôt soumis à la « déportation, Jean-François qui avait alors 17 ans, prit « la résolution de les suivre, et décidant à prix d'or de « pauvres pêcheurs à le mener dans leur barque, il aborda « à l'île Anglaise après avoir couru de réels dangers en « traversant la Manche dans ce frêle esquif, pendant « qu'une effroyable tempête les surprenait à la haute mer.

« A peine installé à Jersey et ne voulant pas devenir à « charge de ses oncles, il se fit professeur de langues et « eut bientôt plus d'élèves qu'il n'en pouvait former.

« Pendant ce temps-là, sa mère avait été amenée à « Chartres et jetée en prison, et son jeune frère après « avoir erré de ferme en ferme dans les propriétés de « ses parents, était parvenu à trouver une cachette sûre « dans une métairie des environs de Montsûrs, où il ne « fut jamais découvert.

« L'expédition de Quibéron décidée, Jean-François de « Hercé, alors âgé de 19 ans, réclama sa place au poste « du péril et s'arrachant aux bras de son père mourant, « qu'on avait transporté après l'avis des médecins, aux « eaux de Barth (*Angleterre*), s'embarqua pour cette « campagne dont on connaît les funestes résultats. Peu « de temps après, le Comte d'Artois en ayant organisé « une seconde sur les côtes de la Vendée, le jeune de

Digitized by Google

« Hercé réclama encore l'honneur d'en faire partie et « débarqua à l'île Dieu, le 29 Décembre 1795. C'est à « ces deux seules expéditions que se borne sa carrière « militaire.

« Rentré en Angleterre, il se fit de nouveau professeur « dans une institution de jeunes gens où il resta jusqu'à « la paix. »

Digitized by Google

A répondre
à M. l'Architecte
le 30 Mars 1807.
—
Répond. le
2 Avril 1807.

Note Q

Lettre de François Seheult jeune, au Préfet[1].
Monsieur le Maître des Requêtes, préfet du Département de la Loire-Inférieure.

Monsieur Le Préfet,

Toujours animé de L'amour du bien public et des progrès de l'architecture, à laquelle je consacre tous mes soins, je viens soumettre au premier Magistrat du département un projet dont le but serait, de la Part de Tous vos administrés, D'offrir à l'invincible empereur qui les gouverne, un Monument éclattant et Durable, de leur admiration et de leur reconnaissance.

L'estime, la Confiance honorable que vous avez déjà su inspirer aux habitants de cette cité, qui, depuis fort peu de Tems, a le bonheur de vous Voir au nombre de ses Magistrats, me Donnent l'espoir flatteur, Monsieur, que vous honorerez de votre suffrage mes Travaux lorsque vous serez Convaincu que leur objet Tend à la prospérité des arts, à leurs progrès, à l'embellissement d'une ville que vous affectionnez, et enfin à la gloire impérissable d'un souverain admiré de l'europe entière.

La Ville de Nantes Contient peu d'édifices publics, de Ces Monuments qui donnent de l'éclat aux villes, et qui assurent pour toujours la gloire, la Splendeur des nations,

1. M. Wischer de Celles.

Digitized by Google

on ne trouve dans cette Cité aucune fontaine publique, établissement si long-tems Désiré, Jamais exécuté et cependant toujours reconnue nécessaire pour la classe indigente, pour la salubrité, pour l'existance.

Qu'il serait glorieux pour vous, Monsieur, et en Même tems avantageux pour mes Concitoyens, si le premier vous Pouviez, conduit par ce gout que vous avez pour les sciences et les beaux-arts, encourager et faire exécuter un Monument que l'utilité publique réclame, qui vous donnerait éternellement des Droits à la reconnaissance, et Manifesterait à la france l'attachement des Nantais à leur souverain, n'y verrait-on pas d'ailleurs, dans Cet établissement un Motif d'émulation pour les autres Départements, qui s'empresseraient à l'envie d'imiter un acte de Dévouement, dont vous, Monsieur le Préfet, auriez le premier donné l'exemple ?

L'exécution Telle que je la propose offrirait aux souscripteurs les plus grandes facilités, les sacrifices qu'ils auraient à faire, seraient certainement bien faibles, Comparés à la satisfaction intérieure, à la gloire qu'ils auraient de rendre hommage au grand NAPOLÉON, et à l'avantage inexprimable que la Métropole du Département pourrait en recueillir. C'est ce dont vous pourrez vous convaincre par la lecture du Prospectus.

Veuillez, Monsieur le Préfet, le prendre en Considération, l'honorer de votre Protection, et accueillir avec Bienveillance L'hommage que je vous en fais.

Veuillez également agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de mon Respect et de mon attachement[1].

Fois SEHEULT JEUNE.

1. A.-D.

Digitized by Google

Digitized by Google

CATHÉDRALE DE NANTES

COMENT QU'IL SOIT

Devise supposée du Duc de Bretagne JEAN V

Digitized by Google

Note R.

ECUSSON D'HERMINES, OU DE BRETAGNE MODERNE avec la devise COMENT QU'IL SOIT.

***

Parlant des mutilations commises à la Cathédrale à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, Etiennez[1] dit dans son Guide du Voyageur à Nantes, pages 132-133 :

Il est difficile, du reste, d'apprécier convenablement aujourd'hui le mérite et la richesse des ornementations répandues jadis à profusion sur les murs de la Cathédrale de Nantes. Un mémoire du temps nous apprend que soixante-dix journées d'ouvriers furent employées, en juillet et en août 1793, à abattre les armoiries, les fleurs de lys et les hermines qui en décoraient alors les voûtes et les piliers.

A son tour, l'INDIGNE GRATTAGE, EXÉCUTÉ EN 1819, n'a laissé subsister que les parties saines de l'édifice ; TOUT CE QU'IL EUT FALLU RESTAURER A ÉTÉ RASÉ.

***

Si nous citons ces quelques lignes, c'est afin de faire mieux comprendre la disparition de l'Ecusson à la devise *Coment qu'il soit.*

1. Ancien Archiviste de la Ville de Nantes.

Digitized by Google

Extrait des Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts recueillis par l'Ordre de son altesse serenissime Monseigneur Prince souverain de Dombes. — Août 1714 — Article XCVI. p. 1322, de l'Imprimerie de S. A. S. A. Trévoux. Paris. Bibliothèque publique de Nantes, communiqué par M. Dugast-Matifeux.

ARTICLE XCVI

LETTRE DE MONSIEUR MELLIER,

Général des Finances de Bretagne,

au Père Tournemine, jésuite.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ai l'honneur de vous envoyer une Estampe, dessinée d'après l'un des bas-reliefs de la Tour située du côté méridional de l'Église Cathédrale de S. Pierre de Nantes, où l'on a représenté l'écu chargé des armoiries de Bretagne; et de vous proposer quelques conjectures qui peuvent servir à l'éclaircissement des difficultez qui naissent à ce sujet.

L'écusson d'hermines, ou de Bretagne *moderne* (pl. 28), est couché et tymbré d'un casque fermé, couvert d'un lambrequin d'hermines, et d'un chapeau fourré ou rebrassé de même : tout est soûtenu par deux hermines représentées au naturel; celle du côté dextre de l'écu ayant un collier joint à un rouleau, sur lequel ces mots : COMENT QU'IL SOIT, sont écrits en caractères Gothiques. Voilà précisément, mon Révérend Père, en quoi consiste la difficulté que j'ai dessein d'examiner : COMENT QU'IL SOIT. Quel est celui des

Digitized by Google

Ducs de Bretagne, dont l'écusson des armoiries étoit accompagné quelquefois de ces mots écrits en forme de devise : COMENT QU'IL SOIT ?

Pour y parvenir, il convient de parler du bâtiment de l'Eglise Cathédrale de Nantes, afin de connaître quel a été le motif d'y pratiquer dans l'un des bas-reliefs les armoiries dont nous parlons.

Nous apprenons, par les actes de S. Félix [1], que S. Clair, premier Evêque de Nantes, n'ayant osé bâtir une Église dans l'enceinte de la ville, ses successeurs élevèrent, du tems de Constantin le Grand, une Eglise composée de trois voutes qui ont subsisté jusqu'au tems de Clotaire fils de Clovis. Alors Eumelius Evêque de Nantes, prédecesseur de Félix, jetta les fondements d'une plus grande Église, il mourut avant l'accomplissement de cet ouvrage, dont la gloire étoit réservée à Félix, lequel ayant fait achever cet édifice sacré, le fit bénir en 568, avec beaucoup de solennité : Euphrosius Evêque de Tours, Domitien Evêque d'Angers, Victorius Evêque de Rennes, Domnole Evêque du Mans, Maracharius Evêque d'Angoulême, y assistèrent avec Félix. L'Eglise fut consacrée sous l'invocation des Saints Apôtres S. Pierre et S. Paul. La grande nef étoit flanquée de deux autres nefs [2], dont celle du côté droit fut dédiée à S. Martin et à S. Hilaire; et celle de l'autre côté à S. Ferréol Martyr. Au-dessus s'élevoit une tour quarrée terminée en dôme et soutenuë de plusieurs arcades. L'Eglise couverte d'étain étoit dans l'intérieur d'une belle ordonnance. Outre les autels composez des marbres les plus rares, on y distinguoit un grand nombre de colonnes, dont les chapiteaux executez avec des marbres de diverses couleurs soutenoient cet édifice. Les murs et les arcs des voutes étaient ornez d'ouvrages à la Mosaïque, et Félix

1. *Evêque de Nantes en 550.*
2. *Fortunat, l. 5. carm. 6.*

Digitized by Google

enrichit les autels de couronnes d'or, de vases d'argent, et d'ornemens d'un grand prix. Il fit poser au milieu de l'Eglise une colonne de marbre, un Crucifix d'argent ceint d'un joyau d'or, embelli de pierres pretieuses, et attaché à la principale voute par une chaîne d'argent.

Tout le pavé, de différents marbres, avoit été travaillé avec un soin merveilleux. On ajoute que Félix fit mettre sur une colonne de marbre un gros rubis, ou grenat rouge, qui éclairoit toute l'Église pendant la nuit.

Ces ouvrages sont plus amplement indiquez dans Fortunat au 3e livre et dans les actes de S. Félix ; enfin, dans le Bréviaire de Nantes, de l'édition de 1556, voici les termes :

Vertice sublimi patet aulæ formæ triformis,
Nomine Apostolico sanctificata Deo....
In medio turritus apex super ardua tendit,
Quadratumque levans crista rotundat opus.
Altius ut stupeas, arce ascendente per arcus,
Instar montis agens ædis acumen habet.
Illic expositos sucis animantibus actus
Vivere picturas arte restante putes.
Sol vagus ut dederit per stanne a texta colorem,
Lactea lux resilit, cum rubor inde ferit.
Ire redire vides, radio crispante, figuras,
Atque lacunar agit quod maris unda solet.
Fulgorem astrorum meditantur tecta metallo,
Et splendore suo culmina sydus habent.
Luna coronato, quoties radiaverit ortu,
Alter ab æde sacra surgit ad astra jubar.
Si nocte inspicias hanc prætereundo Viator,
Et terram stellas credis habere suas.
Tota capit radios patulis oculata fenestris,
Et quod mireris hic foris, intus habes.
Tempore quo redeunt tenebræ mihi dicere fas sit.

Digitized by Google

Mundus habet noctem, detinet aula diem.
Dextera pars Templi meritis perfulget Hilari,
Compare Martino consociante gradum
Altera Ferreolo par est, qui vulnere ferri.
Munere martyrii gemma superba nitet.

[1] *Altaria marmorea in ea constituit, qualia usque Romam non inveniebantur. Columnas fecit plurimas in eadem cum capitellis ex vario marmore sculptis, ad arcus sustinendos, et in utrisque parietibus museum miro opere fabricatum, et in arcubus gypseos flores variis coloribus distinctos. Et ante altaria coronas aureas cum phicalis argenteis. In medio verò Ecclesiæ statuit columnam marmoream sustinentem crucifixum argenteum, aureum habentem lambare pretiosis lapidibus intextum cum catena argentea sursùm ad trabes ligata. Et omne pavimentum ex vario marmore mirabiliter factum, vasa quoque argentea, aurea, et magnam ornamentorum copiam eidem Ecclesiæ tribuit. Carbunculus etiam erat ibi positus, super columnam marmoream allatus ex Alexandria, qui de nocte toram illuminabat Ecclesiam.*

Cette magnifique Eglise n'a pu subsister parmi les ravages des Normands. Après que leur fureur fut apaisée, on a édifié dans la même partie de la ville une nouvelle Eglise, que les derniers Ducs de Bretagne avoient résolu d'augmenter ; leur dessein a été exécuté à l'égard du frontispice, et des nefs de l'Eglise ; le Chœur qu'on a restauré dans le dernier siècle, conserve les vestiges de l'ancien bâtiment rétabli depuis les malheurs causés par les Normands.

C'est à Jean V, Duc de Bretagne [2], auquel on est redevable de la construction de la façade de cette Eglise, où il

1. Act. sancti Felicis.

2. *Il parvint à la Duché en 1399, et mourut en 1442. Quelques auteurs le nomment Jean VI, à cause de Jean de Montfort mari de Jeanne de Flandres, que plusieurs Historiens ont mis au rang de nos Ducs.*

Digitized by Google

posa la première pierre au mois d'Avril 1434. Nous l'apprenons par une inscription qu'on lit au bas de la même Eglise, et par le compte d'Auffroy Guinot, Trésorier général de la Bretagne, rendu pour l'année 1434 à la Chambre des Comptes de Nantes où il est conservé.

La façade de cette Eglise est d'une Architecture Gothique, flanquée au dehors de deux tours quarrées, qui se font distinguer par la hauteur et par la disposition, et qui augmentent la façade sur les ouvertures des grandes portes; on y distingue des Anges et des figures qui représentent plusieurs histoires de la Bible, exécutées dans le même goût et de la même invention.

Cela présupposé, il y a beaucoup d'apparence que l'écusson dont nous parlons, est celui du même Duc Jean V, auquel le Chapitre de l'Eglise de Nantes a érigé ce monument, par un motif de reconnaissance à l'égard de son bienfaiteur.

Cette conjecture devient plus forte, par la devise COMENT QU'IL SOIT, qui est celle de l'un des poursuivants d'armes du Duc Jean V, et employé sous ce nom, ou devise, COMENT QU'IL SOIT, dans l'Etat de la Maison de ce Prince inséré dans un mandement du 22 Octobre 1419, rapporté sur le compte de Jean Mauléon, Trésorier de l'épargne en Bretagne [1].

On sçait que les poursuivans d'armes étoient des Officiers préposez à l'exécution des ordres du Roi d'armes et des Héraults d'armes, soit pour assigner et préparer les Tournois, soit pour y assister, et pour remplir toutes les fonctions de leur ministère, dont le détail est amplement expliqué dans un manuscrit composé par René d'Anjou, Roi de Sicile [2].

La cérémonie de l'institution des poursuivans d'armes

1. *Arch. de la Chambre des Comptes de Nantes.*
2. *Le même écrit est conservé dans la Bibliothèque du Roi.*

Digitized by Google

étoit des plus solennelles ; ils étoient présentez par un Hérault d'armes à leur Seigneur et Maître, pour être nommez. C'est ainsi que le témoigne Upton au l. 1. *De re militari*, où il observe que *cre ari debent prosecutores non in minori festo quàm in die Dominicâ hoc modo : Aliquis Heraldus armorum tunicâ Domini sui indutus, præfatum creandum in manu sinistrâ ducens, etc., accedere debet ad præsentiam Domini vel Magistri ipsius creandi, à quo in præsentiâ multorum testium ad hoc vocatorum petere debet, quo nomine vult ut prosecutor suus nuncupetur, quo nomine à dicto Domino, vel Magistro dato dictus Heraldus vocabit creandum illo nomine.*

Ces noms arbitraires contenoient souvent des devises énigmatiques, qu'on appliquait aux poursuivans d'armes pour les distinguer, nous en avons plusieurs exemples dans les Archives de la Chambre des Comptes de Nantes, entre autres dans le compte de Jean Dronion, Trésorier général de Bretagne, où il est fait mention d'un poursuivant d'armes indiqué par ces mots : QUI QUE LA VUEILLE.

Voilà, mon Révérend Père, quel est mon sentiment sur l'Ecusson représenté dans ce bas-relief. Si l'on trouve une meilleure explication, j'y souscrirai volontiers. Je suis, etc.

Digitized by Google

Note S.

AFFICHES D'ADJUDICATIONS

Fac-Simile 1, Réparation des Combles en 1802.
d. 2, d. en 1808.
d. 3, d. en 1809.

***

Fac-Simile 4, Grattage de la Tour Méridionale, en 1815.
d. 5, d. d.
d. 6, Grattage de la Tour Septentrionale, en 1818.
d. 7, Grattage du Portail entre les deux Tours, en 1819.
d. 8, Grattage de la Chapelle Saint-Clair (Transept Sud), en 1828.

***

Fac-Simile 9, Travaux adjugés pour l'achèvement de la Cathédrale, en 1838.

Digitized by Google

FAC-SIMILE 1

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE INFÉRIEURE.

ADJUDICATION
DES RÉPARATIONS
DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE.

LE public est prévenu que, le mardi 5 prairial[1], à midi, il sera procédé, en public, au palais de la Préfecture, à l'adjudication des réparations à faire à la charpente et aux toits de l'Eglise cathédrale de Nantes.

Le devis des travaux consistant en charpenterie, couverture et plomberie, est déposé au Bureau de l'intérieur de la Préfecture, où il en sera donné communication.

En Préfecture, à Nantes, le 29 floréal an 10 de la République.

Le Préfet du Département,
LETOURNEUR.

A NANTES, chez V.e MALASSIS, Imprimeur de la Préfecture[2].

1. 10 mai, 1802.
2. A.-D.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DÉPARTEMENT DE L

ADJUDI

DES RÉP

A faire à l'Eg

LE public est prévenu qu'il sera procédé à la Préfectur
travaux à exécuter à l'Eglise cathédrale de Nantes.

Ces travaux détaillés au devis du 13 mars dernier, de M.
de l'étage supérieur des arcs rampans qui appuyent les voûtes
de l'orgue, 3° dans quelques autres réparations disséminées
de 10,046 francs 27 centimes.

Les soumissions portant obligation d'exécuter aux conditions
déposées cachetées à la Préfecture, avant l'heure de midi, le

On n'admettra que celles des entrepreneurs d'une bonne m
soumissions seront accompagnées de l'offre d'un cautionnement

L'adjudicataire sera tenu de payer les frais d'affiches, de ti

Les plans et devis sont déposés au bureau de l'intérieur de

En Préfecture, à Nantes, le 19 août 1808.

A NANTES, de l'Imprimerie de M.me MALASSIS, Im

1. A.-D.

Digitized by Google

PRÉFECTURE
DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE INFÉRIEURE.

Réparations à l'église cathédrale et à l'évêché.

AVIS

Il sera procédé, le 26 de ce mois, à midi précis, à la préfecture du département, à l'adjudication définitive des réparations ci-après indiquées :

Aux couvertures de l'église cathédrale, suivant devis.	334 f.	10 c.
Aux vitres de la même église.	811	39
Aux couvertures de l'évêché.	120	21

Les entrepreneurs qui voudront y concourir devront déposer leur soumission cachetée, portant offre d'exécuter à un prix déterminé pour chacun de ces objets.

Les devis dressés par M. l'architecte conservateur, sont déposés dans les bureaux de la préfecture, où il en sera donné communication.

Le présent sera publié par la voie des journaux [1].

En préfecture, à Nantes, le 21 janvier 1809.

Le maître des requêtes, préfet,
DE CELLES.

A NANTES, chez M.me MALASSIS, Imprimeur de la préfecture, place du Pilori, à la *Bible d'Or* [2].

1. *Le Publicateur de Nantes et de la Loire-Inférieure. 22 janvier, 1809.*
2. A.-D.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE INFÉRIEURE.

ADJUDICATION

Des Travaux de restauration des Tours de l'Eglise Cathédrale.

Première affiche.

LE premier du mois prochain, il sera procédé, au conseil de Préfecture, à l'adjudication provisoire des travaux de restauration des Tours de l'Eglise Cathédrale, suivant le projet proposé par M.r Ogée, architecte conservateur des bâtiments civils du département, lequel a été approuvé par Son Excellence le Ministre de l'intérieur.

Les offres seront faites par soumissions cachetées au-dessous de 16,091 fr. 25 cent.es, montant des devis; chaque soumission sera accompagnée d'une offre de cautionnement souscrite par une personne de solvabilité satisfaisantes, qui y affectera des immeubles. Toute soumission conditionnelle, ou offrant un rabais indéterminé, et comparatif aux offres des autres concurrens sera rejetée comme nulle.

Les autres conditions de l'adjudication sont consignées dans un cahier des charges, qui est déposé avec les plans et devis, au bureau de l'intérieur de la Préfecture, où il en sera donné communication.

A Nantes, le 16 novembre 1815.

Le Préfet de la Loire inférieure,
BROSSES.

A NANTES, de l'Imprimerie de MELLINET-MALASSIS, Imprimeur de M.gr le *duc d'Angoulême*, et de M.gr le *duc de Bourbon*, place Bourbon [1], à la *Bible d'Or* [2].

1. Place du Pilori.
2. A.-D.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE INFÉRIEURE.

ADJUDICATION

Des Travaux de restauration des Tours de l'Eglise Cathédrale.

Seconde affiche.

LE quinze de ce mois, il sera procédé, à la Préfecture, à l'adjudication définitive des travaux de restauration des Tours de l'Eglise Cathédrale, suivant le projet proposé par M.r Ogée, architecte-conservateur des bâtimens civils du département, lequel a été approuvé par Son Excellence le Ministre de l'intérieur.

Les offres seront faites publiquement et à éteinte de feux, au rabais au-dessous de 15,800 francs, montant du rabais de l'adjudication provisoire de ce jour.

Il ne sera admis à y concourir que des Entrepreneurs qui auront justifié de leur capacité et qui seront porteurs de l'obligation de fournir un cautionnement satisfaisant.

Les autres conditions de l'adjudication sont consignées dans un cahier des charges, qui est déposé avec les plans et devis, au bureau de l'intérieur de la Préfecture, où il en sera donné communication.

A Nantes, le 1.er décembre 1815.

Le Préfet de la Loire inférieure,

BROSSES.

A NANTES, de l'Imprimerie de MELLINET-MALASSIS, imprimeur de M.gr le *duc d'Angoulême*, et de M.gr le *duc de Bourbon*, place Bourbon [1], à la *Bible d'Or* [2].

1. Place du Pilori.
2 A.-D.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RESTAU
DE LA TOUR S
DE L'ÉGLISE CATH

ADJUDICATION

LE Public est prévenu qu'il sera procédé à la Préfecture, travaux à exécuter pour la restauration de la TOUR SEPTENT

Ces travaux détaillés au devis du 30 mai dernier, de M.r O joint audit devis, à la somme de treize mille deux cent soixa

Les soumissions portant obligation d'exécuter aux conditions déposées cachetées au Bureau de l'intérieur de la Préfecture,

On n'admettra que celles des entrepreneurs d'une bonne m Les soumissions seront accompagnées de l'offre d'un cautionnem

L'adjudicataire sera tenu de payer les frais d'affiches, de tim donner lieu l'adjudication.

Les plans et devis sont déposés au Bureau de l'intérieur de

En Préfecture, à Nantes, le 18 août 1818.

A NANTES, de l'Imprimerie de MELLINET-MALASSIS, Imprimeur

1. Place du Pilori.
2. A.-D.

Digitized by Google

RATION
;PTENTRIONALE
)RALE DE NANTES.

DES TRAVAUX

de ce mois, à l'adjudication sur soumissions cachetées, des
LE DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE NANTES.

·chitecte de la Préfecture, s'élèvent, suivant le détail estimatif
ncs quinze centimes, ci. . . . . 13,260 fr. 15 c.

·is, et à un prix *déterminé* inférieur à celui ci-dessus, seront
l'heure de midi, le 31 de ce mois.

, ayant les moyens d'exécuter, et d'une capacité reconnue.
)lidaire satisfaisant.

:t d'enregistrement, en un mot, tous ceux auxquels pourra

ɔfecture, où il en sera donné communication.

Pour le Préfet en tournée,
Le Conseiller de Préfecture, Secrétaire-général délégué,
ALLOT.

Préfecture, de la Mairie, etc., place Bourbon[1], à la Bible d'or[2].

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ADJUD

DES T

POUR la Restauration du Portail entre l

LE Public est prévenu qu'il sera procédé, le 15 de ce m pour la restauration du Portail de l'Eglise Cathédrale de Nant

Ces travaux détaillés au devis du 7 juillet dernier, de M.r joint audit devis, à la somme de cinq mille trois cent seiz

Les soumissions portant obligation d'exécuter, aux conditio déposées cachetées au Bureau de l'Intérieur de la Préfecture.

On n'admettra que celles des entrepreneurs d'une bonne m soumissions seront accompagnées de l'offre d'un cautionnemen

L'adjudicataire sera tenu de payer les frais d'affiches, d donner lieu l'adjudication.

Les plans et devis sont déposés au Bureau de l'Intérieur

En Préfecture à Nantes, le 6 octobre 1819.

A NANTES, DE L'IMPRIM

A.-D.

Digitized by Google

CATION

AVAUX

leux tours de l'Eglise Cathédrale de Nantes.

l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter

architecte du département, s'élèvent, suivant le détail estimatif
cs douze centimes. . . . . 5316 fr. 12 c.

devis et à un prix *déterminé* inférieur à celui ci-dessus, seront
l'heure de midi, le 15 de ce mois.

ayant les moyens d'exécuter, et d'une capacité reconnue. Les
laire satisfaisant.

re et d'enregistrement, en un mot, tous ceux auxquels pourra

Préfecture, où il en sera donné communication.

Le Préfet de la Loire-Inférieure,
BROSSES.

DE MELLINET-MALASSIS[1].

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DÉPARTEMENT DE LA

TRAV

AFFICHE

RESTAURATION
De la Chapelle de Saint-Clair et de

LE public est prévenu qu'il sera reçu jusqu'au 17 Mars prochai
Travaux ci-après désignés, *SAVOIR :*

Restauration et grosses Réparations extérieur
de l'Eglise Cath

Les Travaux sont détaillés au devis dressé le 30 décembre 1826, par M. l'Architecte du département, et approuvés le 11 décembre dernier, par Son Excellence le Ministre des affaires Ecclésiastiques.

Ils consistent en ouvrages de charpenterie pour échaffaudages et de maçonnerie, estimés ensemble une somme de 6731 f. 27 cent.

Les soumissions portant obligation d'exécuter aux conditions des devis et cahier des charges, et à des prix déterminés, seront déposées cachetées, à la Préfecture, bureau de l'intérieur, avant l'heure de midi, le 17 mars prochain.

Chaque soumission devra être écrite sur papier timbré.

Seront rejetées comme nulles, les *soumissions conditionnelles,* ou dans lesquelles l'Entrepreneur déclarerait en fixer le montant à un taux inférieur à la soumission la plus basse souscrite par un autre.

Les concurrents devront joindre à leur soumission un certificat de capacité, délivré par les Architectes, sous les ordres desquels ils auraient été employés, et, de plus, l'offre d'un cautionnement en immeubles d'une valeur égale au dixième du prix des travaux,

A Nantes, de l'Imprime

1. A.-D.

Digitized by Google

OIRE - INFÉRIEURE.

AUX.

UNIQUE

EXTÉRIEURE
Sacristie de l'Eglise Cathédrale.

la Préfecture, bureau de l'intérieur, des soumissions pour les

de la Chapelle Saint-Clair et de la Sacristie
ıle de Nantes.

et un certificat du Conservateur des hypothèques, attestant que l'immeuble affecté au cautionnement n'est grevé d'aucune charge.

On n'admettra que les soumissions des Entrepreneurs d'une bonne moralité, d'une capacité reconnue, et ayant les moyens d'exécuter, sans que l'on soit tenu de motiver le rejet de celles qui ne seraient pas admises.

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de l'intérieur, où il en sera donné communication.

Les frais d'impression, d'affiches, de timbre, expédition des devis et tous autres frais quelconques, seront à la charge de l'Entrepreneur.

En l'hôtel de la Préfecture, à Nantes, le 16 février 1828.

Pour le Préfet en congé,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

L. MAYET.

Mellinet-Malassis [1].

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Préfecture du Départeme

ADJUDI

TRA

A EXÉC

L'ACHÈ

L'ÉGLISE

Jusqu'à la Nais

Le Préfet de la Loire-Inférieure donne av
décembre prochain, à midi précis, dans l'Hôt
rabais, et suivant les formes prescrites par l'
tion des Ouvrages détaillés dans les projets ap
la Justice et des Cultes, pour l'achèvement de l

Le Total des Dépenses à fa

Les Plans et Devis sont déposés chez M. l'A
communiqués aux concurrents, jusqu'au mom

Nantes, le 10 novembre 1838.

NANTES, IMPRIMERIE DE

1. A.-D.

Digitized by Google

de la Loire-Inférieure.

CATION

AUX

R POUR

EMENT

THÉDRALE

nce de l'Abside.

aux Entrepreneurs qu'il sera procédé, le 15
e la Préfecture, sur soumissions cachetées, au
onnance Royale du 10 mai 1829, à l'Adjudica-
uvés, le 18 octobre 1838, par M. le Ministre de
lise Cathédrale, jusqu'à la Naissance de l'Abside.

s'élève à 490,296 *fr.* 72 *c.*

itecte du Département, à Nantes, pour être
de l'Adjudication.

Le Préfet de la Loire-Inférieure,
Mme DUVAL.

LLE MELLINET. — 28,438 ¹.

Digitized by Google

Digitized by Google

Appendice aux Notes **B** *et* **C.**

L'histoire des travaux de l'achèvement de la Cathédrale est liée intimement à l'histoire de ce Monument. C'est pour cette raison qu'au milieu des *Notes et Documents* insérés dans ce volume pour servir à *l'Histoire de la Cathédrale de Nantes,* et qui permettront, il faut l'espérer, à un de nos Confrères d'écrire plus tard l'Histoire complète, véridique et impartiale de la plus vieille église de notre Cité, nous avons inséré des Documents qui nous ont paru du plus haut intérêt et qui, restés enfouis dans nos archives, étaient, on peut le dire, complètement inconnus.

Nous avons dû pousser cette recherche jusqu'à nos jours. Nos enfants se rendront peut-être difficilement compte que dans un siècle, où les Monuments s'élèvent partout comme par enchantement, on ait mis tant d'années à parachever un ouvrage dont on ne comprendra pas plus tard les difficultés.

Hélas ! les difficultés morales ont été dans cette affaire plus grandes encore que les difficultés matérielles.

Rien n'a été épargné, on peut le dire, pour abreuver d'ennuis ceux auxquels est échue la mission de terminer l'œuvre entreprise depuis 1837.

Tout le monde a compris combien était délicate et pleine de risques la réfection des quatre gros piliers de la Croisée, et au lieu de leur faciliter ce travail, on s'est porté à toutes les critiques ; on n'a même pas craint de se servir de la calomnie pour les entraver dans leur œuvre.

Digitized by Google

Dieu merci, le Conseil Général du Département, adoptant les conclusions données par l'honorable M. Martin, son Rapporteur, a dans sa séance du 22 Août dernier, fait bonne justice de ces odieuses attaques.

Nous avons déjà donné, Notes B-C, pages 205 à 215, le Rapport de M. Martin et celui adressé au Ministre des Cultes en 1882 par M. de Baudot, Inspecteur Général des Edifices Diocésains; il nous reste à faire connaître *un écrit anonyme* adressé avant la session d'Août, individuellement à Messieurs les Membres de la Commission Départementale et à Messieurs les Membres de la Commission du Conseil Général, nommés pour faire en commun une enquête sur les fonds à employer pour les travaux d'achèvement du bras de croix de la Cathédrale.

L'écrit en question comprend deux parties : l'une sous la désignation de *Notes sur les travaux de la Cathédrale,* de récriminations contre les travaux commencés par M. Sauvageot ; l'autre de renseignements de *soi-disant réductions* faites sur les travaux de la Cathédrale de Limoges.

Le Conseil Général a, nous l'avons dit, fait justice de ce libelle ; si nous le publions, c'est pour faire connaître jusqu'à quel point la passion peut se donner carrière, et aussi que le Public sache à qui incombent les retards apportés à la continuation des travaux.

Digitized by Google

*
* *

NOTES SUR LES TRAVAUX DE LA CATHÉDRALE

« Pendant que M. Boismen dirigeait encore les travaux, il avait fait « des plans et devis pour l'achèvement de la Cathédrale. Très expéri- « menté, connaissant parfaitement le monument, dans ses parties an- « ciennes comme dans ses parties neuves, il était convaincu que, pour « terminer le transept et transformer les quatre gros piliers, le plus « sage était de les tailler et de les revêtir ; et pour prouver que cette « manière de procéder était bonne, il avait repris une partie notable « de l'un des quatre piliers, le taillant, posant de nouvelles pierres avec « la forme voulue et faisant d'ailleurs ce travail non autorisé en écono- « misant la somme nécessaire sur les travaux approuvés et en cours « d'exécution.

« De plus, pour tous les travaux d'architecture qui restaient à faire, « il avait établi des devis qui sont au ministère et d'après lesquels pour « l'achèvement du transept, c'est-à-dire la transformation des quatre « gros piliers, l'enlèvement de la vieille coupole et la construction de « la voûte du transept, la dépense ne devait pas s'élever à 100,000 fr. ; « et comme sur les derniers travaux il était resté 17,000 fr. qui « n'avaient pas été employés et qui étaient disponibles, M. Boismen « supposait qu'un nouveau crédit de 83,000 fr. suffirait. Pour tous les « autres travaux supplémentaires, dallage, clôture, etc., il supposait « qu'il faudrait 30,000 f. ; et ainsi il aurait terminé tous les travaux « d'architecture pour 130,000 fr. sur lesquels 17,000 fr. étaient déjà « versés. Et, comme nous l'avons dit, les devis sont au ministère et M. « Boismen avait établi ses chiffres, après avoir repris en grande partie « l'un des quatre piliers, et avec l'expérience des travaux exécutés « jusqu'alors.

« Vint M. Sauvageot, qui fit de nouveaux plans et de nouveaux devis. « Son premier devis comprenait la reconstruction de la crypte avec « des voûtes plein-cintre et atteignait à peu près le chiffre de 600,000 « francs. Ce projet n'a pas été suivi.

« Un second devis fut fait avec la double hipothèse de la crypte

Digitized by Google

« reconstruite avec des voûtes surbaissées ou simplement recouvertes « d'un plancher et, dans les deux hypothèses, les gros piliers devant « être repris par la base. D'après une lettre datée du 30 juillet 1886, « écrite par M. Sauvageot à M. Legendre, mais imprimée et commu- « niquée à tous ces Messieurs du Conseil général, le devis avec la crypte « reconstruite était de 522,875 fr. « sur lesquels, ajoutait M. Sauvageot, « 53,900 fr. actuellement disponibles. » Avec la crype recouverte d'un « plancher, le devis était de 467,875 fr. sur lesquels 53,900 fr. égale- « ment disponibles. — On n'a jamais dit depuis ce qu'étaient devenus « ces 53,900 fr. qui étaient acquis à la construction en juillet 1886. — « Mais le devis d'après lequel les travaux ont été commencés, est de « 436,450 fr., en supposant d'ailleurs que les gros piliers seraient com- « plètement démolis.

« Peut-être on dira que toujours il a été dans la pensée des inspec- « teurs et de M. Sauvageot, de garder le centre des piliers. C'EST FAUX. « C'était précisément parce qu'on ne voulait pas l'autoriser à procéder « ainsi et pour prouver que cette manière était bonne, que M. Boismen, « même sans autorisation, avait repris une partie de l'un des quatre « piliers.

« Mais d'ailleurs la question n'est pas là. Peu importe les discussions « passées. Actuellement, c'est évident, on reprend les piliers en con- « servant le noyau comme voulait le faire M. Boismen, et comme il l'a « fait pour la moitié d'un pilier. M. Boismen lui-même, devant la « commission nommée par le Conseil Général, pour s'occuper de ces « questions, a déclaré que l'on procédait comme il aurait procédé. De « plus ses devis ne sont point fantaisistes, ils ont été faits quand il « dirigeait les travaux et quand il pensait bien les diriger jusqu'à la « fin ; et ils sont déposés au ministère.

« Or entre les devis de M. Sauvageot et ceux de M. Boismen, il y a « une différence de 300.000 fr. — Peut-être en taillant les vieux piliers « M. Boismen aurait fait enlever un peu plus de pierre ici et un peu « moins là, mais comme M. Sauvageot, il n'aurait rien laissé qui ne « fût parfaitement solide. Et d'ailleurs une épaisseur de 10 ou 15 cen- « timètres de pierre brute en plus ou en moins ne peut modifier nota- « blement le chiffre de la dépense. Qu'il y ait 10.000 fr., 20.000 fr. « d'écart, c'est possible ; mais plus de 300.000 fr. !!! »

« M. Boismen avait donné sa démission pour des raisons de santé et « des motifs passagers ; mais quelques années s'étant écoulées, avant « que les travaux fussent commencés, il aurait accepté de les diriger, « laissant à M. Sauvageot son titre d'architecte diocésain et lui aban- « donnant tous les honoraires et il aurait achevé tous les travaux pour

Digitized by Google

« moins de 130.000 fr. Actuellement il accepterait sans doute encore de « poursuivre le travail absolument comme il est commencé et le chiffre « de la dépense serait réduit dans la mesure de ce qui reste à faire. La « première campagne de 80.000 fr. est terminée et payée ; mais le « chiffre de 357.450 fr. qui reste sur le devis de M. Sauvageot pourrait « être réduit de 240.000 fr. ou 250.000 fr. et s'arrêter au chiffre de « cent dix à cent vingt mille francs.

« M. Boismen, auquel le Gouvernement a voulu maintenir le titre « d'architecte diocésain honoraire, et qui a construit la plus grande « partie du chœur, et dans lequel assurément on doit avoir confiance, « dirigerait le travail. Que le gouvernement même sans nous donner « le quart qu'il nous a promis, nous laisse finir la Cathédrale sous le « contrôle de M. Sauvageot et des inspecteurs, sous la direction de « M. Boismen, et le Comité diocésain, aidé par les subventions départementales, se charge de solder les dépenses. ET POURQUOI NOUS « REFUSERAIT-ON CELA ? Le travail sera fait comme le veut le Gou- « vernement, comme il est commencé et nous paierons. »

***

« Un exemple de la manière dont des devis ont été réduits dans « d'autres diocèses. — A Limoges on termine la Cathédrale à laquelle « on vient de donner ses trois dernières travées.

« Le dernier travail consistait à enlever un retable, un jubé qui sépa- « rait la partie ancienne de la partie nouvelle, et à le poser dans la « partie de l'édifice la plus rapprochée de la grande porte.

« Pour ce travail, l'architecte, M. BAILLY, MEMBRE DE L'INSTITUT, « avait fait un devis de 80.000 fr. et il avait passé un marché, DISAIT- « IL, avec un entrepreneur de Paris. — On s'étonne du chiffre. « M. l'Archiprêtre de Limoges qui est à la tête d'une commission pour « l'achèvement de la Cathédrale, parle à des entrepreneurs du départe- « ment, ceux-ci font des devis ; l'un d'eux s'engage à faire le travail « pour 12.000 fr. en prenant toutes les précautions exigées par l'archi- « tecte. Celui-ci est mandé et, après bien des objections sur ceci, sur « cela, comme quoi il fallait des ouvriers spéciaux, etc., finit par ac- « cepter le devis de l'entrepreneur de Limoges. Le travail se fait pour « 12.000 fr. et non pour 80.000.

« Il y a quelque temps déjà, les travaux étant avancés et soldés en « grande partie, l'architecte fait paraître dans ses comptes une somme « de 40,000 fr. pour les ravalements. On lui dit et l'on maintient que

Digitized by Google

« les ravalements sont compris dans les devis généraux, et il est obligé « de renoncer aux 40.000 fr.

« Pour les vitraux, l'architecte voulait les faire faire pour 70.000 fr. « M. l'Archiprêtre se met en relation avec la meilleure fabrique « de Toulouse, et les vitraux seront faits pour moins de 15.000 fr. « Il sont faits.

« L'architecte voulait faire faire une charpente de 118.000 fr., on en « a fait une en fer de 18.000 fr.

« Pour enlever les grandes orgues, l'architecte a imposé un surveil- « lant de Paris, lequel a eu sous ses ordres des ouvriers de Limoges « pendant une quinzaine de jours. Ceux-ci ont reçu moins de 400 fr. « sur les 4.000 qui ont été versés d'après le devis établi pour ce travail. »

ERUDIMINI QUI JUDICATIS...

Digitized by Google

***

On remarquera que le dénigrant n'a pas craint pour arriver à ses fins de noircir la réputation de l'architecte diocésain de la Cathédrale de Limoges — l'honorable M. Bailly.

M. Bailly, l'un des doyens des Artistes français, a 78 ans ; il est Inspecteur Général honoraire des Edifices diocésains et Inspecteur Général honoraire des travaux de la Ville de Paris ; il est Président de la Société Centrale des Architectes et Président de la Société des Artistes français ; c'est-à-dire Président du Salon. — Il est Membre de l'Institut et Commandeur de la Légion d'honneur, etc., etc.

Voilà les titres de l'homme que l'auteur anonyme n'a pas craint, pour satisfaire son ambition, de salir aux yeux de plusieurs.

Nous n'avons pas pris la peine d'en écrire à Monsieur l'Archiprêtre de Limoges, qui est un homme vénérable au-dessus de ces mesquineries, suffisamment renseigné que nous l'avons été par M. Boeswilwald, architecte du Gouvernement, qui a été intérimaire des travaux de Limoges pendant dix-huit mois ; et par M. Geay, Inspecteur diocésain et des Monuments historiques, mais nous avons demandé à M. Bailly son avis, et voici ce qu'il nous a récemment répondu :

Migneaux, par et près Poissy (Seine-et-Oise),
30 Septembre 1888.

« Je vous retourne ci-joint, Monsieur et cher Confrère,
« ce Libelle maladroit qui compromet plutôt qu'il ne sert,
« la personne si souvent nommée et qui, je l'espère pour
« elle, est ignorée.

Digitized by Google

« En ce qui concerne mon diocèse, je ne m'abaisserai « certainement pas à répondre à un semblable écrit, sans « signature, et que je ne veux pas qualifier ; il est, d'ail- « leurs, tellement inexact qu'il n'y a ni un mot, ni un fait, « ni un chiffre qui soit vrai, dans tout ce qui est cité, « ainsi que je vous le disais dans ma dépêche du 24 de ce « mois. En l'état des choses, si j'avais à intervenir ce « serait, non à un anonyme, mais au Ministre que je « m'adresserais pour démontrer, ce qui est bien aisé, la « fausseté de si ridicules allégations. ». . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Signé : BAILLY.

***

Nantes, le 20 Octobre 1888.
A. LEGENDRE.

Digitized by Google

TABLES DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

A

Affiches d'adjudications..... 356 — 1 à 9
Analyse chimique de la poussière d'un vase funéraire..... 55
— d'un calice du XIVe siècle..... 55
— de matière végétale ayant servi à l'embaumement..... 56
Analyse chimique de substance végétale trouvée dans un coussin funéraire du XIVe siècle..... 56
Analyse chimique d'un objet cordiforme du XIVe siècle.. 56, 57
— d'objets trouvés dans la Crypte Sud. 195, 196
Anges du Grand Autel..... 15, 308
Anneau épiscopal..... 48, 49
Architecte de la Cathédrale du XVe siècle..... 141, 142, 143
— du Château de Nantes..... 143
— de la Colonne Louis XIV..... 291
Architectes souscripteurs de la Colonne Louis XVI..... 291
— cherchant à supplanter leurs confrères dans leur emploi..... 179
Autel (grand) consacré en 1623..... 41
— changé en 1733..... 40
— démoli avant la Révolution..... 41
— reconstruit en 1802..... 15
Autels de la Cathédrale réparés après la Révolution. 277 à 285

Digitized by Google

Autel de la Vierge (pilier Sud-Ouest)..... 16
— (pilier Nord-Ouest)..... 67
Autel S.-Joseph (pilier Nord-Ouest)..... 67
— (pilier Sud-Ouest)..... 67
Autel S.-Pierre et S.-Paul..... 69, 70
Autel S.-Hilaire et de S.-Martin..... 69
Autel S.-Ferréol..... 69, 70
Autel S.-Eutrope..... 66, 86

B

Bases du Chœur, enfouissement des moulures..... 13, 14
Basiliques ou Chapelles à absides... 104, 105, 106, 134, 135, 136
— à trois nefs..... 118
Battants en bronze de la porte du XVe siècle..... 140, 141
Bénitiers-Coquilles..... 175, 293 à 297
Bonnet de laine (*Capellus*)..... 53
Bras de croix..... 192
Buffet d'orgue..... 171, 252 à 269

C

Calice déposé dans le cercueil d'un évêque..... 50
Cannelage de la Colonne Louis XVI..... 157
Cathédrale d'Ennius..... 73, 103, 112, 114, 115
— d'Evhemerus et de St-Félix, VIe siècle.. 67, 69, 71, 81, 115, 116, 119, 122, 123, 130, 131
Cathédrale de Guerech des XIe et XIIe siècles..... 67, 70, 125, 132 à 136
Cathédrale de Jean de Malestroit du XVe siècle. 67, 70, 131, 139
— du XIXe siècle..... 67
— servant d'arsenal (Révolution)..... 170, 171, 173
— Son état après la Révolution..... 173, 174, 175
— Son achèvement..... 5 à 13
— de Reims..... 111
— de Limoges..... 358, 361, 363
Caveau du duc Jean IV..... 41
Caveaux du XIVe siècle..... 37, 38, 39, 44

Digitized by Google

Caveaux des XVIIe et XVIIIe siècles 25, 43
— des Chanoines..... 42, 310, 339
— des Chantres..... 309, 310, 339, 340, 341
— des enfants de chœur 339, 340, 341
— des Evêques..... 94 à 97, 309, 310, 325
Cella memoriæ bâtie au IIIe siècle..... 104
Cercueils du XIVe siècle..... 9
— de François II et des duchesses ses femmes. 307, 309, 322 à 326, 338, 339
Chapelle St-Pierre et St-Paul et de St-Félix..... 86, 89, 90
— St-Michel (vieille chapelle)..... 72, 85
— St-Guillaume 72, 88
— St-Lazare..... 72, 86
— St-Hervé (aujourd'hui St-Clair) 83
— de la Madeleine — 87, 91
— St-Clair (ancienne) Transept Sud..... 90, 92
— St-Donatien et St-Rogatien..... 68
— des Fonts-Baptismaux 68, 175
— du St-Sacrement (aujourd'hui du Sacré-Cœur)... 68
Chapelle de la Vierge, aujourd'hui du Sacré-Cœur..... 68
— S.-Clair (ancienne de la Madeleine) 67, 179
— Notre-Dame-de-Pitié..... 67
— de Sainte-Anne..... 67
— de S.-Vincent de Paul..... 67
— de S.-Jean-Baptiste..... ..... 67, 87
— du Sacré-Cœur..... 67
Chapiteaux Romano-Byzantins..... 26, 117
Chausses..... 51
Chœur du XIIe siècle, modifié en 1733..... 40
Chœur du XIXe siècle..... 192
Christ et deux figures de Michel Colombe..... 327, 328
Cloches et cuivre des portes de la Cathédrale du XVe. 141, 146, 236 à 240
Cœur de Monseigneur d'Andigné..... 21, 22, 96
— — Duvoisin..... 20
— — Fournier..... 21, 25, 197
— — de Guérines..... 21, 23, 96
Comment qu'il soit (écusson à la devise)..... 349 à 355

Digitized by Google

Colonnes cannelées (marbre cipolin)..... 26, 117
— départementale à la mémoire des Braves... 333 à 336
— Louis XVI..... 290, 291, 292
Contreforts de la façade occidentale..... 4
Coquillages..... 201, 293
Coupoles du XIIe siècle..... 27, 132, 133
— de la Cathédrale d'Angoulême..... 27, 110, 134
— de l'église abbatiale de Fontevrault..... 27, 110
— de l'église de Loches..... 27
— de la Cathédrale d'Angers..... 27
— de la Cathédrale de Nantes..... 27
Courtine (grande) du Château, sur le quai Maillard..... 157
Coussin..... 50
Couvertures de la Cathédrale..... 4
Crypte de la Cathédrale de Nantes.... 1, 2, 3, 4, 71, 125 à 129, 133, 136, 137, 196
Crypte du XIIe siècle, comblée en 1733..... 40
— Sud..... 193 à 196
— romanes..... 136
— de St-Eutrope de Saintes..... 135

D

Devis de la démolition, du transport et de la restauration du Tombeau des Carmes, avec construction d'un caveau dans le Transept Sud..... 328, 329, 330

E

Eglise de Babouda, Ve siècle..... 108
— des Catacombes..... 104, 105
— S.-Front-de-Périgueux..... 110, 132, 133 134
— de Germiny-des-Prés (IXe siècle)..... 107, 118
— de la Trinité (Var), VIIe au VIIIe siècle..... 107
— du XIIIe siècle (construction des)..... 138
— des Frères Prédicateurs..... 88
Embaumement de Monseigneur Duvoisin..... 231, 232
Enclos des Ursulines (Jardin des Plantes)..... 178, 308

Digitized by Google

Enlèvement des déblais de la Crypte..... 4
— des échoppes de la rue de l'Evêché..... 4
Entretien de la Cathédrale et de l'Evêché..... 4
Entrailles de Monseigneur de Guérines..... 21, 22
Evêques de Nantes, inhumés dans la Cathédrale. 63 à 66 et 113
— — à Nantes, hors de la Cathé-
— — drale..... 113
— — hors de Nantes..... 73 à 94
Evêque (procès-verbal de l'exhumation d'un) du XIVe siècle..... 32, 33, 34
Evêques (procès-verbal de l'exhumation des) du XIXe siècle..... 16
Evêque (procès-verbal) au point de vue anthropologique. 53, 54
Evêques de Bretagne, inhumés dans leurs Cathédrales, dans leurs diocèses ou au dehors..... 113, 114
ERUDIMINI QUI JUDICATIS (écrit anonyme)..... 358 à 362
Escarboucle de l'église de S.-Félix..... 117
Evêché..... 171, 175, 270 à 273

F

Façade Occidentale des Eglises..... 138
— de la Cathédrale..... 144, 146
Façades des Monuments et Maisons détériorées par le grattage du tuffeau..... 155 à 158
Façade de la Poissonnerie..... 158
Fêtes décadaires célébrées à la Cathédrale.. 172, 173, 241 à 249
Flèche du Clocher du XIVe siècle..... 137, 138, 145
Fontaine publique (Projet par François Seheult jeune) 347, 348
Fouilles pour retrouver les Cercueils de François II et de ses femmes..... 338, 339

G

Gants en laine tricotée..... 50
Grattages des façades de la Cathédrale de 1815 à 1819 et 1828..... 176, 177, 298 à 306, f. s. 4 à 8
Grille du Tombeau de François II..... 314, 337

Digitized by Google

I

Iconographie de la Cathédrale 170
Incendie du Clocher du XIVe siècle en 1405..... 137
— — 1415..... 137
— — 1595..... 147
Inscription sur le Cercueil de Mgr d'Andigné 19
— de Mgr Duvoisin..... 18
— de Mgr de Guérines 19
— de Mgr de Hercé..... 19
— de Mgr Jaquemet..... 19
Inscription sur le Cœur de Mgr Duvoisin..... 20
Inscription trouvée en 1887 sous le grand-autel..... 15
— — sous l'autel de la Vierge..... 16
Inscription de l'Architecte Hélie Brosset..... 197
— de l'Evêque Galeran..... 198, 199, 200

J

Jardin de l'Evêché..... 171, 273 à 276
Jubé ou Façade du Chœur..... 153, 159, 160

M

Manchettes..... 50, 51 52
Marché pour la pierre de Bouray ou tuffeau..... 148, 149, 150
Marché pour la Façade du Chœur..... 150, 154, 160
Monnaies..... 28 à 31, 37, 194, 200
Mosaïstes de Venise et de Bysance 118

N

Nefs de la Cathédrale..... 160

O

Obsèques de Monseigneur de la Muzanchère..... 46
Oratoire de S.-Clair, ou premier sanctuaire chrétien à Nantes 68, 73, 102, 103

Digitized by Google

Ordre de l'Hermine (Cérémonies de l')..... 114
Ossements d'Arthur III, duc de Bretagne..... 336
— d'animaux..... 10, 201, 202

P

Peinture du Chœur sous Louis XIII..... 148
Pierre tombale d'Evêque du XIVe siècle..... 8, 9, 25, 61, 193
— de François Hamon..... 179, 180, 193
Pierre (première), posée en 1434..... 140
— (première) de la reprise des travaux, posée en 1840. 181, 191, 192
Portail de la Cathédrale du XVe 143, 145
Portique de la Cathédrale du XIIe..... 85
Procès-verbal de la Cérémonie de la pose de la première pierre (3 septembre 1840)..... 181 à 188
Profanation de l'église en 1733..... 40, 41

R

Rapport de M. de Baudot (1882)..... 212, 215
— de M. Martin (1888)..... 203 à 211
— des architectes Seheult, Allonneau et Nau (1806)..... 286 à 290
Reliques de S.-Clair..... 73, 167
— de S. Donatien et S. Rogatien 84, 143, 167
Réparations exécutées (devis des premières) à la Cathédrale, après la Révolution..... 250, 251

S

Sanctuaire des Eglises..... 138
Succession de Monseigneur Duvoisin..... 232 à 235
Symbolisme du plan des Eglises Chrétiennes. 104, 109, 110, 111

T

Temple de Boul-Janus ou Vulcanus..... 68, 74, 112
Tour (grosse) du XIVe siècle..... 125

Digitized by Google

Tombeau de S. Clair (église de Réguini)..... 73
— du Duc Jean IV, rasé après 1733..... 39
Tombeau des Evêques Henri le Barbu et Pierre du Chaffault, rasés en 1733..... 40
Tombeaux des XIVe et XVe siècles dans le bras de Croix..... 42
Tombeau de Guillaume Guéguen..... 179, 180, 216 à 222
Tombeau dit des Carmes. 177, 178, 307, 308, 309, 311 à 320, 322, 323, 325 à 336
Tombeau de Monseigneur Duvoisin..... 175, 176, 223 à 231
— de Monseigneur Fournier..... 24, 25
Transepts (Apparition des)..... 109
Transept Sud..... 161, 162, 177, 326, 330
— Nord et chapelles vers Est..... 192
Travées (deux) à l'Est du Transept Sud..... 164, 165
Trésor de la Cathédrale..... 166, 167
— vendu pour payer les travaux exécutés en 1733.... 40
Tuffeau employé avec discernement..... 154, 155, 158, 159

V

Vandalisme de 1733..... 167
Vandalisme révolutionnaire..... 167, 168, 169
Vases funéraires..... 9, 10, 57 à 63, 196
Voile de soie recouvrant la figure d'un Évêque du XIVe.. 50, 51, 52
Voûtes (Grandes)..... 148, 161

Digitized by Google

TABLE DES NOMS

CITÉS DANS CE VOLUME *

A

Abadie, 201, 202.
Actard, E, 80.
Agathée, E, 80.
Adalardus, E, 81.
Alain Barbe-Torte, 123, 124, 130.
Alanus, 80.
Albert-le-Grand, 63.....
Allard, 104.
Allard, A, 201, 202.
Allonneau, 174, 286, 290.
Allot, f-s. 6.
Allotte, 223.
Amaury d'Acigné, E, 89, 90.
Ambroise Thomas, 264.
Amno, E, 79.
Andigné (d'), E, 17, 19, 20, 21, 22, 25, 96, 310.
Andouard, 55, 56, 195, 196.
Andrieux, 323, 324, 325.
Angebault, E, 22.
Angebault, A, 290, 297.
Anne (*duchesse*), 145, 307, 312, 314, 318, 322.
Antoine I de Créquy, E, 92.

* L'E désigne les Evêques; l'A désigne les Abbés.

Digitized by Google

Antoine II de Créquy, E, 92.
Archimède, 258.
Argentré (d'), 63, 101, 123.
Arisius, E, 73, 74.
Arreau, 239.
Arthur III, 178, 307, 331, 332, 336.
Artur, E, 84.
Atto, E, 80.*
Audebert, A, 84.
Audebert, 240.
Auffray Guinot, 354.
Augustin du Paz, 199.

B

Babineau, 153.
Bahon, 145.
Bailly, 361, 363, 364.
Barante, *baron de*, 225, 228, 229, 230.
Barbée (de la), 189.
Baret, 26.
Barker, 260.
Barnabé de Rochefort, E, 87.
Baronius, 45.
Barraud, A, 48.
Bascher aîné, A, 336.
Bascher, A, 336.
Bastard, 28, 32, 194.
Bâtissier, 68, 138.
Bauchal, 164.
Baudot (de), *Architecte*, 207, 209, 212, 215, 358.
Baudot, 223.
Bazille, 321, 325, 332.
Belleville (de), 254.
Benoist de Bretagne, E, 84.
Benoist, 264.
Bernard, E, 63, 84.
Bernard, R. P., 313, 318, 319.

Digitized by Google

Bernard du Pairon, E, 89.
Bernard, Paul, 249.
Berri, A, 57.
Bétuy, 235.
Bienvenu, A, 266, 267, 268, 269.
Bignon, 182, 188, 190.
Bigot de Préameneu, 226, 227.
Billion, 342, 344.
Billy, A, 336.
Binet, 151.
Biret, *Architecte*, 291.
Bisson, 291.
Blanche Cottineau, 311, 312, 318, 319.
Blin, 291.
Bodin des Plantes, 223.
Bodinier, A, 336.
Boeswilwald, *Architecte*, 363.
Boismen, *Architecte*, 61, 197, 198, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 215, 359, 360, 361.
Boismorin, 238.
Boissier, 109.
Bonabes de Rochefort, E, 42, 43, 61, 64, 65, 66, 88.
Bonaparte, Lucien, 334, 336.
Bonet, 313.
Borderie, de la, 101, 139, 142, 145, 146, 164, 165.
Boul-Janus, 112.
Bourgault-Ducoudray, 264.
Bourgeois, 270.
Bourguignon, 313.
Boussineau, 16, 197.
Bouteiller, 332.
Branbilly, 145.
Breger, 331.
Brémont, 32.
Briand, A, 34.
Brice Robert, E, 84, 131, 134.
Brodu, A, 341.
Brosses, f-s. 4, 5, 6.

Digitized by Google

Brosset, 164, 192, 196, 197.
Bruc, de, 223.
Bruc, de, A, 336, 337.
Bruneau, A, 17, 181, 194, 337.
Budik, 75.
Budik, E, 83.
Bureau, 201, 202, 293.

C

Cahour, A, 103, 105, 107, 108, 134, 135, 136, 169, 170, 256.
Cadoré, 291.
Caillaud, 223.
Calvin, 226.
Caumont, de, 69, 109, 132.
Cantiteau, 153.
Cavalier et Ducroquet, 263.
Caviczel, 329, 331.
Ceccarelli, 25.
Ceineray, *Architecte,* 220, 291, 292.
Cerutti, 270.
Cervinus, E, 75, 113.
Chaillou, 291, 324.
Champ-Renou, du, 32, 201.
Chaper, 189.
Christophe de Sansay, E, 40, 62, 94, 166, 309.
Charlemagne, 259, 314.
Charles, 235.
Charles de Blois, 28, 66, 87.
Charles, Cardinal de Bourbon-Vendôme, E, 92.
Charles de Bourgneuf, E, 93, 151, 153.
Charles I de Gonzague, 30.
Charles de la Laurencie, E, 95, 270.
Chesneau, R, 323, 324, 325.
Chiron, 329.
Chouin, A, 40.
S. Clair, 63, 67, 68, 72, 73, 101, 102, 103, 108, 137, 167, 351.
Claude Robert, 199.

Digitized by Google

Clavier, 291.
Clavijo, 51.
Clotaire, 351.
Clémens, E, 76.
Clément VIII, 49.
Clément de Châteaubriant, E, 85.
Clergeau, 191.
Cliquot, 262, 263.
Clovis, 351.
Cochet, A, 59.
Coiquaud, 320, 324, 330.
Coiron, 249, 251.
Conan Meriadek, 73.
Condinus, E, 76.
Constantin V, 259.
Constantin (*Edit de*), 69, 101, 103, 112.
Coquet, A, 189.
Cormier, 223.
Cornulier, 204.
Cornulier de la Tousche, 153, 154, 162, 269.
Corroyer, *Architecte*, 107, 132.
Cossin, 223.
Cottin, 291.
Cottineau, A, 17.
Crozé (de), 344.
Crucy, *A.*, *Architecte*, 291.
Crucy, *L.*, *Architecte*,, 291.
Crucy, M. (Voir Mathurin Crucy.)
Ctesibius, 258.

D

Daly, 107.
Damourette, A, 336.
Dandé, A, 218, 343.
Daniel, E, 86.
Daniel Vigier, E, 65, 87.
David, 329, 331.
Debay, 176, 228, 229, 230.

Digitized by Google

Decroix, 203, 204.
Dedon, 246.
Dehercé, A, 240.
Delamare, 234, 235.
Delamare, A, 336.
Delmas, 311, 312, 318, 319.
Demolon, *Architecte,* 291.
Denon, *baron,* 229, 233.
Deomarus, E, 79, 113.
Desforatz, *Organiste,* 261, 265.
Desperrois, 183.
D'Estrées, duc, 311.
Didier, E, 74, 113.
Dioclétien, 101.
Dombes, *prince de,* 350.
Domitien, E, 351.
Domnole, E, 351.
S. Donatien et S. Rogatien, 73, 74, 102, 143, 167.
Donnet, 329, 331.
Dorbefeuille, 323, 324, 325.
Douillard, 270, 291.
Driollet, *Architecte* (*Poissonnerie*), 158, 159.
Dubern, 291.
Dubois, A, 17.
Duclos, *Organiste,* 265.
Du Fou, 224, 225.
Dufrexau, 329, 331.
Dugast-Matifeux, 162, 350.
Du Maine, 223.
Dupré, 95.
Durand, E, 38, 86.
Dusaussay, 48.
Duvoisin, E, 15, 17, 18, 20, 21, 96, 175, 176, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 297, 310.

E

Elphèze, E, 259.
Emilien, E, 79.

Digitized by Google

Ennius, E, 73, 103, 112, 113, 114.
Epiphanius, E, 76, 113.
Erlon, *comte d'*, 182, 182, 188, 190.
Estienne, E, 64, 72, 85.
Estourbeillon, *comte de l'*, 201.
Estourbeillon, *vicomtesse de l'*, 342.
S. Etienne, 76.
Etiennez, *Archiviste*, 307, 347.
Eumelius I ou Eumerius, E, 68, 69, 74, 112.
Eumelius II, E, 11, 76, 115.
Euphronius I, E, 78.
Euphronius II, E, 79.
Euphrosius, E, 351.
Eusèbe, E, 75.
Evellin, 201.
Even, 318.
Evhemerus, E, 67, 69, 70, 71, 77, 116, 117, 118, 119, 123, 130, 135, 136.
Evrard, E, 83.

F

S. Fabien, 104.
Fabvier, 183.
Farcy (de), 21.
Faucheux, 216.
Favre Couvel, 182, 188, 190.
S. Félix, E, 63, 67, 69, 70, 71, 76, 77, 101, 116, 118, 119, 123, 351, 352.
Fellonneau, 173.
Ferdinand Favre, 182, 188, 190.
S. Ferréol, 69, 70, 77, 117, 351.
Feydeau de Brou, 312.
Flippon, A, 261, 262.
Flodoard, 45.
Fortunatus, *Organiste*, 265.
Fortunat, E, 69, 71, 77, 351.
Fourché J., A, 151, 266, 269.

Digitized by Google

Fourché de la Courrousserie, 151.
Fourmy, 270, 320, 330.
Fourneau, 313.
Fournier, E, 21, 24, 25, 63, 97.
Francis Wey, 103.
Francisque Michel, 51.
S. François d'Assise, 314.
François, E, 84.
François I, 29, 30.
François II, 29, 30, 144, 145, 178, 307, 309, 310, 312, 313, 314, 317, 318, 320, 322, 325, 326, 330, 331, 332, 333, 334, 336, 338, 339.
François I, *duc*, 317.
François, *fils aîné de Jean V*, 140.
François, 140.
François Hamon, E, 64, 67, 92, 94, 179, 180, 193, 217, 309.
François de Neufchâteau, 242, 244, 245, 247, 254.
Bᵉ Françoise d'Amboise, 67.
Frédéric Maurice, 30.
Fulcherius, E, 81, 113.

G

Gaborit, A, 13.
Gabriel de Beauveau, E, 93.
Gailhabaud, 111.
Galeran, E, 39, 63, 86, 198, 199, 200.
Gautier I, E, 82.
Gautier II, E, 83, 84.
Gautier III, E, 85.
Gautier IV, E, 86.
Gautier *père, Architecte*, 291.
Gautier *fils, Architecte*, 291.
Gauvain, A, 262.
Geay, *Architecte*, 363.
Geffroy, E, 63, 85, 125.
Gelase, II, 45.
Gély, A, 307, 336.

Digitized by Google

Geoffroy I, Duc, 83.
Geoffroy II, Cte, 29.
Gerbaud, 284, 285.
Germain, 259.
Gicqueau, 223.
Gilardus, E, 80.
Gilles de Beauveau, E, 94, 309.
Gilles de la Baume, E, 93.
Girardet, 266, 267, 268, 269.
Giraud, A, 151, 266, 269.
Godais, 240, 290.
S. Gohard, E, 69, 70, 80, 120, 121.
Gorgocius, E, 80.
Gaubert, *Ingénieur*, 313, 317, 318, 319.
Gourlier, 218, 222.
Goutè (*Mademoiselle*), *Organiste*, 265.
Goyau, 223, 224.
Grancolas, 45.
Grégoire XI, 87.
Grégoire XVI, 182, 187, 188, 189.
Grégoire de Tours, E, 45.
S. Grégoire-le-Grand, 45.
Grelier, Pierre, 330, 333.
Grihault, 320, 321, 330, 331.
Groleau, *Ingénieur*, 169, 322.
Groleau, F, 249, 251.
Guépin, 117, 122, 141, 142, 153, 272.
Guéraud, 139.
Guérech, E, 70, 72, 82, 125, 130, 131, 134, 135.
Guérin Doudet, 223.
Guérines (de), E, 17, 19, 21, 23, 24, 96, 180, 188, 189, 310.
Guillaume Durand, E, 48, 58.
Guillaume Guéguen, E, 64, 67, 83, 91, 179, 180, 216, 228, 309.
Guillaume de Malestroit, E, 89.
Guillaume de Vern, E, 86.
Guilhermy, *baron de*, 170.
Guillet, 153, 269.

Digitized by Google

H

Hamon Gui, A, 147.
Harco, E, 82.
Hardouin, 32.
Haumont, 297, f-s. 2.
Hauréau, 199, 200.
Henri III, 29, 30, 31.
Henri I, E, 86.
Henri II, E, 87.
Hnri III, E, 87.
Henri IV le Barbu, E, 40, 42, 61, 64, 89, 137, 196.
Henri de Bourgneuf, E, 93.
Henri VIII, 226.
Hercé, de, E, 17, 19, 97, 181, 183, 188, 189, 192, 310, 342, 343, 344, 345, 346.
Hercé, de, A, 262.
Hercé, de (*le chevalier*), 344.
Hercé, de (*Jean VIII*), 344.
Hercé, de, E, *de Dol*, 344.
Hermengarius, E, 80.
S. Hervé, 67.
Hervé, E, 83, 84.
Hervée, E, 49.
S. Hilaire, 69, 77, 114, 117, 351.
Hildebrand, *Organiste*, 265.
Hoël, 114.
Hoffmann, 194.
Hostionus, E, 82.
Hugues, E, 82.
Hugues de Montrelaix, E, 87.
Huteau, 162.

I

Innocent, III, 45, 84.
Isaias, E, 81.
Iterius, E, 84.

Digitized by Google

J

Jacques, E, 72, 86.
Jacques Delbiest, E, 90.
Jamonières, *baron des*, 201.
Jannière, de la, *Organiste,* 261, 265.
Janus, 68, 70.
Jaquemet, E, 17, 19, 21, 97, 310.
Jaquemet, *Madame Veuve*, 232.
Jarry, 294.
Jean IV, 39.
Jean V, 28, 40, 140, 141, 146, 177, 189, 353, 354.
Jean VI, 353.
Jean I, E, 88.
Jean du Bec, E, 92.
Jean Chenu, 199.
Jean Despinay, E, 90.
Jean Dronion, 355.
Jeanne de Flandres, 353.
Jean le Haste, 161.
Jean de Lorraine, E, 92.
Jean Lucas, 137.
Jean Meat, A, 143.
Jean de Malestroit, E, 64, 67, 70, 89, 140, 177.
Jean de Montfort, 353.
S. Jérôme, 258.
Joubert, *Organiste,* 262, 263, 265.
Joyau, 331.
Juchault, 30.
Judicaël, E, 72, 86.
Jean de Montrelaix, E, 65, 66, 72, 88.
Jean de Sarra, E, 95, 309.
Job, 257.

K

Karmundus, 113.
Kervegan, 272, 273.

Digitized by Google

L

La Couture, A, 336.
Laënnec, 270.
Laforcade, 323, 324, 325.
Lailhault, Architecte, 296.
Lamarie, *Statuaire*, 308, 322, 323, 324, 325, 326, 331, 332, 334.
Lambert, 120, 121.
Lamoignère, 223.
Landais, 223.
Landeau, 332.
Laniaud, 243.
Lanoë, 204.
La Peyrade, 32.
Lareinty, *baron de*, 203, 204.
Lauderanus, E, 80, 113.
Laurant, 169.
Lauret, 320.
Lauriston, 223.
Laurencie, *Vicomte de la*, 201.
Lavenant, 313.
Le Baud (*Pierre*), 82, 122, 130.
Le Coq, E, 2, 17, 34, 181.
Le Cour, Ch., 203, 205, 206.
Lefebvre, 151.
Lefebvre, *Julien*, 270.
Lefebvre, *tailleur de pierre*, 191.
Leflo, 240, 297.
Lefort, *Architecte*, 291.
Le Gall, *Organiste*, 265.
Legay, 153.
Legendre, *Organiste*, 265.
Legrand, *Organiste*, 256.
Lelogeais, *Maître de Chapelle*, 266.
Lépine, 262.
Le Masle, 9.
Le Meignen, 32, 69.

Digitized by Google

Lemercier, 164.
Le Meunier, 161.
Lemoine, 50, 51.
Lemoyne, A, 144.
Lenoir, Albert, 58, 59, 60.
Leobaldus, E, 78.
Léon, E, 75, 113.
Léon, 114.
Lequesne, 32.
Letourneur, 15, 335, f-s. 1.
Letourneux, 332, 333.
Le Vau, *Architecte*, 162, 164, 165.
Levesque, 223.
Levesque, 339.
Loué, 332.
Leysner, *Statuaire*, 15.
Lincoln, 223.
Lobineau, Dom, 39.
Loichemolle, 26, 36.
Loriot, 266, 269.
S. Louis, 314.
Louis XII, 312.
Louis XIII, 29, 31, 160.
Louis XIV, 29, 160.
Louis XVI, 29, 291.
Louis d'Acigné, E, 92.
Louis, *Roi de Hollande*, 223.
Louis-Philippe, 156, 182, 187, 188, 189.
Louis du Tressan, E, 94.
Louytre, A, 151, 266, 269.
Lupperger, *Organiste*, 265.
Luther, 226.
Lyell, 155.

M

Macliau, E, 76.
Ste Madeleine, 67.
Maillard, 281.

Digitized by Google

Mainguy, 19.
Maître, 194, 217.
Malherbe, 161.
Mandeville, 51.
Manet, 57.
Maracharius, E, 351.
Marangoni, 104.
Marc Marcellianus, 105.
Marchais, A, 17.
Marchais, *Architecte*, 291.
Marchi, 104.
Marcus, E, 74.
Maret, 237.
Ste Marguerite, 314.
Marguerite de Bretagne, 178, 312, 314, 317, 322, 338.
Marguerite de Foix, 178, 312, 313, 314, 318, 322, 338.
Marion, 249, 251.
Marmayon, *Architecte*, 291.
S. Mars, E, 76.
Martenot, *Architecte*, 159.
Martigny, A, 45, 47, 103, 104, 105, 135.
S. Martin, 69, 77, 101, 117, 351.
Martin, C. G., 203, 204, 358.
Martin, 223.
Martineau, 264.
Mathelin Rodier, *Architecte*, 141, 142, 143 144.
Mathurin Crucy, *Architecte*, 171, 178, 251, 291, 292, 307, 308, 309, 310, 320, 322, 323, 324, 325, 326. 329, 330, 332, 334.
Mauléon (Jean), 354.
Maupoint, A, 343.
Maur, E, 86.
Maurice de Blaison, E, 84.
Maurice Duval, 180, 181, 189, 216, 217, 220, 222, f-s. 9.
Maximien, 101.
Maximilien d'Autriche, 145.
Mayet, f-s. 8.
Mellinet, 46, 63, 95, 153, 160, 173, 175, 273, 290.
Menard, 319.

Digitized by Google

Menardeau, 151, 266, 269.
Merklin, 264, 265.
Meslier, 141, 311, 312, 318, 319, 322, 350.
Métois, 223.
Meyer, *Organiste,* 265.
Meyracq, 240.
Michel, A, 34.
Michel Colombe, *Statuaire,* 64, 178, 179, 180, 308, 314, 334.
Milet Moreau, 246.
Minard, *Mademoiselle D.*, 256.
Minard, Nicolas, *Organiste,* 256, 265.
Minard, Albert, *Organiste,* 174, 256, 264, 265, 266.
Minée, 95.
Minée, Julien, E, *constitutionnel,* 171, 271, 272, 273.
Minerve, 257.
Minien, 291.
Monnier, 303.
Montalivet, 306.
Montault, E, 22.
Moreau, 313.
Moutau, 321, 323, 324, 325.

N

Napoléon I, 224, 237, 348.
Napoléon III, 156.
Nau, Jean, *tailleur de pierre,* 292.
Nau, Louis, *Architecte,* 174, 286, 290, 292.
Nau, Théodore, *Architecte,* 192.
Nayhel, *Architecte,* 191.
Neomene, 120.
Sᵉ Nérée et Achillée, 105.
Nicéphore, 259.
Nicollière, de la, 199, 200.
Nonnechius I, E, 75, 114, 136.
Nonnechius II, E, 78.
Nonnus, 257.
Nyssen, 254.

Digitized by Google

O

Octro, E, 70. 82, 123, 124, 125, 130.
Odilhardus, E, 80.
Ogée, *François* J.-B., *Architecte* [1], 15, 174, 176, 228, 276, 277, 280, 281, 282, 284, 285, 291, 294, 295, 296, 302, 304, 337, 338, f-s. 4, 5, 6, 7.
Olivier Salhadin, E, 65, 87.
Ouvré, 332.

P

Paimparay, 223.
Palais, 246.
Palustre, 64, 65, 180.
Pan, 257.
S. Paschase, E, 78.
Payen, 331.
Paysant, E, 183, 188, 189.
Peccot *père*, *Architecte*, 291.
Peccot, fils, *Architecte*, 174, 251, 277, 291.
Peigné, A, 191.
Pépin-le-Bref, 259.
Perraud, 318.
Perrier, *Architecte*, 291.
Perrot, 312, 318, 319.
Petit des Rochettes, A, 336
Pertuis, A, 266, 269.
Petit, 256.
Ste Pétronille, 105.
Philippe IV, 37.
Philippe V, 37.
Philippes du Bec, E, 92, 146, 147.
Philippes Cospeau, E, 41, 93.

1. Voir l'Art à Nantes au XIXe siècle, p. 201, par E. Maillard, 1888.

Digitized by Google

Philippes de Montauban, 312.
Philippe Thibault, E, 93.
Pierre, 140.
Pierre, E, 76.
Pierre I, E, 88.
S. Pierre et S. Paul, 68, 102, 117, 140, 189, 351.
Pierre du Chaffault, E, 40, 42, 61, 62, 64, 90, 141, 196, 200.
Pierre de la Muzanchère, E, 46, 95, 309.
Pierre, *fils cadet de Jean V,* 140.
Pindare, 257.
Pline, 258.
Poirier, 161.
Pondavy, 311, 312, 318, 319.
Pontchâteau, *Eudon de,* 57.
Porson, 32, 54, 201.
Portail, 220.
Portalis, 237, 238, 255.
Poulbon, *Organiste,* 265.
Prandeau, Christophe, 151, 152, 153, 154.
Prandeau, Jacques, 153.
Praud, *Architecte,* 174, 277, 291.
Prévost, 249, 251.

Q

Quellenet, 137.
Quesson, A, 41.
Quiriacus, E, 83.

R

Raguideau, A, 309, 310, 311, 341.
Ramé, 179, 180, 217.
Ravany, 313.
Raynaud, *Ingénieur*, 155.
Rebeyrol, 256.
Recommencé, *Ingénieur*, 322, 323, 324, 325, 326, 329, 330.
Rémaud, A, 191.

Digitized by Google

S. Remi, 45.
René d'Anjou, 354.
Révoil, *Architecte*, 107.
Richard, 223.
Robart, 313, 315.
Robert, 251.
Robert I, E, 84.
Robert II, E, 84.
Robert III, E, 86.
Robert IV, *dit Paynel*, E, 42, 61, 66, 87.
Robert V, *dit Despinay*, E, 90.
Robert VI, *dit Gutbé*, E, 91.
Robinot-Bertrand, 280, 281, 282, 283.
Rolland, 240.
Rossi, de, 104, 105, 106, 107.
Rouillé, 148, 149, 150, 153.
Rousteau, A, 170.
Rouxeau, Antoine, 148.
Rouxeau, L.-J., 320.
Roy, A, 24.

S

Saget, 171, 248, 249, 251.
Sainte-Marthe, 199.
Salapius, E, 78.
Salvius, E, 79.
Sauvageot, *Architecte*, 1, 2, 5, 10, 13, 18, 61, 132, 192, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 215, 358 à 361.
Sauvaget, *Architecte*, 291.
Sauvaget, fils, *Architecte*, 291.
Savary, 153.
Schweighauser, 223.
Schwob, 316.
Seheult, Michel, *Architecte*, 174, 286, 290, 292.
Seheult S. Félix, *Architecte*, 141, 188, 192, 220, 292.
Seheult, *F^bis L. Architecte*, 292.
Seheult, *F. jeune, Architecte*, 347, 348.

Digitized by Google

S. Sidonius, E, 114.
S. Similien, E, 74, 102, 103.
Simon de Langres, E, 88.
Simoneau, 284.
Sixte IV, 141.
Sesmaisons, de, A, 94.
Soldini.
Sotin, 270, 324.
Soulâtre, 320, 323, 324, 325.
Sulpice-Sévère, 101.
Suzannus, E, 69, 122.
Sylvius, E, 79.

T

Tareil, *Organiste,* 265.
Taurinus, E, 78.
Ternay, *marquis de*, 204, 206.
Tertullien, 257, 259.
Touche, X, *le Lièvre de la,* 32, 37.
Tournemine, *Jésuite*, 350.
S. Tranquillinus, 105.
Travers, *l'abbé,* 39 .....
Tréméac, de, A, 240.
Trévoux, 350.
Trutgarus, E, 80.
Tugal Carris, *Architecte*, 165.

U

Urbain VIII, 30, 49.

V

Valin, A, 151, 266, 269.
Vallien, 242.
Van Iseghem, *Architecte,* 202.
Varsavaux de Henlée, 291.

Digitized by Google

Vassal, 272.
Venantius Fortunatus, 259.
Verger, 15, 18.
Verger, F., 64, 157.
Verneilh, 132.
Viau, 201.
Victorius, E, 351.
Videment, 291.
Villers, 329, 331.
Vincent Charon, 199, 200.
Viollet-le-Duc, *Architecte*, 51, 53, 59, 107, 126, 132, 134, 136, 138, 194.
Virgile, 258.
Vitalien, 259.
Vitruve, *Architecte*, 258.
Vrignaud, A, 216, 217, 219, 220, 221, 343.
Vulcanus, 112.

W

Walton, *Organiste*, 265.
Wischer de Celles, 347, f-s. 3.

Y

Yvernogeau, 154.
Yves, 331.

Z

Zerilli, P, 345.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06824 5730

Digitized by Google

Digitized by Google